QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 121[illegible] – SAMEDI 14 JANVIER 1984

Les circonstances réelles du putsch au Nigéria

LIRE PAGE 3 L'ARTICLE DE LAURENT ZECCHINI



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

4 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 350 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 6,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Une chance pour la Corée

Bien des mystères entourent encore la proposition nord-coréenne de convoquer une *conférence tripartite sur la recherche d'un règlement en Corée*. L'opacité du régime de Pyongyang est telle que nul n'est encore en mesure de dire comment elle a été conçue, et pourquoi. Simple opération de propagande, destinée à corriger l'image d'« Etat terroriste » qu'avait donnée à la Corée du Nord le carnage de Rangoun ? Mais comment expliquer alors que – d'après les autorités de Séoul elles-mêmes – les Américains aient été informés de l'initiative nord-coréenne vingt-quatre heures avant l'attentat ?

Le moins qu'on puisse dire en tout cas est que l'opération de commando lancée en octobre dans la capitale birmane contre une délégation du régime sud-coréen – alors qualifié de « fantoche » – et l'offre de négociations auxquelles participeraient les « autorités de Séoul » relèvent d'approches radicalement opposées. Peut-être la nomination récente à Pyongyang d'un nouveau ministre des affaires étrangères, M. Kim Yong-Nam, l'une des personnalités du régime les plus ouvertes au monde extérieur, et qui avait été en 1981 l'invité des socialistes français à leur congrès de Valence, était-elle destinée à en donner le signal.

Seconde constatation : toutes les puissances concernées directement ou non par la situation en Corée ont pris très au sérieux la proposition du maréchal Kim Il-Sung. Pékin, dont le rôle d'intermédiaire actif paraît établi, ne pouvait faire moins. Le président Reagan, apparemment très averti, a aussitôt saisi l'occasion d'offrir l'exemple d'une possible coopération sino-américaine en faveur de la paix. Le Japon exprime sa satisfaction. A Moscou même, on s'abstient de tout commentaire négatif. Qui, après tout, n'a pas intérêt à désamorcer les risques d'explosion mal contrôlée dans ce coin du monde ?

La balle est donc, comme on l'a sans doute voulu à Pyongyang, dans le camp de Séoul, qui a montré peu d'enthousiasme de prime abord pour l'ouverture de négociations avec le voisin communiste – et présumé subversif – du Nord. Mais l'opinion publique sud-coréenne ne permettrait pas au président Chun de se retrancher dans une attitude purement négative. Ni sans doute, d'ailleurs, ses alliés américains. En même temps, l'aventure d'une négociation comporte des dangers – démobilisation morale, destabilisation intérieure éventuelle – qu'une partie du monde politique sud-coréen (dont l'armée est une part éminente) va certainement hésiter à prendre.

Sans doute, pourtant, une chance s'offre-t-elle maintenant. Non pas d'aboutir à une réunification de la nation coréenne qui, pour longtemps encore, risque de demeurer un mythe. Mais peut-être de créer une situation nouvelle dans laquelle les deux Corées cesseraient de se faire face comme « deux camps armés » pour aménager l'héritage d'une guerre trentenaire qui divise actuellement encore non seulement le pays mais d'innombrables familles. Les deux Allemagnes, à leur manière, ont montré ce qu'il était possible de faire dans cette direction – dans le contexte fluctuant des hauts et des bas de la détente et de la tension internationale.

L'expérience de la négociation – à trois, à quatre, ou encore élargie, comme on y songe à Séoul et à Tokyo – ne saurait être un vain exercice après des années d'immobilisme et de dangereuse confrontation. Quelques pays, dont la France, ont souhaité contribuer à une « normalisation » des relations entre les deux Corées. La rigoureuse intransigeance du Nord y faisait jusqu'ici obstacle. C'est ce qui vient aujourd'hui de changer.

Echec de la tentative de réconciliation au Tchad

Un retrait du contingent français paraît actuellement impossible

« Il est extrêmement dommage que la délégation gouvernementale de N'Djamena ait privé de toute chance de succès des mois d'efforts incessants pour aboutir à une réconciliation nationale du peuple tchadien », a déclaré le vendredi 13 janvier le chef de l'Etat éthiopien et président en exercice de l'O.U.A., le colonel Mengistu, en constatant l'échec de la « table ronde » entre Tchadiens qui aurait dû s'ouvrir lundi dernier à Addis-Abeba.

« L'absence du président Hissène Habré, dont la présence aurait pu contribuer grandement au succès de cette réunion a été extrêmement regrettée, a poursuivi le président Mengistu, qui dit ne pouvoir que *« constater le refus du gouvernement du Tchad de rencontrer son opposition comme le montre l'accent mis sur des question de protocole et de détails. »*

Pour le président éthiopien, les choses sont claires : seul le gouvernement tchadien porte la responsabilité d'un échec qui va être lourd de conséquences pour le règlement de la question tchadienne.

Cet échec était cependant prévisible dès lors que l'O.U.A. semblait revenir sur l'acquis de la conférence de Vittel en octobre, à savoir que le gouvernement du président Hissène Habré négocierait en qualité de gouvernement légal traitant avec son opposition. Lorsque la délégation de l'O.U.A. était venue à N'Djamena s'entretenir de l'organisation de la réunion d'Addis-Abeba avec le gouvernement tchadien, c'est sur ces bases que l'accord avait été conclu et que le président Hissène Habré avait donné son aval à la tenue de la « table ronde ».

Durant tout le mois de novembre, de nombreux contacts pris à Paris entre des responsables tchadiens et des membres de l'opposition laissaient prévoir la possibilité d'une réunion préparatoire permettant de déblayer le terrain. Or il semble bien que la visite, début décembre, à Addis-Abeba, du « numéro deux » libyen, le commandant Jalloud, ait fait s'écrouler ces espoirs.

En effet, après ce voyage, l'attitude des opposants a totalement changé et il n'était plus question de tenir quelque réunion préparatoire que ce fût.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Rallye

Les Européens partent chaque année à la conquête pacifique de l'Afrique lors du rallye Paris-Alger-Dakar. Ce ne sont que pétaradantes motos, vrombissants poids lourds, stridentes autos. La caravane, quasiment publicitaire, déroule devant les Africains médusés les merveilles de l'Occident, ses hommes casqués, son bruit et sa fureur.

L'engouement est réel. On se presse au bord des pistes. Jeudi, un spectateur, dans un village perdu de Côte-d'Ivoire, est mort écrasé par un véhicule trop pressé. Il n'aura pas eu le temps de noter le nom du sponsor.

BRUNO FRAPPAT.

Relance des négociations sur l'école privée

Les textes proposés par M. Savary prévoient un nouveau cadre juridique et des conditions de financement plus précises

Depuis deux ans qu'il consulte, discute, propose, c'est la première fois que M. Savary soumet à ses partenaires des projets aussi concrets sur l'avenir des rapports de l'Etat et de l'enseignement public avec l'enseignement privé. Les quatre textes qu'il leur a adressés le 12 janvier, conformément aux orientations annoncées au conseil des ministres du 21 décembre, visent d'abord à modifier, en les harmonisant avec celles de l'enseignement public, les modalités de financement des établissements privés sous contrat avec l'Etat.

D'autre part, deux nouveautés sont introduites : la création de l'établissement d'intérêt public (E.I.P.), entité juridique qui associe étroitement l'enseignement privé au service public, et la possibilité pour les enseignants volontaires du privé de devenir fonctionnaires.

Les différents partenaires du ministre de l'éducation nationale – élus locaux compris – sont invités à participer dans leur domaine particulier à des négociations bilatérales : elles dureront six semaines. Les textes qui leur ont été adressés à cette fin peuvent être modifiés.

La question est de savoir si les principaux représentants de l'enseignement privé et public – quelque peu crispés sur ce débat passionnel – accepteront cette base de discussion ou, au contraire, s'ils prendront le risque de déclencher les hostilités.

Les laïques se réjouiront probablement de voir que l'enseignement privé ne disposera plus de l'argent de l'Etat « à guichets ouverts ». En contrepartie, les responsables de l'enseignement catholique seront soulagés d'apprendre que, pour la première fois, toutes les dépenses de fonctionnement de leurs établissements seront assurées, mettant ainsi fin à d'interminables litiges avec des municipalités.

Au-delà de la « cuisine » budgétaire, les usagers du système éducatif public et privé, trop souvent oubliés dans les querelles partisanes, seront surtout sensibles aux garanties énumérées en disposition liminaire à l'un des principaux textes. L'Etat, est-il affirmé, assure à tous et *« sur tout le territoire* (...), *dans le respect des consciences, la possibilité de recevoir un enseignement conforme à leurs souhaits et à leurs aptitudes »*.

D'autre part, *« il respecte la liberté de l'enseignement »*. Là où n'existe pas d'établissement public – c'est le cas par exemple dans plusieurs communes de l'Ouest, – l'État pourra en créer et imposer leur fonctionnement aux collectivités territoriales. A l'inverse, il prendra à sa charge, dans des conditions financières identiques à celles de l'enseignement public, tout établissement né de l'initiative privée, respectant les principes de la Constitution.

Enfin, l'État *« garantit à tous l'égalité devant l'éducation »*. En d'autres termes, l'enseignement est gratuit. Cette disposition qui figurait déjà dans la loi Debré pourra avoir des conséquences sur les tarifs pratiqués par les écoles privées si elle est appliquée...

Les mesures les plus coûteuses ne devraient pas être les plus discutées. En revanche, celles qui ne coûtent rien déclencheront le plus de passions. L'établissement d'intérêt *public (E.I.P.), nouveau cadre juridique* qui se substituera aux contrats créés il y a près de vingt-cinq ans par la loi Debré, avait été la cause du rejet des premières propositions ministérielles en décembre 1982.

Aujourd'hui, alors que son contenu est précisé, sera-t-il davantage accepté par l'enseignement catholique ?

CATHERINE ARDITTI.

(Lire la suite page 10.)

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Mme Veil fait plier l'U.D.F.

Lire page 9 l'article de CHRISTINE FAUVET-MYCIA

L'ÉQUIPEMENT DES HOPITAUX FRANÇAIS

M. Bérégovoy annonce l'installation de cent nouveaux scanographes d'ici à 1985

Lire page 11 l'article de JEAN-YVES NAU

LE CONTROLE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Qui gardera les gardiens ?

par PIERRE DROUIN

On n'a pas fini de taper sur la grosse caisse des « avions renifleurs ». M. Giscard d'Estaing vient de frapper à nouveau. Au-delà des péripéties politiques, le public, qui compte les coups, a de plus en plus envie de... compter ses sous. A l'heure de l'austérité, tout ce qui ressemble à un gaspillage de fonds publics, à de l'ostentation présidentielle ou gouvernementale, à des dérivations de flux budgétaires vers des projets mal assurés, prend aujourd'hui un relief nouveau. De La Villette à M. de Villegas, le parcours est jalonné de ces gouffres à « phynances », comme écrivait Jarry. Comment éviter qu'ils ne se propagent ? Comment contrôler les politiques publiques, ou, mieux, évaluer les décisions pour éviter de fâcheuses déperditions de milliards ?

Le ministère de l'économie, des finances et du budget a organisé récemment un colloque sur ce thème (1) où l'on a pu constater le chemin qui reste à parcourir depuis que la R.C.B. (rationalisation des choix budgétaires) a été introduite en France, il y a quelque quinze ans, à l'image des techniques américaines du *Planning, Programming, Budgeting System* (P.P.B.S.).

Pour le contrôle *a posteriori* de l'efficacité de la gestion des entreprises publiques, la Cour des Comptes est là, et l'on connaît son fameux rapport annuel. Elle manque hélas de moyens, aujourd'hui plus encore qu'hier, puisque le champ des nationalisations s'est agrandi. Mais de toute façon – même lorsqu'un premier ministre lui demande une enquête très particulière, – elle ne peut juger que lorsque le mal est fait, lorsque des dépenses indues ont été engagées. Et la sanction de la publicité ne paraît pas avoir un énorme effet de dissuasion.

De même, comme le reconnaissaient MM. Jean-Louis Quermonne et Luc Rouban dans leur communication, *« l'organe de contrôle par excellence que constitue le Parlement s'est vu globalement dessaisi. (...) La présidentialisation du régime, qui n'a pas connu en vingt-cinq ans de régression, a eu tendance à monopoliser, au profit du gouvernement et de l'administration, l'exercice du pouvoir d'initiative et du pouvoir de contrôle, voire en certains domaines de les cumuler. »*

Quand le gaspillage prend le visage de la technologie et du prestige, il est particulièrement redoutable, et il est devenu de plus en plus nécessaire de savoir qui fait quoi, pour qui et pour quoi, qui, en somme, gardera les gardiens de l'administration ? Ceux-ci se substituent trop en effet aux forces politiques traditionnelles et jouent souvent les intermédiaires sur le marché des corporatismes et des clientèles.

(Lire la suite page 2.)

(1) A Paris, les 15 et 16 décembre dernier, sous le patronage de la direction de la prévision du ministère, en collaboration avec l'Ecole des hautes études commerciales et avec le concours de l'E.N.A. et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Valéry Giscard d'Estaing sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 15 janvier de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien président de la République répondra aux questions d'André Passeron et de Paul Fabra du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Cartier

BRIQUETS MUST

le must de Cartier

LA NOUVELLE SALLE ZÉNITH A LA VILLETTE

Les étoiles sous la toile

Le président de la République, M. François Mitterrand, et le ministre délégué à la culture, M. Jack Lang, ont inauguré le jeudi 12 janvier, au parc de La Villette, le Zénith, nouvelle salle qui offrira quelque six mille places au public du rock et de la chanson. Renaud y donnera les premières représentations, du 17 janvier au 5 février.

C'est le premier des « grands travaux » du gouvernement actuel à être achevé et, si le hasard bienveillant a voulu symboliquement que cette première réalisation soit destinée à la jeunesse, l'efficacité des hommes et des techniques en fait une splendide réussite.

A moins que l'on ne découvre à l'usage ses inconvénients, ce qui paraît improbable. Improbable parce que le Zénith n'est « presque rien » : un zéphir architectural, une simple structure recouverte de toile tendue, qui contient 5 700 places et supporte ce qu'il faut de machines et de fils électriques pour cracher tous les décibels souhaitables et faire se télescoper tous les photons désirés.

Le public de l'inauguration qui, outre les protéiformes services de sécurité disséminés un peu partout, comportait tout ce que la chanson, le rock et le show-business français comptent eux-mêmes de locomotives (il ne manquait guère que Montand), de tandems et de wagons de queue, ce public, d'ailleurs très limité, pour ne pas effaroucher les hommes du président, était vraiment content. Et comme c'était une fête, il a eu une manière de spectacle.

Zéro de conduite, Charles Trenet et Jacques Higelin – tous les âges de la création – étaient les éléments de ce spectacle qui avait lieu, haut perché dans les gradins de la salle, tandis que le public occupait le devant de la scène. Zéro de conduite, vraisemblablement le plus jeune groupe rock du pays, puisque ses rockers à tignasse rocker et à tenue rocker n'ont guère plus de douze ans, chantait d'une voix haut placée *I'am dead*. L'écoutant, le président de la République qui avait pour la circonstance tempéré son célèbre immobilisme d'un certain nonchaloir, opinait de la tête. Car l'image de M. Mitterrand était amplifiée par la vidéo sur un très grand écran.

Charles Trenet, puis Trenet en duo avec Higelin, puis Jacques Higelin seul ont à leur tour testé l'acoustique de la salle avec quelques-uns de leurs meilleurs succès. Trenet, qui s'était perdu et avait mis près d'une heure pour trouver le Zénith, – assez mal indiqué, il faut dire – a montré qu'il ne perdait ni sa voix ni la mémoire, ce qui est de bon augure pour la chanson française. Higelin en revanche avait perdu les siennes, la voix en particulier, qui paraissait altérée plus que de coutume par un gargarisme à l'acide sulfurique, un séjour dans l'Antarctique et un féroce concassage au robot-marie.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 21.)

Le Monde

idées

Qui gardera les gardiens ?

(Suite de la première page.)

La dissociation de l'expertise et du contrôle, le culte du secret (malgré la loi du 17 juillet 1978 sur la liberté d'accès aux documents administratifs), la politisation des hauts fonctionnaires et la fonctionnarisation du personnel politique font qu'aujourd'hui le citoyen ne s'y retrouve plus dans le maquis des décisions. Comme l'écrivait Lucien Sfez : « *Les bâtisseurs des nouvelles lignes Maginot restent anonymes.* »

Marquons toutefois d'une pierre blanche la création par la loi du 8 juillet 1983 de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Cet office, rappelons-le, est un organe permanent, commun aux deux Assemblées du Parlement et indépendant du pouvoir exécutif. Reste à définir ses méthodes de travail. Au moment où les innovations explosent en tous sens, où la concurrence internationale nous oblige à monter trop souvent dans un train en marche, l'appréciation des effets peut-être irréversibles de ces choix est indispensable, comme l'existence d'un tableau complet des différentes options possibles. Cet office est le seul exemple de contrôle politique institutionnalisé auprès du Parlement français assorti d'une expertise effective. Jusqu'à présent, on disposait soit de l'un, soit de l'autre, mais pas des deux.

Comme exemple du premier cas, M. Jean-Pierre Nioche (2) cite la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. « *Pour la première fois, semble-t-il, dans l'histoire législative française, une loi a été votée et promulguée* à l'essai *et adoptée à nouveau, après amendement, au bout des cinq ans prévus.* » Mais les « évaluations » qui ont nourri la seconde délibération du Parlement ont moins résulté d'un rapport d'expertise méthodologique que d'appréciations « *plus ou moins passionnelles* ».

Au titre de la seconde hypothèse — celle de l'expertise dépourvue de sanctions politiques, — on peut citer l'institution de la commission du bilan présidée par M. François Bloch-Lainé. ce dernier n'a pas voulu jouer le rôle d'un procureur et s'est efforcé de présenter une étude aussi objective que possible. Mais le débat est resté circonscrit dans le cadre du pouvoir qui l'avait commandité : le pouvoir exécutif. L'expertise n'a donné lieu à aucun contrôle politique émanant du Parlement ou même des partis.

Une évaluation plus poussée des politiques industrielles n'est pas seulement nécessaire pour les technologies nouvelles. Certaines actions menées sans qu'une réflexion préalable approfondie ait été conduite peuvent mener à des effets secondaires imprévus, voire pervers. M.-F. Jenny, dans une importante communication au colloque que nous avons évoqué, a souligné cet intéressant aspect des choses.

Les effets pervers

Un exemple : au milieu des années 60, la France, persuadée que l'augmentation de la taille des entreprises était un gage d'efficacité, a offert une prime à celles d'entre elles qui s'engageaient dans des opérations de concentration (sous forme de possibilité de réévaluation des actifs absorbés). Le dispositif adopté ne prenait pas en compte le fait tout simple que l'augmentation de la taille des entreprises dans un secteur économique donné s'accompagne nécessairement d'une diminution de leur nombre et leur permet plus facilement de s'entendre ou d'exercer un pouvoir de domination sur le marché. Ainsi, « *même si techniquement une concentration des moyens de production conduit à une diminution des coûts unitaires de production (ce qui n'est d'ailleurs pas toujours le cas), elle peut, par le biais de la modification de stratégie des firmes, avoir pour conséquence une augmentation des prix des biens offerts* ». La loi de 1977 sur les ententes illicites avait bien pour but de remédier à ces effets tardivement reconnus, mais elle n'a que très faiblement été utilisée.

Autre exemple : une évaluation du coût pour la collectivité de la convention de 1975 entre CII-Honeywell Bull et l'Etat n'aurait pas dû se limiter au montant de la subvention versée. Il aurait fallu aussi tenir compte de bien d'autres coûts : celui de la pression de l'Etat sur les entreprises nationales pour qu'elles achètent en priorité ce matériel pas forcément le plus performant ou le plus adapté, et en tout cas plus cher que celui de la concurrence. M.-F. Jenny estime que cette « subvention implicite » a été de 200 millions de francs pour les quatre années de la convention. Ce n'est pas la question de la légitimité qui est ainsi posée. Après tout, de telles dépenses peuvent être engagées pour lancer la grande informatique française. Mais il est en tout cas certain qu'une part substantielle de la dépense globale a été décidée en dehors du contrôle effectif du Parlement.

Elargissons le débat. Personne ne peut être contre le principe de la reconquête du marché intérieur. Mais la limitation artificielle des importations peut avoir des effets peu conformes au but poursuivi. Une preuve très claire en a été donnée par les Etats-Unis dès les années 50. Pour défendre les producteurs nationaux de télévision, ils ont imposé des quotas à l'importation. Cette décision a incité les producteurs japonais à installer des unités de production et de montage sur le territoire américain. Plus efficaces, ces filiales ont peu à peu acquis la maîtrise du marché.

Un long chemin reste à parcourir avant de faire pénétrer dans les esprits de l'administration l'importance de l'évaluation des politiques publiques. Tout se passe comme si tout programme décidé par l'autorité légitime se trouvait par nature au service effectif de l'intérêt général (2). Or qui nous assure que les résultats seront conformes aux intentions ? C'est toujours la même histoire, qui nous coûte si cher dans tant de domaines : un statut particulièrement fort est donné aux tâches de conception par rapport aux fonctions opérationnelles. On minimise tout ce qui se passe après la décision. Étrange ! Un peuple si frondeur s'incline devant la prétention du pouvoir à l'infaillibilité.

PIERRE DROUIN.

(2) « De l'évaluation à l'analyse des politiques publiques », *Revue française de science politique*, février 1982.

LU

« LES INSPECTIONS GÉNÉRALES MINISTÉRIELLES », de PIERRE MILLOZ

Un contrôle en déclin

L'ADMINISTRATION française est une machine lourde et complexe qui, dit-on, marche toute seule. Mais marche-t-elle bien ? Afin de s'assurer du bon fonctionnement des services et de permettre aux ministres de remédier aux déviations, l'administration a toujours été soumise à des contrôles organiques, dont on peut même trouver l'origine sous Philippe le Bel. Aujourd'hui, où la fonction administrative s'est largement développée, on ne recense pas moins de vingt-deux corps ministériels d'« inspection générale », qui comprenaient, en 1979, quelque sept cent cinquante fonctionnaires.

Dans un ouvrage exhaustif, un de ces hauts fonctionnaires, M. Pierre Milloz, a procédé à son tour à une inspection des inspecteurs. On découvre ainsi comment se pratique une « descente » par une « brigade », mais on apprend aussi que bien peu d'inspecteurs inspectent réellement. Par exemple, sur les deux cent dix-huit membres de la prestigieuse inspection générale des finances, soixante-huit seulement, à peine 32 %, sont effectivement en poste dans le service. Les autres sont détachés dans des fonctions plus politiques ou plus rémunératrices.

Tous les « profils de carrière » ne sont cependant pas identiques selon les corps. Mais un autre intérêt de l'étude de M. Milloz est de montrer que la fonction de contrôle de l'administration par elle-même est en déclin. L'inspection systématique et méthodique qui a été la raison d'être de ces services n'est plus aujourd'hui pratiquée. Les membres des inspections préfèrent se lancer dans des études, des enquêtes, toujours longues et minutieuses, et la plupart du temps sans conclusion. Les ministres eux-mêmes confient fréquemment à leurs inspections des tâches de conception, de coordination, voire d'exécution, qui ne sont pas de leur vocation.

Parmi les raisons du déclin de la notion d'inspection, M. Milloz avance une explication psychologique en écrivant : « *Toute institution incarnant la règle sociale est ressentie obscurément comme un substitut illégitime d'une autorité paternelle, elle-même illégitime, parce que génératrice de dépendances, donc infantilisante.* » L'auteur semble donc dénoncer l'affaiblissement de la fonction de commandement et il formule quelques critiques pertinentes sur la détérioration lente de la fonction publique, faite notamment de son dédain pour le détail, de son mépris du concret, de son indifférence aux administrés et de son horreur de l'efficacité, de la productivité, de la rapidité, de la rentabilité.

L'ouvrage de M. Milloz trouve un intérêt supplémentaire avec la mise en cause actuelle de la Cour des comptes. Cet organisme, qui est une « *juridiction* » administrative et non une « *inspection* », a cependant profité de la place laissée progressivement vacante par les inspections générales pour pratiquer de plus en plus un contrôle méthodique de l'administration.

En proposant de revaloriser la fonction d'inspection, de la réformer et de l'adapter, M. Milloz en arrive à une réflexion générale sur la fonction publique, l'Etat et les relations sociales.

ANDRÉ PASSERON.

★ *Les Inspections générales ministérielles dans l'administration française*, préface de François Goguel. Economica, 720 pages, 220 francs.

Le Monde dossiers et documents

LA DÉCENTRALISATION

DANS CE NUMÉRO, UN SECOND DOSSIER

LA BRETAGNE

NUMÉRO DE JANVIER 1984

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX, 5,50 F

LETTRES AU Monde

Renifler la supercherie

On s'est posé la question à propos des « avions renifleurs » : comment des ingénieurs de haut niveau et des hommes politiques par ailleurs intelligents peuvent-ils faire preuve d'une telle naïveté ? Regardons autour de nous. Les médias sont envahis par les horoscopes, les prédictions des astrologues ; à chaque disparition ou presque est fait mention de la contribution des radiesthésistes. Ces derniers ont réuni récemment à Grenoble un colloque de huit cents personnes, autant que la Société française de physique pour son congrès trisannuel. La télévision nous présente (combien cela coûte-t-il ?) des émissions consacrées à la télépathie, à la télékinèse. Si on peut lire à travers les briques, ou tordre un morceau de métal par la seule vertu de son esprit, pourquoi ne pourrait-on « renifler » un gisement de pétrole de quelques centaines de millions de tonnes ?

Bien peu est fait à l'école (pas plus publique que privée) pour armer les jeunes esprits contre ce charlatanisme et développer leur humanisme scientifique, et bien inactuelles paraissent, à côté, les querelles idéologiques sur l'enseignement, car actuellement dans notre pays — c'est mon avis — l'irrationalisme est devenu une menace beaucoup plus préoccupante que les religions.

L'affaire des « avions renifleurs » est tout à fait révélatrice, mais le mal est très répandu, et on ne s'en tirera pas par des ricanements.

BERNARD DREYFUS
physicien,
membre de l'Union rationaliste
(Grenoble).

Halte au corporatisme !

Au train où nous allons, le temps n'est pas loin où il ne sera plus possible en France de dénoncer — et encore moins de sanctionner — un imprudent, un fraudeur, un indélicat ou un violent sans que la profession à laquelle il appartient se considère comme tout entière attaquée et se mobilise pour venger son honneur!

Deux ou trois dirigeants d'une entreprise nationale sont, semble-t-il, tombés à la faveur du secret dont ils s'étaient entourés dans un panneau tendu par des personnages douteux.

Leur demande-t-on de s'expliquer sur les appréciations portées sur leurs actes par le rapporteur de la Cour des comptes? Non, le monde politique et les cadres C.G.C. de l'entreprise se plaignent du discrédit jeté sur le personnel et l'entreprise comme si les uns avaient été mis en cause et comme si les réalisations de l'autre n'étaient pas capables de compenser l'erreur — si erreur il y a eu — de deux ou trois hommes!

Le seul inconvénient de ce bel esprit de corps est que, si, au nom du prestige corporatif, les responsabilités individuelles ne doivent jamais être dénoncées ou sanctionnées, il n'y a plus d'Etat ni de société civile possible!

PIERRE MARFAIT,
(Paris).

L'injustice d'une campagne

Je suis cadre dans le groupe ELF-Aquitaine. J'ai vécu le prodigieux développement de cette société depuis 1957. Quelle fantastique aventure! Les jeunes et moins jeunes se bousculent pour y entrer en évoquant dans leurs lettres « *son renom international... son dynamisme* »... Les réalisations passées et présentes ont fait de notre société une des premières sur le plan international, et beaucoup d'entre nous sont fiers d'appartenir à ce groupe connu dans le monde entier par des réalisations qui nous ont placés ou nous placent les premiers dans de nombreux domaines des techniques les plus avancées.

Depuis le temps, je connais ou ai connu beaucoup des hommes qui nous dirigent, hommes dont la valeur est reconnue non seulement par leurs collaborateurs, mais par les experts et dirigeants de nombreux pays. Inutile de parler de Lacq, de Norvège, d'Afrique noire, de Canada..., les résultats obtenus suffisent, et l'influence d'ELF y est souvent prépondérante.

Aussi, solidaire comme beaucoup de mes collègues de cette grande société, je déplore profondément l'injustice de la campagne menée contre nos dirigeants mais qui touche la société tout entière et qui ne manquera pas de ternir notre image tant en France qu'à l'étranger.

P.G.-C.
(Arzacq, Pyrénées-Atlantiques).

A méditer par Yves Montand

Il est sympathique, Yves Montand, et « *je l'aime tendrement* » comme il dit lui-même. Sachons-lui gré de s'être défini, avec sincérité et fougue, comme capitaliste libéral, un peu reaganien sur les bords. Il a donc choisi son camp : c'est celui des nantis, des possédants, du fric. C'est parfaitement son droit. Fait-il le jeu de la droite, comme on le lui reproche ? Mais non, il fait son propre jeu, tout simplement...

Devant un anticommunisme aussi passionné, lui, le chantre de la tolérance, je lui demanderais bien de méditer cette si jolie formule : « *La tolérance, c'est de chercher à comprendre l'intolérance.* »

ROBERT CHAMBALLON
(Poitiers).

Le colonialisme du Paris-Dakar

Paris-Dakar, c'est le sans-gêne, l'égoïsme et l'impérialisme, sous couvert d'exploit sportif.

En faut-il de la suffisance et de l'égoïsme pour oser traverser ainsi sans vergogne des pays qui ne sont pas les nôtres. Imaginerait-on un instant cette horde pétaradante à travers la France durant un mois sans levées de boucliers ; pourquoi et de quel droit faire chez les autres ce qu'on ne voudrait pas chez nous ? Parce que ça leur rapporte de l'argent, diront les réalistes hypocrites.

Ne faudrait-il pas y voir plutôt un mépris total pour les populations locales et leur environnement ? Ne faudrait-il pas y voir une indifférence royale de ces nantis pour les autres ?

GILLES COUSIN
(Grenoble).

Des combattants non des terroristes

Dans *le Monde* du mardi 27 décembre 1983, vous avez publié une lettre de M. Paul Giniewski sous le titre « Terroristes ou combattants ? », qui m'a profondément blessé.

M. Giniewski réprouve la contribution française à l'opération d'évacuation des Palestiniens hors de Tripoli. Il en nie la nature humanitaire et y voit un acte de complicité d'assassinat ou, au mieux, peut-on dire, un acte de cobelligérance dirigé à la fois contre Israël et la Syrie. Face à de telles assertions, je voudrais rappeler quelques données essentielles à tous ceux qui pensent de la sorte :

1) Les quatre mille Palestiniens évacués, membres de l'O.L.P., fidèles à sa direction démocratiquement élue, sont appuyés par la grande majorité de l'opinion publique palestinienne (Cisjordanie, Gaza et « diaspora ») qui a bien vu en eux en quelque sorte l'armée palestinienne ; il s'agit de combattants qui, il est vrai, n'ont pas la chance d'avoir encore une patrie reconnue. Pour moi, cela ne leur retire pas leur respectabilité ; cela la renforce ;

2) L'adversaire dominant très largement par la force militaire, un défaut d'initiative pour une évacuation eût conduit au massacre et à la liquidation de la direction démocratique de l'O.L.P.

M. Giniewski eût-il souhaité un Katyn palestinien ?

DOMINIQUE BRÉGIROUX
(Montreuil).

Trois petits fugueurs

Trois petits fugueurs de douze ans traînent dans les rues de Paris par une nuit froide. La veille, à la télévision, Jean-Pierre Rozenweig avait expliqué (il est membre du cabinet de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille) que les centres pour enfants avaient en général un « personnel de qualité ». Ces trois enfants sont battus à coups de ceinturon. Ils savent, eux qui vivent la réalité, que c'est à peu près partout pareil. Ils cherchent simplement à vivre leur fugue. Ils savent d'avance que s'ils s'adressent à une organisation d'entraide aux jeunes on va les forcer à un assistanat. Ils demandent simplement qu'on leur donne un peu de chaud, un peu à manger. Ils refusent une autre aide. En les regardant, nous pensons que leur air misérable aurait remué les plus sévères. Nous leur donnons quelques heures au chaud et des sandwiches. Sans rien leur demander d'autre. Il aurait été scandaleux de leur imposer une aide dont ils ne voulaient pas.

Au petit matin, ils sont repartis dans leur fugue. Ils savent depuis qu'il existe des adultes capables de donner sans rien attendre en échange et de ne pas juger l'acte qu'ils ont commis. Dans une société où tout le monde veut assister tout le monde, ce n'est pas une petite leçon. Le plus frêle d'entre eux en repartant sifflote *l'Auvergnat* de Brassens. Une façon de nous sourire.

BERTRAND BOULIN
(Paris).

Étranges réactions...

Le Monde accorde une place importante et justifiée à une correspondance dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est parfois pittoresque. Je n'en veux pour preuve que deux exemples puisés dans le numéro du 3 janvier.

D'une part, M. l'abbé Charles Chossonery annonce que, pour punir les P.T.T. de lui distribuer *le Monde* trop tard, il se désabonne du journal. Il faut avouer que rien n'est plus logique : que faites-vous quand vous êtes mécontent d'E.D.F. ? Vous retirez votre clientèle à votre cordonnier. Vous en voulez à votre facteur ? C'est le journal qui prend ! Sa signature nous apprend que M. l'abbé est rédacteur en chef de la revue *Lumière du monde* ; si la poste la distribue trop paresseusement, il va sans doute inciter les lecteurs à se désabonner. Pour ma part, je vois dans la sanction punitive de M. l'abbé Chossonery une transposition bénigne de la méthode terroriste qui consiste à s'attaquer de préférence aux innocents afin de mieux frapper l'opinion. Si les voies de la Providence sont impénétrables, on doit reconnaître que la justice distributive de ses serviteurs en emprunte de bien mystérieuses.

D'autre part, M. Moubarak Labarrière, avec un zèle de converti, excipe paradoxalement de notre laïcité constitutionnelle pour réclamer la reconnaissance par la République française de la loi islamique. Sa revendication vise en particulier, et pour l'instant, l'intégration de la polygamie au régime de sécurité sociale. Attendons-nous qu'il aille plus loin, une fois cette requête satisfaite ; il exigera sans doute que, toujours au nom et en vertu de la même loi issue du Prophète, on coupe la main aux voleurs, ainsi qu'il a été récemment pratiqué, sous cette auguste et transcendante autorité, en Mauritanie et au Soudan. Cette concession à l'autonomie qu'il revendique pour sa communauté confessionnelle serait probablement à ses yeux un grand progrès dans la voie de cette démocratie dont les pays d'islam les plus religieux donnent de si fiers exemples, tel celui de cette zone interdite aux non-musulmans inscrite autour de La Mecque et de Médine — alors que ni le Vatican chrétien ni le Kremlin athée n'ont jamais été fermés aux visiteurs musulmans. En somme, c'est toujours l'histoire des jésuites fustigés par Pascal : vous réclamez au nom de nos principes des libertés que vous nous refusez au nom des vôtres.

L'humble laïc que je suis regrettera sans cesse que la foi ne s'accompagne pas obligatoirement de bonne foi.

P.-V. BERTHIER
journaliste retraité,
(Paris).

La Bonne Nouvelle

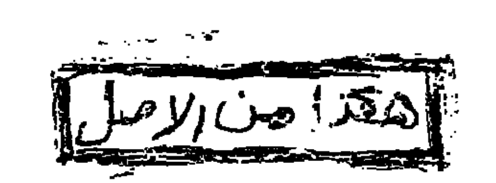
Je sais gré à M. Christian Leruste (*le Monde* du 27 décembre) de montrer que nous ne sommes qu'au début d'une grande controverse. Elle ne se limite pas à la prise de position des évêques français sur notre force dissuasive.

Parlons Evangile, étymologiquement Bonne Nouvelle de l'amour fait homme, exécuté, plus fort que la mort. Jésus envoie ses disciples comme des agneaux parmi les loups pour briser la loi de la jungle. Quels sont les destinataires d'une nouvelle aussi dangereuse ? Selon M. Leruste : « *Ceux qui ont librement répondu à un appel dont le corollaire est précisément de donner librement sa vie comme ultime témoignage d'amour.* »

Ainsi, sans réponse préalable de votre part, vous ne recevez pas l'Heureuse Nouvelle. Mais alors celle-ci n'est plus neuve puisque l'on y a répondu avant même son audition. Pourtant, au risque de paraître idéaliste, irresponsable, Jésus-Christ dit nettement : « *Annoncez l'Evangile, donc la Grande Nouvelle à toutes les nations.* » N'en excluez aucune. Sinon, décréter que la moitié du monde est le diable incarné met l'autre moitié dans l'obligation morale d'utiliser tous les moyens pour n'être pas la plus faible. Les deux blocs laissent à un seul homme, non responsable d'autres existences que la sienne, et à ses disciples le privilège terrible de donner leur propre vie.

Eh bien non ! Malgré le doute, le poids des égoïsmes sacrés, ce ne sont pas seuls, le Christ, les saints, les personnalités exceptionnelles, mais toutes les nations, tous les peuples, qui se trouvent conviés à désarmer, à entrer librement dans la passion créatrice, suscitante, ressuscitante d'humanité autre.

PÈRE JEAN CARDONNEL
(Montpellier).



Le Monde

étranger

AFRIQUE

Nigéria

LE PUTSCH MILITAIRE DU 31 DÉCEMBRE

Les généraux auraient prévenu un coup d'Etat préparé par des officiers radicaux

De notre envoyé spécial

Lagos. – La normalisation de la *société nigériane mise en œuvre par* les autorités militaires, depuis le coup d'Etat du *31* décembre, se poursuit depuis quelques jours à un rythme accéléré, sans que l'on puisse discerner une cohérence d'ensemble dans les multiples décisions qui sont prises. Les membres du Conseil militaire suprême restent muets sur leurs intentions à moyen terme, à plus forte raison sur un quelconque *« projet de société »*. Il apparaît, en revanche, de plus en plus clairement que la chute du régime civil de M. Shehu Shagari a été méthodiquement préparée et que les instigateurs de *coup d'Etat s'étaient* assurés du soutien ou de la neutralité des commandants des principales garnisons du pays.

Le moment choisi pour passer à l'action *pourrait, d'autre part,* avoir été influencé par le renforcement des clivages au sein de l'armée. Les généraux qui ont pris le pouvoir appartiennent, pour la plupart d'entre eux, à ce que l'on peut appeler l'« establishment », à la différence d'officiers de *grade inférieur* et de sous-officiers, plus radicaux. Même si ces derniers ne peuvent pas être comparés à ceux qui ont pris le pouvoir au Ghana ou en Haute-Volta, ils sont davantage marqués que les généraux par la richesse ostentatoire *de la société nigériane.*

Les généraux, au Nigéria, forment une caste à part au sein de l'armée, avec un code et un attachement profond à l'unité de la fédération. *Si l'on croit la thèse que* défendent à Lagos les observateurs de longue date de la société nigériane, l'« establishment » militaire a voulu prévenir un coup d'Etat préparé par des officiers radicaux, et comportant notamment la liquidation *physique* des *responsables* de l'administration civile. Un tel dérapage aurait pu être lourd de conséquences, car portant en germe le réveil des luttes tribales. Ce risque n'est pas pour autant écarté, et le Conseil militaire suprême ne constitue *pas un* bloc *parfaitement* soudé. Certains sont partisans de la manière forte, afin de purger la scène politique des responsables qui gangrénaient la *société* par la corruption ; d'autres étant avant tout soucieux de donner du Nigérian une image « présentable » à l'extérieur, c'est-à-dire sans effusion de sang. Il semble toutefois que, contrairement aux affirmations officielles, dans la confusion qui a suivi l'arrestation de l'ancien chef de l'Etat à Abuja et la mort du général Bako (*le Monde* du 5 janvier), plusieurs dizaines de militaires aient été tués.

Apurer le passé

Le chef de l'Etat, le général Buhari, et le général Babangida, chef d'état-major de l'armée de terre – qui apparaît de plus en plus comme l'« homme fort » du nouveau régime, – se sont déplacés, mercredi 11 janvier, dans plusieurs Etats (en prenant soin de se rendre dans les sièges de divisions de l'armée) pour s'expliquer devant les cadres militaires. Le souci de reprendre en main l'armée, seule force encore un peu cohérente du pays, s'affirme nettement. Les gouverneurs militaires des dix-neuf Etats de la Fédération ont été nommés dans des régions dont ils sont originaires, afin de ne pas provoquer des rejets de caractère ethnique. Parallèlement, quelque cent dix officiers viennent de recevoir leur nouvelle affectation. Dans le souci de bien montrer qu'aucune confusion ne doit pouvoir être faite entre le corps social – réputé sain, – l'armée et la société civile, dominée par la corruption, les autorités ont formellement interdit aux civils le port de vêtements militaires de couleur vert olive ou la conduite de véhicule kaki. Cette décision apparemment anodine a son importance *lorsque l'on sait que* les escrocs en tout genre se font volontiers passer pour des soldats.

Parallèlement à ce souci de conforter l'assise de son pouvoir, la nouvelle administration s'efforce d'accélérer l'apurement du passé. Les anciens responsables politiques doivent se présenter à la police pour répondre à un questionnaire sur leurs activités passées. De leurs réponses dépend leur arrestation ou leur liberté d'aller et venir. La « chasse » aux ministres, conseillers et hauts fonctionnaires bat encore son plein. La police récolte les passeports et les empreintes digitales de plusieurs centaines de personnes. D'autre part, pour tous les Nigérians, la délivrance des passeports est suspendue ainsi que le renouvellement de ceux-ci. A l'origine circonscrits aux dirigeants du N.P.N. (Parti national du Nigéria de l'ex-président Shagari), les contrôles concernent dorénavant les dirigeants des six plus importants partis politiques, à qui quarante-huit heures de délai ont été accordées pour se présenter aux autorités. Il s'agit notamment de M. Nnamdi Azikiwe de l'U.N.P.P. (Parti du peuple nigérian), de M. Obafemi Awolowo de l'U.P.N. (Parti de l'unité du Nigéria), de M. Waziri Ibrahim du G.N.P.P. (Parti populaire du Grand Nigéria) ; de M. Hassan Yussuf du P.R.P. (parti de la rédemption du peuple) et de M. Tunji Brathwate du NAP (parti pour le progrès du Nigéria).

Prévarication, spéculation...

Les familles des hommes politiques les plus recherchés, notamment MM. Umaru Dikko, Richard Akinjde et Adisa Akinloye, ont également été appréhendées. Les autorités ne perdent pas espoir d'obtenir l'extradition de ceux qui se sont réfugiés à l'étranger, ainsi que la restitution des sommes très importantes qui ont été détournées par eux des caisses de l'Etat (M. Akinjde, ancien président du N.P.N., avait célébré récemment son « premier milliard de livres sterling »). De source officieuse, on signale à Lagos que la Suisse a signé en 1981 une convention d'entraide criminelle avec le Nigéria, qui prévoit la levée du secret bancaire et la restitution des fonds en cas de condamnation pénale, et que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont liés au Nigéria par des conventions d'extradition. Celles-ci ne pourraient éventuellement jouer qu'en cas de condamnation pénale. Tel pourrait être l'objet de procès en corruption destinés à présenter des « preuves juridiques ».

Cette prévarication, pour ne pas dire plus, de l'administration Shagari est étalée, avec force détails, dans la presse nigériane. Ici, on annonce l'arrestation, par la Sécurité (N.S.O.), du directeur général de la Compagnie de l'aciérie d'Ajaokuta, M. Ezemenari, accusé d'un fraude *de 100 millions de nairas* (1) *entre* 1977 et 1983 ; là, on indique que l'administration de l'Etat de l'Oyo doit 816 millions de nairas à l'Etat fédéral, celle de l'Etat de Plateau, 772 millions. Ailleurs, à Ibadan, la presse fait état de la découverte d'un stock de six mille pneus, pour une valeur de 1 million de nairas. A Lagos, *onze trafiquants ont été* arrêtés et une somme de 1 million de livres sterling a été saisie. On pourrait multiplier à l'infini les exemples... Ce qui domine, malgré tout, ce sont les cas de spéculation sur les denrées alimentaires. Plusieurs millions de sacs de riz ont ainsi été saisis par l'armée, qui les revend sur les marchés à des prix moitié moindres.

La presse nigériane continue de porter un jugement favorable sur le nouveau régime. Il est vrai que le président de l'union des journalistes a récemment déclaré : *« Le gouvernement militaire se rendra compte que la presse nigériane est aussi patriotique que n'importe quelle autre dans le monde... »*

LAURENT ZECCHINI.

(1) 1 naira = 11,75 F français.

Sénégal

M. Mauroy annonce un accroissement de l'aide alimentaire

De notre envoyé spécial

Dakar. – La première journée de la visite officielle de M. Pierre Mauroy au Sénégal n'a pas suscité, jeudi *12 janvier,* les *mouvements spontanés* de sympathie qu'avait provoqués dans la rue la venue de M. François Mitterrand, en mai 1982. Mais le premier ministre a reçu, lui aussi, à Dakar, un accueil marqué par l'*« esprit de fraternité socialiste »* dont les deux gouvernements se prévalent désormais dans leurs relations. Le président de la République du Sénégal s'est montré très chaleureux à l'égard de son hôte, et les deux hommes se sont rendu des hommages appuyés avant leur premier entretien, jeudi matin, et la remise au premier ministre de la grand-croix de l'ordre du Mérite sénégalaise.

Les *premiers* résultats des entretiens ont confirmé ce climat de bonne entente. M. Mauroy a affirmé que l'effort de la France en faveur du Sénégal *« ne se relâchera pas ». « Devant l'aggravation de la crise mondiale, la France et le Sénégal se doivent de faire preuve d'une solidarité renforcée et renouvelée à la fois entre eux et sur la scène internationale »*, a-t-il souligné. Concrètement, le gouvernement français a confirmé sa volonté d'aider le Sénégal à respecter les échéances financières que lui impose le plan d'austérité qu'il a mis en œuvre en août dernier pour bénéficier de l'appui du Fonds monétaire international. Une avance de 54 millions de francs, à valoir sur un nouveau prêt d'ajustement prévu en 1984, a, d'ores et déjà, été, par anticipation, octroyée à Dakar par la Caisse centrale de coopération économique. M. Mauroy a également indiqué que la France *maintiendra les effectifs de* ses coopérants techniques *« aussi longtemps que les Sénégalais le souhaiteront »*, et, en tout cas, jusqu'à ce qu'ils puissent assurer la relève dans les fonctions concernées.

Le premier ministre a surtout an*noncé que la France a décidé d'ac*croître l'aide alimentaire prévue pour aider le Sénégal, victime de la sécheresse, à *« faire la soudure »* jusqu'à livrer 5 000 tonnes de blé. La livraison sera complétée autant que de besoin. En outre, M. Mauroy *a annoncé que* la Caisse centrale française de crédit agricole est finalement d'accord pour participer à la mise en place au Sénégal d'un réseau de crédit agricole comme il en existe déjà dans d'autres pays francophones de la région.

Les 206 Sénégalais de Talbot

Le premier ministre juge aussi *« indispensable d'accompagner le rapprochement politique entre le Sénégal et la Gambie »*. La France financera la création en Gambie, à Banjul, d'un lycée et d'un centre culturel équipé d'un laboratoire de langues vivantes. Enfin, M. Mauroy, prévenant les inquiétudes des dirigeants sénégalais, a exprimé sa volonté de régler *« cas par cas »* le sort des deux cent six *travailleurs sénégalais* figurant parmi les licenciés de Talbot à Poissy. Bon nombre de ces O.S. ayant manifesté l'intention de retourner au pays, il a été convenu d'étudier la possibilité de favoriser les reconversions nécessaires en orientant ces ouvriers vers le secteur agro-alimentaire, la petite entreprise ou les transports. La France acceptera de financer les projets économiques des intéressés. Au terme d'un entretien avec sa collègue sénégalaise, Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargée des immigrés, a notamment annoncé la réouverture, à Dakar, de l'ancien bureau de l'Office national d'émigration, qui se préoccupera dorénavant de favoriser les retours volontaires.

L'examen des dossiers internationaux n'a suscité aucune divergence. Après avoir rappelé la politique suivie au Tchad, M. Mauroy a tenu à expliciter ce qui sépare la France des Etats-Unis à propos de la situation en Namibie. *« En Afrique australe, la France, comme le Sénégal, condamne sans réserve un régime odieux fondé sur une discrimination raciale. Elle condamne l'occupation de la Namibie. C'est pourquoi nous rejetons fermement l'idée, introduite par certains, d'un « lien » pour résoudre le problème namibien. Ce prétendu préalable revient, en fait, à établir une confusion entre deux problèmes de nature différente et à laisser, sans aucun frein, se développer, en Angola, l'engrenage fatal de la violence.*

M. Mauroy a également affirmé que, en Amérique centrale, *« le plus puissant Etat du monde doit savoir résister dans cette région du monde à la tentation d'abuser de sa puissance. C'est vrai en Afrique aussi*, a-t-il ajouté, *avec les menaces de déstabilisation »*.

ALAIN ROLLAT.

Tchad

Echec de la tentative de réconciliation

(Suite de la première page.)

D'autre part, les assurances de *« protocole et de détail »* données par l'O.U.A. à M. Hissène Habré étaient elles aussi remises en cause. De ce fait, le gouvernement tchadien, déjà peu porté à croire à l'impartialité d'une O.U.A. présidée par l'Ethiopie, *faisait savoir qu'il se rendrait* certes à Addis-Abeba pour ne pas porter la responsabilité de l'échec mais que le président Hissène Habré ne ferait pas un tel déplacement comme un simple *« chef de tendance »*. Le fait que l'O.U.A. ait envoyé des invitations à toutes les tendances signataires des accords de Lagos et notamment à un membre du gouvernement, M. Abba Siddick, *achevait de la convaincre que le* contrat n'était plus respecté.

Paris qui avait fait, jusqu'à vendredi dernier, de très fortes pressions *sur le président Hissène Habré* pour qu'il accepte de se rendre à Addis-Abeba, se trouve maintenant dans une situation particulièrement délicate. Certes l'opération Manta a permis de *« geler la guerre »* mais, fait-on remarquer du côté de N'Djamena, elle a aussi donné l'occasion à la Libye de renforcer son implantation dans le nord du Tchad et notamment à *Faya Largeau*, où de très fortes concentrations de matériel sont observées.

Un retrait paraît impossible

Au cours de sa rencontre avec M. Hernu, lors de la visite de ce dernier dans la capitale tchadienne à l'occasion du 1er janvier, M. Hissène Habré n'a pas manqué de faire valoir cet aspect négatif de la situation au ministre de la défense, qui aurait alors menacé de retirer les troupes françaises.

Aujourd'hui le conflit tchadien est revenu cinq mois en arrière avec une difficulté supplémentaire : on voit encore plus mal ce qui peut être désormais entrepris. Les adversaires de M. Hissène Habré seront sans doute tentés de ranimer les hostilités avant que la présidence de l'O.U.A. ne revienne – théoriquement en juin prochain – au président guinéen, M. Sekou Touré, qui passe pour plus favorable aux thèses de M. Hissène Habré. Il serait étonnant en tout cas *qu'ils laissent le gouvernement de* N'Djamena consolider ses acquis à l'ombre du « parapluie français ». Un *retrait de celui-ci paraît* cependant impossible alors que l'intervention extrêmement coûteuse de Paris n'a pas permis, comme le souhaitait M. Mitterrand, d'amorcer une négociation sérieuse.

Mais peut-il y avoir négociation *sérieuse* alors que tout laisse à penser que la Libye n'a pas renoncé à ses objectifs territoriaux et politiques au Tchad et exige à tout le moins d'avoir à N'Djamena un gouvernement qui lui soit favorable ?

FRANÇOISE CHIPAUX.

Sierra-Leone

L'université est fermée après de violentes manifestations qui ont fait un mort

Freetown *(A.F.P., Reuter)*. – Le gouvernement du Sierra-Leone a annoncé, jeudi 12 janvier, la fermeture *« jusqu'à nouvel ordre »* de l'université de Fourah-Bay après les violentes manifestations qui se sont déroulées le jour même à Freetown à l'occasion de l'ouverture de la huitième *conférence* du Congrès de tous les peuples, le parti unique au pouvoir.

Les violences se sont produites au cours d'une manifestation d'étudiants qui protestaient contre les difficultés économiques que traverse actuellement le pays. *« Pas de kérosène, pas de bière, pas d'huile de palme, pas de congrès »*, pouvait-on lire sur des banderoles. Des scènes de pillage auraient eu lieu et des commerçants auraient ouvert le feu contre les manifestants. La police a fait usage de gaz lacrymogènes. Des voitures ont été lapidées, notamment celle du second vice-président, M. Kamara Taylor. Un jeune garçon est décédé des suites d'une blessure par balle tirée, semble-t-il, par un commerçant. Des arrestations ont été opérées.

En mars 1980 et en septembre 1981, des violences s'étaient déjà produites à Freetown. L'état d'urgence avait été proclamé le 1er septembre 1981 pour six mois. Jeudi, les étudiants ont publié une déclaration reprochant au chef de l'Etat, M. Siaka Stevens, de vouloir se faire nommer président à vie.

[Située en Afrique de l'Ouest entre la Guinée et le Libéria, la Sierra-Leone, ancienne colonie britannique indépendante depuis 1961, a une superficie de 72 328 kilomètres carrés et compte près de quatre millions d'habitants. Ses principales ressources sont le diamant, la bauxite, le café, le cacao et le riz. Le chef de l'Etat, M. Siaka Stevens, âgé de soixante-dix-huit ans, est au pouvoir depuis le 21 avril 1971. La Sierra-Leone subit de graves dommages économiques, en raison d'une très active contrebande.]

Algérie

Le président Bendjedid Chadli a été réélu chef de l'Etat pour cinq ans

Le président Bendjedid Chadli a été réélu chef de l'Etat, jeudi 12 janvier, avec 95,36 % des suffrages, a annoncé M. M'Hamed Hadj Yala, ministre de l'intérieur.

Le succès du président Chadli, qui était candidat unique, *« constitue une nouvelle victoire historique pour la révolution algérienne et démontre l'attachement des citoyens au secrétaire général du parti »*, a ajouté M. Yala.

La participation a été de 96,27 %. Neuf millions et demi d'Algériens étaient conviés aux urnes pour donner au président Chadli un nouveau mandat de cinq ans à la tête de l'Algérie.

De notre correspondant

Alger. – *Contrairement à ce que* pourraient faire croire les résultats du scrutin du 12 janvier, le vote *n'est pas obligatoire en* Algérie. Simplement, aller aux urnes, même sans possibilité de choix, est considéré par une partie de la population comme un acte patriotique. A tort ou à raison, beaucoup de gens semblent penser aussi que ne pas être en mesure de justifier de l'accomplissement du « devoir électoral » peut être une source d'ennui dans les contacts ultérieurs avec l'administration.

Bien que les reporters de la radio et de la télévision aient tenté d'entretenir une sorte de suspense en faisant état de « sondages » et d'« estimations » heure par heure sur la participation dans tout le pays, puis en créant une ambiance de « soirée électorale » à grand renfort d'ordinateurs, chacun sait que les mots n'ont pas le même sens ici qu'outre-Méditerranée. Il s'agit d'une simple ratification du choix du parti unique, précédée par une intense campagne de propagande. Journée chômée et payée (même le lycée français d'Alger avait fermé ses portes), le 12 janvier devait surtout donner libre cours à *« l'enthousiasme et la ferveur militante »*, selon un titre du quotidien *El Moudjahid*. Le scrutin avait déjà eu lieu dans des bureaux de vote mobiles au sud du pays et dans les communautés émigrées, notamment en France, mobilisées par l'Amicale des Algériens en Europe. Des reportages exaltés avaient commencé à donner le ton lors de ces rassemblements.

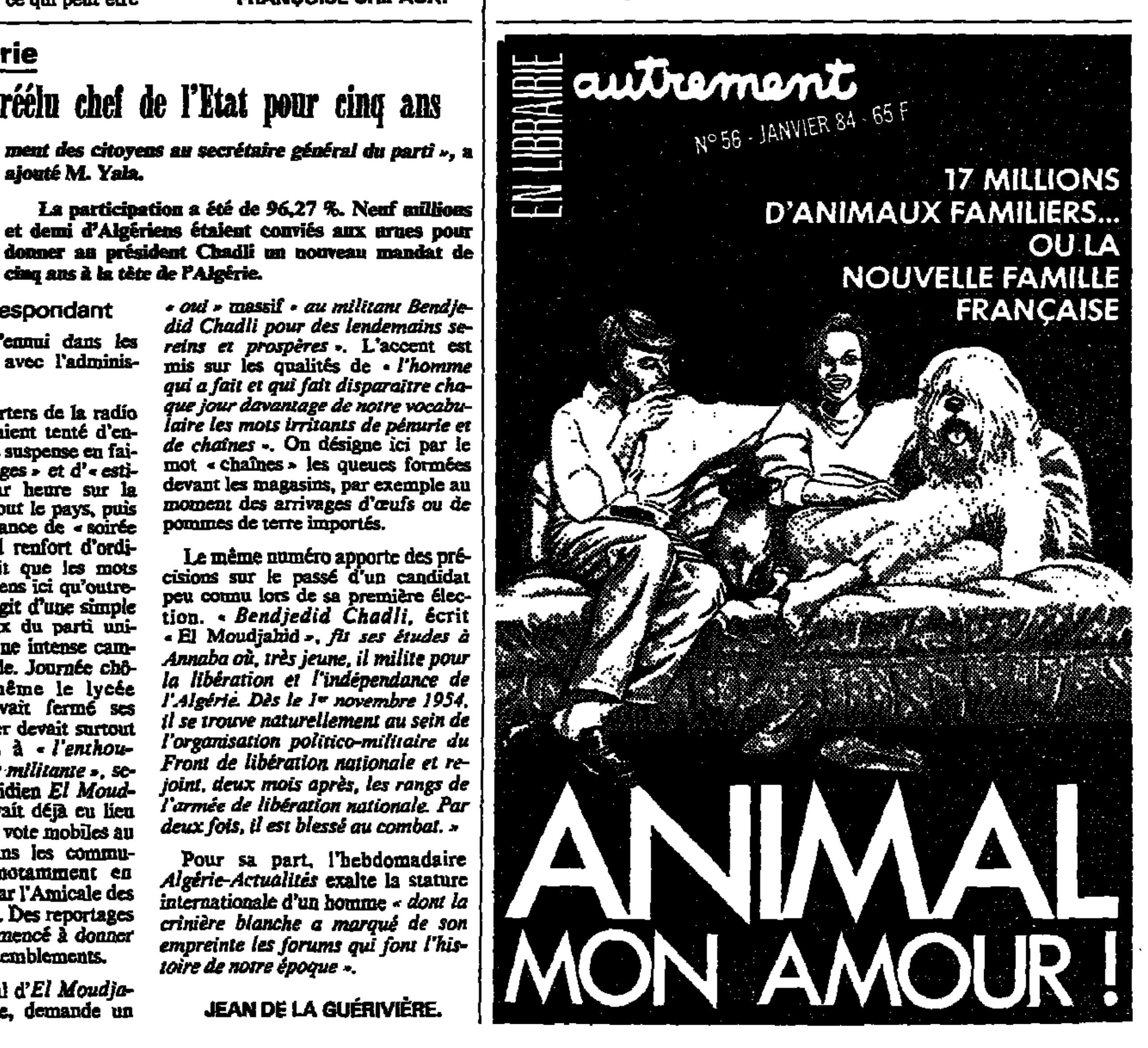
Un numéro spécial d'*El Moudjahid*, le jour du vote, demande un *« oui » massif « au militant Bendjedid Chadli pour des lendemains sereins et prospères »*. L'accent est mis sur les qualités de *« l'homme qui a fait et qui fait disparaître chaque jour davantage de notre vocabulaire les mots irritants de pénurie et de chaînes »*. On désigne ici par le mot « chaînes » les queues formées devant les magasins, par exemple au moment des arrivages d'œufs ou de pommes de terre importés.

Le même numéro apporte des précisions sur le passé d'un candidat peu connu lors de sa première élection. *« Bendjedid Chadli,* écrit « El Moudjahid », *fit ses études à Annaba où, très jeune, il milite pour la libération et l'indépendance de l'Algérie. Dès le 1er novembre 1954, il se trouve naturellement au sein de l'organisation politico-militaire du Front de libération nationale et rejoint, deux mois après, les rangs de l'armée de libération nationale. Par deux fois, il est blessé au combat. »*

Pour sa part, l'hebdomadaire *Algérie-Actualités* exalte la stature internationale d'un homme *« dont la crinière blanche a marqué de son empreinte les forums qui font l'histoire de notre époque »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

LE MONDE diplomatique
JANVIER 1984
LA FRANCE ET LA DÉFENSE DE L'EUROPE
EN VENTE 11 F
CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX
ET AU « MONDE »
5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09



(Publicité)

LA FRANCE DOIT ARRÊTER LE MASSACRE AU PAYS BASQUE SANS S'ATTAQUER AUX VICTIMES

ACTES COMMIS DANS L'ÉTAT FRANÇAIS CONTRE LES RÉFUGIÉS BASQUES

SOUS FRANCO : 1975

1975 : 6 avril : Bombe contre la librairie Mugalde (Hendaye)
21 mai : 2 bombes (Hendaye et Biarritz)
25 mai : 1 policier espagnol arrête a Bayonne.
27 mai : 2 policiers espagnols arrêtés à Saint-Jean-de-Luz.
5 juin : 3 bombes : 2 blessés
12 juin : 3 bombes : decouverte
Découverte d'une voiture contenant des explosifs et une liste de noms de réfugiés (Saint-Jean-de-Luz)
20 juin : 1 policier espagnol arrête à la frontière.
28 juin : Bombe contre le restaurant Etxabe (Bayonne)
10 juillet : Arrestation de Chabessier, auteur de l'attentat précédent.
14 juillet : 3e bombe contre la librairie Nafarroa (Biarritz)
11 août : Bombe contre l'imprimerie Axular (Saint-Jean-de-Luz)
25 août : Arrestation de 2 individus qui transportaient des bombes, armes et photos de réfugiés.
29 août : Mitraillage d'un vehicule de refugiés à Bardos. Plusieurs blesses.
22 octobre : 2 individus tentent une action contre le réfugié Txomin Iturbe.
10 novembre : Bombe contre le véhicule du réfugié Txomin Iturbe. Son fils est blessé.

SOUS LE GOUVERNEMENT CENTRISTE : 1976-1980

1976 : 29 février : Bombe contre le véhicule du refugie Txomin Iturbe.
21 mars : L'épouse et les enfants du réfugie Perez Revilla sont mitraillés. Madame Perez Revilla est gravement blessee.
6 avril : 3e attentat contre le réfugié Txomin Iturbe.
17 mai : Deux hommes et une femmes arrêtés dans un hôtel à Biarritz avec des explosifs et des renseignements sur divers réfugiés.
22 juillet : Disparition du réfugié Bergaretxe à Hendaye. Divers groupes d'extrême droite revendiquent.
18 octobre : Arrestation de S. Granllores qui transportait des armes et documents sur les réfugiés. Le Consul d'Espagne à Bayonne se porte garant de l'individu.

1977 : 15 juillet : Chabessier est relaxé aprés avoir reconnu publiquement sa participation à l'attentat du 28 juin 1975 contre le restaurant Etxabe à Bayonne.

1978 : Agurtzane Etxabe réfugiée à Saint-Jean-de-Luz meurt lors du mitraillage de son véhicule devant chez elle. Son marie Juan José Etxabe est très grièvement blessé.
21 décembre : Le réfugie J.-M. Benaran « Argala » meurt dans l'explosion de la bombe placée sous son vehicule a Anglet.

1979 : 13 janvier : A Saint-Jean-de-Luz, le réfugié J.-M. Pagoaga est mitraillé. Très grièvement blesse.
4 mai : Quatrième attentat contre le réfugié basque Txomin Iturbe. Blesse par 2 balles.
12 mai : Peru Larranaga refugie à Hendaye est tué par balles par le concierge du lycée dans des circonstances encore non éclaircies.
15 mai : M. Fernandez refugié à Hendaye depuis 1936 disparaît sans laisser de trace.
22 mai : Attentat à Saint-Jean-de-Luz contre la voiture de Monzon, leader de la gauche basque.
25 juin : E. Korta, refugié à Bayonne est assassiné.
28 juin : Le refugie M. Eizagire est assassiné à Paris.
16 juillet : Attentat contre les réfugiés Ocio et Iza.
2 août : Le réfugié J. Lopategi est assassiné à Anglet. Bombe contre l'entreprise Aturri á Biarritz.
13 septembre : Mitraillage contre J. Elizaran. Il meurt le 5 octobre.
15 septembre : Attentat à l'explosif contre le restaurant de J.-J. Etxabe à Saint-Jean-de-Luz.

1980 : 11 juin : Disparition à Hendaye de Jose Etxeberria « Naparra » revendiqué par le BVE Bataillon Basque Espagnol.
23 novembre : Mitraillage dans le bar Hendayais (deux morts). Attentat revendiqué par le BVE.
Trois individus passent la frontière à Irun et se refugient dans le poste frontière espagnol. La police française reste impassible.
30 décembre : Une bombe tue le réfugié José Sagardia (Biarritz). L'attentat est revendiqué par le BVE.

1981 : 17 mars : Découverte de 5 kg d'explosif sous le véhicule du réfugié Lujua à Hendaye.
21 mars : Deux inconnus tirent contre des réfugiés de Saint-Jean-de-Luz. Arrestation de Andrés Pertins en relation avec cet acte.
16 avril : Remise en liberté de P. Pulidori, condamné à mort en 1975 à cause d'un attentat contre des réfugiés basques. Il a déclaré avoir collaboré avec les services spéciaux espagnols.
23 avril : Xabier Agirre peintre basque est gravement blessé à Paris. Attentat revendiqué par le BVE (Bataillon Basque Espagnol).

TREVE DU 23/4/81 AU 16/10/83

AVEC L'ARRIVÉE DU PSOE (Parti Socialiste Ouvrier Espagnol) AU POUVOIR

1983 : 16 octobre : Disparition des réfugiés J. Lasa et J. Zabala à Bayonne.
18 octobre : 4 policiers espagnols sont arrêtés à Hendaye pour avoir tenté d'enlever le refugié J. Larretxea.
4 décembre : Enlèvement de Marey à Hendaye, liberé 12 jours après. Revendiqué par le GAL (Groupe Antiterroriste de Libération)
19 décembre : Assassinat à Bayonne du réfugié Onaederra.
28 décembre : Assassinat a Saint-Jean-de-Luz du réfugié Mikel Goikoetxea.

LE PEUPLE BASQUE CONTINUE DE LUTTER POUR SA LIBERTÉ

- 67 % des électeurs du Pays Basque Sud n'ont pas approuvé la nouvelle constitution espagnole en 1978.
- Au 30/12/83 il y a 485 prisonniers politiques basques.
- 1 157 personnes ont été détenues en Pays Basque pour motifs politiques en 1983.
- Des journalistes sont condamnés ou inculpés, une quinzaine de parlementaires exilés ou inculpés.
- Selon Amnesty International, la pratique de la torture est courante.
- Aujourd'hui encore plus de 500 réfugiés poursuivis ou se sentant menacés, ont demandé l'asile politique en France.

Aujourd'hui, le nouveau Pouvoir Socialiste Espagnol choisit d'adopter une politique répressive plutôt que de négocier sérieusement une solution politique correspondant aux aspirations du Peuple Basque.

L'Histoire dira : « *Ils changèrent les noms, échangèrent les tournures et laissèrent attachées et bien attachées toutes les choses, pour que les choses appartiennent à ceux de toujours et servent ce à quoi elles ont toujours servi.* »
Extrait d'un article de Pablo Castellano, député P.S.O.E. de Madrid, paru dans le journal « El Pais » du 24/12/83, reprenant pour titre la phrase connue de Franco « Attaché et bien attaché ».

FIN D'ANNÉE 1983 : SANGLANTE

Le 16/10/83, 2 disparus à BAYONNE, ZABALA ET LASA deux réfugiés basques sont enlevés.

Aucune nouvelle depuis.

Le 18/10/83, tentative d'enlèvement à Hendaye 4 policiers espagnols tentent d'enlever **Larretxea Goni**, réfugié basque.

L'arrivée inopinée d'un policier français permet l'arrestation de ces 4 policiers, qui relâchent **Larratxea** blessé.

Après une détention de 51 jours, ils sont libérés par la justice (après la garantie de **Madrid** qu'ils seront présents au procès) car ils défendent la thèse d'une altercation ayant suivi un accident de circulation fortuit. Pourtant le ministre de l'intérieur espagnol, **M. Barrionuevo**, comme le préfet de police de **Bilbao, M. Alvarez**, déclarent publiquement que les quatre policiers étaient à **Hendaye** en mission d'information...

Le 4/12/83, séquestration à Hendaye : Marey, hendayais de 50 ans, est relâché dans la montagne à la frontière, après 12 jours de séquestration par le **GAL**.

Le même soir est arrêté à la frontière, M. Sanchez, ex-légionnaire de nationalité française, employé dans une société de surveillance à Bayonne et lié à l'extrême droite. M. Sanchez conduisait le véhicule ayant servi à l'enlèvement de M. Marey, et avait en sa possession le numéro de téléphone du chef de la police de Bilbao, ainsi que 43 photos de différents réfugiés, dont le portrait-robot diffusé par la police espagnole de Mikel Goikoetxea.

Le 19/12/83, assassinat à Bayonne : Onadera, réfugié basque, est assassiné dans un bar où il travaille.

Le 28/12/83, assassinat à Saint-Jean-de-Luz : Goikoetxea, qui fut défendu par Maître **Badinter** dans un procès d'extradition en 1979 à Aix-en-Provence, est abattu sous les yeux de sa famille.

Il décédera le 1er janvier 1984.

LA FRANCE PEUT ARRÊTER LE MASSACRE

Ces crimes, aujourd'hui après d'autres étiquettes, sont commis et revendiqués par un nouveau et *inconnu groupe terroriste* : **le GAL**.

Pendant 2 ans, le pouvoir du changement, en France, s'est fait fort d'avoir stoppé ces incursions criminelles, tout en donnant des solutions administratives provisoires au séjour des réfugiés basques en Pays Basque.

Les sympathies politiques, les intérêts commerciaux, les usages de bon voisinage, ne peuvent retarder l'arrêt absolu de ces crimes.

PAS DE MESURES ARBITRAIRES CONTRE LES VICTIMES

Aujourd'hui, le gouvernement, par communiqué du ministre de l'intérieur du 10-01-84, prétend « enrayer le climat de violence » en expulsant ou en assignant à résidence les réfugiés basques victimes privilégiées du GAL.

Ainsi, le 10-01-84, plus de 10 réfugiés ont été arrachés de leurs maisons au petit matin, interdits de travail, éloignés de leur pays.

Une trentaine d'autres sont désormais recherchés. Quelles violences ont-ils commises sur le territoire de la République ?

C'est le résultat de 4 crimes commis contre eux dans les 3 derniers mois. Combien en faudra-t-il pour prendre de nouvelles mesures administratives contre les centaines d'autres réfugiés qui vivent et travaillent en Pays Basque ?

Ainsi Mitterrand en vient, comme Giscard, à l'arbitraire des décisions administratives.

Nos compagnons doivent pouvoir immédiatement retrouver leurs postes de travail.

LA FRANCE NE PEUT ACCEPTER UNE TELLE CORESPONSABILITÉ AUX CONSÉQUENCES IMPRÉVISIBLES POUR TOUS

Dans ses derniers communiqués, le GAL déclare qu'il s'attaquera dès le début 1984, aux entreprises employant des réfugiés.

NOUS, 308 travailleurs, dans 31 entreprises du Pays Basque nous nous sentons concernés et visés par ces menaces.

C'est pourquoi nous avons décidé de payer la présente publicité par l'apport financier d'une journée de travail de chacun de nous, pour alerter l'opinion publique et interpeller solennellement le gouvernement, avant tout nouveau drame.

Nous réaffirmons notre solidarité, comme collègues de travail aux réfugiés basques qui comme nous ont le droit de vivre en paix en Pays Basque.

Pour tous renseignements s'adresser à : Maître Fando, 28, rue Gambetta 64500 - Saint-Jean-de-Luz.

هكذا من الاصل

EUROPE

R.F.A.

LE LIMOGEAGE DU COMMANDANT EN CHEF ADJOINT DE L'OTAN

Le général par qui le scandale arrive

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement fédéral, déjà très embarrassé par l'« affaire Lambsdorff » — le ministre de l'économie inculpé de corruption pour avoir accepté des dons du groupe industriel Flick, — est désormais confronté à une « affaire Woerner », tout aussi explosive. Le ministre de la défense est en effet mis en cause pour avoir limogé, fort discrètement, le général Guenther Kiessling, l'officier général le plus gradé de la Bundeswehr et commandant en chef adjoint des forces de l'OTAN en Europe.

M. Manfred Woerner a beau répété qu'il a agi *« dans l'intérêt de la sécurité de la R.F.A., de la Bundeswehr et de l'intéressé lui-même »*, ses explications embarrassées sur la mise à la retraite anticipée du général Kiessling, le 31 décembre dernier, sans les honneurs dus à son rang, ne paraissent guère satisfaisantes.

Officiellement, c'est parce qu'il était homosexuel et, partant, la cible potentielle d'un éventuel chantage de la part de services secrets étrangers, donc *« un risque pour la sécurité du pays »*, que le général Kiessling a été démis de ses fonctions.

Selon les révélations faites, jeudi 12 janvier, par l'avocat du général, Me Konrad Redeker, le ministre de la défense s'est fondé sur un rapport émanant d'un *« service non précisé »* — la presse parle des services de renseignement militaire, le MAD — pour prendre sa décision. Les enquêteurs de ce service auraient appris qu'un *« certain Guenther de la Bundeswehr fréquentait de façon assidue les bars pour homosexuels de Cologne »*.

Mais l'homosexualité n'étant, en R.F.A., ni un délit ni, en principe, un motif d'exclusion de la Bundeswehr, il ne semble pas que des « mœurs spéciales » suffisent à expliquer ce limogeage. Le général quatre étoiles Kiessling, qui a toujours été un officier irréprochable, ne cesse de répéter qu'il n'a jamais été homosexuel et qu'il n'a jamais mis les pieds dans les bars en question.

L'opposition social-démocrate, par la voix de l'ancien ministre de la défense, M. Hans Apel, a avancé une autre hypothèse. Il a mis en cause le général Rogers, commandant en chef de l'OTAN, qui ne voudrait pas d'un Allemand au commandement de l'alliance. De Bruxelles, le général Rogers a démenti avec véhémence avoir demandé à la C.I.A. une enqête sur la vie privée de son second. Mais la presse allemande reste sceptique, et elle souligne que le général américain avait déjà eu des problèmes avec le prédécessseur du général Kiessling à l'OTAN, l'amiral Luther.

Un sosie ?

Enfin, dernière hypothèse, l'*Express* de Cologne n'hésite pas à avancer que le MAD se serait mépris parce qu'il existerait dans les milieux homosexuels de Cologne un « sosie » du général Guenther Kiessling, qui se ferait appeler Juergen. La télévision a elle-même enquêté dans les deux bars homosexuels cités par *l'avocat du général Kiessling*, et elle a recueilli des témoignages concordants avec ceux du journal.

Le ministère de la défense a *« totalement exclu »* l'hypothèse du sosie, mais il ne fournit toujours pas d'explications plausibles à la question : pourquoi M. Manfred Woerner s'est-il débarrassé du général Kiessling à la hâte, alors que celui-ci avait accepté de prendre une retraite anticipée, trois mois plus tard, le 31 mars prochain ?

Enfin, les méthodes d'enquête du renseignement militaire, qui aurait envoyé des policiers de Cologne montrer une photo du général Kiessling dans les clubs d'homosexuels et demander aux habitués s'ils connaissaient cet homme, sont remises en question. Les éditorialistes ouest-allemands sont particulièrement sévères pour le ministre de la défense. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, pourtant favorable au gouvernement, se demande ainsi si *« la parole d'honneur d'un officier, qui a démandé lui-même l'ouverture d'une procédure disciplinaire au ministère de la défense pour se disculper, ne vaut pas plus qu'un rapport »*

(Intérim).

Irlande du Nord

Un pair travailliste dénonce l'utilisation des « super-mouchards »

De notre correspondant

Londres. — La façon dont la police et la justice d'Irlande du Nord sollicitent, utilisent et récompensent les témoignages de *supergrasses* (« super-mouchards ») dans la lutte antiterroriste, est vivement critiquée dans une étude présentée, jeudi 12 janvier, par lord Tony Gifford, pair travailliste et avocat.

L'utilisation d'informateurs par les forces de l'ordre et l'appareil judiciaire n'est pas une nouveauté au Royaume-Uni, mais elle a pris une singulière ampleur en Ulster au cours des deux dernières années. Pour compenser peut-être les effets du rapport Bennett de 1979 — qui rendit plus difficile la pratique des interrogatoires « musclés », — le Royal Ulster Constabulary (RUC), (la police de la province) encourage les terroristes détenus, protestants comme catholiques, à déposer contre leurs camarades en échange d'une réduction de peine et d'une nouvelle vie à l'étranger aux frais de la couronne (*le Monde* daté du 25-26 septembre).

Selon la liste dressée par lord Gifford, vingt-cinq personnes ont accepté à ce jour le marché, permettant ainsi l'inculpation de quelque quatre cent quarante-six suspects, dont cinquante-six ont déjà été condamnés. Plusieurs se sont entre-temps rétractés. Le plus célèbre des mouchards à être allés jusqu'au bout de leur trahison est probablement Christopher Blake, dont les dépositions conduisirent à la condamnation de trente-cinq militants républicains l'été dernier, à l'issue d'un procès qui s'étala sur neuf mois.

Lord Gifford est conscient que des hommes comme Blake ont permis l'arrestation de terroristes, mais il s'oppose néanmoins à la façon dont les délateurs sont utilisés par le RUC et la justice. *« On ne combat pas effectivement le terrorisme en faussant le cours de la justice »*, dit-il. Pour lui, le système des *« supergrasses »* est doublement immoral car il conduit à la remise en liberté de criminels de grande envergure et à l'emprisonnement de personnes au moins techniquement innocentes, parce que condamnées sur la base — jugée insuffisante — des confidences de ces malfaiteurs. Lord Gifford estime que le témoignage des mouchards n'a aucune valeur s'il n'est pas corroboré par des dépositions indépendantes et concordantes, car rien ne peut être plus sujet à caution que la parole d'un condamné désireux d'échapper par tous les moyens à la prison.

La police, de son côté, encourage la délation en pressant des détenus à *témoigner contre les individus* qu'elle sait coupables sans être en mesure de le prouver ; au besoin, affirme lord Gifford, le RUC rédige lui-même les « confessions » que les mouchards n'ont plus qu'à signer.

Or, en dépit du caractère douteux du témoignage des « super-mouchards », des suspects ont été condamnés sur cette seule base en Irlande du Nord, affirme lord Gifford. Selon lui, sur les cinquante-six dépositions d'informateurs ayant abouti à des condamnations, seulement dix ont été confirmées par des témoignages indépendants.

A la fin de son étude, lord Gifford *recommande que les témoignages de* « super-mouchards » ne soient plus considérés comme des preuves suffisantes et que l'on cesse d'accorder l'immunité aux informateurs reconnus coupables de crimes. L'avocat souhaite, en outre, que les terroristes ne comparaissent plus devant un juge unique mais à nouveau devant un jury populaire dont les membres conserveraient l'anonymat pour des raisons de sécurité.

(Intérim.)

ENQUÊTE INCESTE TF 1
cherchons à contacter la femme qui a répondu, le 26-12-83, au MARDI DE L'INFORMATION, de sa relation avec son fils, pendant 10 ans et citant Edith Piaf : « Non je ne regrette rien »
Téléphoner au 555-35-35 poste 3471, pour établir contact, ANONYMAT GARANTI

DIPLOMATIE

TANDIS QUE WASHINGTON APPELLE L'U.R.S.S. A RENOUER LE DIALOGUE

M. Andropov réaffirme dans un « message » les positions du Kremlin sur les euromissiles

M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, qui doit rencontrer son homologue soviétique, M. Andreï Gromyko, le 18 janvier à Stockholm, à l'occasion de la réunion de la conférence sur le désarmement en Europe (C.D.E.), a précisé, jeudi 12 janvier, au cours d'une conférence de presse, que les Etats-Unis entendaient rétablir avec l'U.R.S.S. *« un dialogue constructif, mais réaliste »*. *« Je n'aurais pas décidé d'aller à Stockholm si je pensais qu'il n'existait aucun espoir »* d'améliorer les rapports entre Moscou et Washington, a-t-il ajouté.

Le président Reagan, en outre, doit prononcer, lundi, un discours dans lequel, selon le porte-parole de la Maison Blanche, il exprimera lui aussi son *« désir sincère d'améliorer les relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique »*.

Un rapport du gouvernement américain dénonçant les violations, par l'U.R.S.S., des accords sur les armements stratégiques (SALT) et les missiles antibalistiques (A.B.M.) doit cependant être prochainement publié à Washington.

De notre correspondant

Moscou. — A cinq jours de l'ouverture à Stockholm de la conférence sur le désarmement en Europe, M. Youri Andropov a choisi de s'adresser à une organisation pacifiste française, l'« appel des cent », pour réaffirmer les thèses du Kremlin. Dans un message à une délagation de ce mouvement, conduite par M. Gorges Séguy, ancien secrétaire général de la C.G.T., qui séjourne actuellement à Moscou, le numéro un soviétique a, une nouvelle fois, jeudi 12 janvier, accusé *« les Etats-Unis et leurs alliés de chercher à obtenir une supériorité militaire »* sur l'U.R.S.S.

Dans ce texte assez bref, publié jeudi par l'agence Tass, M. Andropov reprend presque mot pour mot les arguments qu'il avait développés dans son interview à la *Pravda* du 24 novembre 1983, pour justifier l'abandon, par la partie soviétique, des négociations de Genève sur les euromissiles. *« Les Etats-Unis et ceux de leurs alliés de l'OTAN qui ont soutenu le déploiement des nouveaux missiles américains sur le sol européen en portent l'entière responsabilité »*, affirme une nouvelle fois le dirigeant soviétique.

Néanmoins, *« si les pays de l'OTAN se montrent prêts à revenir à la situation antérieure au déploiement (...) l'U.R.S.S. est décidée à en faire autant. Dans ce cas, les mesures de rétorsion que l'U.R.S.S. et ses alliés doivent prendre maintenant* [le déploiement des missiles tactiques à plus longue portée en R.D.A. et en Tchécoslovaquie et d'engins supplémentaires embarqués sur des sous-marins croisant près des côtes américaines], *et qui sont équivalentes à la menace créée (...), deviendraient inutiles »*, ajoute M. Andropov. Bref, la situation, selon une expression déjà souvent employée, *« n'est pas irréversible »*, et *« aucune possibilité, aucune chance ne doit être négligée pour un retour sur le chemin des négociations, avec comme objectif la réduction des armements nucléaires à l'Ouest comme à l'Est »*.

Ce n'est pas tant le contenu de ce message — simple résumé de la position soviétique — que les raisons qui ont poussé M. Andropov à se manifester à nouveau de cette façon qui retiennent l'attention. L'explication communément admise dans les milieux diplomatiques occidentaux à Moscou est qu'il a voulu rappeler non seulement à l'étranger, mais à son « opinion publique », qu'il dirige toujours le pays. Le texte du message a été lu aux informations télévisées de 21 heures, accompagné d'images montrant la remise du message à M. Séguy, dans une salle du Kremlin, par M. Vassili Kouznetsov, qui, ent tant que premier vice-président du présidium du Soviet suprême, assure l'intérim du chef de l'Etat.

Il s'agit donc surtout de montrer que M. Andropov, qui n'a plus été vu en public depuis le 18 août 1983, et qui souffrirait d'une grave maladie des reins, continue à inspirer la politique soviétique. Depuis sa « disparition », il a déjà eu recours au *biais de « messages » à des organisations étrangères pour, à la fois*, rappeler son existence et fournir des informations sur sa santé. Il avait ainsi mentionné pour la première fois, le 29 octobre 1983, son *« refroidissement »* dans une lettre au Mouvement des médecins pour la paix.

Retour sur la « promenade dans les bois »

L'agence Tass a publié, jeudi également, un très long article de M. Yuli Kvitsinsky, qui dirigeait la délégation soviétique aux négociations de Genève sur les euromissiles. M. Kvitsinsky revient sur la fameuse *« promenade dans les bois »* du 16 juillet 1982, au cours de laquelle une sorte de compromis avait été avancé par son homologue américain, M. Paul Nitze. M. Kvitsinsky nie farouchement avoir acquiescé au plan « officieux » de M. Nitze, mais apporte en même temps des éléments qui éclairent d'un jour nouveau ce curieux épisode des négociations de Genève.

M. Kvitsinsky suggère, en effet, que son interlocuteur lui a tendu un piège en formulant des propositions qu'il a ensuite retirées en invoquant des objections du Pentagone, tout en les laissant filtrer dans la presse. Autant dire que certaines de ces propositions ont — un moment au moins — intéressé les Soviétiques.

La même remarque vaut pour la deuxième session des négociations, l'automne dernier. M. Nitze aurait envisagé les *« compensations »* dues à l'Union soviétique en raison de l'existence des forces nucléaires *françaises et britanniques*, tout en souhaitant maintenir la discrétion la plus absolue à ce sujet. Le négociateur américain proposait notamment d'échanger le non déploiement des 572 missiles de l'OTAN contre la destruction de 572 vecteurs soviétiques. Dans cette hypothèse, l'U.R.S.S. conservait en Europe, dans le domaine des missiles à moyenne portée, à peu près l'équivalent des forces nucléaires françaises et britanniques.

« D'un côté, l'option suggérée [par M. Nitze] *pouvait, à première vue, fournir une certaine base ou une solution de compromis. De l'autre, prenant en compte l'expérience passée, on ne pouvait exclure qu'il s'agit seulement d'un mouvement tactique destiné à donner l'illusion d'un progrès »*, au moment où commençait le déploiement des euromissiles, écrit M. Kvitsinsky.

Cet article du négociateur soviétique a d'ailleurs une histoire. Il avait été proposé, fin décembre, au *New York Times*, qui l'avait renvoyé à son auteur en lui demandant d'en alléger le style. Apparemment rallongé et non pas abrégé, à en juger par la version publiée par *Tass*, il devait paraître ce vendredi 13 janvier dans le quotidien new-yorkais. Comme le message de M. Andropov, il constitue une ultime mise au point avant le rendez-vous de Stockholm.

DOMINIQUE DHOMBRES.

DEUX NOUVEAUX AMBASSADEURS

Le *Journal officiel* du samedi 14 janvier doit annoncer la nomination de deux nouveaux ambassadeurs : M. François Scheer, qui remplace, à Alger, M. Guy Georgy, et M. Michel Van Grevenynghe, qui succède, à Nairobi, à M. Roger Duzer.

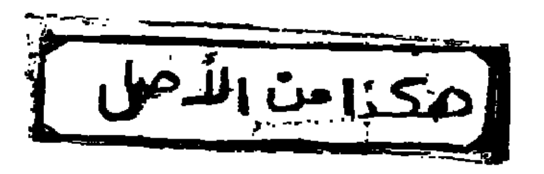
Alger : M. François Scheer

[Né le 13 mars 1934, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Scheer dirigeait le cabinet de M. Claude Cheysson jusqu'à son remplacement par M. Bertrand Dufourcq (*le Monde* du 13 janvier). Entré aux affaires étrangères en 1962, il était en poste à Alger (1962-1964), à Tokyo (1967-1970), à Maputo comme ambassadeur (1976-1977), et aux Communautés européennes, à Bruxelles, comme représentant permanent adjoint de la France. Ces séjours à l'étranger ont été entrecoupés de passages à l'administration centrale, aux affaires économiques et financières, à la direction du personnel et au budget. Il a en outre dirigé, de 1979 à 1981, le cabinet de Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée européenne.]

Nairobi : M. Michel Van Grevenynghe

[Né le 25 décembre 1922, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Van Grevenynghe a été intégré au cadre des secrétaires des affaires étrangères en novembre 1958. Détaché auprès du secrétariat d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté, puis au ministère de la coopération, il a ensuite été affecté à l'administration centrale (affaires marocaines et tunisiennes, puis organisations internationales). M. Van Grevenynghe a été ambassadeur à Cotonou de 1972 à 1976, puis à nouveau détaché auprès du ministère de la coopération, et directeur de la coopération culturelle et technique à partir d'août 1977.]

● *Le voyage de M. Perez de Cuellar.* — Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, devait arriver ce vendredi 13 janvier à Paris, et y rencontrer samedi M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Il se rendra ensuite à Casablanca pour assister à l'ouverture de la conférence islamique, puis dans différents pays d'Afrique de l'Ouest : Mali, Niger, Bénin, Nigéria, Togo, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta et Sénégal. — *(A.F.P.)*



M. BERTRAND DUFOURCQ EST NOMMÉ DIRECTEUR DU CABINET DE M. CLAUDE CHEYSSON

M. Bertrand Dufourcq, directeur d'Europe au ministère des relations extérieures, a été nommé directeur du cabinet de M. Claude Cheysson, *en remplacement de M. François* Scheer, annonce le *Journal officiel* de ce jeudi 12 janvier.

[Né le 5 juillet 1933 à Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Dufourcq a occupé différents postes à l'administration centrale, avant d'être affecté à Tokyo (1964-1967), puis à Moscou (1969-1972), et enfin à Brazzaville, comme ambassadeur, de 1976 à 1978. Il avait ensuite été chargé, au Quai d'Orsay, des affaires des Nations unies et des organisations internationales. Il est devenu directeur d'Europe en octobre 1979, après en avoir été sous-directeur de 1972 à 1976.

M. Dufourcq avait appartenu, en 1967-1968, comme chargé de mission, au cabinet de M. Couve de Murville, et avait été détaché au ministère de l'industrie les deux années suivantes.]

Devant les députés socialistes européens

M. ROLAND DUMAS RECOMMANDE « UNE APPROCHE PRAGMATIQUE ET RÉALISTE » DES DIFFICULTÉS DE LA C.E.E.

Le groupe socialiste de l'Assemblée européenne s'est réuni, mercredi 11 et jeudi 12 janvier, à Paris. M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, qui prononcera, le 18 janvier à Strasbourg, un discours dans lequel il exposera les grandes lignes du programme de la présidence française de la Communauté pour les six mois à venir, a répondu à huis clos aux questions des parlementaires, en compagnie du nouveau ministre des affaires européennes, M. Roland Dumas.

Ce dernier a notamment recommandé *« une approche pragmatique et réaliste »* des difficultés actuelles de la C.E.E. après l'échec du Conseil européen d'Athènes. Il a indiqué que la présidence française ne possédait *« aucune recette-miracle »*, mais qu'elle entendait *« mettre tous les atouts de son côté »*, et œuvrer pour que l'Europe *« retrouve son inspiration »*.

La réunion a, en outre, donné l'occasion à des groupes de travail du groupe socialiste européen d'examiner différents dossiers particuliers — consommation, droits de la femme, environnement, construction navale et agriculture — avec les ministres français qui en sont chargés.

APRÈS LA VISITE AUX ÉTATS-UNIS DE M. ZHAO ZIYANG

La voie est ouverte à un accord nucléaire sino-américain

Correspondance

Washington. — Comme prévu, le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, a terminé jeudi 12 janvier, sa visite dans la capitale par la signature d'un accord sur les échanges scientifiques et industriels. A cette occasion, le président Reagan s'est félicité des entretiens, qui, a-t-il dit en substance, ont permis de constater un accord sur de nombreuses questions et d'éclaircir les points de vue sur les sujets de désaccord. Mais les milieux officiels sont particulièrement satisfaits des déclarations du premier ministre chinois assurant que *« la Chine n'encouragerait pas la prolifération, n'aiderait pas des pays non nucléaires à développer des armes nucléaires »*.

Cette mise au point est considérée comme très importante — *« une clarification historique »*, a même dit un diplomate américain — parce qu'elle lève le principal obstacle à un accord de coopération nucléaire entre la Chine et les Etats-Unis. Un certain nombre de questions techniques et juridiques restent à régler, mais on a bon espoir ici que l'accord sera signé en avril à Pékin à l'occasion de la visite du président Reagan.

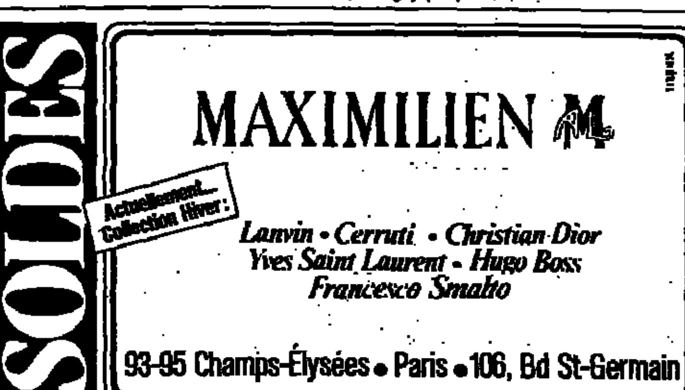
Le gouvernement américain négocie avec la Chine depuis 1981, pour arriver à un accord qui permettra notamment aux compagnies américaines de construire huit réacteurs nucléaires d'ici à l'an 2000. Le montant potentiel des ventes dans ce domaine est évalué à 25 milliards de dollars. Washington voulait être assuré que Pékin ne revendrait pas l'équipement mais surtout le « savoir-faire » qui l'accompagne à des pays non nucléaires, comme le Pakistan ou la Corée du Nord. En fait, en adhérant à l'Agence internationale pour l'énergie atomique, la Chine s'était engagée à ne pas transférer de l'équipement nucléaire à des pays non nucléaires sans obtenir de ces derniers la garantie que ce matériel serait utilisé uniquement à des fins pacifiques. Mais les Américains insistaient beaucoup pour obtenir de la Chine des assurances concernant le « savoir-faire ».

Sur le plan politique, disent les milieux officiels américains, la visite de M. Zhao Ziyang puis celle du président Reagan, vont consolider la normalisation des relations entre les deux pays. On souligne également que le président est allé plus loin que ses prédécesseurs sur la voie du resserrement des liens avec Pékin, mais qu'il a su éviter de jouer de manière trop évidente la « carte chinoise ».

L'évolution de M. Reagan, soulignent les observateurs, est évidente, quand on se rappelle qu'il y a cinq ans il dénonçait la normalisation assurée par l'administration démocrate comme un *« jeu de hasard plein de risques »*, accusant en outre le président Carter *d'« opportunisme politique »*. Apparemment, le président escompte qu'il tirera des bénéfices électoraux de sa visite à Pékin au début de la campagne.

H.P.

(Publicité)
1525 personnes
le samedi 22 octobre ont franchi le seuil du plus grand "Dépôt Vente de Paris". Faites de même. Les 2000 m² d'exposition se visitent par plaisir et le choix des meubles et de cadeaux y est tellement considérable.
LE DEPOT VENTE DE PARIS, 81, rue de Lagny (20e) 372.13.91



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Israël

« Une chute du niveau de vie est inéluctable »

déclare le ministre des finances, en commentant le projet de budget

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Ygal Cohen Orgad, ministre israélien des finances, est convaincu, trois mois seulement après le début de la cure d'austérité — dévaluation du shekel, hausse vertigineuse des prix alimentaires, rétablissement du contrôle des changes, — que les premiers effets de son action sont sensibles. Non pas que l'économie aille mieux. Elle s'enfonce, au contraire, dans l'hyperinflation et la récession. Mais elle réagit comme il le souhaitait. Ce qui l'autorise à parler d'*« austérité contrôlée »*.

Pour M. Cohen Orgad, la grande affaire du moment, c'est le budget. Il en a longuement parlé, jeudi 12 janvier, lors d'une rencontre avec la presse à Jérusalem. La veille, au cours d'un conseil des ministres marathon et nocturne — comme on les affectionne ici, — le grand argentier avait arraché à ses collègues les sacrifices jugés indispensables : 900 millions de dollars, soit environ 7 % de la part du budget compressible (12 milliards de dollars sur un total de 20 milliards). Ce n'est pas énorme, mais, dans un pays où chaque parti de la coalition au pouvoir se cramponne, pour conserver sa clientèle, au budget dont ses ministres ont la charge, c'est presque une performance. Les implantations juives dans les territoires occupés ne sont pas épargnées. Fin décembre, M. Cohen Orgad avait laissé entendre qu'il envisageait de « *geler* » la colonisation en Cisjordanie et à Gaza. L'idée avait fait scandale dans la coalition (*le Monde* du 30 décembre). Bientôt, il ne fut plus question de « geler » le programme d'implantation, mais de le « ralentir », évolution dont le projet de budget porte témoignage.

Deux ministères surtout feront les frais du freinage des investissements dans les territoires : le logement et l'agriculture. La compression de leur budget sera, selon M. Cohen Orgad, *« considérablement plus importante »* que la réduction moyenne souhaitée par le Trésor. Le grand argentier en profite pour ramener le débat sur les implantations à sa juste mesure. Les investissements financés par l'Etat pour le développement de la colonisation dans les territoires ont représenté, selon lui, en 1983, quelque 300 millions de dollars, soit seulement 1,7 % du budget national.

Les deux tiers de cette somme concernent, d'une part, le plateau du Golan, conquis à la Syrie en 1967 et annexé en novembre 1981 et, d'autre part, les implantations situées dans la vallée du Jourdain et près de Jérusalem, c'est-à-dire celles dont l'opposition ne conteste pratiquement pas la légitimité. M. Cohen Orgad rognera donc sur ces 300 millions, mais rappelle en passant, au parti travailliste, qu'il ne pourrait, sauf à se déjuger, faire beaucoup mieux. *« Malgré les coupes budgétaires*, ajoute-t-il, *le programme d'implantation se poursuivra. »*

Dix mille chômeurs

Le ministre juge *« très exagérée »* l'estimation fréquemment avancée selon laquelle la guerre du Liban coûte chaque jour 1 million de dollars à Israël. *« Même mon collègue de la défense*, précise-t-il, *qui a pourtant intérêt à obtenir le maximum d'argent, arrive, dans ses évaluations, bien loin du compte. »* La défense, absorbant actuellement 30 % du budget, les militaires devront, eux aussi, consentir quelques sacrifices.

M. Cohen Orgad s'est fixé comme priorité absolue la diminution du déficit commercial, qu'il souhaite réduire de 1 milliard de dollars en un an. Signe encourageant : les importations ont diminué de 40 % en décembre, et cela compte tenu des corrections saisonnières. En outre, les exportations ont légèrement augmenté. Le tour de vis de M. Cohen Orgad entraînera en 1984 une chute d'environ 12 % du revenu de l'Israélien moyen. Le pays reviendra au niveau de vie qui était le sien en 1981.

M. Cohen Orgad juge *« inévitable »* une poussée du chômage. Selon ses statistiques différentes de celles présentées par d'autres ministères plus alarmistes, Israël compte, en ce début d'année, dix mille chômeurs, soit 0,7 % de la population active (1,3 million de travailleurs). *« Le pays peut supporter un triplement de ce chiffre, et même plus, sans trop de dommages »*, assure le grand argentier. *« Notre chômage n'est pas structurel, comme en Europe ou aux Etats-Unis. Il est seulement dû à des transferts inévitables de main-d'œuvre entre des secteurs en déclin et d'autres qui seront de plus en plus demandeurs d'emploi. »* M. Cohen Orgad compte sur le sens des responsabilités de la Histadrout pour ne pas attirer les conflits sociaux. *« La centrale syndicale*, dit-il, *qui est aussi l'un des principaux employeurs du pays, sait qu'une chute du niveau de vie est inéluctable. »*

Pour M. Cohen Orgad, chantre du libéralisme, il faut réduire l'intervention de l'Etat dans l'économie, comprimer le secteur public, améliorer la rentabilité du système fiscal. Toutes ces réformes entreront progressivement en application. Elles supposent qu'on rétablisse d'abord l'équilibre commercial et qu'on limite ensuite l'inflation. Le ministre prévoit de ramener en 1984 la hausse mensuelle des prix de 15 à 6 %. Les experts, eux, prédisent trois fois plus. M. Cohen Orgad n'est pas au bout de ses peines.

J.-P. LANGELLIER.

Impliqué dans le drame de Sabra-Chatila

LE GÉNÉRAL YARON BÉNÉFICIE D'UNE PROMOTION

Jérusalem *(A.F.P.)*. — L'ancien commandant des forces israéliennes dans le secteur de Beyrouth lors des massacres commis, en septembre 1982, dans les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et de Chatila, le général de brigade Amos Yaron, a été élevé, le jeudi 12 janvier, au rang de général de division, apprend-on de source militaire.

Le général Yaron est chargé depuis plusieurs mois du département de logistique et du personnel à l'état-major. Sa promotion avait été retardée du fait des recommandations de la commission Kahane sur les massacres des camps de Sabra et de Chatila.

Considérant que le général Yaron *« n'avait pas transmis à ses supérieurs les informations qui lui étaient parvenues concernant les massacres commis par des unités phalangistes et qu'il avait ainsi manqué aux devoirs de sa charge »*, la commission d'enquête israélienne avait recommandé en février dernier *« qu'il ne lui soit plus confié de commandement durant trois années »*.

A Beyrouth

ATTENTAT CONTRE LA FEMME DU DIRECTEUR DU CENTRE CULTUREL FRANÇAIS

Beyrouth *(A.F.P.)*. — La femme du directeur du Centre culturel français, à Beyrouth, a été blessée par balles, vendredi matin 13 janvier, dans un attentat à Beyrouth-Ouest, indique-t-on de source diplomatique française. Mme Eliane de Chico, quarante-sept ans, a été blessée par deux motocyclistes qui ont ouvert le feu sur elle alors qu'elle sortait de son domicile, à proximité de la chancellerie française.

Le visage transpercé, elle a été aussitôt transportée à l'hôpital américain de Beyrouth où elle devait subir une intervention chirurgicale. Ses jours ne sont pas en danger.

Il s'agit du second attentat contre un civil français à Beyrouth, en dix jours. Le 3 janvier, le chauffeur du consulat de France à Beyrouth, de nationalité française, avait été grièvement blessé par un inconnu qui avait tiré sur lui à l'aide d'un revolver muni d'un silencieux. La victime se trouve toujours dans le coma.

● *Attentats anti-israéliens dans le Liban du Sud.* — Un important camp de l'armée israélienne proche de Tyr (Liban du Sud) a été pris pour cible, jeudi soir 12 janvier, par des inconnus qui ont ouvert le feu à l'arme légère à partir d'un véhicule. Quelques heures auparavant, une charge de forte puissance avait explosé au passage d'une patrouille. On ignore le nombre des victimes. Un troisième attentat s'est produit le même jour, blessant grièvement trois soldats. — *(A.F.P.)*.

VENTE TOTALE...
avant travaux, de tout le...
STOCK TAPIS
IRAN ET ORIENT remises jusqu'à 60%

VERAMINE	160 x 105	~~24.800~~	10.900 F
NAIN (laine et soie)	155 x 105	~~31.800~~	13.900 F
BALOUTCH	180 x 120	~~10.900~~	7.490 F
GHOM (soie)	150 x 100	~~42.900~~	19.500 F

MAISON DE L'IRAN
65, Champs-Elysées-8e · 225.62.90



● ses 600 agences en France,
● son infrastructure à l'étranger : succursales à Londres et New York, filiales de services spécialisés et correspondants, Crédit du Nord Belge,
● les départements techniques de sa Direction des Affaires Internationales.

En Espagne :
« Interfinsa », société de services, filiale du Crédit du Nord
Directeur : Jean-Michel Ayello
Internacional Financiera e Industrial S.A.
Paseo de la Castellana, n° 56 - Madrid - 1
Tel. : (341) 413.57.11 - Telex : 42082 IFIN - E
Crédit du Nord
Synergie, K.E.

AMÉRIQUES

Le Nicaragua affirme que l'hélicoptère américain abattu au Honduras avait survolé son territoire

Le Honduras a demandé, le jeudi 12 janvier, la convocation du conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) à la suite de l'incident survenu la veille à sa frontière avec le Nicaragua, au cours duquel le pilote d'un hélicoptère aux couleurs des Etats-Unis a été tué. A Managua, les autorités ont reconnu que ce sont bien des soldats nicaraguayens qui ont tiré sur l'appareil. Tout en indiquant que l'incident avait débuté alors que l'hélicoptère survolait le territoire national, elles ont exprimé leurs regrets et présenté leurs condoléances à la famille du pilote. L'agence cubaine Prensa latina, pour sa part, a déclaré que l'incident *« pourrait être le prétexte invoqué par l'administration Reagan pour accroître son agression contre le Nicaragua »*. A Washington, cependant, malgré une condamnation très ferme de l'incident, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, a exclu catégoriquement l'éventualité d'une action de représailles.

Réaction modérée à Washington

Correspondance

Washington. — *« Indéfendable »*, *« inacceptable »*, *« intolérable »*. Les milieux dirigeants des Etats-Unis n'ont pas manqué de qualificatifs indignés pour condamner vigoureusement le Nicaragua. Ils affirment que l'hélicoptère d'observation a été abattu en territoire hondurien, et que le pilote a été tué alors qu'il s'était jeté dans un fossé avec deux autres passagers pour s'abriter du feu des soldats nicaraguayens. La Maison Blanche n'avait pas perdu de temps pour dénoncer cette action *« irresponsable »* qu'aucune provocation ne justifiait ; un peu plus tard, le secrétaire d'État, M. Shultz, confirmait que le gouvernement américain attendait du Nicaragua des explications en réponse à la protestation officielle des Etats-Unis.

Mais il a exclu catégoriquement la possibilité d'une action militaire américaine de représailles. Evoquant la mort du pilote, il a dit seulement : *« Il est inacceptable de tirer à partir d'un pays sur un autre pour tuer des gens... »* Quant aux protestations récentes du Nicaragua sur les raids d'hélicoptères venant du Honduras, le secrétaire d'Etat a dit qu'il ne s'agissait pas d'hélicoptères américains.

En fin de compte, la réaction de Washington a été modérée. Cette attitude s'explique par l'embarras créé par le fait que l'hélicoptère aurait dû, selon les instructions permanentes du commandement, voler à 25 milles au moins de la frontière. Or, d'après le rapport du Pentagone, le pilote qui a essuyé le feu des sandinistes a dû poser son appareil sur une route très proche du Nicaragua. M. Shultz a déclaré qu'il était impossible de déterminer clairement *si l'hélicoptère américain, poussé* par le vent, avait ou non dérivé au-dessus de l'espace aérien du pays voisin.

La prudence de Washington a également des raisons politiques. Le gouvernement, espérant toujours qu'un consensus se dégagera pour approuver les recommandations du rapport Kissinger, ne veut pas, par des représailles, stimuler les critiques de ceux qui, au Congrès et dans l'opinion, déplorent la participation active de trois mille soldats américains aux manœuvres militaires conjointes « Big Pine-2 » au Honduras, ainsi que les activités « secrètes » de soutien aux contre-révolutionnaires en lutte contre le gouvernement de Managua.

De fait, l'incident a été immédiatement exploité par les candidats démocrates à la présidence, qui spéculent de toute évidence sur l'inquiétude de l'opinion face à une éventuelle escalade militaire en Amérique centrale. M. Mondale, actuellement en tête de la course à l'investiture démocrate, a dit que les Etats-Unis ne pouvaient mener des opérations secrètes au Honduras sans courir le risque de pertes. Et il a invité le président Reagan à annuler une deuxième série de grandes manœuvres prévues pour le mois de juin. Le sénateur Hart, également candidat, a annoncé qu'il déposerait un projet de loi visant à retirer tous les soldats américains du Honduras. Quant au candidat noir, M. Jackson, il a dénoncé l'*« aventurisme militaire »* de la politique étrangère de Reagan. *« Maintenant, nous versons le sang des* boys *en Amérique centrale, dans les Caraïbes et au Proche-Orient... »*

HENRI PIERRE.

Argentine

Le président Alfonsin souhaite que la justice agisse avec « prudence et fermeté » envers les responsables de la répression

De notre correspondant

Buenos-Aires. — Manque d'habitude ou poids des responsabilités ? C'est un homme tendu qui a répondu aux questions des quelque cent-cinquante journalistes qui ont assisté le jeudi 12 janvier dans un salon de la Maison Rose à la première conférence de presse de M. Raul Alfonsin.

Le chef de l'État n'a vraiment retrouvé les accents de sa campagne électorale que pour défendre sa politique dans le domaine des droits de l'homme *« plutôt que de châtier, nous devons soigner*, a affirmé le président. *Nous devons penser en termes de réconciliation nationale, dans le respect de la vérité et de la justice. Personne ne nous écartera de notre décision d'agir avec prudence, honnêteté et aussi avec fermeté »*. La loi, toute la loi, rien que la loi, telle est la devise de M. Alfonsin. *« Jamais plus nous ne mettrons quelqu'un en prison même si nous sommes convaincus de sa culpabilité, tant que celle-ci n'aura pas été prouvée devant la justice »*.

Le président a répondu de cette manière aux organisations de défense des droits de l'homme qui réclament avec insistance la détention de certains officiers, comme l'ex-chef de la police de la province de Buenos-Aires, le général Camps, et le capitaine Astiz, responsable de la disparition de deux religieuses françaises. Le premier s'est publiquement vanté à plusieurs reprises d'avoir ordonné l'exécution de cinq mille personnes. Quant au second, il *se dore tranquillement au soleil de* Mar-del-Plata, la principale station balnéaire de l'Argentine... Interrogé sur ses réactions face à l'arrestation du général Bignone, M. Alfonsin a répondu : *« J'aurais préféré que cela n'arrive pas. »*

Le président a admis que le climat actuel d'accusations effrénées contre les militaires *« l'attristait »* et a ajouté : *« Peut-être l'horreur que nous vivons nous servira-t-elle de leçon pour combattre la violence d'où qu'elle vienne. Nous sommes convaincus que l'Argentine va passer par des moments difficiles. Mais à mesure que se fera sentir le poids de la justice, les haines s'apaiseront et nous pourrons avancer sur la voie de la réconciliation »*.

Le chef de l'Etat a également appuyé la réforme du code de justice militaire récemment approuvée par une majorité de députés et durement critiquée par les organisations humanitaires. Le président a d'autre part rappelé que le projet de loi de défense de la Constitution contenait une disposition assimilant la torture à un homicide, *« ce qui place l'Argentine à la tête du monde dans ce domaine »*.

M. Alfonsin a nié l'existence d'un malaise au sein de l'armée. A un journaliste qui lui demandait *« Quelles étaient les relations entre le gouvernement et les forces armées »*, il a répondu : *« Il n'existe pas de* « relations » *entre les forces armées et le gouvernement. Les forces armées font partie du gouvernement et je suis le commandant en chef de chacune des trois forces »*. Le président a assuré que les services de renseignement de l'armée *« avaient cessé d'intervenir à l'intérieur »* du pays et étaient retournés *« à leurs tâches spécifiques »*. Il a enfin souligné *« les excellentes dispositions des militaires à l'égard de cette nouvelle étape démocratique »*.

Pas de « recettes récessives »

Dans le domaine économique, le président a énuméré les principaux objectifs du gouvernement et soutenu que les mesures prévues s'inscrivaient dans un plan cohérent : *« Nous allons en premier lieu combattre l'inflation galopante et assurer une progression des salaires réels. Nous allons d'autre part apporter tout notre appui au secteur productif et réformer le système financier. »* M. Alfonsin a également insisté sur la nécessité de réduire le déficit budgétaire grâce à la diminution des dépenses publiques, à la lutte contre l'évasion fiscale qui a atteint en Argentine *« Des proportions vertigineuses »*, mais aussi à travers une augmentation de la pression fiscale qui se situe à l'heure actuelle *« à son niveau le plus bas depuis vingt ans »*. En ce qui concerne *la dette extérieure*, M. Alfonsin s'est félicité de la compréhension des créanciers à l'égard de l'Argentine démocratique. Il a rappelé que son pays n'accepterait pas de *« recettes récessives »* et qu'il payerait sa dette *« sur la base de ses exportations »*. *« Cela*, a ajouté le président, *implique qu'on ne se limite pas à des solutions conjoncturelles mais que soient modifiées les règles du commerce international. »*

En matière internationale, enfin, M. Alfonsin a confirmé qu'une solution était proche dans le conflit du Beagle (1). Il a estimé que la signature d'un traité entre l'Argentine et le Chili devait avoir lieu le plus rapidement possible, sans attendre l'installation d'un gouvernement constitutionnel de l'autre côté des Andes. Au sujet des Malouines, le chef de l'Etat a affirmé que des déclarations du premier ministre britannique relatives à la réduction de la zone d'exclusion maritime de 150 milles autour de l'archipel, constituaient un pas en avant, de même que les propos du ministre de la défense de Londres sur la nécessité de freiner la « fortification » des îles. *« Il s'agit là, pour nous, de deux points fondamentaux*, a affirmé M. Alfonsin. *Si cette attitude se confirmait, le moment serait venu de discuter dans le cadre des Nations unies pour en revenir à la situation existant avant le conflit armé. »*

JACQUES DESPRÉS.

(1) Les ministres des affaires étrangères de l'Argentine et du Chili doivent se rencontrer le 23 janvier au Vatican, en présence de représentants du Saint-Siège, afin de participer à la « phase finale » des négociations sur le chenal de Beagle, indiquent les agences de presse.

Etats-Unis

UN GÉNÉRAL EST RETROUVÉ PENDU DANS UNE BASE MILITAIRE

San Antonio *(A.F.P.-A.P.)*. — Le F.B.I. a écarté jeudi 12 janvier la thèse d'un assassinat terroriste dans la mort du général américain retrouvé pendu mercredi dans une base militaire du Texas. Les enquêteurs retiennent deux hypothèses : le suicide ou le crime maquillé en meurtre politique. Le corps du général Robert Ownby, qui était chargé de superviser quelque quatre mille réservistes de soixante-deux unités réparties au Texas et en Louisiane, avait été découvert pendu et les mains ligotées dans le dos, dans une cage d'escalier de la base militaire de Sam-Houston.

Les enquêteurs ont retrouvé une note épinglée sur sa poitrine indiquant : *« Capturé, jugé, reconnu coupable des crimes commis par l'armée des Etats-Unis contre les peuples du monde. Condamné et exécuté. »*. Mais, jeudi, le F.B.I. a découvert une note écrite de la main du général Ownby dans laquelle il disait avoir surpris plusieurs personnes, dans la nuit de mardi à mercredi, à l'intérieur du bâtiment. D'autre part, les enquêteurs accréditant ainsi la thèse du suicide n'écartent pas la possibilité que la victime ait attaché la ceinture autour de ses poignets.

CORRESPONDANCE

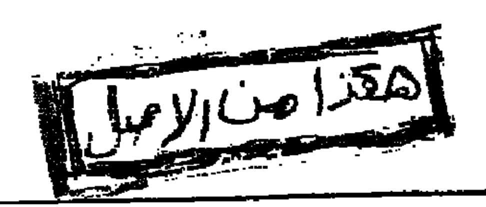
La candidature de M. Jackson

A propos de la candidature de M. Jesse Jackson à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle, Mme Elizabeth T. Kennan, présidente du Mount Holyoke College, aux Etats-Unis, nous a adressé la mise au point suivante :

Dans un article du 5 janvier 1984, vous écrivez que Jesse Jackson est le *« premier candidat noir de l'histoire des Etats-Unis à une élection présidentielle »*. En réalité, il est le deuxième.

C'était la congressiste Shirley Chisolm, démocrate de New-York, qui était, en 1972, le premier candidat noir à une élection présidentielle. J'ai l'honneur de vous informer que Mme Chisolm est à présent professeur de sociologie à Mount Holyoke College.

JOCKEY-CLUB
240 bis, boulevard Saint-Germain
Métro : Bac. ☎ 548.28.77
SOLDE
CHEMISES
Arrow
~~260 F~~ = 189 F
PANTALONS VELOURS
ET VESTES EN LAINE
rabais de
20 à 30%

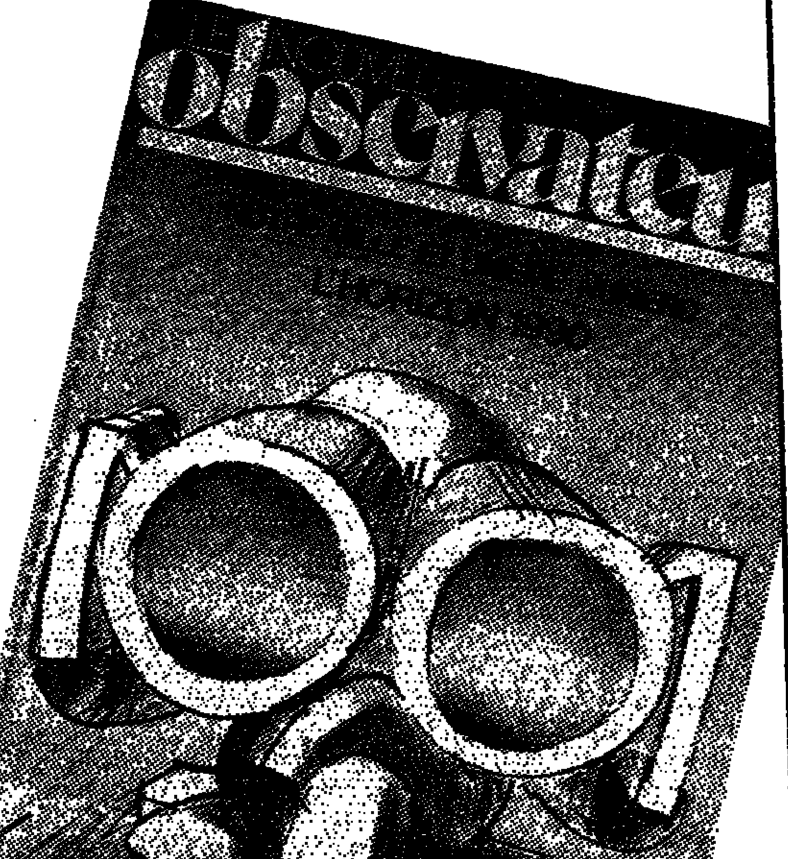


1000 numéros, quelle Histoire!

Il a donc mille semaines, ce Nouvel Observateur
qui depuis bientôt 20 ans irrite, séduit, étonne.
Mille semaines de fièvre dans les couloirs de la rédaction.
Mille nuits de bouclage dans la fougue et la passion.
Un tas de souvenirs, mais aussi des projets plein la tête.
Pour un hebdo résolument tourné vers le futur.

numéro 1001, quelle Aventure!

Pour son numéro 1001, le Nouvel Observateur pointe le nez sur l'horizon 1990.
Parce que dans les six prochaines années, il se passera plus de choses
que dans les cinquante dernières. Un numéro exceptionnel,
tout entier consacré aux gigantesques mutations qui se préparent.
Un numéro événement, le mille et unième.
Cette semaine, prenez le grand tournant avec le Nouvel Observateur.





Le Monde

politique

Les socialistes et le «tabou» du pouvoir d'achat

Le débat sur la politique économique du gouvernement pour 1984, qui avait occupé une partie des travaux du comité directeur du P.S. le 7 janvier (*le Monde* du 10 janvier), n'a pas été absent des discussions du bureau exécutif consacrées, mercredi 11 janvier, aux rapports sur l'emploi et le pouvoir d'achat établis respectivement, pour le comité directeur, par M. Jean-Paul Bachy et M. Dominique Strauss-Khan en vue de leur publication.

Le débat porte sur l'opportunité ou non d'une relance et sur le choix du « moteur » de cette relance. Pour une partie du P.S., la priorité pour 1984 reste la poursuite de l'« assainissement » de l'économie et, notamment, le redressement des échanges extérieurs. Cette vision des choses est, entre autres, celle de M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances. Dans cette optique, la lutte contre l'inflation doit rester au premier plan des préoccupations gouvernementales. Il est donc essentiel d'éviter tout dérapage des revenus. Selon cette analyse, compte tenu de la situation de l'économie française, une relance par la demande entraînerait surtout un surcroît d'importations, comme ce fut le cas en 1981.

Le CERES, lui, met l'accent sur le soutien de la demande intérieure. Les salaires, rappellent les amis de M. Jean-Pierre Chevènement, constituent l'essentiel de cette demande intérieure, dont le soutien ou le fléchissement a une influence directe sur l'activité des entreprises.

Pour le CERES, comme l'avait rappelé le 7 janvier l'ancien ministre de l'industrie, les mutations industrielles ne sont pas possibles « *dans un contexte déflationniste* ». Le CERES souhaiterait voir clairement défini l'objectif d'un maintien du pouvoir d'achat moyen des salaires, alors que la résolution adoptée par le comité directeur ne fait référence qu'au « *pouvoir d'achat moyen des travailleurs* » et semble se référer implicitement au pouvoir d'achat du revenu disponible, c'est-à-dire le salaire plus les prestations sociales, après impôt.

Les membres du CERES craignent qu'une telle définition du pouvoir d'achat ne soit un moyen pour le gouvernement de « tourner » le « tabou » de la baisse du pouvoir d'achat, tabou qu'avait rappelé au comité directeur M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. Les amis de M. Chevènement mettent en garde le gouvernement contre les risques politiques d'une baisse du pouvoir d'achat des salaires.

M. Delors, il est vrai, en rappelant, devant le comité directeur qu'un ralentissement de la hausse des revenus nominaux n'exclut pas le maintien du pouvoir d'achat. Il faudrait, en effet, que la hausse des prix se ralentisse au même rythme que la hausse des salaires nominaux, a ouvert la voie à cette interprétation. Si l'inflation se ralentit suffisamment, comme l'espère M. Delors, le pouvoir d'achat du salaire peut être maintenu, même avec un ralentissement de la hausse des salaires nominaux. C'est ce qu'a dit le ministre de l'économie et des finances au comité directeur (une erreur de transmission nous avait fait écrire dans *le Monde* daté du 10 janvier que M. Delors n'avait pas écarté une baisse des salaires nominaux).

Dans le cas contraire, la « petite phrase » du ministre implique la prise en compte, dans le revenu, des prestations sociales, pour aboutir à un maintien du pouvoir d'achat du seul revenu disponible, et non des salaires. C'est ce que craint le CERES.

L'accompagnement social des restructurations

En dehors même du CERES, la définition du pouvoir d'achat en termes de revenu disponible suscite des réserves. Il n'est pas facile d'inciter l'opinion et, notamment, la base sociale de la majorité à appréhender désormais le pouvoir d'achat en termes de revenu disponible et non plus en salaire. En outre, une prise en compte non différenciée des prestations sociales aboutirait, comme on l'a fait remarquer au comité directeur, à considérer qu'une épidémie de grippe entraînerait, selon cette définition, une hausse du pouvoir d'achat.

Néanmoins, la garantie du maintien du pouvoir d'achat pour le seul revenu disponible ne semble pas, pour le moment, véritablement contestée en dehors du CERES. Avec plus ou moins de nostalgie pour une relance par la demande intérieure, bon nombre de socialistes se sont ralliés à ce qu'ils estiment être la seule politique réaliste en matière de salaires.

Certains jugent, cependant, que la réussite de la politique actuelle, sans desserrement d'aucune des contraintes qu'elle comporte, relève de la quadrature du cercle. Ils estiment que le gouvernement devrait « lâcher » sur la contrainte budgétaire. Cette contrainte – déficit budgétaire limité à 3 % du P.N.B. – a été définie par M. François Mitterrand.

Au-delà du CERES, un courant semble exister au sein du P.S. pour penser que l'accompagnement social des restructurations industrielles – qui suppose, comme l'a fait remarquer M. Jospin (*le Monde* du 13 janvier), des « *recréations* » d'emplois dans les régions touchées par ces restructurations – nécessite la mise en œuvre de moyens financiers que pourrait apporter, par exemple, un collectif budgétaire visant à renforcer les fonds propres et, donc, les capacités d'investissement des entreprises publiques.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Le nouvel alcootest : aberrant !

LE nouvel alcootest qui risque de vous faire sauter votre permis est-il fiable ? Gault-Millau l'a testé sur 12 de ses collaborateurs : les résultats sont aberrants et de belles injustices se préparent sur le dos des automobilistes. **Gault-Millau** de janvier, chez votre marchand de journaux.

TOUTE L'EUROPE
CULTURELLE
DANS UNE REVUE
ARTS / SCIENCES

eurascopie

N° 1 / 1er trim 1984

Fondation Européenne
des Sciences, des Arts et de la Culture
19 av. du Président Wilson 75016 PARIS / FRANCE. Tél. 720.57.77

L'AFFAIRE ELF-ERAP

Majorité et opposition condamnent la radicalisation du débat...

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, est revenu une nouvelle fois, jeudi 12 janvier, dans un entretien accordé à l'Agence France-Presse, sur l'affaire des « avions renifleurs ». « *Tout le propos politique de M. Giscard d'Estaing a traduit une étrange conception de la démocratie, de l'alternance et des institutions* », a déclaré M. Gallo, mais « *il ne faut pas dramatiser les rancunes et les rancœurs d'un homme* ». Cependant, « *dire du premier ministre qu'il* « bave » *est une vulgarité indigne d'un ancien chef d'Etat. Comme toujours, la vulgarité dans un débat a une signification politique. L'ancien président rejoint ici la cohorte de ses proches qui, depuis mai 1981, en France ou lors de voyages à l'étranger, s'emploient à déconsidérer les nouveaux responsables de la République, à critiquer les entreprises nationales et leur gestion, mettant en péril l'économie française et sa monnaie.* »

Quant à la destination de l'argent transféré à l'étranger dans l'« *escroquerie des renifleurs* », M. Gallo note que « *le gouvernement n'en sait guère plus que les Français* » mais qu'il « *faut que les enquêtes aboutissent* ». Pour lui, il est « *curieux* » que l'escroquerie ait « *pu durer si longtemps sans de multiples solidarités internationales* ».

Le porte-parole du gouvernement, après avoir rejeté sur M. Giscard d'Estaing la responsabilité de la politisation de cette affaire, souligne que « *cette escroquerie n'est certes pas le problème central du moment, qui est la santé économique du pays. Le pays n'a pas besoin de vaines agitations ni d'anathèmes, mais d'un langage de courage et de vérité. Cela dit, dans la mesure où les leaders de l'opposition attaquent le fonctionnement normal des institutions et ceux qui, légitimement, les représentent, le gouvernement se doit de répondre. Il le fera chaque fois avec mesure, sans céder à des polémiques inutiles* ».

Interrogé sur les récentes déclarations de MM. Chirac, Barre et Giscard d'Estaing, M. Gallo a décelé une « *radicalisation* » du propos de l'opposition. Il observe « *des stratégies parallèles et concurrentes des différents leaders de l'opposition qui, faute d'avoir un programme répondant aux problèmes de 1984, n'ont en vue que des échéances électorales* ».

Dans l'opposition, M. René Monory, ancien ministre de l'économie, a estimé jeudi 12 janvier qu'« *il ne faut pas croire que les éclaboussures n'iront que d'un seul côté* ». « *A vouloir de cette affaire faire coûte que coûte une affaire politique, on ne rend pas service aux hommes politiques, pas plus à la majorité qu'à l'opposition* », a déclaré M. Monory, qui s'exprimait sur France-Inter.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a déclaré (nos dernières éditions du 12 janvier) qu'« *il était temps que le président de la République se rende compte de la dégradation du débat politique en France* ». « *Il est temps*, a-t-il dit, *que M. François Mitterrand se rende compte que personne en France n'a à gagner à de tels affrontements et à une telle escalade.* »

Les déçus de la politique

Les commentaires sur le conflit Talbot et l'affaire des «avions renifleurs» ont conduit ces dernières semaines la plupart des responsables de la majorité et de l'opposition à crier comme des sourds. M. Poniatowski, comme à son habitude, en fait plus que tout le monde. Un seul silence au milieu de tant de bruit et de fureur : celui de M. François Mitterrand.

La politique «à la francaise» ne fait-elle ainsi que retrouver la logique de son fonctionnement, pour la plus grande satisfaction de ses partis et de ses hommes-clés ? Est-il clair et sain et utile pour chaque camp que les limites en soient, en semblables circonstances, rapidement repeintes et en couleurs voyantes ? Gauche contre droite, classe contre classe.

Tous ces antagonismes, les uns profonds, les autres purement «fonctionnels», sont le carburant de la machine politique. Mais qu'on les appelle centristes de conviction, sociaux-démocrates de cœur, membres d'une «nouvelle» (ou d'une «fausse») gauche, des spectateurs plus ou moins engagés de la vie publique se trouvent, de plus en plus nombreux, gênés, sinon irrités par la perpétuation de ce mécanisme.

Les taxer de naïveté, de duplicité ou d'absence de sens politique ne sert à rien : une nouvelle culture politique, brassée dans la contradiction, diffusée à partir du milieu des années 60, commence à s'ancrer. Impuissante à s'affirmer vraiment, elle n'a, pour balbutier, que le refus des stéréotypes, le goût de la vérité recherchée, plus que des vérités assénées, la dénégation de la foi aveugle dans les religions politiques et leurs messes.

Il existe, en somme, des déçus de la politique, beaucoup plus que du socialisme. Dans des querelles comme celles auxquelles nous assistons en ce moment, ce sont eux qui se font le plus difficilement entendre. Le président de la République, en se taisant ou en limitant ses propos, peut toujours laisser croire qu'il écoute mieux que quiconque. Mais quand cela serait, à quoi bon si tout doit toujours finir par passer par le vacarme qui accompagne la conquête puis la conservation du pouvoir ?

MICHEL KAJMAN.

...M. Poniatowski l'accentue

En revanche, M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur et président d'honneur du parti républicain, a affirmé jeudi soir à Tourcoing (Nord), à l'occasion du lancement de la campagne des « rendez-vous de la liberté » menée par le P.R. : « *Il s'agit d'une attaque stupide, mensongère, honteuse et, disons-le, dégueulasse. (...) Celui qui l'a faite, ce n'est pas le rédacteur en chef de tel ou tel journal, ce n'est même pas tel ou tel journal de chantage qui a entrepris cela. Une opération de ce style ne se fait qu'avec l'autorisation du président en exercice. (...) Enfin cela, c'est pour dire que le dégueulasse c'est Mitterrand. Il ne représente plus les intérêts de la France. Il est encore constitutionnel, il n'est plus légitime.* »

● ERRATA. – Plusieurs lecteurs nous signalent que, dans l'article titré « Précisions et correctifs » paru dans nos éditions du 13 janvier, nous écrivons par erreur : « *L'ancien président de la République se trompe lorsqu'il précise que son ministre de l'industrie de l'époque, M. André Giraud, était l'un des destinataires du rapport* » [de la Cour des comptes]. Dont acte. Dans l'entretien accordé à TF1, M. Giscard d'Estaing a simplement indiqué : « *Ce rapport a été établi à la fin de janvier 1981. Il a donc été communiqué ensuite plus tard aux autorités de tutelle, c'est-à-dire à un moment où on était pratiquement entré dans la campagne présidentielle.* » Il n'en est pas moins vrai que les autorités de tutelle sont, en premier lieu, les ministres concernés, parmi lesquels le ministre de l'industrie.

D'autre part, dans l'article paru le 10 janvier sous le titre « Le plaidoyer de Me Jean Violet », nous avons attribué à tort à l'avocat d'affaires l'affirmation selon laquelle M. Daniel Boyer, devenu fondé de pouvoir des sociétés de M. Alain de Villegas en 1978, pourrait apporter au gouvernement tous les éclaircissements sur l'utilisation des fonds mis à la disposition de la Fisalma par ELF.

M. Mitterrand s'étonne qu'on puisse lui reprocher de ne pas avoir, à son tour, « *étouffé* » l'affaire

Le président de la République, garant des institutions et de l'unité du pays, n'entend pas se laisser entraîner dans une polémique politique qui n'est pas de son niveau. Ainsi peut-on résumer la réaction du chef de l'Etat aux propos tenus le 11 janvier à la télévision par M. Giscard d'Estaing et qui ne recevront donc pas de réponse publique de la part de M. Mitterrand (nos dernières éditions datées 13 janvier).

Le chef de l'Etat considère en effet que les responsables politiques – il n'est, assure-t-il, l'ennemi d'aucun d'entre eux – conduisent les débats à leur guise, mais qu'il ne saurait lui-même y être mêlé. Ne m'entraîne pas qui veut, pense-t-il en substance.

M. Mitterrand considère qu'en fait le véritable reproche qui lui est adressé par les responsables de l'opposition est de ne pas avoir, à son tour, « *étouffé* » l'affaire des avions-renifleurs. Il se demande qui de celui qui révèle les documents, ou de celui qui a commis la faute, nuit le plus au crédit d'une entreprise nationale.

M. Mitterrand affirme avoir été informé qu'il y avait une « affaire » par M. Laurent Fabius, à la fin de l'année 1982. Le ministre du budget de l'époque avait été lui-même alerté par la direction générale des impôts, celle-ci ayant, après un contrôle fiscal, découvert un « trou » de quelque 500 millions de francs dans la comptabilité d'ELF-ERAP.

Le premier président de la Cour des comptes d'alors, M. Jean Rosenwald – successeur de M. Bernard Beck, qui a reconnu avoir lacéré le rapport sur l'affaire des avions renifleurs –, contacté par les services de M. Fabius, découvrit à son tour, dit-on à l'Elysée, qu'il y avait « *escroquerie* » et fut stupéfait de ne retrouver à la Cour des comptes aucun document, alors qu'un rapport avait été rédigé. On apprend aussi, à l'Elysée, que c'est à la demande de M. Rosenwald que M. Beck a reconnu avoir détruit le fameux rapport.

Quant à savoir s'il devait ou non lui aussi empêcher que cette affaire ne soit révélée à l'opinion, M. Mitterrand juge que le premier ministre a pris ses responsabilités en publiant le rapport de la Cour des comptes.

Le premier « avion renifleur » est retrouvé

L'un des « avions renifleurs » vient d'être retrouvé dans un état de grand délabrement sur l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Il s'agit d'un DC-3 immatriculé « BC YX » qui a servi aux premières expérimentations. Le rapport de la Cour des comptes précise à ce propos : « *Pour les missions de l'année 1976, un avion DC-3 – celui-là même qui a servi aux premiers essais – fut loué au mois par l'ERAP à une compagnie privée de Toulouse, Uni-Air, et aménagé selon les besoins des inventeurs.* »

Cet avion avait été doté d'« *installations spéciales* » pour une valeur de 80 000 francs. Les factures étaient réglées par ELF-ERAP. Leur montant total, indique le rapport, « *s'élève à 566 105,16 F pour l'exercice 1976* ».

Le DC-3 était notamment piloté par M. Philippe Halleux – qui fut l'éphémère président de la Compagnie européenne de recherches (CER), société belge créée par les « inventeurs » – aujourd'hui introuvable, et, dit-on, par un neveu de M. de Villegas. Le comte belge et son « associé » italien, M. Aldo Bonassoli, survolaient à l'époque la région toulousaine et le golfe du Lion et faisaient de fréquents allers et retours entre Toulouse et Bruxelles.

La compagnie de transport privée Uni-Air, qui n'est aucunement en cause dans cette affaire, refuse de donner la moindre précision à la presse. On apprend simplement de bonne source que M. Jean-Baptiste Doumeng, président du groupe agro-alimentaire Interagra, et son fils Jean-Louis sont actionnaires de la compagnie.

C'est la deuxième fois que cette entreprise apparaît malgré elle au détour de ce qu'il est convenu d'appeler une « affaire ». En 1978, un DC-3 acheté à la compagnie Air Gabon par le P.-D.G. de General Air Service, à Nice, avait été confié à Uni-Air pour une remise en état complète. L'appareil, en fait, avait déjà été racheté par MM. Pierre Teyssèdre, pilote professionnel, Michel Winter, ancien de l'O.A.S., mercenaire et agent de marketing, et Roland Rancoules, pilote, ancien de l'O.A.S., un moment membre de la garde présidentielle du président du Gabon (*le Monde* du 20 octobre 1978). Ces hommes, marginaux des services secrets pour deux d'entre eux, s'étaient envolés pour une mission secrète au Tchad qui fut un fiasco. Ont-ils péri au cours de cette opération ? Ont-ils été faits prisonniers ? L'incertitude demeure encore aujourd'hui.

L. G.

Tentative de cambriolage chez un collaborateur du *Canard enchaîné*

Une tentative de cambriolagea eu lieu, jeudi 12 janvier, chez un journaliste, collaborateur du *Canard enchaîné*, M. Pierre Péan, à Bouffémont (Val-d'Oise). Pierre Péan est l'auteur du premier article consacré à l'affaire des «avions renifleurs», publié par l'hebdomadaire le 22 juin 1983, sous la signature de Jérôme Canard.

D'autres articles de lui, sur la même affaire, ont paru ces dernières semaines dans *le Canard enchaîné*. L'hebdomadaire *les Nouvelles* publie cette semaine (1) une interview de Pierre Péan sous le titre *«L'homme qui a tout dévoilé»*.

La tentative de cambriolage a eu lieu peu après 8 heures. Deux hommes en cagoule, croyant la maison vide, avaient entrepris de remplir plusieurs sacs-poubelles des papiers qui se trouvaient sur les lieux. Selon Pierre Péan, cinq de ces sacs contenant des documents volés dans le bureau de sa femme étaient déjà prêts à être emportés. Ce travail de déménagement a été interrompu par l'épouse du journaliste qui se trouvait seule à ce moment-là dans la maison.

Tenue en respect par l'un des malfaiteurs, qui la menaçait d'une bombe lacrymogène, Mme Péan n'a pu donner l'alerte. Mais le passage devant la maison d'une patrouille de gendarmerie a mis les cambrioleurs en fuite, sans qu'ils aient le temps de rien emporter. Mme Péan a entendu les deux cambrioleurs parler dans une langue étrangère, qui lui a semblé être d'Europe centrale. Pierre Péan suppose qu'un complice attendait les deux hommes, dehors, au volant d'un véhicule. La brigade de gendarmerie de Domont (Val-d'Oise) a été chargée de l'enquête.

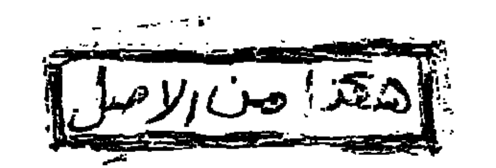
Pierre Péan attribue cette tentative de cambriolage au rôle qu'il a joué dans l'affaire des «avions renifleurs» et à la parution récente, chez Fayard, de son livre *Affaires africaines*. Cet ouvrage, dont la diffusion approche aujourd'hui quatre vingt mille exemplaires, avait sérieusement envenimé les relations franco-gabonaises il y a deux mois (*le Monde* du 26 octobre 1983). Avant et après sa parution, Pierre Péan avait été l'objet de pressions et menaces diverses.

(1) Numéro daté 12-18 janvier.

● *La section C.G.T. du groupe ELF* désavoue dans une déclaration au conseil d'administration les « *conditions inacceptables* » dans lesquelles s'est déroulée l'affaire depuis le début. Elle « *estime que, dès aujourd'hui, une commission d'enquête doit être mise en place à ELF-Aquitaine et que, à tous les niveaux, les sanctions soient prises vis-à-vis des responsables de ces agissements* ».

Enfin, de vrais « chinois » !

IL y a beaucoup de faux «chinois». Mais la nouveauté, c'est qu'il y en a maintenant des vrais où, pour 50 à 100 F, on mange aussi bien qu'en Asie. Mademoiselle «Petite Rose» les connaît et vous les fait découvrir, tout en vous révélant les secrets du Chinatown parisien. **Gault-Millau** de janvier, chez votre marchand de journaux.



LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Mme Veil fait plier l'U.D.F.

Le bureau politique de l'U.D.F., réuni jeudi 12 janvier, a pris connaissance des résultats du sondage réalisé à sa demande par la Sofres sur les intentions de vote des Français lors du prochain scrutin européen.

Bien que les résultats de cette enquête fasse apparaître que deux listes de l'opposition obtiendraient un meilleur score qu'une seule liste, le bureau de l'U.D.F. a décidé de rencontrer, la semaine prochaine, le R.P.R., avec lequel il est vraisemblable qu'il présente une liste unique conduite par Mme Simone Veil.

Pauvre U.D.F. ! Combien de couleuvres devra-t-elle encore avaler avant de disparaître où, éventuellement, d'exister ? Son incapacité à réagir aux pressions de ses partenaires ou des personnalités qui, telle Mme Simone Veil, sont proches d'elle, a trouvé une nouvelle illustration dans le communiqué publié par ses soins, le jeudi 12 janvier, au terme de la réunion de son bureau politique consacré aux élections européennes.

On se souvient que le 3 décembre 1983, M. Jean Lecanuet avait annoncé, fort maladroitement, que la « confédération » qu'il préside souhaitait s'appuyer sur les résultats d'un sondage pour déterminer son choix d'une ou deux listes de l'opposition aux élections de juin 1984. Elle craignait cependant que les résultats de l'enquête menée à sa demande par la Sofres ne laisse clairement apparaître la volonté unitaire de l'électorat de l'opposition.

Délicieuse surprise pour elle : il n'en est rien ! Le sondage révèle *que deux listes distinctes* R.P.R. et U.D.F. obtiendraient un meilleur score qu'une seule liste d'union qui ne dépasserait pas, elle, les 48 %. Voilà qui venait renforcer la volonté défaillante de l'U.D.F. favorable à deux listes mais incapable de faire prévaloir ses vues. Or, les termes mêmes du communiqué publié par l'U.D.F., jeudi, permettent de penser qu'elle s'achemine lentement vers la solution de la liste unique.

« *Les intentions de vote exprimées par les Français*, précise ce communiqué, *font apparaître un recul très important du total des intentions de vote se portant sur les partis communiste et socialiste qui apparaissent fortement minoritaires dans le pays.* (Ils font apparaître) *la force des deux grands courants d'opposition* (qui indique) *que les Français expriment plus fortement leur refus du gouvernement socialiste et communiste lorsqu'ils ont le choix entre deux listes, une liste U.D.F et une liste R.P.R.* » Mais, notation importante, le communiqué ajoute : « *Bien que ce constat soit clair, le bureau politique, désireux de rechercher l'union de l'opposition sur un engagement européen commun, décide avec Simone Veil de proposer au R.P.R. une rencontre à brève échéance* ».

Autrement dit, l'U.D.F. au moment où elle obtient grâce à un sondage la confirmation de la justesse de sa stratégie des deux listes, commence à négocier avec le R.P.R.. Pour sauver la face, elle dira, bien sûr, qu'il s'agit d'une négociation portant sur deux questions de fond qui l'opposent au R.P.R. : la supranationalité et l'élargissement de la communauté. *Elle* annoncera *éventuellement que* le R.P.R. s'est rallié à ses thèses et que, par *conséquent*, *plus rien* ne s'oppose à la liste unique. Dans *ce cas, pourquoi avoir commandé* un sondage qui devait éclairer son jugement ?

M. Giscard d'Estaing « exaspéré »

L'U.D.F. s'est, en fait, laissé piéger par Mme Veil, qui avait demandé à la Sofres d'ajouter aux trois questions prévues une interrogation supplémentaire : quels seraient les scores respectifs obtenus par trois listes de l'opposition, l'une dirigée par Mme Simone Veil, l'autre par M. Jacques Chirac, et la troisième par M. Jean Lecanuet ? Mme Veil, dans ce cas de figure, obtenait, comme M. Jacques Chirac, 24,5 % des intentions de vote, tandis que M. Lecanuet recueillait, lui, 4 %. Voilà qui mettait un terme à toutes les velléités d'indépendance de l'U.D.F. même *si* l'on peut considérer que ce dernier résultat est d'autant *plus sévère* que Mme Veil apparaissait déjà *dans le sondage comme le futur* leader d'une liste unique.

Ainsi, en soumettant à la réflexion de l'U.D.F. ce dernier élément, Mme Veil semble l'avoir définitivement emporté : l'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes est sur le point de faire plier l'U.D.F. M. Giscard d'Estaing, qui assistait à la réunion du bureau politique de l'U.D.F., s'est montré « *exaspéré* », car, à ses yeux, une liste unique de l'opposition aux élections européennes « *compromet les chances pour 1986* ».

On peut penser effectivement que le scrutin européen est le plus favorable à l'expression autonome des partis. Si ceux-ci choisissent l'union pour cette échéance, on ne voit pas pour quelles raisons ils pourraient par la suite modifier leur attitude. Il faut considérer aussi que la campagne de l'élection présidentielle de 1981, où la majorité — aujourd'hui opposition — s'est montrée divisée, continue de gêner l'organisation de primaires.

L'U.D.F., qui, pour les élections européennes souhaitait deux listes dans l'union, a d'autant plus de mal à résister qu'elle avait, comme le soulignait M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S. (*le Monde* du 10 janvier), choisi la difficulté « *en établissant sa stratégie avec une personne, Mme Veil, plutôt favorable à une liste* ».

Ces nouveaux cafouillages, *qu'elle s'efforce encore aujourd'hui* de rattraper, devraient enfin inciter *l'U.D.F.* à *réfléchir de manière* plus sérieuse sur l'avenir d'une *confédération qui refuse de se ranger* derrière un seul responsable, *qu'il s'agisse de M. Giscard d'Estaing, de M. Barre, de Mme Veil, ou... de M. Chirac.*

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

« L'HUMANITÉ DIMANCHE » REPROCHE A Mme VEIL SON APPARTENANCE A LA DIRECTION D'UN GROUPE FINANCIER.

L'Humanité Dimanche, hebdomadaire central du parti communiste, publie, dans son numéro du 13 janvier, *sous le titre* : « *Emprunt Giscard : en voiture Simone !* », un article consacré à un groupe financier néerlandais, Robeco, au conseil de surveillance duquel appartiennent Mme Simone Veil, ancienne présidente de l'Assemblée européenne, et M. Jean-Maxime Levêque, ancien président du C.C.F. Une filiale de ce groupe, Rorento, possède, selon l'hebdomadaire du P.C.F., 24 900 titres de l'emprunt 1973, indexé sur l'or (l'« emprunt Giscard », du nom du ministre des finances qui l'avait lancé), dont 9 900 titres achetés entre mars et septembre 1983.

Le 16 janvier, les porteurs de ce titre doivent encaisser des intérêts dont le taux, selon l'hebdomadaire, s'élève à 69 %. « *Les rapports entre la droite et l'argent sont toujours ce qu'ils étaient* », commente l'hebdomadaire du P.C.F. *L'Humanité Dimanche* relève, d'autre part, que Rorento est domicilié dans un « paradis fiscal », Curaçao, ce qui est aussi le cas, est-il souligné, de la société Schlumberger, que dirige M. Jean Riboud.

[*Mme Simone Veil* et M. Jean-Maxime Levêque ont fait leur entrée à la fin de l'année 1982 au conseil de surveillance commun aux quatre sociétés d'investissement (Robeco, Rolinco, Rorento et Rodamco) qui composent le premier groupe européen d'investissement, auquel il faut ajouter Roparco, qui gère depuis novembre 1981 l'ensemble des comptes d'épargne du groupe. Ces nominations sont intervenues à titre personnel, de même que celle de M. Walter Scheel, ancien président de la République fédérale d'Allemagne, qui figure également parmi les personnalités présentes dans cet organisme. Le montant du coupon de l'emprunt d'Etat 7 % 1973, qui sera détaché le 16 janvier prochain, s'élèvera à 688,13 F contre 504,92 un an auparavant et 603,09 F en janvier 1981.]

● *La position du R.P.R.* — Le R.P.R. réunira, le 3 mars à Paris, un congrès extraordinaire consacré à la préparation des élections européennes. M. Pons, secrétaire général du mouvement, a rappelé, jeudi 12 janvier, que le R.P.R., « *en attendant la décision de l'U.D.F., demeurait attaché à sa proposition de liste unique de l'opposition pour l'élection européenne* ».

EXPRESSION
ORALE
&
MAÎTRISE
DE SOI
*
documentation sans engagement
COURS LE FÉAL
☎ 387 25 00
✉ 30, rue des Dames Paris 17ème

Les chiffres

Le sondage destiné à connaître les intentions de vote des Français aux prochaines élections européennes, commandé par l'U.D.F. à la Sofres a été réalisé du 2 au 6 janvier auprès d'un échantillon représentatif de mille deux cents personnes. *Trois cas de figure ont été soumis aux personnes interrogées.*

Dans le premier cas — l'opposition présente deux listes, l'une conduite par Mme Simone Veil, l'autre par M. Jacques Chirac, — une liste P.C. conduite par M. Georges Marchais obtiendrait 12 % des suffrages ; une liste P.S. conduite par M. Lionel Jospin, 22 % ; l'U.D.F., 26 % ; le R.P.R., 26,5 % ; une liste écologiste, 5 % ; une liste centre gauche conduite par M. Maurice Faure, 4 % ; un liste du *Front* national conduite par M. Jean-Marie Le Pen, 2,5 % et un liste P.S.U.-extême gauche, 2 %.

Dans le deuxième cas — l'opposition présente deux listes, celle de l'U.D.F. est toujours conduite par Mme Veil, celle du R.P.R. est conduite par M. Bernard Pons — le P.S. gagnerait un point recueillant 23 % des suffrages ; l'U.D.F. en gagnerait quatre, recueillant 30 %, et le R.P.R. avec 21,5 % en perdrait cinq. *Les scores du P.C., des écologistes, du centre gauche, du Front national et de l'extrême gauche seraient inchangés.*

Dans le troisième cas — l'opposition présente une liste unique conduite par MME Veil — le P.C. obtiendrait toujours 12 % des suffrages et le P.S. 23 %. *L'opposition ne dépasserait plus comme dans les deux premières hypothèses la barre des 50 % et n'obtiendrait que 48 % des suffrages. Les écologistes et le* centre gauche recueillant respectivement 6 % et 5 % amélioreraient leur score d'un point, ainsi que le Front national crédité de 3,5 % des intentions de vote. Le P.S.U. et l'extrême gauche, pour leur part, recueilleraient 2.5 % des suffrages.

LA RENCONTRE P.S.-M.R.G.

M. Jospin souhaite la constitution d'une liste commune pour le scrutin européen de juin

Le *P.S.* a terminé la série de contacts organisée avec ses partenaires de la majorité en rencontrant, jeudi 12 janvier, une délégation du M.R.G. conduite par son président, M. Jean-Michel Baylet. Outre les questions internationales, à *propos* desquelles les radicaux de gauche *ont* fait part de leur accord avec la politique suivie par le président de la République, tant au Liban qu'au Tchad et sur les euromissiles, a été abordée la situation économique et sociale.

Sur ce point, les radicaux de gauche ont proposé la tenue d'un « *Grenelle des mutations technologiques* », organisé branche par branche et auquel devraient participer le patronat, les syndicats et l'Etat. Pour le M.R.G., « *reculer les échéances* » serait faire un « *mauvais usage de la négociation* ». Il suggère, notamment, la mise au point de « *contrats Etat-branches* » avec la création d'un fonds mutuel de la mutation « *afin de faciliter à la fois les investissements et (...) la création d'emplois* ». Commentant cette suggestion, M. Jospin, qui conduisait la délégation socialiste, a déclaré que le terme « *Grenelle* » n'était pas le « *mieux choisi* », mais, a-t-il ajouté, « *ce qui compte, c'est l'idée* ».

Le premier secrétaire du P.S. a, d'autre part, donné son accord pour la constitution d'un groupe d'« *échanges d'idées* » entre les deux partis sur le développement des P.M.E.-P.M.I., thème cher au M.R.G., pour qui il serait dangereux de donner la priorité aux seuls problèmes rencontrés par les entreprises de dimension nationale.

La notion d'élargissement de la majorité, par la constitution d'un « *grand centre gauche* », qui avait été l'axe retenu par le M.R.G. lors de son congrès des 1er et 2 octobre dernier, méritait, selon le P.S., d'être « *clarifiée* ». Les explications données « *ont satisfait* » M. Jospin, qui en a retenu que ses partenaires visent bien un élargissement et non la constitution d'une nouvelle majorité présidentielle. M. Jospin *en* a profité pour confirmer le scepticisme que lui inspire l'initiative de MM. Maurice Faure et Edgar Faure, tandis que M. Baylet continue d'y voir la marque de la renaissance d'un courant radical, de ce « *centre gauche* » dont son parti entend être le « *fer de lance* ». Le député du Tarn-et-Garonne a, aussi, fait part à ses interlocuteurs des préoccupations qu'inspire à ses amis la « *violence actuelle du langage politique* ».

La préparation des élections européennes — autre point traité au cours de la rencontre — a donné l'occasion à M. Jospin, « *à titre personnel* », de considérer qu'ensemble, en 1979 et dans d'autres élections, socialistes et radicaux de gauche devraient se retrouver sur une même liste, s'inscrivant ainsi « *dans un esprit de continuité* ». « *Il n'y a pas de raison,* a-t-il estimé, *pour que nous modifiions notre position* ». Après avoir rappelé que son parti s'était montré largement partisan d'une liste autonome, M. Baylet a relevé ce « *fait nouveau* » qui, a-t-il indiqué, sera examiné par les instances du M.R.G.

Ce dernier devrait prendre sa décision le 26 février, à l'occasion d'un conseil national, qui sera précédé, la veille, d'un « colloque » réunissant les radicaux européens et, d'ici à la fin du mois de janvier, d'une réunion de personnalités susceptibles de figurer sur une liste du M.R.G. élargie.

A. Ch.

MM. ESTIER ET RUMOR SOUHAITENT QUE LES THEMES DE POLITIQUE INTERIEURE NE DOMINENT PAS LA CAMPAGNE

Pour la première fois, une délégation de l'Assemblée des Communautés européennes a rencontré officiellement des délégués d'un Parlement national : le bureau de la commission politique de l'Assemblée de Strasbourg a été reçu, jeudi 12 janvier, par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, à l'initiative du président de celle-ci, M. Claude Estier (P.S.)

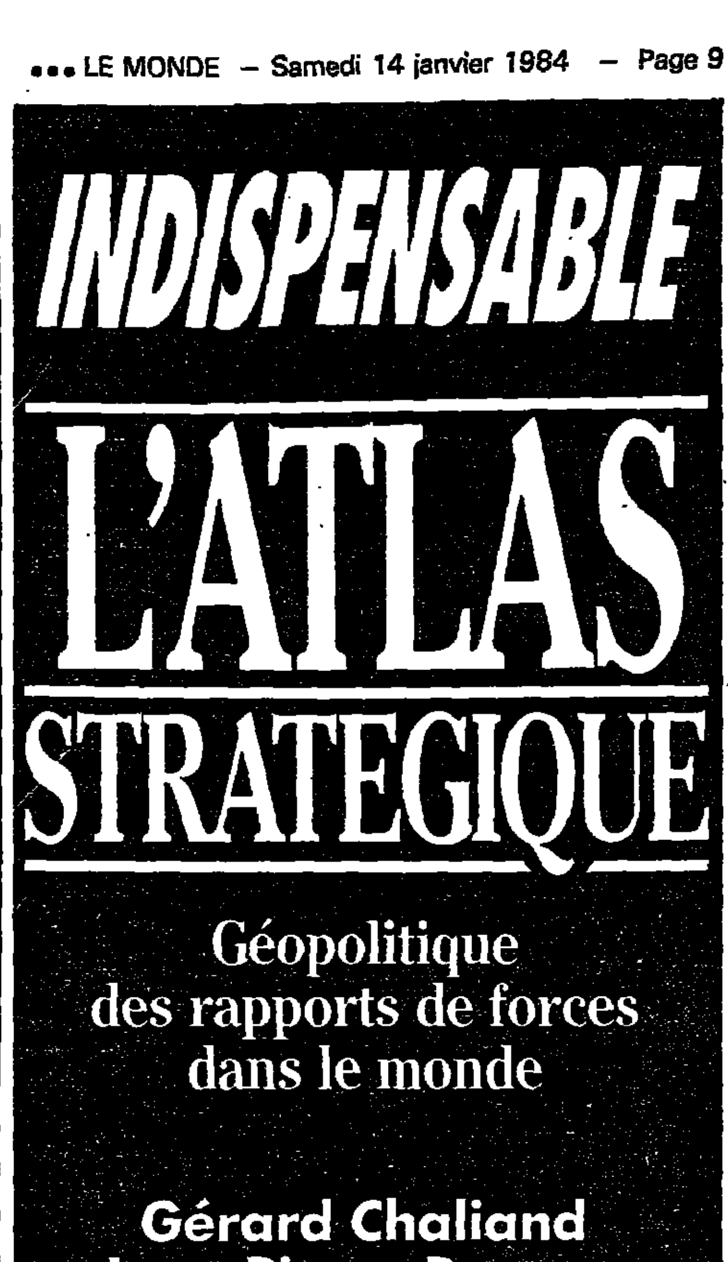
Après cette rencontre, M. Estier et M. Muriano Rumor (démocrate chrétien, Italie), président de la commission politique de l'Assemblée européenne, se sont déclarés très satisfaits de cette « première », soulignant qu'elle avait lieu au début du semestre pendant lequel la France assure la présidence de la Communauté.

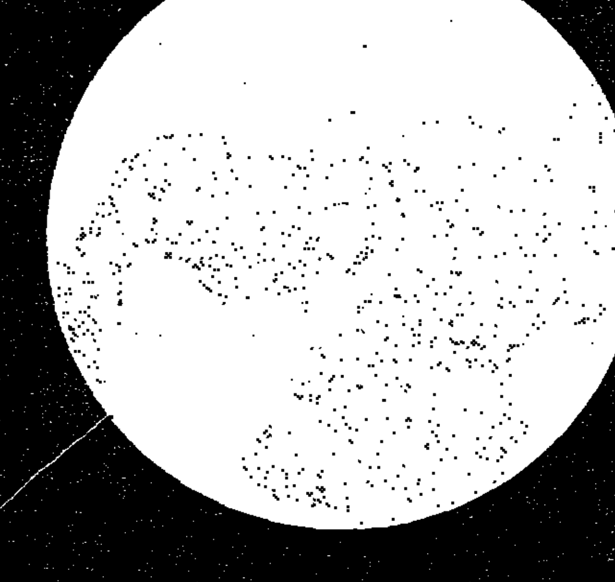
M. Rumor a affirmé que les parlementaires européens placent « *beaucoup d'espoirs et de confiance* » dans cette présidence pour « *donner un nouveau souffle à l'Europe* ». Il a expliqué, aussi, qu'il avait demandé à M. Roland Dumas, nouveau ministre français aux affaires européennes, de faire « *un pélerinage* » dans toutes les capitales européennes, pour expliquer l'importance des *décisions* à prendre.

Enfin tous les participants à cette rencontre ont souhaité que le nécessaire soit fait pour *que*, lors de la prochaine campagne pour les élections européennes, *les thèmes* de politique intérieure ne prennent pas le dessus.

● *Le P.F.N. et les européennes.* — M. Roger Girard, secrétaire général du Parti des forces nouvelles (P.F.N.), a indiqué, mercredi 11 janvier, que sa formation avait contacté le Front national pour lui proposer la constitution d'une liste pour les élections européennes comprenant 40 % de représentants des deux partis et 20 % de « *personnalités de la droite nationale* » et conduite par M. Le Pen.

● *L'extrême droite à Bordeaux.* — Un millier de personnes environ ont *manifesté, jeudi soir à Bordeaux,* pour protester contre l'organisation d'une réunion *publique organisée* par le Parti des forces nouvelles dans une salle prêtée par la municipalité. Cette manifestation a été suivie du dépôt d'une gerbe devant le musée de la Résistance. Quelques heurts se sont ensuite produits entre militants d'extrême gauche réunis par un collectif antifasciste et le service d'ordre du P.F.N. La présence d'importantes forces de police a permis de les contenir. — *(Corresp.)*.




Cet atlas géopolitique et géostratégique, unique en son genre, comble un vide insupportable.
Général Georges BUIS

Un instrument indispensable à la compréhension des phénomènes de notre temps.
Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE

Indispensable pour réfléchir aux tensions du monde, connaître leurs origines, prévoir leurs résultats.
Général Pierre GALLOIS

Des cartes suggestives, un commentaire intelligent, une vision nouvelle. Un très utile outil de travail pour mieux comprendre l'histoire de 1939 à 1983.
Yves LACOSTE

Ouvrage cartonné
comprenant 235 cartes couleurs
150 F

FAYARD

Le Monde

société

DEUX RASSEMBLEMENTS ORGANISÉS DANS L'ILE APRÈS LES ÉVÉNEMENTS DE CES DERNIERS JOURS

La Corse, veille et réveil

Les huit organisations nationalistes légales appellent les Corses à se rendre à Serriera, le 14 janvier à 15 heures, pour l'enterrement d'Etienne Cardi, le militant nationaliste tué par un engin explosif qu'il tentait de déposer dans une villa. A la même heure, ce même samedi à Calvi, l'Association pour la Corse française et républicaine appelle à une manifestation contre la violence.

De notre envoyée spéciale

Bastelica. — *« Qui va-t-on veiller ce soir ? ... »* L'homme attablé au comptoir regarde son verre. Ses voisins attendent la fin de la phrase... *« Une godasse. »* Sourires entendus ou silence gêné. Ainsi commente-t-on dans ce petit bistrot de Bastelica la mort d'Etienne Cardi dans la nuit du 9 au 10 janvier, alors qu'il tentait de plastiquer près d'Ajaccio la villa déserte d'un « continental ». Du plastiqueur déchiqueté, on aperçut d'abord les chaussures... M. Cardi vivait dans ce village montagnard depuis plusieurs années. Chaque jour, il se rendait à Ajaccio, à quarante kilomètres pour son travail au rectorat.

Officiellement, à Bastelica, personne ne veillera le mort. Il n'est pas « natif » du village. Son dernier geste a suscité ici une réprobation à peine dissimulée. *« C'est bien fait »*, vous dit-on, ou : *« Ce sont les risques du métier »*, ou encore *« la pénitence divine »*. Rares sont ceux ou celles qui évoquent le sort de la veuve ou même déclarent vouloir assister à l'enterrement le 14 janvier à Serriera. Dans les conversations n'affleure guère le respect du mort — une valeur pourtant profonde. Que se passe-t-il donc à Bastelica ? Quel chemin a parcouru ce village, qualifié il y a quatre ans de « Mecque » des nationalistes ?

« Ras-le-bol »

C'était le 6 janvier 1980... Cinq ans après la révolte d'Aléria éclataient les « événements » de Bastelica-Fesch. Sept villageois, militants nationalistes, furent arrêtés, puis condamnés par la Cour de sûreté de l'Etat. La bourgade dans sa quasi-totalité, des « pro » aux « anti » séparatistes, se battit pour leur libération. Aujourd'hui encore, jugée de Sartène ou de Bastia, la réputation demeure tenace. Mais au village, chacun a choisi son camp.

La mort d'Etienne Cardi et le départ précipité de M. Tennevin, l'enseignant continental d'Ajaccio mis à l'index par le F.L.N.C., sont l'occasion de préciser les positions. Fait étonnant : on ne les cache plus. Bastelica dirait-il tout haut ce que le reste de l'île pense discrètement ? A Ajaccio, cette semaine, la rumeur a couru d'un « ras-le-bol » face à la recrudescence des actions violentes. Samedi 14 janvier, partisans de l'un et l'autre camps se sont fixés des rendez-vous. A Calvi, l'Association pour la Corse française et républicaine (C.F.R.), créée il y a quelques mois, appelle à manifester contre la violence. A Serriera, les nationalistes enterreront leur mort. *« Deux Corses s'affrontent »*, vous dit-on. La majorité silencieuse se décidera-t-elle à rejoindre les manifestants ?

Lorsque, autrefois, frappait la répression, *« pour beaucoup de Corses, c'était plus clair »*. Mais depuis que la gauche est au pouvoir, des nationalistes ont été libérés, amnistiés. La Corse a un statut particulier et son assemblée. *« Les plasticages, on ne comprend plus, ils ont eu ce qu'ils demandaient »*, renâcle une opinion saturée. Certains déplorent les effets « négatifs » de la violence sur la saison touristique. Beaucoup dénoncent l'« *amplification* » qui en a été faite par les médias. On s'en prend au gouvernement, à la « mollesse » de la police, *« qui sait très bien qui fait quoi »* ou encore aux *« grands élus »*. C'est selon. Dans les milieux nationalistes, le débat est vif entre ceux qui ne voient *« aucun changement »* et ceux qui estiment *« le moment venu de construire »*.

Dans cette situation confuse, l'opinion se cherche. Avec une *« certaine lassitude »* fréquemment exprimée. Pour les plus convaincus, l'heure est venue de reprendre l'initiative. Actions violentes d'un côté, contre-manifestations de l'autre. Avant Calvi, Cargèse a été le premier foyer de ras-le-bol, en août. Puis il y a eu Bastia.

DANIÈLE ROUARD.

Le calme règne à Bastelica

Bastelica. — On ne semble guère ici redouter un réel affrontement, moins encore cette *« guerre civile larvée »* évoquée dans certaines diatribes. Bâti comme une forteresse au flanc des montagnes du val d'Ese, environné de châtaigneraies où paissent des porcs en liberté, le village est un des plus gros et des plus vivants de Corse.

Depuis 1977 siège, sous l'autorité de M. Pierre Porri, une municipalité d'union de la gauche. Sept cents sédentaires, dont une centaine de jeunes, trois bistrots, deux hôtels, un centre de formation continue et des agriculteurs-éleveurs. La bourgade vit durement mais bien. Le soir, on y veille tard, d'un café à l'autre, près des feux de bois dans la cheminée. Si le calme règne à Bastelica, les « événements » du 6 janvier 1980 ont pourtant profondément marqué les esprits.

Nombreux sont les jeunes qui, tout en revendiquant leurs opinions nationalistes, avouent avoir délaissé quelque peu l'action. L'arrivée de la gauche au pouvoir a été un espoir. N'avait-elle pas défilé contre la répression aux côtés des autonomistes et des nationalistes ?

Depuis septembre 1983, au village, on commence à faire les comptes. Un « comité de sauvegarde pour l'économie du village » s'est constitué à Bastelica. Plus de six cents personnes ont signé une pétition dans ce sens. Le comité regroupe une trentaine de membres actifs. Toutes les tendances y sont représentées, du parti communiste au R.P.R., à l'exception des nationalistes, et pour cause... Ces derniers ont obtenu, début septembre, des subventions importantes pour leurs projets associatifs, au détriment, juge-t-on au village, de la collectivité publique. Celle-ci demandait de son côté le financement, par la région, d'équipements pour promouvoir le ski de fond.

L'aide avait été refusée. Pis, pour ce faire, les militants associatifs ont occupé la Villa Piétri, où siégeait la commission des finances de l'assemblée de Corse. *« Seule la violence paie »*, ont constaté les villageois avec amertume. D'importantes subventions auraient été promises aux « 3 A », les associations contestées.

Lancées par un petit groupe, dont le leader, M. Marcel Lorenzoni, fut le héros des « événements » de 1980, elles entendent développer aussi bien le sport équestre que les randonnées et le ski de fond. Leurs fondateurs veulent « revitaliser la montagne », comme chacun ici. Mais ils agissent avec efficacité. Après avoir créé une coopérative d'utilisation du matériel agricole (CUMA), ils ont ouvert une coopérative de charcuterie de montagne. En septembre 1983, ils annoncent la création d'une structure d'accueil pour le ski assurant hôtellerie et restauration. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. *« Ils touchent des subventions et ne paient pas d'intérêts. Comment voulez-vous rester concurrents ? »*, accuse un hôtelier animateur du comité de sauvegarde.

Même son de cloche chez les éleveurs et les bouchers. On dénonce l'« affairisme » des ex-héros du nationalisme. On fustige la *« magouille des subventions »*. Réflexe poujadiste... Mais Bastelica vit, avec des particularismes, un débat qui agite la Corse.

A quoi servent aujourd'hui les subventions distribuées depuis deux ans par le gouvernement de gauche ? Ceux qui ont voté pour le changement déplorent la permanence des clans *« qui font la même politique »*. Les autres fustigent les responsabilités du gouvernement. Pour ces derniers, la C.F.R., créé sur l'initiative d'élus de droite connus, est la « réponse ». Ils iront à Calvi. *« Mais individuellement... »*. — D. R.

Les propositions de M. Savary sur l'école privée

Dans la lettre qui accompagne ses propositions, M. Alain Savary offre d'*« ouvrir sans délai des négociations »* qui garderont *« un caractère bilatéral »* et porteront *« à la fois sur les principes et modalités des mesures projetées »*. Avec ceux des partenaires qui accepteront la discussion, le calendrier sera arrêté *« dès la semaine prochaine »*.

Quatre sujets sont traités : l'interprétation du *« besoin scolaire reconnu »* pour la passation du contrat et les conséquences sur l'inscription des crédits au budget et sur les ouvertures et fermetures de classes ; les relations entre collectivités locales et établissements privés sous contrat ; les établissements d'intérêt public ; la titularisation des maîtres volontaires. Un cinquième chapitre : la réforme des collèges dans l'enseignement privé, donnera lieu à des propositions prochaines.

En préambule aux propositions sur l'établissement d'intérêt public, le texte du ministre rappelle les obligations de l'Etat. La première est d'assurer aux enfants et adolescents dans l'enseignement public la possibilité de recevoir *« dans le respect des consciences »* un enseignement *« conforme à leurs souhaits et à leurs aptitudes »* ; l'Etat doit aussi garantir à tous *« l'égalité devant l'éducation »* ; il doit enfin *« respecter la liberté de l'enseignement, qui implique que des établissements d'enseignement peuvent naître d'une initiative privée »*.

Ce qui changerait

Financement

● **Une classe ou un établissement privé pourront-ils être subventionnés ?**

— Oui, ils pourront passer un contrat avec l'Etat et avec la commune s'il s'agit d'une école, avec le département (collège) ou la région (lycée).

● **A quelles conditions ?**

— S'ils existent depuis un certain temps (un ou cinq ans, selon la localisation) ; si les maîtres sont qualifiés ; s'il y a suffisamment d'élèves ; si les locaux et les installations sont appropriés ; en fonction du besoin scolaire (classes élémentaires : mêmes règles que pour le public. Collèges et lycées : selon les schémas prévisionnels et selon la carte universitaire et les plans régionaux pour les « prépas » et les sections de techniciens supérieurs).

● **Comment se prépare le contrat ?**

— *« Compte tenu des emplois disponibles »*, le recteur formule des propositions à la collectivité territoriale compétente puis à une commission d'harmonisation. Cette commission d'harmonisation est présidée par le commissaire de la République. Elle comprend : le recteur ou l'inspecteur d'académie, trois personnalités, dix représentants des collectivités territoriales, dix représentants de l'enseignement public et dix représentants des personnels du privé. Une variante remplace ces deux dernières catégories par cinq représentants du public et cinq du privé.

● **Qui arbitre en cas d'avis défavorable de la collectivité territoriale ?**

— C'est la commission d'harmonisation qui statue à la majorité des deux tiers. A terme, les compétences de cette commission seront transférées aux comités départementaux et académiques prévus par la loi de décentralisation.

● **Comment est calculé le nombre d'emplois affectés au privé ?**

— En fonction des effectifs d'élèves accueillis et des types de formation dispensés dans le public et le privé. Compte tenu des *« choix d'éducation exprimés par les parents, dans le cadre des projets éducatifs »*.

● **Qui paiera les enseignants ?**

— L'Etat, dans tous les cas de figures comme aujourd'hui.

● **Qui paiera les dépenses de fonctionnement des classes et établissements sous contrat ?**

— Dans les écoles primaires : la commune, pour les élèves domiciliés sur son territoire. La répartition des dépenses se fait par accord entre toutes les communes où sont domiciliés des élèves. Ces dépenses forfaitaires sont calculées par élève et par an ; elles sont égales au coût moyen des dépenses correspondantes de l'enseignement public. Ces dispositions sont obligatoires lorsque le contrat a été conclu depuis le 1er janvier dernier. Pour les contrats antérieurs, une convention doit être signée entre les différents communes. Faute de cette convention, c'est la commission d'harmonisation qui arbitrera. Si l'arbitrage échoue, le commissaire de la République tranchera.

Pour les collèges, c'est le département qui paiera. Pour les lycées c'est la région. Leur contribution forfaitaire par élève est égale au coût moyen d'un élève de l'enseignement public, y compris les dépenses des personnels non enseignants, les frais d'entretien et charges diverses.

Un variante prévoit que l'Etat prend à sa charge les dépenses du personnel non enseignant.

Si 10 % des élèves d'un collège proviennent d'un autre département, une participation sera demandée par convention à ce département.

Une variante prévoit l'extension de ce système aux lycées. Dans ce cas, c'est la région qui paierait.

Regroupement

● **Qu'est-ce que l'établissement d'intérêt public ?**

— C'est une « personne morale », une entité juridique qui dispose de l'autonomie financière. L'E.I.P. comprend un ou plusieurs établissements scolaires privés, de même niveau (école ou collège, ou lycée) auxquels peuvent se joindre un ou plusieurs établissements publics.

● **Comment se constitue un E.I.P. ?**

— Par un contrat de trois ans minimum entre l'Etat, les collectivités territoriales et des personnes de droit privé.

● **A quoi sert-il ?**

— A participer au service public d'éducation et à répartir entre les établissements qu'il comprend les moyens mis à sa disposition par les fondateurs. Le contrat constitutif de l'E.I.P. détermine les modalités de participation des collectivités territoriales aux charges de fonctionnement des classes.

● **Dans l'E.I.P., qui paie quoi ?**

— L'enseignement est en principe gratuit. L'Etat verse les salaires des enseignants ; les collectivités territoriales assurent les dépenses de fonctionnement. La contribution éventuelle des familles est destinée à couvrir les dépenses d'activités éducatives et les charges d'investissements.

● **L'E.I.P. se substitue-t-il aux établissements qui le composent ?**

— Non. Chacun d'eux conserve son autonomie de gestion, administrative et éducative, *« notamment dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet éducatif »* ; celui-ci est cependant soumis à l'agrément du recteur. Les « affaires » de l'E.I.P. sont réglées pas son conseil d'administration où siègent en majorité des personnes morales de droit public : Etat, collectivités territoriales, et établissements publics éventuellement. Le conseil d'administration comprend en outre des représentants des établissements privés : personnel, parents, élèves, organismes de gestion.

Le conseil d'administration délibère à la majorité des deux tiers sur la répartition des moyens. Il est consulté sur les ouvertures et fermetures de classes. Variante : le droit de veto est reconnu à chacun des groupes qui le composent.

Les enseignants

● **Qui enseigne dans un E.I.P. ?**

— Ceux qui enseignent aujourd'hui dans les classes des établissements privés sous contrat : soit des maîtres du public, soit des maîtres du privé liés à l'Etat par contrat.

● **Qui les nommera ?**

— Trois formules sont soumises aux négociations. Soit le directeur de l'établissement propose ou donne son accord ; soit le chef d'établissement fait un rapport à une commission d'agrément qui établit les propositions ; soit le chef d'établissement, puis une commission d'agrément donnent successivement leur avis.

● **Qui pourra être titularisé ?**

— Les maîtres du privé liés à l'Etat par contrat et qui sont actuellement rémunérés par référence aux échelles de titulaires de l'enseignement public. Ils devront en faire la demande et satisfaire à des conditions de recrutement, d'ancienneté et de pratique professionnelle.

» De plus, la possibilité de titularisation est étendue aux maîtres auxiliaires qui le demandent. Dans tous les cas, la titularisation se fera sur place et *« dans la limite des emplois disponibles »*. Les maîtres titularisés dans les corps correspondants de l'enseignement public bénéficieront des droits qui leur sont attachés.

● **Que se passera-t-il quand l'emploi d'un maître du privé titulaire sera vacant ?**

— Les titulaires du public pourront faire acte de candidature, mais les titulaires du privé seront prioritaires. Les candidatures sont examinées par la commission d'agrément.

● **Un maître titulaire du privé pourra-t-il passer dans l'enseignement public ?**

— Oui. La commission administrative paritaire statuera, mais les enseignants du public resteront prioritaires.

Relance des négociations

(Suite de la première page.)

Rien n'est moins sûr, car les collectivités publiques seront majoritaires dans sa gestion. Il est à craindre que l'E.I.P. soit tout aussi mal reçu par les laïques. S'il est vrai que ce projet vise à réduire le « dualisme scolaire », rejeté par les laïques, il en consacre l'existence. Les uns et les autres choisiront-ils d'ignorer l'intérêt des usagers et une meilleure utilisation des fonds publics ?

Autre motif d'affrontement, surtout depuis les déclarations imprudentes de M. Mauroy, annonçant des mesures autoritaires : la titularisation dans la fonction publique des maîtres volontaires de l'enseignement privé. Appliquée au sens strict, cette mesure aurait pu, à terme, par le jeu des mutations, menacer la spécificité des établissements privés. C'est pourquoi elle est revendiquée avec acharnement par les laïques et jugée totalement inacceptable par l'enseignement privé.

Le dispositif proposé, tenu secret jusqu'au dernier moment, n'est pas aussi schématique. En accordant aux futurs fonctionnaires les mêmes droits qu'à leurs collègues du public, il ne leur permet de participer à la procédure des mutations entre établissements privés et publics qu'à titre exceptionnel. En revanche, et c'est sans doute une concession aux organisations laïques, les postes des fonctionnaires de l'enseignement privé (on en compte déjà huit cents, mais cinquante mille maîtres du privé répondent aux conditions énumérées par le ministre) ne pourront être pourvus que par d'autres fonctionnaires — issus en priorité du privé.

Cohérents dans leur architecture générale, les textes soumis aux négociations comportent finalement, pour les uns comme pour les autres, de multiples raisons de refus. Déjà, le secrétaire général de l'enseignement catholique s'apprête à en *« manifester clairement »* un certain nombre. Mais tout n'est pas mauvais pour chacun, et tout est négociable.

M. Savary, avec bien sûr le soutien du président de la République, suit une double démarche politique. D'une part, en ne choisissant pas entre les deux camps, il refuse la guerre scolaire. D'autre part, il veut améliorer la formation de tous les jeunes Français qui est loin d'être satisfaisante. Mais il est bien évident que la question scolaire, vieille d'un siècle, ne se réglera pas d'un coup de baguette magique.

CATHERINE ARDITTI.

LE CHANOINE GUIBERTEAU : UNE LIBERTÉ DE PLUS EN PLUS SURVEILLÉE

« Nous prendrons vraisemblablement position ce week-end puisque le Comité national de l'enseignement catholique va se réunir. Mais je penche pour manifester très haut et très clairement un certain nombre de refus », nous a déclaré le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique. *« A lire les textes très complexes qui nous sont soumis, je ressens l'impression d'une liberté de plus en plus surveillée et d'une dépendance de plus en plus grande. »*

Cette *« dépendance »*, M. Guiberteau la décèle à l'égard, d'une part, de l'enseignement public, d'autre part, des collectivités territoriales. *« Les textes prévoient une cascade de commissions dans lesquelles siégeraient des représentants du secteur public qui décideraient ainsi de notre sort. Pourquoi, dans ces conditions, ne siégerions-nous pas au sein des commissions qui traitent de l'enseignement public ? »* A l'égard des collectivités territoriales, M. Guiberteau fait remarquer que *« l'existence même d'écoles maternelles dans les établissements d'intérêt public dépendra de leur seule décision »*. Il en résultera, estime-t-il, *« une politisation accrue et de réelles disparités »*.

Enfin, la titularisation des maîtres volontaires pose *« un problème grave »*, dans la mesure où, selon les textes, *« elle vise progressivement tout le monde »* et où *« des commissions feront la loi, comme on le constate dans l'enseignement public »*.

M. Guiberteau n'écarte pas qu'un accord puisse intervenir sur le texte de l'inscription des crédits au budget et sur celui des collectivités territoriales, *« à condition, précise-t-il, que nous soit reconnue une plus grande liberté »*.

STERN
• GRAVEUR •
depuis 1840
Pour votre Société
papiers à lettres et
imprimés de haute qualité
Le prestige
d'une gravure traditionnelle
Ateliers et Bureaux :
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 236.94.48 - 508.86.45

SELON Mᵉ JACQUES VERGÈS

La seconde autopsie du corps de Robert Boulin révèle l'existence de deux fractures

M. Bertrand Boulin, le fils de Robert Boulin, ancien ministre décédé le 29 octobre 1979, a rendu publiques les conclusions de la seconde autopsie pratiquée à Bordeaux, le 17 novembre 1983, par les professeurs L'Epée, Lazarini et Delorme, sur le corps de son père. Selon Mᵉ Jacques Vergès, avocat de la famille Boulin, ces conclusions font que *« la thèse du suicide tranquille d'un homme qui en a marre de la vie »* ne peut plus être défendue. Il y a bien eu, selon Mᵉ Vergès, *« rixe et coups portés »* avant la mort de Robert Boulin.

La seconde autopsie a été pratiquée, après exhumation du corps, après la plainte contre X... pour *« homicide volontaire »* déposée le 7 juin 1983 par Mme Colette Boulin et son fils Bertrand. Ses conclusions seraient les suivantes :

● Les examens radiographiques, tomographiques et anatomopathologiques pratiqués par les experts mettent en évidence une fracture des os du nez et une fracture de l'os maxillaire gauche. Point important, cette dernière fracture correspond topographiquement aux lésions cutanées que l'on peut voir sur les photographies prises par les enquêteurs en octobre 1979, et publiées par l'hebdomadaire *Paris-Match* dans son édition du 13 mai 1983. *« De plus,* nous a déclaré Mᵉ Vergès, *il n'y a aucun cal sur cette fracture et aucun début de cicatrisation. Elle n'a donc pu que précéder de très peu la mort. »* Les experts estiment que *« ce traumatisme appuyé correspond à un choc direct ou à une chute sur une substance dure ou contondante »*.

Il manque dans le dossier l'étude anatomo-pathologique des tissus pulmonaires, ce qui *« rend les conclusions des premiers experts peu démonstratives »*.

● La seconde autopsie a aussi mis en évidence un processus de « momification » qui résulterait des manipulations effectuées sur le corps à l'Institut médico-légal de Paris qui a créé pour les trois experts *« des conditions délicates, des difficultés et des impossibilités dans leur recherche de la vérité »*.

La version officielle des circonstances du décès publiée le 7 novembre 1979 indiquait que, compte tenu du premier rapport de l'autopsie pratiquée par les docteurs Bailly et Deponge et des analyses toxicologiques, *« le ministre s'était donné la mort par noyade (...) le 29 octobre 1979, entre 18 et 20 heures, après l'absorption d'une dose de 70 à 80 milligrammes d'un puissant tranquillisant »*.

Aujourd'hui, compte tenu de l'absence de l'étude anatomo-pathologique des poumons, on ne peut plus, en tout état de cause, affirmer que le décès a été consécutif à une noyade. Il semble qu'aucune pièce n'a disparu du dossier, mais que, bien au contraire, l'examen anatomo-pathologique des tissus pulmonaires indispensable pour retrouver les causes du décès n'a jamais été demandé. Il semble aussi, selon nos informations, que les tissus pulmonaires ne contenaient pas d'eau, ce qui infirmerait la thèse officielle.

De plus, la mise en évidence des deux fractures pose la question de leur origine et de leur chronologie par rapport à la mort dont l'heure précise et la date (29 ou 30 novembre) avaient en leur temps fait l'objet d'informations contradictoires. Les résultats de cette autopsie qui seront communiqués à la famille Boulin le 17 janvier, s'ils sont confirmés, pourraient remettre en cause la thèse officielle du suicide par noyade de l'ancien ministre.

J.-Y. [illegible]

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

L'invisible M. Hersant

Qu'il soit partie civile, comme ce fut le cas en décembre devant le tribunal de Rouen, où il poursuivait en diffamation Mᵉ Jean Martin, avocat du Syndicat national des journalistes (S.N.J.), ou qu'il soit prévenu, cité directement par le même S.N.J. et d'autres syndicats pour infractions à l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse française, M. Robert Hersant fait recette. C'était bien le cas, jeudi 12 janvier, à la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris, d'autant plus que cette juridiction avait ordonné sa comparution personnelle. Mais M. Hersant ne s'est pas déplacé. Pourquoi ? C'est ce qui devait finalement donner tout son sel à cet épisode procédural.

Le 21 avril 1983, le Syndicat des journalistes français C.F.D.T., la Fédération des travailleurs de l'information, de l'audiovisuel et de l'action culturelle, le S.N.J. et le Syndicat parisien du livre, papier, carton C.F.D.T., par une citation directe, avaient assigné M. Hersant. Ils entendaient le faire condamner pour infractions aux articles 1 et 7 de l'ordonnance de 1944 pour s'être présenté au comité d'entreprise de la société Presse Alliance, éditrice de *France-Soir*, comme directeur de fait et de droit de ce journal, alors qu'il n'apparaît à aucun titre parmi la liste des dirigeants dont les noms doivent figurer sur chaque édition. Pour de tels faits, la loi prévoit des peines d'amende et de prison de six mois maximum, et il est admis, dans ce cas, que le prévenu peut être représenté par ses avocats, c'est-à-dire qu'on ne lui impose pas une présence physique.

Mais à l'audience où l'on plaidait le 22 septembre, le ministère public devait intervenir non seulement pour soutenir l'action des syndicats, mais pour estimer, par des conclusions écrites, que M. Hersant, dans cette affaire, avait non seulement violé les articles 1 et 7 de l'ordonnance de 1944, mais encore l'article 4 de cette même ordonnance, c'est-à-dire celui qui concerne le recours à des prête-noms.

Voilà qui changeait complètement les données juridiques de la cause, car l'infraction à l'article 4 fait encourir à son auteur une peine de deux ans de prison. Et il se trouve que l'article 411 du code de procédure pénale, celui qui autorise la représentation du prévenu par ses avocats, n'admet cette éventualité que lorsque la peine encourue est inférieure à deux ans. C'est pourquoi, après les conclusions du ministère public, le tribunal, présidé par M. Emile Cabié, devait rendre, le 13 octobre dernier, un jugement par lequel il renvoyait l'affaire au 12 janvier, pour que, ce jour-là, étant donné les conclusions prises par le ministère public, M. Hersant comparaisse en personne, sa réassignation devant être faite *« à la diligence du parquet »*.

Légalismes sélectifs

Or le parquet ne fut pas diligent. M. Hersant ne reçut de lui aucune citation à comparaître. Fort de cette carence, le président de la Socpresse faisait donc savoir par lettre au tribunal qu'il ne venait pas. Ses avocats, Mᵉˢ Albert Benatar et Henri Ader, soutenaient qu'on ne pouvait, dans ces conditions, rien faire tant que le jugement rendu par le tribunal le 13 octobre ne serait pas exécuté tel qu'il devait l'être.

Du côté des parties civiles, Mᵉˢ Jean-Édouard Weil, Jean Martin et Jules Borker ont bien tenté de faire échec à ce blocage en faisant savoir que si le parquet n'avait pas délivré de citation à M. Hersant, les syndicats plaignants en avaient, eux, délivré une nouvelle et que celle-ci pouvait avoir la même valeur que celle oubliée par le ministère public. C'était, au reste, l'avis du substitut, M. Jean-Michel Bruntz, qui, pour autant, ne parut pas extrêmement convaincant pour justifier les raisons pour lesquelles il n'avait pas fait exécuter les dispositions du jugement.

On ironisa aussi un peu sur *« les légalismes sélectifs de M. Hersant »*. Après avoir écouté tout cela, le tribunal a noté finalement qu'en l'absence de cette fameuse citation du parquet il ne pouvait être fait grief à M. Hersant de ne pas s'être présenté. Le tribunal a donc réitéré les termes de son jugement du 13 octobre : comparution personnelle, le 22 mars prochain, le parquet étant invité de nouveau à faire délivrer à ce prévenu invisible la citation, à défaut de laquelle il pourrait continuer de jouer les Arlésiennes. Est-ce à dire que l'on irait vers une partie de bras de fer entre un président Cabié têtu et un parquet passif ?

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

La cour d'appel déboute la LICRA de son action contre « le Monde »

La onzième chambre de la cour de Paris a rendu, en appel, le 11 janvier, un arrêt constatant le caractère définitif de la relaxe prononcée le 24 mars 1983 par la dix-septième chambre correctionnelle de M. Jacques Fauvet, ancien directeur du *Monde*, de M. Roger Garaudy, du Père Michel Lelong et du pasteur Etienne Mathiot qui avaient été assignés par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) pour provocation à la haine raciale et diffamation après la publication dans *le Monde* du 17 juin 1982 sous forme d'une page publicitaire d'un texte intitulé : « Après les massacres du Liban, le sens de l'agression israélienne ».

La cour constate que le texte en cause *« est animé par un antisionisme déclaré »* et que *« l'objectif évident de ses rédacteurs est la dénonciation de la politique dite d'agression, de violences et d'annexions successives pratiqué par l'Etat d'Israël, qualifié d'Etat terroriste, auquel sont également reprochés l'exploitation abusive de l'holocauste, d'une argumentation historico-biblique, et un certain racisme »*. Mais la cour observe également, que les griefs formulés dans ce manifeste *« trouvent un écho dans une partie de l'opinion juive internationale »* et *« n'outrepassent pas les limites de la libre critique autorisée »*.

Ressort ainsi non de la provocation raciale, mais de la *« critique licite de la politique qui serait pratiquée par un Etat et de l'idéologie qui l'inspire »*, un des passages incriminés par la LICRA : *« Nous savons assez et plus encore depuis Hitler*, pouvait-on lire dans *le Monde* du 14 juin 1982, *ce que coûtent à l'humanité les prétentions d'un* peuple élu. » *« En 1972, Vorster, le premier ministre sud-africain célèbre par le racisme sauvage de l'apartheid, proclamait, lui aussi, dans l'esprit de plus archaïque colonialisme : « N'oublions pas que nous sommes le peuple de Dieu, investi d'une mission. » « Le sens de ces propos*, observe la cour, *si déplaisants qu'apparaissent le rappel d'Hitler et la comparaison avec l'idéologie de Volter, ne doit pas être dénaturé. Ils se réfèrent clairement dans leur contexte d'une part à l'un des fondements de l'Etat juif d'Israël proclamé dès sa création en 1948 : le retour du peuple juif exilé de la Terre sainte dans le pays de ses ancêtres, et d'autre part, aux résultats par ailleurs dénoncés de la politique de cet Etat, aux conséquences dangereuses qu'elle continue de comporter selon les auteurs du texte. »*

MÉDECINE

Le parc français de scanographes sera doublé en deux ans

Cent scanographes seront installés en France avant la fin de 1985, a annoncé M. Pierre Bérégovoy le 12 janvier, en inaugurant un scanographe à l'hôpital Saint-Antoine de Paris. *« Ce programme*, a assuré le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, *tient compte des possibilités financières. »* Cet équipement important – puisque le parc sera ainsi doublé – ne permettra pourtant pas de l'aligner sur celui des autres pays industrialisés.

L'équipement des hôpitaux français en scanographes ressemble à une course à handicap. Une course dont on ne voit pas la fin. Aujourd'hui encore, avec moins de cent appareils en fonctionnement, la France se situe au dernier rang des pays industrialisés.

Les raisons d'un tel sous-équipement sont multiples, mêlant à la fois les difficultés du constructeur national (la Compagnie générale de radiologie, groupe Thomson), la politique protectionniste des pouvoirs publics et les restrictions budgétaires en matière de santé.

Régulièrement dénoncé par le corps médical, ce sous-équipement fait l'objet, depuis plus de trois ans, de promesses réitérées des pouvoirs publics. Lorsque Mᵐᵉ Simone Veil était ministre de la santé, la barre avait été fixée à un appareil par million d'habitants. Ce taux avait été atteint en octobre 1980.

En mars 1981, M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, annonçait, pour 1981 et 1982, l'installation de vingt-cinq à trente appareils supplémentaires. Accordées au compte-gouttes, les autorisations firent alors l'objet de vives polémiques entre les responsables de l'hospitalisation publique et ceux de l'hospitalisation privée.

Les dangers du monopole

En 1982, on annonçait, pour 1984, un appareil pour 565 000 habitants. En 1983, M. Jack Ralite, ministre de la santé, prévoyait *« un appareil pour 250 000 habitants en 1986-1987 »*. On s'aperçut pourtant bien vite que l'intendance ne suivait pas : le ministère accordait des autorisations mais certains hôpitaux ne disposaient pas des fonds nécessaires (1). Ils étaient une vingtaine dans ce cas l'an dernier. D'où l'importance des propos tenus par M. Bérégovoy. *« Les crédits dont nous disposons pour les hôpitaux pour l'année 1984*, a-t-il précisé, *s'élèvent au total à 340 millions de francs, déduction faite des opérations déjà engagées. La priorité que j'entends consacrer aux équipements se traduira par l'affectation d'un montant de subventions de 135 millions de francs, soit plus du tiers du total, niveau sans précédent »*. *« Cette priorité*, a-t-il ajouté, *ira dans l'immédiat à l'achat de scanographes »*.

Quarante appareils seront acquis en 1984 (contre vingt en 1983) et dix d'entre eux iront à des hôpitaux privés. Parallèlement à ce programme, des contrats pluri-annuels précisant les engagements de l'Etat à l'égard des industriels seront passés *« pour que les constructeurs puissent mieux programmer leurs investissements et leurs fabrications »*, et *« pour que les hôpitaux bénéficient des prix les mieux négociés »*.

A l'intention des dirigeants de la Compagnie générale de radiologie, M. Bérégovoy a indiqué que la préférence serait normalement accordée aux constructeurs français *« à égalité de prix et de qualité »*. *« Cette préférence*, a-t-il néanmoins ajouté, *ne saurait conduire à un monopole dangereux pour le dynamisme de l'industriel qui en bénéficierait et coûteux pour la Sécurité sociale. »*

Concernant les remnographes, appareils à résonance magnétique nucléaire (2), M. Bérégovoy a annoncé que cinq appareils seraient installés, dès 1984 : quatre dans des centres hospitaliers universitaires (dont un à l'Assistance publique de Paris) et un dans un hôpital privé. Il y a un an, le ministère de la santé avait déjà annoncé que quatre remnographes seraient installés en 1983. Une assurance qui ne s'était pas traduite dans les faits. M. Bérégovoy a d'autre part annoncé son intention de renforcer l'industrie biomédicale française, *« une industrie d'avenir »*, et de développer la coopération européenne.

JEAN-YVES NAU.

(1) Un scanographe corps entier « haut de gamme » coûte environ 6 millions de francs. Ces appareils figurent sur la liste des équipements lourds pour lesquels les pouvoirs publics décident des lieux d'installation. Leur financement est assuré pour 40 % par l'Etat, pour 30 % par des prêts sans intérêt de la Sécurité sociale et pour 30 % par les fonds propres des établissements.

(2) « Le Monde de la médecine » du 16 novembre 1983 a consacré un dossier à la résonance magnétique nucléaire.



UNE CARTE
UN TÉLÉPHONE
GOLF A VOLONTÉ
608.19.19
Tennis Express - le Sport à la carte

LA VIE FRANÇAISE
Un numéro exceptionnel avec son supplément de
40 PAGES
SPECIAL IMPOTS
• Le calcul de vos impôts au franc près.
• Les déductions possibles.
• La nouvelle fiscalité.
UN GUIDE CLAIR, PRECIS ET INDISPENSABLE.
LE 1ᵉʳ HEBDOMADAIRE D'ACTUALITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE.
Dès maintenant, 12 F, chez votre marchand de journaux.

EN BREF

Accident mortel dans le rallye Paris-Dakar

La dixième édition du rallye Paris-Alger-Dakar a été endeuillée, jeudi 12 janvier, au cours de la dixième étape Ouagadougou-Bouna, par un accident qui a coûté la vie à un spectateur ; un enfant aurait été gravement blessé.

L'accident s'est produit au moment où la Range Rover de l'équipage Dupat-Destaillats a tenté de dépasser un concurrent à moto. Lancé à 160 kilomètres-heure, le véhicule a dérapé sur la piste et fauché un groupe de spectateurs.

Il y a déjà quelques jours, un concurrent à moto, Raymond Loireaux (B.M.W.), n'avait pu éviter une femme et un enfant sur le bord de la route. Ce dernier avait été transporté à l'hôpital dans le coma.

Grèves dans l'enseignement secondaire le 31 janvier

Plusieurs syndicats membres de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) appellent les enseignants du secondaire à cesser le travail le mardi 31 janvier. Il s'agit, en particulier, du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) et du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.).

Les motifs de grève ne sont pas identiques. Le SNES insiste sur la dégradatio des conditions de travail que suppose le budget 1984 ; 13 000 postes d'enseignants feraient, selon lui, défaut dans les lycées et dans les collèges. De son côté, le SNI n'accepte pas que la rénovation pédagogique des collèges dépende du bon vouloir des conseils de chaque établissement et veut connaître le rythme d'application des objectifs du IXᵉ Plan, au terme duquel tous les collèges devraient être réformés.

M. Pierre Truche est nommé procureur général à Lyon

La cour d'appel de Lyon a un nouveau procureur général, M. Pierre Truche, qui occupait jusqu'ici les fonctions de procureur de la République à Marseille. C'est M. Jean Geronimi, inspecteur des services judiciaires, qui le remplace à ce dernier poste.

Deux autres procureurs généraux ont été nommés le 12 janvier : M. Clément Moras à Caen et M. Jean Dupuis à Basse-Terre (Guadeloupe). M. Jacques Basse remplacera M. Moras comme procureur de la République à Lille. Il était jusqu'ici procureur au Havre.

Sept ans de prison pour un espion

M. Tibor Kiss, âgé de cinquante-trois ans, électromécanicien à Framatome, d'origine hongroise, naturalisé français en 1968, a été condamné, jeudi 12 janvier, à sept ans de détention pour avoir transmis des renseignements militaires américains à la Hongrie. La cour d'assises de Paris, qui l'a condamné à cette peine, était composée de sept magistrats pour juger de cette affaire d'espionnage. M. Kiss, *« un naïf entièrement manipulé »*, selon la défense, transmettait en Hongrie les renseignements militaires sur les forces de l'OTAN obtenus par un espion hongrois, M. Otto Attila Gilbert, condamné aux Etats-Unis à quinze ans de réclusion.

Mise en liberté après un homicide

Le douanier qui avait tué un passager clandestin algérien de dix-huit ans dans le port de Marseille, le 19 novembre 1983, a été libéré le 11 janvier par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Marseille se prononçant en appel d'une ordonnance de refus de mise en liberté. Jean Aubert, trente-sept ans, douanier et conseiller municipal socialiste d'Allauch (Bouches-du-Rhône) avait été inculpé d'*« homicide volontaire »* et incarcéré pour avoir, au cours d'une poursuite, tué le jeune Algérien d'un coup de revolver.

● *Augmentation des tarifs de transports scolaires.* – le *Journal officiel* du 12 janvier a publié un arrêté avançant du 1ᵉʳ février au 1ᵉʳ janvier l'augmentation de 3,5 % des tarifs *« applicables aux usagers scolaires des services routiers réguliers de voyageurs »*. Les pouvoirs publics ont anticipé cette hausse pour manifester leur bonne volonté à l'égard des transporteurs. La Fédération nationale des transports routiers a toutefois jugé l'augmentation *« notoirement insuffisante »* et son anticipation d'un mois *« dérisoire »*.

Augmentation du nombre des détenus en 1983

Le nombre des détenus a augmenté de 4 053 en 1983. Ils étaient 34 583 le 1ᵉʳ janvier de l'année dernière, et 38 636 le 31 décembre, soit une augmentation de 11,71 %. Il y a environ trente mille places dans les prisons françaises.

En un mois – du 1ᵉʳ au 31 décembre 1983 – le nombre des détenus a cependant diminué de 1,78 % passant de 39 340 à 38 636. Les prévenus, c'est-à-dire des personnes qui attendent d'être jugées, étaient de 20 060 le 31 décembre, soit une proportion de 51, 92 %. La baisse du nombre des détenus, le mois dernier, n'est pas significative, souligne la chancellerie. Elle est traditionnelle en décembre. A l'approche des fêtes, les magistrats hésitent à infliger de courtes peines d'emprisonnement.

Le nombre des détenus, dont l'augmentation a été pratiquement continue en 1983, pourrait atteindre 40 000 rapidement, soit le chiffre qui prévalait avant l'amnistie de 1981.

RECORD DE GAIN AU LOTO

Les quarante ouvriers de l'usine Moulinex de Falaise (Calvados) qui ont joué ensemble quatre bulletins multiples pour le second tirage du Loto de l'année 1984 ont gagné 12 368 658 francs, somme jusqu'ici inégalée.

Le précédent record datait de février 1981 : un couple de retraités de Toulon avait gagné 9 775 886 francs. Le paiement a lieu ce vendredi 13 janvier dans la matinée à l'usine elle-même.

Parcomètre individuel pour les Parisiens ?

La Ville de Paris met à l'étude un nouveau procédé de stationnement payant qui, s'il se révélait fiable et économiquement généralisable, pourrait révolutionner la pratique du stationnement. Il s'agit d'un boîtier électronique embarqué à bord de chaque voiture dans lequel le conducteur introduit une carte magnétique donnant un certain crédit de temps de stationnement.

Ce temps est décompté pendant la durée de l'arrêt et le décompte est visible de l'extérieur. La carte magnétique serait en vente dans les bureaux de tabac, parkings, stations-service, mairies, etc. Ce nouveau procédé supprimerait les parcomètres de trottoir.

● *La mutation du commandant Beau.* – La Ligue des droits de l'homme estime que la mutation du commandant de gendarmerie Jean-Michel Beau à la direction de la protection et de la sécurité de la défense *« revêt le caractère d'une provocation délibérée »*.

Inculpé de subornation de témoins dans l'affaire des Irlandais de Vincennes soupçonnés d'être des terroristes en 1982, le commandant Beau occupe, depuis décembre 1982, un poste de responsabilité à l'ex-sécurité militaire.

● *Attentats à Aix-en-Provence. – Trois attentats, qui n'ont pas fait de victimes et qui n'ont pas été revendiqués, ont été commis contre des établissements bancaires, à Aix-en-Provence, dans la nuit de jeudi à vendredi. Les charges de faible puissance visaient des agences du Crédit agricole, de la B.N.P. et de la Caisse d'épargne.*



SPORTS

TENNIS

LE TOURNOI DES MAITRES A NEW-YORK

Mats Wilander à l'usure, McEnroe au sprint

Logiquement, le premier au classement du Grand prix (total des points), Mats Wilander, et le premier au classement de l'Association des joueurs professionnels (indice de performance), John McEnroe, se sont qualifiés, jeudi 12 janvier, pour la demi-finale du Tournoi des maîtres qu'ils disputeront samedi 14 janvier à New-York. Le Suédois a battu à l'usure l'Espagnol Jose Higueras (7-6, 6-2), tandis que l'Américain s'est imposé au sprint à l'ex-Sud-Africain, Johan Kriek (6-4, 6-2).

L'autre demi-finale mettra en présence les vainqueurs des matchs Smid-Connors d'une part, Gomez-Lendl d'autre part, qui devaient avoir lieu ce vendredi 13.

De notre envoyé spécial

New-York. – L'eau et le feu. La demi-finale du Tournoi des maîtres entre le Suédois Wilander et l'Américain McEnroe mettra en présence, samedi, ces deux éléments, Mats l'océan et John l'enfer. Le contraste entre le caractère et le style des deux joueurs est apparu éclatant jeudi à l'occasion des quarts de finale.

Wilander, c'était la force tranquille de la vague qui érode la falaise imperceptiblement mais irrésistiblement. Un moment, on a pu croire que l'Espagnol Higueras arriverait à contenir ce flot. Higueras eut, en effet, cinq balles de set dans la première manche. Menant 5-3, service à venir, il commença alors à céder sous le travail de sape du Suédois, qui aligna trois jeux. Dans un sursaut, Higueras parvint, encore une fois, à prendre le service de Wilander, pour égaliser 6-6, et il mena 4-1 dans le jeu décisif. Le déferlement des balles longues et puissantes du Suédois, qui, sentant faiblir la résistance, monta conclure au filet, transforma cette défense de rocher en mur de sable.

La seconde manche ne fut plus qu'une formalité. Higueras, le marathonien, *qui avait bataillé plus de* cinq heures pour remporter les Internationaux d'Allemagne fédérale en 1982, le dur à la peine, qui avait joué presque toute la saison écoulée avec une douleur au bras, coulait à pic dans cette marée. Le Suédois, qui s'est imposé cette année sur toutes les surfaces, a bien montré aux spectateurs du Madison Square Garden qu'il avait renforcé son jeu depuis sa victoire de Roland-Garros en 1982. Son service est plus percutant, son coup droit plus agressif et sa volée, qui lui a permis de gagner aux Internationaux d'Australie sur herbe, plus efficace. Mais son atout majeur est resté son sang-froid, comparable à celui de Bjorn Borg.

John McEnroe, ce fut, au contraire, le lait sur le feu, le cocktail Molotov. Parce qu'il avait mal ajusté un coup droit,il brisa avec rage sa raquette sur le sol. Parce qu'il était dérangé par le bruit, en servant, il apostropha vertement un photographe. Il s'ensuivit un avertissement. Mais rien n'empêche ce petit-fils d'Irlandais aux nerfs d'amadou de faire des étincelles.

En face de lui, l'ex-Sud-Africain battait bien, lui aussi, le briquet. Cela donna un tennis d'éclairs et de tonnerre : *aces*, retours fracassants, *passing-shots* et amortis sublimes, *lobs* superbes avec, en contrepoint, doubles fautes, tirs dans les bâches, balles dans le filet. C'était les flammes et la fumée des flammes.

Pendant un long moment, on ne distingua rien : McEnroe et Kriek perdirent alternativement leur service durant les quatre premiers jeux. Puis l'incendie dévora l'ex-Sud-Africain. Pour échapper à la fournaise, celui-ci prit de plus en plus de risques au service, passa de moins en moins de première balle et *subit de plus en plus les retours* de l'Américain qui eut, au moins, une balle de *break* sur tous les engagements suivants. McEnroe aligna ainsi cinq jeux dans la seconde manche.

Qui pourrait empêcher l'Américain de continuer à tout consumer de la sorte, c'est-à-dire à rester numéro un mondial ? McEnroe le gaucher a montré que son jeu restait *inimitable et imprévisible, fait de* précision et d'inspiration diaboliques. Et pour lui donner plus de consistance, il a préféré reprendre un peu de poids.

John le pyromane et Mats le pompier : leur confrontation de samedi sera d'autant plus intéressante que Wilander a battu McEnroe à chacune de leurs trois rencontres cette année. L'Américain ne s'est imposé qu'une fois en 1982.

ALAIN GIRAUDO.

TRANSPORTS

Une deuxième année de « vaches maigres » pour la S.N.C.F.

La rigueur sera de mise à la S.N.C.F. en 1984. Présentant, dans le dernier numéro de *la Vie du rail*, les perspectives de l'entreprise pour l'année nouvelle, son directeur-général, M. Paul Gentil, ne cache pas qu'elle ressentira assez durement les effets de la situation générale du pays en même temps que ceux de ses propres difficultés financières.

Ses investissements seront réduits pour la deuxième année consécutive, ainsi que *le Monde* l'avait indiqué dans ses éditions datées 11-12 septembre 1983. Les autorisations de programme s'élèveront cette année à 7,675 milliards de francs hors taxes, chiffre à la fois inférieur à celui des autorisations prévues pour l'année passée (8,170 milliards), mais supérieur à celui qui fut finalement admis après quelques réductions (6,8 milliards). Compte tenu de ce que l'enveloppe d'autorisations pour 1984 comprend 875 millions de francs pour le T.G.V.-Atlantique, le niveau réel des investissements est donc simplement maintenu en francs constants. Il ne fait aucun doute – les autorisations de programme conditionnant les crédits de paiement des années suivantes – que, dans les prochaines années, les investissements « classiques » de l'établissement public (électrifications, modernisation des infrastructures, réfection des gares, achats de matériel) sont destinés à décliner encore.

Quant aux crédits de paiement, ils tombent d'une année à l'autre de 9,3 milliards de francs hors taxes à 8,3 milliards, soit de 10,7 %, et même de près de 14 % pour les investissements sur le réseau actuel, puisque le chiffre retenu inclut 320 millions de francs de paiements pour les infrastructures du T.G.V.-Atlantique.

La S.N.C.F. va donc vivre, au plan des investissements, sa deuxième année de « vaches maigres », puisque, selon M. Gentil, *« en 1983, il s'est avéré nécessaire de réduire l'enveloppe d'investissement initialement prévue, ce qui nous a conduit à ralentir le déroulement de certaines opérations ou à en différer l'engagement »*. Au total, *« cette réduction du niveau des investissements se traduira*, explique M. Gentil, *par un volume de travaux et d'achats moins important que par le passé, sans toutefois que l'architecture du plan d'investissement soit bouleversée, les installations fixes, dans l'état actuel du trafic, étant proportionnellement moins affectées que le matériel roulant »*.

Certes, l'achèvement de quelques grands programmes d'équipement (voitures Corail, locomotives des séries 15000-7500-22500, etc.) justifie présentement un ralentissement des dépenses, d'autant que l'endettement de l'entreprise s'est développé avec une rapidité galopante, au point que ses charges financières sont passées de 4 à 8 milliards de francs en trois ans. L'austérité ambiante fait le reste, ce qui provoque l'inquiétude des industriels ferroviaires.

« Consternation »

Il est vrai que, pour l'instant, l'objectif prioritaire de la S.N.C.F. est d'assainir sa situation financière. Ses dirigeants ont bon espoir de ramener cette année – après le versement par l'Etat de 32 milliards de francs de contributions diverses – son déficit résiduel de 8 milliards à 6 milliards de francs, et ils comptent y parvenir par des efforts de gestion, par des majorations tarifaires *« en temps utile et supportables par le marché »*, selon la formule de M. André Chadeau, président de l'établissement public, et par une progression des charges de personnel compatible avec le retour à l'équilibre.

Ce budget a semé la *« consternation »* au sein de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (F.N.A.U.T.) dont le secrétaire général, M. Jean Sivardière, est administrateur de la S.N.C.F. la F.N.A.U.T. estime que la réduction des investissements de l'entreprise (– 20 % depuis 1981, selon elle) *« menace directement son avenir »*. Elle observe, par exemple, que le rythme des électrifications va diminuer de moitié.

« En définitive, conclut la Fédération, *malgré des promesses réitérées, le gouvernement ne résout pas les problèmes posés : sous-investissement ferroviaire, inégalités de concurrence rail-route, coûts sociaux de la route. Cette politique risque de déboucher sur une crise grave. »*

PUBLICATION JUDICIAIRE

ÉTUDE DE Mes LABORY et MOUSSIÉ
AVOUÉS PRÈS LA COUR D'APPEL
DE BORDEAUX

Par jugement en date du 23 avril 1980, le tribunal de grande instance de Bordeaux a rendu une décision de laquelle se trouvent extraites les dispositions suivantes : *« En conséquence, le tribunal donne acte à MM. Zino Davidoff et E. Schneider et à la société Davidoff et Cie que les coffrets de cigares estampillés « Château Yquem » ont été retirés des circuits de distribution, et les condamne en tant que de besoin à procéder à ce retrait à peine d'une astreinte de 1 000 F par infraction constatée. Leur interdit sous la même astreinte de mettre en vente et de commercialiser en quelque lieu que ce soit, en France et hors de France, des cigares sous la dénomination de « Château Yquem » ou d'« Yquem ». Dit qu'au cas où ils auraient déposé une marque portant cette dénomination, ils devront procéder à sa radiation en quelque lieu où elle aurait été déposée. Donne acte à la société civile du Château d'Yquem qu'elle ne réclame aux consorts Davidoff Schneider et à la société Davidoff qu'une somme de 1 franc en réparation de son préjudice. »*

Ce jugement, qui condamnait en outre les trois défendeurs à la somme sollicitée par Château d'Yquem de 1 franc à titre de dommages-intérêts, les condamnait aux dépens, a fait l'objet d'un appel de la part des consorts Davidoff. La cour de Bordeaux a confirmé par arrêt du 20 janvier 1983 cette décision qui précisait dans ses motifs : *« La marque Château d'Yquem, qui a fait l'objet de dépôts régulièrement renouvelés sur le plan national au moins depuis 1942 et auprès des organisations internationales depuis 1952, jouit à l'intérieur du territoire français et hors de ce territoire d'une notoriété exceptionnelle. Depuis de multiples décennies, elle est associée dans l'esprit d'un public qui dépasse celui des connaisseurs de vin au plus grand cru de Sauternes. Elle est attachée à un produit provenant d'un terroir qui, pour être exclusivement composé de parcelles cadastrées sous la dénomination d'Yquem, ne connaît aucun équivalent. Aussi, ces éléments sont suffisants pour motiver une protection de la marque Château d'Yquem contre toute usurpation de dénomination dans quelque domaine que ce soit, cette usurpation étant de nature à entraîner une dépréciation de la marque. »*

samedi 21 JANVIER
Réservez-vous pour les vrais soldes de Dorian Guy 36 Av. George V à partir du samedi 21 janvier

PLANS/CONTRECALQUES
COPIES GRAND ET TRES GRAND FORMAT · AGRANDISSEMENT · REDUCTION
ETRAVE 38, av. Daumesnil PARIS 12e · 347.21.32

Pour votre DEMENAGEMENT
ODOUL AGENT demeco
16, rue de l'Atlas - 75019 Paris 208 10-30

Sulka
COSTUMES, VESTES, PANTALONS
IMPERMÉABLES, MANTEAUX
VÊTEMENTS DE LOISIRS, PULLS
CHEMISES, ACCESSOIRES
SOLDES
2, rue de Castiglione, Paris 1er (260-38-08)
angle rue de Rivoli - Parking Vendôme

LE CARNET DU Monde

Décès

– On nous prie d'annoncer la mort de

M. Henri APPLETON,

survenue à Paris, le 12 janvier 1984, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 17 janvier 1984, à 8 h 30, en l'église de la Sainte-Trinité.

L'inhumation se fera dans l'intimité au cimetière de Pierre-Bénite (69310), à 15 heures, dans la sépulture familiale.

De la part de
Mme Henri Appleton,
M. et Mme Nicolas Lullien,
et leurs enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'ambassade de France au Niger a la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Claude ARNAUD,

docteur en droit,
conseiller culturel à Niamey,

survenu le samedi 7 janvier 1984.

– Brest. Paris. Nice.
Mme Christiane Boëno, son épouse,
Les docteurs Arlette et Jacques Le Jeune et leurs enfants,
Renée et Pierre Fa et leurs enfants,
Le docteur Didier Boëno,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

M. Joseph BOËNO,

à l'âge de soixante-cinq ans, le 11 janvier 1984.

De la part de
Toute sa famille,
Du personnel de son entreprise,
Et de ses nombreux amis.

L'inhumation a eu lieu, à Paris, le 12 janvier 1984, dans l'intimité de sa famille.

2, square du Cdt-L'Herminier,
Brest.

– Mme Henri Brudy
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BRUDY.

Ses obsèques ont eu lieu le 13 janvier 1984 en l'église Notre-Dame à Boulogne-sur-Seine.

– La section française du Congrès juif mondial a la douleur de faire part du décès de

M. Armand KAPLAN,

ancien secrétaire général
de la section française,
ancien directeur
du département international
du Congrès juif mondial,
officier
dans l'ordre de la Légion d'honneur,

survenu le jeudi 12 janvier 1984, à l'âge de soixante-trois ans, des suites d'une longue maladie.

Le C.J.M. perd en Armand Kaplan un de ses militants les plus dévoués.

Animé d'un grand sens du devoir, il s'est rangé au service de son peuple et de la communauté juive de France en particulier. Fier de son appartenance à la nation française, il a su mettre à profit ses nombreuses relations pour véhiculer les valeurs traditionnelles de son pays comme patrie des droits de l'homme. Aux côtés de feu le docteur Nahum Goldmann, il a été amené à rencontrer les plus hautes personnalités politiques à travers le monde au cours de sa carrière exemplaire.

La section française du Congrès juif mondial, endeuillée par la disparition de son ancien secrétaire général, adresse ses condoléances à sa veuve et à sa famille.

– Le président du Congrès juif mondial, M. Edgar M. Bronfman, N.-Y., M. Israël Singer, directeur exécutif du C.J.M., N.-Y., s'associent à la douleur de la famille et des amis de

M. Armand KAPLAN,

ancien secrétaire général
de la section française du C.J.M.,
ancien directeur
du département international,
officier de la Légion d'honneur,

décédé le 12 janvier 1984, à Lubersac (Corrèze), des suites d'une longue maladie.

[Né le 16 décembre 1920 à Budapest, Armand Kaplan, dont la famille avait émigré en France en 1923, avait participé à la Résistance, puis il était entré, en juillet 1945, au Congrès juif mondial (C.J.M.). Secrétaire de la section française du C.J.M. de 1950 à 1978, directeur du département international, Armand Kaplan avait assuré, au côté de Nahum Goldmann, président du C.J.M., les relations politiques de l'organisation, particulièrement dans les pays de l'Est.]

– Nous apprenons le décès de

M. André LENORMAND,

ancien député du Calvados,

survenu le mercredi 11 janvier.

[Né le 1er septembre 1913 à Cabourg (Calvados), André Lenormand, employé à la S.N.C.F., avait participé à la Résistance et été déporté à Buchenwald. Elu député (P.C.) de son département natal le 10 novembre 1946, il avait siégé à l'Assemblée nationale jusqu'en 1958. Secrétaire de la fédération du Calvados du P.C.F. jusqu'en 1961, élu maire de Dives en 1953, André Lenormand avait abandonné cette dernière fonction aux élections de mars dernier. Il était conseiller général du canton de Dozulé depuis 1960.]

(Publicité)
ROGER LÉON ANNONCE LE RETOUR DE MADD
et avant travaux solde son Entrepôt 20, rue Tronchet Paris 8e, où l'on marque l'événement par une vente à des prix déments (nouvelles démarques importantes). Pour LUI : pulls, chemises griffées, ville et sport et tout le prêt-à-porter masculin. Pour ELLE : manteaux, dufflecoats, robes, pantalons, pulls angora chauve-souris et des rayons jogging et sports d'hiver extra, signés TED LAPIDUS. Il faut en profiter dès aujourd'hui de 10 à 19 h, 20, rue TRONCHET, PARIS 8e.

Perle et Or

Técla
JOAILLIERS
2, rue de la Paix
261-03-29

– Mme Pierre Paty, son épouse,
Agnès, Laurence, ses enfants,
M. et Mme Maurice Prévert,
Les familles Pérelman, de Pontcharra, Mathivet, Harper, Soufflot, et Lefebvre,
M. et Mme J. Lesieur,
Les docteurs Y. et F. Bâcle,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre PATY,

survenu, le 4 janvier 1984, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, le 9 janvier 1984, à Franqueville-Saint-Pierre.

« Les Grands-Champs »,
Franqueville-Saint-Pierre.

Remerciements

– Paris. Guéret.

M. Jean Santoire, Arnaud et Hervé Santoire,
Les docteurs Roland et Jeanne-Marie Lapine,
M. Daniel Lapine,
Mme veuve André Santoire,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de leur chère

Mme Jean Santoire,
née Michèle Lapine,

prient tous ceux qui se sont associés à leur douleur de trouver ici l'expression de leurs remerciements et de leur reconnaissance.

Anniversaires

– A l'occasion du premier anniversaire de la disparition, le 15 janvier 1983, de leur oncle bien-aimé,

Moshé Max MELMAN,

ses nièces Liliane et Esther ainsi que leurs époux et enfants rappellent son souvenir.

Communications diverses

– Vendredi 20 janvier 1984, les Anciennes de Notre-Dame de Sion sont cordialement invitées à se retrouver à partir de 17 heures, 61, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Cette année, nous célébrons le centenaire de la mort des
Pères RATISBONNE
au cours de la messe célébrée à 17 h 30.

ROBLOT S. A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

SONA
LA MAISON DE L'INDE
Boutique officielle
du Gouvernement de l'Inde
artisanat
ancien et actuel
cadeaux
rares et exclusifs
400 rue Saint-Honoré - 260.18.97

Vous cherchez
un CABRIOLET SAMBA
une 205 GR, SR ou GT !
une 505 TURBO !
INJECTION !
une 604 GTI !
PLUS VITE, MOINS CHER! en livraison immédiate
Tous ces véhicules sont disponibles dans le stock de 500 voitures neuves
PEUGEOT•TALBOT
Le bon prix – le bon service
NEUBAUER
M. GÉRARD 821.60.21

TAPIS D'ORIENT
VENTE PAR IMPORTATEUR AUX PARTICULIERS
d'EXTRÊME-ORIENT
des tonnes de tapis faits main
avec certificat d'origine
Grand choix de tapis en soie à partir de 2 500 F
Iran, Chine, Pakistan, Caucase, ancien
IVOIRES et PIERRES DURES
STATUETTES ou VASES à 1 500 F
Vendredi 13, samedi 14, dimanche 15, lundi 16 janvier 1984
de 10 à 13 heures et de 15 à 19 heures
IMPÉRIAL JADE
7, RUE DE MIROMESNIL, 75008 PARIS
Tél. : 265-01-35

هكذا من الاهمال

La maison des

BIBLIOTHEQUES



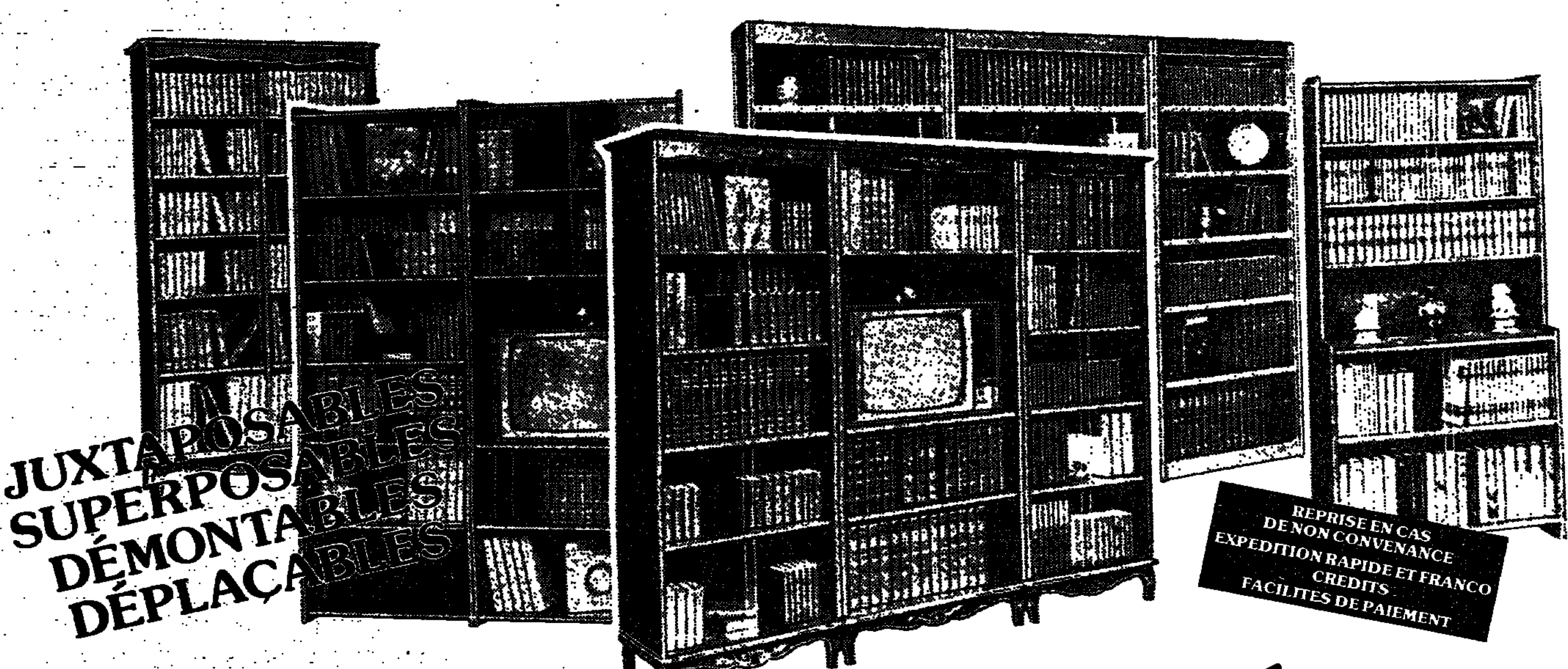


Paris : 61, rue Froidevaux, 14e

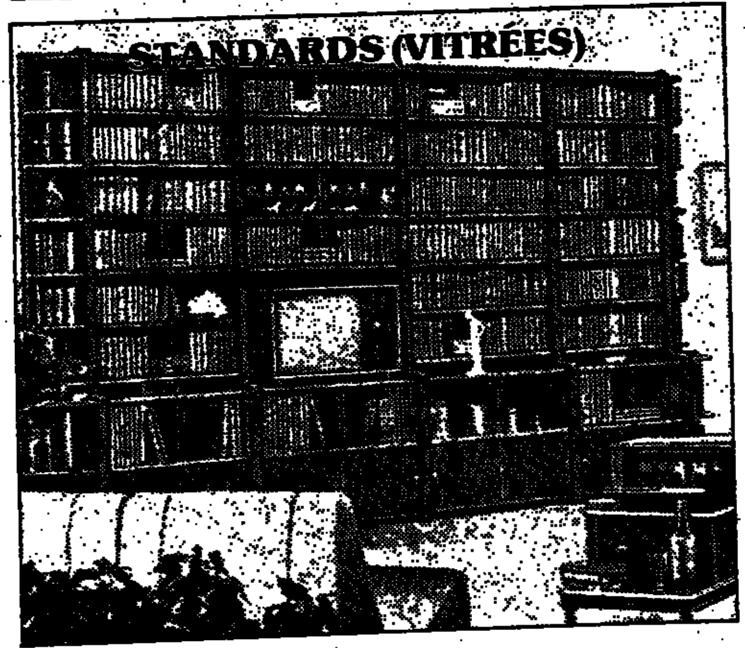
vous souhaite une Bonne Année 1984

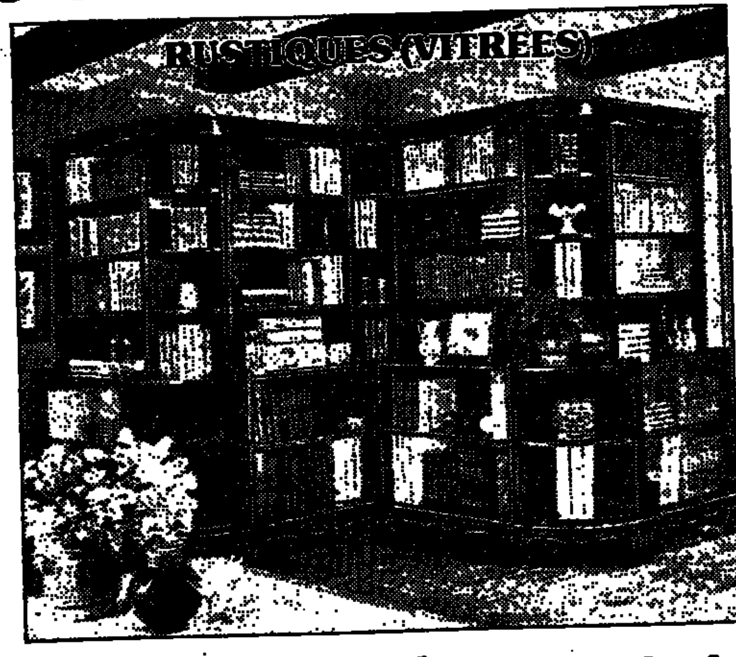
VENEZ DÉCOUVRIR

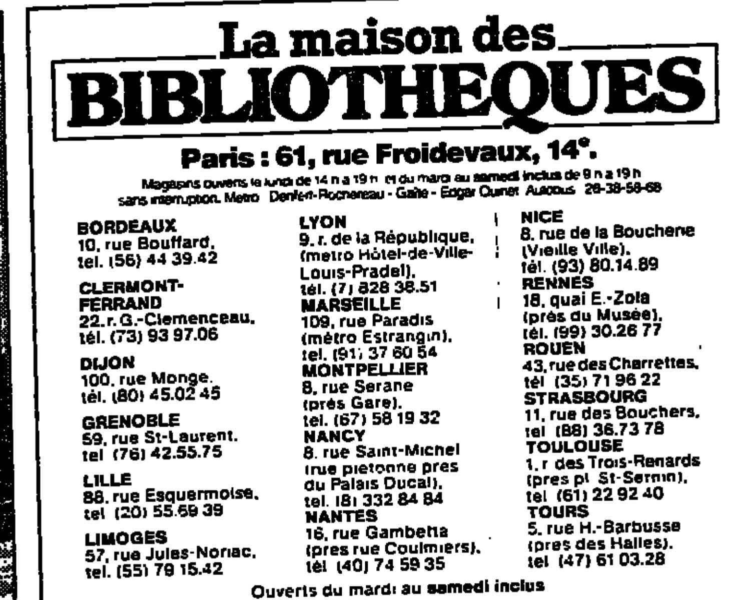
•SES NOUVEAUTÉS •SES LIGNES TRADITIONNELLES
•SES NOUVEAUX ACCESSOIRES



11 LIGNES - 400 MODÈLES VITRÉS OU NON






La maison des
BIBLIOTHEQUES
Paris : 61, rue Froidevaux, 14e.
Magasins ouverts le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au samedi inclus de 9 h à 19 h sans interruption. Metro Denfert-Rochereau - Gaîte - Edgar Quinet Autobus 28-38-58-68

BORDEAUX 10, rue Bouffard, tel. (56) 44 39.42
CLERMONT-FERRAND 22, r. G.-Clemenceau, tél. (73) 93 97.06
DIJON 100, rue Monge, tél. (80) 45.02 45
GRENOBLE 59, rue St-Laurent, tel (76) 42.55.75
LILLE 88, rue Esquermoise, tel (20) 55.69 39
LIMOGES 57, rue Jules-Noriac, tel. (55) 79 15.42
LYON 9, r. de la République, (metro Hôtel-de-Ville-Louis-Pradel), tél. (7) 828 38.51
MARSEILLE 109, rue Paradis (métro Estrangin), tel. (91) 37 60 54
MONTPELLIER 8, rue Serane (près Gare), tel. (67) 58 19 32
NANCY 8, rue Saint-Michel (rue pietonne pres du Palais Ducal), tel. (8) 332 84 84
NANTES 16, rue Gambetta (pres rue Coulmiers), tél (40) 74 59 35
NICE 8, rue de la Boucherie (Vieille Ville), tél. (93) 80.14.89
RENNES 18, quai E.-Zola (près du Musée), tél. (99) 30.26 77
ROUEN 43, rue des Charrettes, tél (35) 71 96 22
STRASBOURG 11, rue des Bouchers, tel (88) 36.73 78
TOULOUSE 1, r des Trois-Renards (pres pl St-Sernin), tel (61) 22 92 40
TOURS 5, rue H.-Barbusse (pres des Halles), tel (47) 61 03.28

Ouverts du mardi au samedi inclus

Installez-vous, vous-même facilement, très rapidement à des PRIX IMBATTABLES !



Catalogue "Nouveautés"

*Plus de **130** nouvelles bibliothèques, vitrines et meubles d'appoint.*
***6** nouvelles lignes exclusives.*
De nouveaux coloris, de nouveaux accessoires.

A.T.P.

CATALOGUES GRATUITS

en envoyant ce bon à :
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES - 75680 PARIS CEDEX 14

Veuillez m'envoyer, sans engagement, vos catalogues en couleurs contenant tous les détails (hauteurs, largeurs, profondeurs, matériaux, teintes, contenances, prix, etc...) sur tous vos modèles.

Nom ____________ Prénom ____________
N° ______ Rue ____________
Bât. ____________ Escalier ____________
MO 48
Code postal |_|_|_|_|_| Ville ____________

Catalogues par téléphone : 24h sur 24
Répondeur automatique **(1) 320.73.33**

INFORMATIONS « SERVICES »

AUTOMOBILE

ENCORE UN PEU PLUS DE PUISSANCE POUR LA PEUGEOT 505 TURBO INJECTION

Si la 505 turbo injection de Peugeot est toujours livrable telle qu'elle avait été présentée voilà quelques mois (*le Monde* du 16 juin 1983), une nouvelle version plus puissante encore (160 CV moteur, contre 150) va être distribuée. Extérieurement, peu ou pas de changements ; mécaniquement, quatre modifications : pose d'un échangeur qui est destiné à abaisser la température de l'air d'admission, augmentation du rapport volumétrique, modification de certains réglages (débits d'essence, d'allumage...), nouveau rapport de pont (abaissement des régimes).

Il en découle, selon Peugeot, une puissance administrative moindre (10 CV au lieu de 11 CV), une augmentation des performances (205 km/h) et du couple (25 m/kg à 3 000 tours), mais aussi une diminution de la consommation. On sait que ce dernier point était le principal reproche que l'on pouvait faire à l'autre version, qui est encore vendue. Des essais prochains permettront de vérifier ces informations.

C. L.

★ Environ 108 000 francs. Livrable à partir du 15 janvier.

RÉTROMANIE

FOIRES ET SALONS

Bordeaux (33) : Antiquaires de Bordeaux-Aquitaine à l'Entrepôt Lainé, jusqu'au 22 janvier.

Paris-Porte Maillot : Brocante de Paris, jusqu'au 22 janvier.

Paris-Austerlitz : Les Collectionneurs. 8e Expo-vente, 20-22 janvier, 10 h-20 h. 24, quai d'Austerlitz, 75013.

Nogent (94) : 1er Salon des beaux-arts et de l'antiquité, 19-23 janvier.

Orange (84) : Parc-Expo, antiquités-brocante, 19-22 janvier.

Grenoble (38) : Alpexpo, Salon européen des antiquaires 26-30 janvier.

Reims (51) : Cellier Besserat de Bellefond, antiquités, argenterie, bijoux. Exposition de costumes de mariés, 27-29 janvier.

Enghien (95) : Salon des antiquaires du Vexin-Val-d'Oise, 28-30 janvier.

Samois-sur-Seine (77) : Quarante brocanteurs, meubles, tableaux, dentelles, 29 janvier.

Montebourg (50) : Antiquités, brocante, 2-5 février.

Ulis-II (91) : Centre commercial, Salon des antiquaires, 2-11 février.

Draguignan (83) : Maison des sports, Salon des antiquaires, 3-6 février.

Cannes (06) : Port-Canto, antiquités, brocante, 6-12 février.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 12 janvier 1984, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Les Arcs : 45-85 ; Arêches-Beaufort : 80-120 ; Autrans : 15-30 ; Bellecombe : 40-60 ; Bonneval-sur-Arc : 50-120 ; Carroz-d'Arraches : 25-100 ; Chamonix : 15-100 ; La Chapelle-d'Abondance : 20-35 ; Châtel : 15-60 ; La Clusaz : 35-100 ; Collet-d'Allevard : 20-40 ; Combloux : 35-90 ; Les Contamines-Montjoie : 40-105 ; Le Corbier : 30-70 ; Crest-Volant : 40-95 ; Les Deux-Alpes : 25-150 ; Flaine : 70-160 ; Flumet : 40-80 ; Les Gets : 40-60 ; Le Grand-Bornand : 30-65 ; Les Houches : 10-50 ; Les Sept-Laux : 20-50 ; Megève : 45-100 ; Les Menuires : 50-90 ; Méribel : 40-100 ; Morzine-Avoriaz : 20-80 ; La Grande-Plagne : 75-150 ; Pralognan-la-Vanoise : 60-70 ; Praz-sur-Arly : 40-80 ; Saint-François-Longchamp : 50-100 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 50-90 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 5-40 ; Thollon-les-Memises : 30-50 ; Tignes : 66-175 ; Val-d'Isère : 50-130 ; Valloire : 30-60 ; Valmorel : 60-80 : Val-Thorens : 80-140 ; Villard-de-Lans : 40-40.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 40-70 ; Auron : 50-90 ; Beuil : 30-50 : La Colmiane-Valdeblore : 45-75 : La Foux-d'Allos : 30-50 ; Isola 2000 : 75-95 : Montgenèvre : 40-80 ; Orcières-Merlette : 30-40 : Les Orres : 20-50 ; Pra-Loup : 35-55 ; Risoul 1850 : 30-70 ; Le Sauze : 30-80 ; Serre-Chevalier : 40-80 : Superdévoluy : 15-75 ; Valberg : 50-60.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 25-60 ; Les Angles : 20-40 ; Ax-les-Thermes : 30-50 ; Cauterets-Lys : 100-125 ; Font-Romeu : 20-40 ; Gourette : 20-90 ; Saint-Lary-Soulan : 30-60.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 15-30 ; Super-Besse : 15-30 ; Super-Lioran : 10-20.

JURA

Métabief : 20-40 ; Les Rousses : 30-60.

VOSGES

Gérardmer : 20-50 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 30-50.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

EN BREF

ASSURANCES

LE LIVRE DE CHEVET. – Un guide pratique sur l'assurance est publié aux éditions Bréa : « Comment résoudre facilement vos problèmes d'assurance. » Pour ceux que l'assurance rebute, qui ont des problèmes avec les assureurs et ne savent les résoudre. Bien fait, d'après les spécialistes. 172 p., 76 F., vente en librairie.

★ **Bréa éditions, 24, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris. Téléphone : 345-20-90.**

COLLOQUES

TORAH, ÉVANGILE ET CORAN. – L'Institut catholique de Toulouse et l'association des Ecrivains croyants d'expression française organisent un colloque, qui se tiendra à Toulouse, les 21 et 22 janvier 1984, sur le thème : « Torah, Evangile et Coran, dans la vie quotidienne des juifs, des chrétiens et des musulmans », avec la participation de Mohamed Talbi, Claude Vigée et Olivier Clément.

★ **Secrétariat du colloque : Institut catholique, 31, rue de la Fonderie, 31068-Toulouse cedex.**

JOURNEE D'ETUDES

DÉLINQUANCE ET PRÉVENTION. – L'association « Plan de cinq ans, délinquance et société » organise, samedi 14 janvier, une journée d'études sur le thème : « les associations : une force de proposition dans les politiques locales de prévention ? » à la salle Médicis du Palais du Sénat, 15, rue de Vaugirard à Paris-6e.

★ **Plan de cinq ans « Délinquance et société », 22, rue de Maréchal-Joffre, 78110 Le Vésinet. Tél. : 976-76-00.**

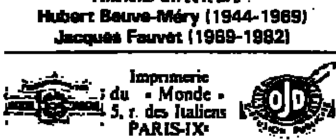
MÉDIAS

INTRODUCTION A LA PRESSE ÉCONOMIQUE. – Le Centre d'information sur les médias (CIM) organise, à Paris, les 24, 25 et 26 janvier, un stage *« pour mieux connaître la presse économique et financière »*. Il s'articule autour de trois thèmes : présentation et analyse détaillées des publications ; rencontre avec des journalistes de différentes publications (quotidiens spécialisés, hebdomadaires économiques et financiers, journaux étrangers, agences de presse) ; visites de rédactions.

Le CIM est un département du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (C.F.P.J.).

★ **CIM : 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 508-86-71.**

Lisez

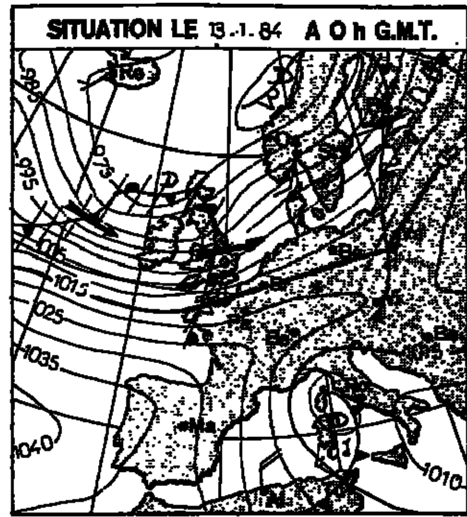


(publicité)

FICHET SERVICE
OUVERTURE 24 H SUR 24 H
POUR VOTRE PORTE

Fichet Service est à la disposition de tous les possesseurs de serrures et de portes Fichet de la région parisienne.
C'est un service de dépannage ouvert 24 h sur 24 h, 365 jours par an.
Pour appeler Fichet Service, rien de plus simple : composez le 16, le 05 et F.I.C.H.E.T. (34.24.38). L'appel sera payé par Fichet.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 14.1.84 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 14 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 13 janvier à 0 heure et le samedi 14 janvier à minuit.

La France restera sous l'influence d'un régime perturbé de ouest à nord-ouest. Le vent sera fort avec de fortes rafales notamment près des côtes atlantiques.

Samedi : Le temps sera couvert avec des pluies souvent importantes, à l'exception du sud de l'Aquitaine où le temps sera variable en début de journée. Il neigera en moyenne montagne au-dessus de 1000 mètres à 1 500 mètres, des Vosges au sud des Alpes. Le vent sera fort avec de fortes rafales.

Les températures maximales atteindront 8 à 12 degrés du Nord au Sud.

Les températures minimales seront de 0 à 2 degrés du Centre aux Ardennes et à la Bourgogne, 4 à 5 degrés ailleurs.

1) *Sens d'évolution pour dimanche* : Le régime océanique perturbé de secteur ouest à nord-ouest persistera sur la France. Toutefois, un rafraîchissement se produira et les précipitations prendront davantage un caractère instable. Cette instabilité commencera à s'atténuer en fin de journée près de l'Atlantique grâce à l'arrivée d'une dorsale mobile.

2) *Prévisions pour dimanche* : La zone pluvieuse située le matin sur les régions méridionales s'éliminera vers la Méditerranée en cours de journée. A l'arrière, se généralisera à l'ensemble du pays un temps instable et frais. Les averses n'épargneront que le littoral méditerranéen. Elles seront plus nombreuses des côtes de la Manche aux régions du Centre, du Nord et de l'Est. Elles tomberont sous forme de neige au-dessus de 500 mètres à 1 000 mètres des Vosges et des Alpes aux Pyrénées.

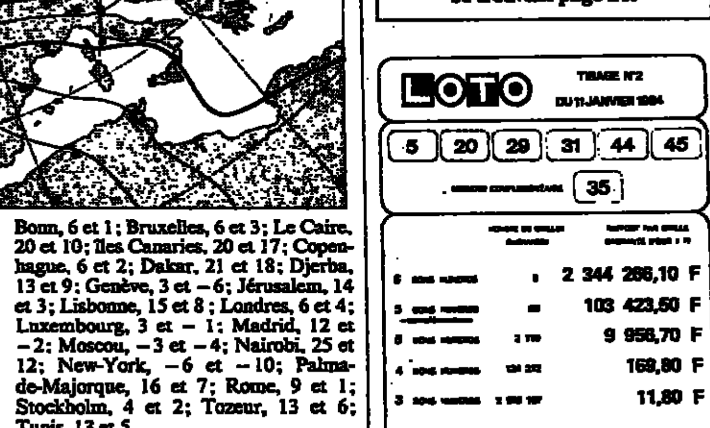
Le mistral et la tramontane s'établiront. Ailleurs les vents d'ouest à nord-ouest continueront à souffler avec de fortes rafales en particulier près de la Manche et de la mer du Nord. Ils commenceront toutefois à faiblir près du golfe de Gascogne.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 13 janvier 1984, à 7 heures : 1 010,2 millibars, soit 757,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 janvier; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13 janvier) : Ajaccio, 9 degrés et 0; Biarritz, 12 et 8; Bordeaux, 8 et 3; Bourges, 5 et 0; Brest, 8 et 8; Caen, 7 et 4; Cherbourg, 6 et 6; Clermont-Ferrand, 6 et –2; Dijon, 6 et –1; Grenoble, 2 et –2; Lille, 5 et 1; Lyon, 6 et –1; Marseille-Marignane, 6 et 4; Nancy, 5 et 1; Nantes, 8 et 2; Nice-Côte d'Azur, 10 et 3; Paris-Le Bourget, 6 et 1; Paris-Montsouris, 7 et 3 ; Pau, 10 et 4; Perpignan, 13 et 6; Rennes, 7 et 3; Strasbourg, 6 et 0; Tours, 5 et 2; Toulouse, 9 et 3; Pointe-à-Pitre, 27 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 10 degrés; Amsterdam, 8 et 3; Athènes, 13 et 9; Berlin, 4 et 1; Bonn, 6 et 1; Bruxelles, 6 et 3; Le Caire, 20 et 10; îles Canaries, 20 et 17; Copenhague, 6 et 2; Dakar, 21 et 18; Djerba, 13 et 9; Genève, 3 et –6; Jérusalem, 14 et 3; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 6 et 4; Luxembourg, 3 et – 1; Madrid, 12 et –2; Moscou, –3 et –4; Nairobi, 25 et 12; New-York, –6 et –10; Palma-de-Majorque, 16 et 7; Rome, 9 et 1; Stockholm, 4 et 2; Tozeur, 13 et 6; Tunis, 13 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



PARIS EN VISITES

DIMANCHE 15 JANVIER

« Turner », 10 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« Hôtel du Châtelet », 15 heures, 127, rue de Grenelle (Art et promenade).

« Raphaël », 15 heures, 110, rue de Grenelle (Arts et curiosités de Paris).

« L'Opéra », 14 heures, hall (M. Bouchard).

« Turner », 10 h 30, hall du Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Mme Ferrand).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Le Conseil d'État », 10 h 30, grille d'honneur, place du Palais-Royal (Mme Hauller).

« L'Assemblée nationale », 14 heures, 33, quai d'Orsay (P.-Y. Jaslet).

« Le pont Neuf », 10 h 30, métro Pont-Neuf (Paris autrefois).

« Le palais du Luxembourg », 15 heures, rue de Vaugirard, angle rue de Condé (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

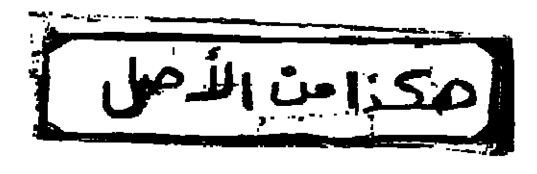
« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

« Turner », 11 heures, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

60, boulevard de Latour-Maubourg, M. H. Brumfeld, 14 h 30 : « La Norvège inconnue » ; 16 h 30 : « La Suède inconnue » (Rencontre des peuples).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 13 janvier 1984 :

DES DÉCRETS

- Portant affectation des recettes provenant de la vente par la direction générale des douanes et droits indirects d'informations statistiques aux organismes publics distincts de l'Etat, aux organismes privés et aux particuliers.
- Concernant les appellations d'origine contrôlées « Saint-Emilion » et « Saint-Emilion grand cru ».
- Relatif à l'application aux salariés agricoles de la loi du 31 mai 1983 portant diverses mesures relatives aux prestations de vieillesse.

UN ARRÊTÉ

- Relatif à la vente des informations statistiques fournies par la banque de données pour l'étude et l'analyse en temps réel des informations sur le commerce extérieur (BEATRICE).

UN AVIS

- Relatif aux conditions d'ouverture d'un compte sur livret d'épargne populaire.

Les mots croisés se trouvent page 20.

LOTO TIRAGE No 2 DU 11 JANVIER 1984

5 – 20 – 29 – 31 – 44 – 45

Numéro complémentaire : 35

6 bons numéros	1	2 344 286,10 F
5 bons numéros + complémentaire		103 423,50 F
5 bons numéros		9 958,70 F
4 bons numéros		169,80 F
3 bons numéros		11,80 F

PROCHAIN TIRAGE LE 18 JANVIER 1984
VALIDATION JUSQU'AU 17 JANVIER 1984 APRÈS-MIDI

SALON NAUTIQUE
SALON NAUTIQUE
SALON NAUTIQUE
INTERNATIONAL
CNIT/PARIS
...le bateau c'est l'évasion !
Tous les jours de 12h. à 19h.
Nocturnes les 17 et 20 jusqu'à 22h30
14-23 JANVIER 84.
14-23 JANVIER 84.
14-23 JANVIER 84.
ORGANISE PAR LA FEDERATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES
PESSIN

Le Monde

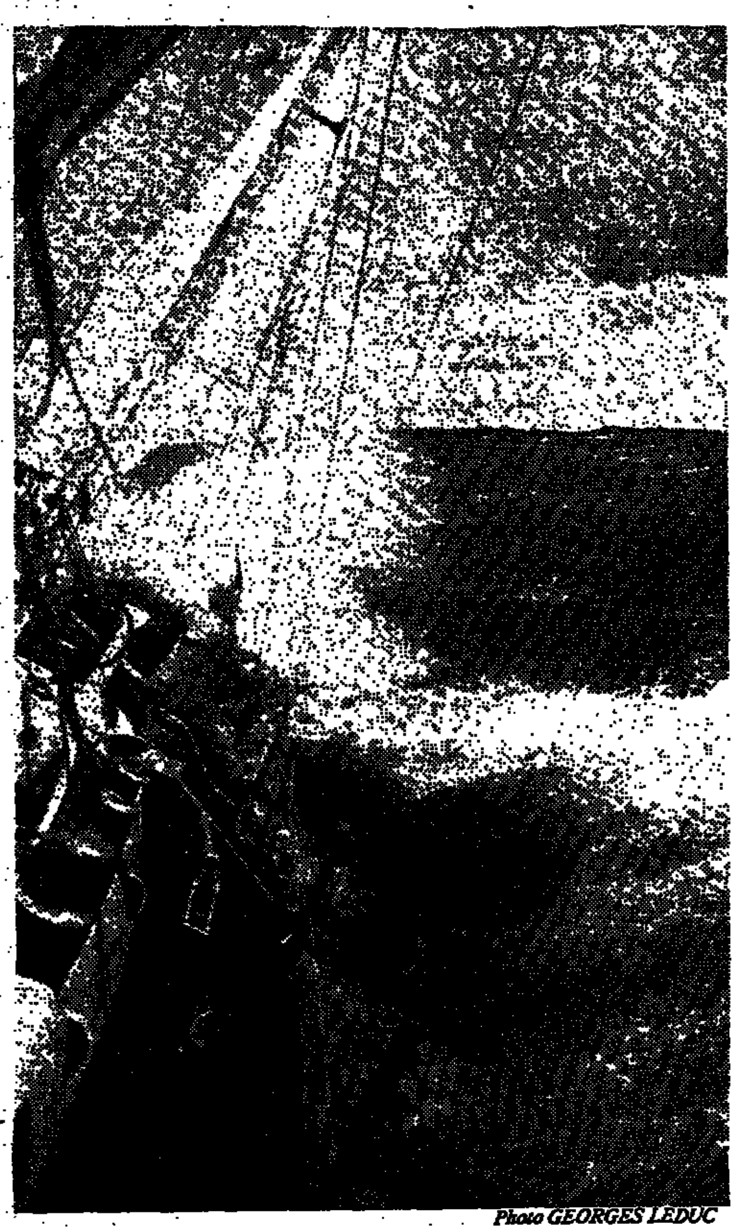
LOISIRS ET TOURISME

LE XXIIIe SALON NAUTIQUE

Les voiles de la rigueur

COMMENT le secteur d'une passion coûteuse se comporte-t-il dans le contexte actuel de crise et de rigueur ? Pas trop mal, si l'on en juge d'après le nombre et le type des nouveautés présentées cette année au Salon nautique. A moins qu'il ne s'agisse seulement d'une fuite en avant ? En ce qui concerne les bateaux de croisière, on note que les nouveautés les plus caractéristiques figurent dans la gamme des bateaux de 8,50 mètres. Ce type de bateaux *constituerait* donc le meilleur créneau commercial, en ces temps difficiles, pour les comptes en banque. Il est certain, en tout cas, que les bateaux de petite taille, destinés justement aux classes de revenus les plus touchées par la crise, ne sont plus du tout un cheval de bataille. Dans cette gamme de voiliers, les nouveautés sont rares. Ce qui n'est pas le cas dans la catégorie des canots de pêche-promenade. D'autre part, les « gros » voiliers (12 mètres et plus) se portent bien. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il semble que les chantiers français sont en train de conquérir une place de choix dans un domaine jusqu'à présent *dominé par les étrangers.*

Comment expliquer le succès des 8,50 mètres ? *Leurs architectes* et constructeurs ont, en fait, déployé des trésors d'imagination et d'ingéniosité pour donner à ces voiliers, somme toute petits, le confort de *véritables yachts. Et* c'est ce qui explique en grande partie leur succès actuel, car ils donnent l'impression de mesurer un bon mètre de plus que des voiliers conçus voici quelques années. L'aménagement type se compose d'une large cabine arrière qui s'engage sous le cockpit. A côté de la descente est aménagé un cabinet de toilette. Le centre du bateau accueille cuisine et table à cartes, tandis que l'avant reçoit des banquettes en U entourant une table, *qui s'abaisse pour transformer* le tout en lit double. Quant au poste avant, il comporte deux petites couchettes. Des caravanes flottantes ? Non, car, malgré l'incroyable volume intérieur dont ils disposent, ces bateaux restent à la fois esthétiques et performants. Là réside d'ailleurs *le véritable tour de force des architectes.*


Photo GEORGES LEDUC

Il faut tout de même avouer que ce type d'aménagement, sur des bateaux de cette taille, correspond à une pratique très tranquille de la croisière, convenant plus à une vie portuaire qu'à des navigations longues. De plus, ces embarcations sont résolument conçues pour des équipages réduits qui aiment avoir leurs aises. L'époque est maintenant révolue de la guerre que se livraient les *architectes pour faire tenir un maximum* de couchettes dans le plus petit bateau possible.

Bateaux « ventouses »

Un autre type de voiliers confirme son succès : les monotypes. Il s'agit de bateaux conçus pour la course côtière et la régate entre modèles de même type, et dont l'aménagement sommaire n'autorise, en fait, que des sorties à la journée. Mais, en réalité, c'est la fonction à laquelle l'immense majorité des bateaux dits « de croisière » sont voués. Ainsi les monotypes proposés par les différents chantiers sont sans doute actuellement les seuls voiliers à être utilisés dans le cadre de leur véritable programme de conception. Car le phénomène des bateaux « ventouses », qui encombrent inutilement les ports de plaisance, est loin d'être enrayé, malgré les hausses constantes du prix des anneaux, des bateaux et des frais annexes.

Et le dériveur ? On avait cru que l'apparition de dériveurs dits « de la *nouvelle génération* » relancerait un mode de navigation totalement tombé en désuétude. Force est de constater qu'ils ne connaissent toujours pas le succès escompté à une époque où on les considérait comme une alternance possible à la planche à voile. En revanche, les petits catamarans de sport se font de plus en plus nombreux. De plus, alors que jusqu'à présent les Américains et les Britanniques restaient les seuls spécialistes en la matière, les archi*tectes et chantiers français entrent* en scène. On pourrait même parler d'une école française du « cata » de sport. Il est vraisemblable que les succès obtenus en course au large par les multicoques français sont largement responsables de cet engouement. Et c'est également à ces succès transocéaniques que l'on doit l'apparition des premiers multicoques de croisière à la fois confortables et performants.

Reste à savoir maintenant comment *tous ces bateaux vont se vendre.* Car on a beau être passionné, les temps permettent-ils encore de supporter un lourd crédit pour un objet que l'on utilise si peu de temps *dans l'année ?* Sans compter qu'il est de plus en plus facile de louer un bateau, que les sociétés spécialisées, nombreuses, sont de plus en plus fiables et qu'elles offrent des bateaux aussi bien sur les côtes de France que dans le monde entier. Rien d'étonnant donc si les plaisanciers *sont de plus en plus nombreux* à consacrer leur budget vacances à des semaines de location, ou à d'autres loisirs qui n'ont rien à voir avec le nautisme.

DOMINIQUE LE BRUN.

LES AGENTS DE VOYAGES SUR LE QUI-VIVE

L'annonce de la levée du renforcement du contrôle des changes, effective depuis le 20 décembre dernier, n'a pas eu les effets escomptés. Selon M. Jean-Claude Murat, président du SNAV (Syndicat national des agents de voyages), si certains professionnels enregistrent une timide – et fragile – reprise de la demande pour des séjours à l'étranger, d'autres font, en effet, toujours état d'*« une situation bloquée »*.

Pour mieux faire connaître la profession d'agents de voyages qu'il veut transformer, à terme, en « agents de loisirs », le SNAV va financer une campagne de publicité (coût : 3 millions de francs) qui démarrera en février prochain, juste après le Salon mondial du tourisme qui aura lieu à Paris.

Les agents de voyages ont en effet pris conscience qu'il fallait désormais s'adapter à la nouvelle « donne » du budget loisir des Français, caractérisée par une baisse du pouvoir d'achat. Les voyages seront conçus dif*féremment*, la France devra être mieux vendue à l'étranger, les loisirs développés avec, notam*ment, la possibilité,* pour les clients des agences, de réserver des heures de tennis ou des *cours d'équitation. Enfin l'informatisation*, en 1984, de la plupart des trois mille points de vente, regroupés au sein du SNAV, devrait permettre d'offrir un meilleur service à la clientèle.

Le syndicat a décidé, d'autre part, d'être particulièrement *« véhément »* à l'égard des pouvoirs publics à propos de deux dossiers. Le premier concerne la promotion touristique de *la* France à l'étranger, qualifiée par M. Murat de *« plus catastrophique que tout ce qu'on a connu depuis des années »*. Le président du SNAV a notamment regretté que les mesures envisagées par le gouvernement dans ce domaine (*le Monde* du 24 décembre) ne soient toujours pas mises en place. *« Le temps passe vite, et pour 84 n'est-il pas déjà trop tard ? »*, s'interroge, en effet, le syndicat.

Le SNAV réclame d'autre part que les pouvoirs publics permettent aux agences de voyages de commercialiser également *« l'immobilier des loisirs »* (la para-hôtellerie) auprès des Français et des étrangers.

Le contentieux entre le gouvernement et les professionnels du tourisme est donc loin d'être clos. Il est vrai que ces derniers ont de nombreuses portes où ils peuvent frapper, entre le ministère du commerce extérieur et celui du tourisme, le secrétariat d'État au tourisme et la direction du tourisme...

JEAN PERRIN.

Les nouveautés

Chaque salon nautique apporte son lot de nouveautés, dont l'intérêt, parfois, ne saute pas immédiatement aux yeux. Ainsi, lorsque apparurent, il y a plusieurs années, les premiers enrouleurs de foc, on les accueillit avec un certain dédain, en les considérant comme des gadgets. Aujourd'hui, ces éléments de gréement ont pris une importance vitale dans l'équipement d'un bateau de croisière ou de course en solitaire.

Le plus étonnant des instruments proposés cette année est sans doute le sondeur qui parle : au lieu de regarder un cadran, vous écoutez les mesures qu'une voix étrange vous communique... en anglais (Topoplastic, stand 2B2). Toujours pour faciliter la navigation, on appréciera de nouvelles collections de cartes marines imprimées sur papier insensible à l'eau. D'une part, la collection des cartes « P » du Service hydrographique de la marine nationale, qui couvre maintenant une zone s'étendant de la baie de Seine jusqu'à la Gironde. D'autre part, celle des Editions cartographiques maritimes, qui lancent les Randonautes, cartes destinées à la navigation au ras de la côte sur de toutes petites embarcations. Ces cartes, de format réduit, comportent au verso un texte d'instructions nautiques (stands des Editions nautiques). Quant aux amateurs de grande croisière, ils apprécieront sans doute la Valisette. Ce petit container renferme douze variétés de légumes et de condiments déshydratés, *prévus pour* les *repas* de trois équipiers, pendant trois semaines (stand 2BE17). Côté *planches à voile, on remarquera* un procédé d'impression sur tissu permettant de personnaliser sa *voile à partir de n'importe* quel document, graphique ou photographique (Sailtiss, stand 2D11).

PLANCHE A VOILE

Une belle erreur de marketing

LE début de l'été dernier a été, pour les constructeurs et importateurs de planches à voile, une époque de cauchemar. Le marché montrait, en effet, tous les signes de l'effondrement. Avant même que des bilans précis soient établis, on n'hésitait pas à annoncer 30 % de récession. Rien ne devait venir contredire ces chiffres. Réunis à La Grande-Motte dans le cadre d'états généraux organisés par le magazine spécialisé *Planche Magazine*, les représentants de la profession étudiaient, sans complaisance, ce phénomène, et en tiraient les conclusions.

A l'origine de la déconvenue enregistrée, le développement artificiel du « funboard », pratique la plus sportive de la planche, dans le vent et les vagues, sur des flotteurs très courts. Quelque chose de comparable aux exhibitions d'un virtuose du ski acrobatique. *Mais*, par rapport aux centaines de milliers de personnes intéressées par la planche à voile, *combien sont capables de surfer* ainsi sur les vagues debout sur un flotteur gréé d'une voile puissante ? *Trompés* sans doute par le contenu des revues spécialisées, le succès des films de glisse et les émissions télévisées relatant des épreuves internationales disputées en France avec la participation de l'élite mondiale, les professionnels ont sans doute surestimé leur clientèle. En oubliant, notamment, que le formidable essor de la planche, ces dernières années, venait de ce qu'une clientèle populaire et familiale découvrait grâce à elle un accès à la mer jusque-là réservé aux seuls pratiquants du « yachting ». Oubliant également que même si les adeptes du « funboard » sont des centaines et des centaines, ils ne suffisent pas à faire vendre la bonne cinquantaine de marques de planches à voile présentes sur le marché.

Sans doute aussi n'ont-ils pas pris conscience que les planches de « funboard » sont très souvent réalisées de manière artisanales, sur mesure, par des artisans plus ou moins professionnels. Quelle est la part de ce marché parallèle ? Lors du Salon nautique 83, on dénombrait la présence de plus de soixante-dix « shapers » artisanaux, ne représentant en fait qu'une faible part des membres de cette nouvelle profession. Mais il y a plus grave : qu'on le veuille ou non, la planche à voile, pour l'immense majorité des passionnés, se pratique en été. Or, l'été, en France, il fait beau ; c'est-à-dire qu'il n'y a pas de vent. Or, qui dit « funboard » dit brise. De force 4 Beaufort au moins, si l'on considère les paramètres imposés pour l'organisation d'une épreuve sportive. Ainsi les heureux propriétaires d'une planche de « funboard » achetée pour l'été risquent d'attendre longtemps que souffle une bonne « *piaule* » pour descendre leur précieux jouet du toit de leur auto. Pendant ce temps, les *débutants, ceux qui ont acheté* le premier flotteur facile trouvé dans une grande surface, s'en donnent à cœur joie.

Telle était la conclusion à laquelle étaient arrivés, l'été dernier, les professionnels de la planche : le « funboard » n'était pas le véritable reflet de la pratique de la planche à voile grand public, et il convenait d'en tenir compte. D'autant que cette image élitiste venait perturber les planchistes moyens. Comment oserait-on, un jour de vent, naviguer sur autre chose que sur un « funboard » ? Une planche polyvalente ? Un flotteur long ?... Complètement *périmé* ! En planche à voile, la frime et le « look » sont rois. Sans compter le nombre de planchistes de niveau très *moyen, abusés par un commerçant* peu scrupuleux, qui leur a conseillé, au nom de la mode, une planche techniquement trop *difficile.*

Reste que, lorsque certains phénomènes sont engagés, il est bien difficile de les freiner ou de les dévier. Ainsi, même si les constructeurs ont tous compris que le marché du « funboard » n'était pas suffisant pour leur assurer, à tous, la survie économique, ils n'en ont pas pour autant cherché à modifier leur image de marque. Ainsi, si l'on feuillette les magazines spécialisés publiés à l'époque du Salon nautique, on ne voit que des publicités représentant des planches de « funboard » dans les vagues. Pour trouver une planche à la portée, technique et financière, de tout un chacun, il faut bien chercher ! Elles sont rares en effet et dans les travées du niveau 5 du CNIT, il faudra également bien fouiller.

D. L. B.

(Lire la suite page 16.)

A NOS LECTEURS

A partir de la semaine prochaine, « Le Monde Loisirs et Tourisme » sera intégré, tous les vendredis, à notre nouveau supplément illustré « Le Monde Loisirs » dont le premier numéro sera publié le 20 janvier (daté 21).

MAROC

*2880 F

Le séjour d'une semaine à l'hôtel Chems de Marrakech. *Une semaine au* Chems, c'est une semaine inoubliable, dans un hôtel 4 étoiles, à quelques pas de la grandiose Koutoubia et de la place Djemaa el Fna. *Une semaine* au cœur de Marrakech, la perle du Sud. *1 semaine *en demi-pension, du 7 janvier au 3 février 1984 au départ de Paris et Lyon sur vols spéciaux* RÉPUBLIQUE TOURS. *Du 4 février au 30 mars : 3210 F.*

0 F

Le séjour d'une semaine à l'hôtel Chems de Marrakech. Vous avez bien lu : zéro franc. Pour bénéficier de cette offre, participez à notre jeu « Gagnez le Maroc ». Ce jeu gratuit est organisé du 6 janvier au 18 février 1984 par RÉPUBLIQUE TOURS, avec la participation de l'Office National Marocain du Tourisme. *Rendez-vous* chez votre Agent de voyages, *avant le 18 février,* pour gagner le Maroc avec RÉPUBLIQUE TOURS.

REPUBLIQUE TOURS

1, avenue de la République 75011 PARIS Tél. : (1) 355.39.30

Licence A 504

22, rue Grôlée 69002 LYON Tél. : (7) 837.72.38



La liberté a son club

ZARZIS (Sud Tunisien)

2650F Paris/Paris

Club Sangho

TUNISIE CONTACT

30 rue de Richelieu 75001 PARIS

Tél : 296.02.25 296.14.23

LE XXIIIe SALON NAUTIQUE

Une belle erreur de marketing

(Suite de la page 15.)

En réalité, hormis les modèles destinés à la régate, les constructeurs ne présentent cette année pratiquement aucune nouvelle planche de 3,90 mètres, taille de la plupart des modèles grand public. Si l'on considère qu'une planche à voile est obligatoirement un « funboard », voici comment se divise la gamme de flotteurs offerts au public. La planche dite « polyvalente » mesure en moyenne 3,50 mètres. En réalité, c'est un engin qui ne demande pas de compétences techniques très élevées, mais qui n'offre, par petit temps, que des performances médiocres, par rapport à une planche classique, nettement plus volumineuse. La vraie planche de « funboard » commence au-dessous de 3,20 mètres jusqu'à 2,95 mètres. Mais ces planches font justement partie de la famille des engins qui ont absolument besoin de brise pour naviguer ! En ce qui concerne les flotteurs de taille inférieure, seuls des virtuoses sont à même d'utiliser un matériel si menu qu'il évoque le jouet.

En résumé, ceux qui découvriront cette année la planche à voile et voudront acheter un premier engin ne se verront proposer que des modèles de conception déjà ancienne. Techniquement, ce n'est pas très grave, mais l'on peut regretter qu'aucune recherche n'ait été menée pour réaliser des flotteurs à la fois légers (et donc faciles à transporter sur la plage, y compris par une femme) et utilisables par un débutant. En fait, tous les constructeurs disposent, depuis la saison dernière, de stocks de planches grand public dont ils sont pressés de se débarrasser !

Si le marché des planches, mal adapté à la majorité des consommateurs potentiels, se trouve dans une situation peu saine, le marché des voiles, lui, se porte à merveille. Car qui dit navigation dans la brise dit voiles parfaitement adaptées. Et selon que l'on veut faire de la vitesse sur eau plate, du saut de vague ou de la course de longue distance, les *voiles à employer varient.* On verra cette année au Salon environ vingt marques de voiles, présentant quelques centaines de coupes différentes, très proches, mais toutes dissemblables quand même. Il en va de même pour les fabricants de vêtements isothermes et d'accessoires *pour les harnais : car débutants* ou confirmés, tous les planchistes ont besoin de s'habiller, et ce matériel s'use plus vite que n'importe quelle planche !

DOMINIQUE LE BRUN.

PRATIQUE

LE 23e Salon nautique international se tient du 14 au 23 janvier au CNIT, au rond-point de La Défense. Cette année, le public n'aura accès au Salon que de 12 heures à 19 heures durant la semaine et de 10 heures à 19 heures les samedi et dimanche. Deux nocturnes sont prévues, les 17 et 20 janvier, jours où le Salon sera ouvert de 12 heures à 22 h 30. L'accès sera limité aux professionnels, le vendredi 13 de 10 heures à 19 heures et du lundi 16 au vendredi 20 de 10 heures à 12 heures. L'entrée est de 25 francs pour les adultes et de 10 francs pour les enfants *de sept à quatorze ans.*

Le Salon nautique s'organise sur cinq niveaux. Le niveau 1 accueille les bateaux à moteur, les bateaux pneumatiques, les remorques et les house-boats. Le niveau 2 est le niveau des fouineurs et des passionnés, ceux qui rôdent parmi les stands des sociétés spécialisées dans l'accastillage, l'électronique, les voiles, les vêtements, les accessoires de pêche, etc. Le niveau 3, centre vital du Salon, présente les grands voiliers, les multicoques de sport et les dériveurs, *les architectes navals, les revues* spécialisées et les éditions nautiques. Au niveau 4, ceux qui ne possèdent pas de bateau préparent leurs vacances aux stands des loueurs et des écoles de croisière. On s'y renseigne aussi sur les crédits possibles pour l'achat du bateau de ses rêves, ou sur son assurance. Le niveau 5 enfin, réservé aux fous de la planche à voile, presque un Salon dans le Salon.

POINT DE VUE

Voyage vers l'an 2000

par ROGER SUE (*)

LA prospective gagne toutes les disciplines. Accélération du changement, technologies nouvelles, mutations sociales nous imposent cet exercice à risque. Le secteur touristique ne saurait y *échapper. En dépit de la crise, on attend* beaucoup de son développement et de ses retombées positives sur l'économie, l'aménagement du territoire, l'échange culturel.

En dépit de la crise ? Le tourisme serait-il miraculeusement épargné ? Ilot de prospérité sur fond de récession ? Oui et non.

Tout dépend de ce que l'on mesure : le taux de départ, le nombre de francs dépensés, les devises encaissées, etc.

En raccourci, on peut dire que le « phénomène tourisme » ne cesse de *se développer (45 % de partants en* 1969, 58 % en 1982), mais il y a modification des comportements de consommation et donc des arbitrages différents entre les produits touristiques. « Moins loin, moins longtemps et pour moins cher ? » Sans doute. Certains produits, tels les gîtes ruraux, ont très bien su saisir leur chance dans cette redistribution des cartes.

Face à un consommateur mieux averti et surtout plus attentif, il y a place pour des produits nouveaux. La crise exerce une tension sur le marché, le rend plus concurrentiel, plus ouvert, et remet en cause certaines habitudes acquises. C'est peut-être une de ses rares vertus. Mais un nouveau produit susceptible d'être populaire ne se crée pas du jour au lendemain. C'est pourquoi il faut avoir l'horizon 2000 en tête si l'on veut innover.

Dans l'ensemble, les conditions du développement du tourisme sont plutôt favorables. Observons quelques tendances de fond.

L'extension du temps libre avec la cinquième et quelquefois la sixième semaine de congé couplée avec la réduction du temps de travail joue un rôle évident. Cette tendance devrait encore s'accentuer dans les années à venir car il sera plus facile d'augmenter le temps libre que le pouvoir d'achat. Parallèlement, la politique de croissance des bas revenus, parmi lesquels figurent la majorité des non-partants, devrait susciter une nouvelle demande.

L'évolution culturelle joue aussi dans le sens positif. Le « produit » vacances s'est banalisé. Il entre peu à peu dans les habitudes culturelles et dans les rythmes de vie d'une grande partie de la population. Cette diffusion s'est largement faite par le canal des jeunes qui, devenus des adultes, maintiennent les habitudes acquises.

En l'an 2000, qui ne sera jamais parti en vacances ?

Bien entendu, l'offre touristique devra s'adapter à cette nouvelle demande. Chaque année on refuse du monde ! Augmenter les infrastructures, multiplier les hébergements, favoriser l'éclosion de formules incitatives, certes. Il faut surtout parvenir à mieux exploiter le potentiel existant et réussir chaque année à étaler un peu plus les vacances.

Tourisme actif

Dernière grande tendance, la diffusion de l'information et l'effet d'entraînement. Les formules de vacances les plus accessibles sont souvent les moins connues. Ne disposant pas de moyens de promotion ni de budget de publicité, les produits les moins onéreux ont parfois du mal à se frayer un chemin jusqu'à leur cible potentielle. Celle-ci est par ailleurs moins bien informée, de manière générale, que d'autres catégories de la population. L'« obstacle » information est bien réel. L'informatisation des données concernant les vacances, leur diffusion par les nouveaux médias progressera rapidement d'ici l'an 2000.

L'information concernant ces produits encore peu connus est probablement l'un des plus importants gisements du développement des vacances du futur.

Si l'on convient, avec des hypothèses variables, du développement du tourisme d'ici à l'an 2000, peut-on saisir les dominantes qui caractériseront ce tourisme du futur ? L'an 2000 est suffisament proche pour miser sur ces tendances déjà existantes.

L'une de ces tendances pourrait bien être le rapide essor du *tourisme de proximité.* Le rush des fins de semaine, on connaît déjà. Les possibilités plus grandes d'aménager son temps et de fractionner ses congés, pourraient transformer le week-end traditionnel en petites vacances par *l'adjonction de deux ou trois jours* de repos supplémentaire. C'est en tout cas le souhait de la majorité des Français quand on les interroge sur la meilleure façon d'utiliser la réduction du temps de travail.

Si la tendance se confirme, un tourisme de courte durée utilisant des zones de loisir et d'hébergement non loin des grandes villes a certainement de l'avenir. Les « parcs résidentiels de loisir » apportent une première réponse.

Autre caractéristique prévisible, un *tourisme actif.* Si le repos et la détente restent les symboles forts des vacances, ils n'ont plus l'exclusivité. Le temps des vacances est de moins en moins un temps de « vacance », il devient temps actif. Activités multiformes qui vont de l'essor prodigieux des loisirs sportifs liés à la nature, en passant par les stages dont le contenu est parfois très technique ou *la participation à la vie locale* d'un pays.

Bref, le touriste est plus exigeant et il attend une plus-value de ses vacances. Plus le temps libre s'accroît, plus les vacances s'allongent, plus l'attente est grande. S'éloigne le temps où le douzième mois servait surtout à « avaler » les onze autres. L'alternance plus fréquente entre travail et vacances instaure une double vie, de nouvelles exigences, de nouveaux désirs.

Cela ouvre un large champ à un *tourisme diversifié,* qui pourrait être également une caractéristique du tourisme du futur.

Dans un sens, les 3 S *(Sun, Sea, Sand,* c'est-à-dire soleil, mer et sable) ont vécu. Le choix du vacancier se fera largement à partir des activités proposées et non plus seulement en fonction du site, aussi « touristique » soit-il. Il y a donc place pour l'imagination, pour la création de nouveaux produits.

Le succès inattendu des stages informatiques l'été dernier en apporte une illustration. Or l'informatique peut être tout à la fois un loisir et un instrument pour la vie professionnelle. Une plus grande alternance entre travail et temps libre suscitera vraisemblablement une demande de formation aux techniques qui peuvent faciliter la vie quotidienne.

Enfin, on peut s'attendre au développement d'un *tourisme d'aventure.* Aventure en toute sécurité, bien sûr. Les vacances resteront un moment privilégié pour la découverte, le voyage à l'étranger notamment. Les progrès technologiques dans les transports rendront plus accessible ce tourisme de longue distance. De nouvelles zones de tourisme émergent dans des pays que l'on n'attendait pas ; la progression des touristes internationaux vers l'Extrême et le Moyen-Orient est d'ailleurs plus rapide que la progression des destinations vers l'Europe, qui reste cependant en tête en nombre de touristes comme en recettes.

Au total, l'an 2000 devrait vivre une certaine, généralisation du tourisme, qu'il ne faut pas confondre avec la massification puique l'on va vers une plus grande diversification des périodes de congé et des produits touristiques ; un tourisme plus actif qui sera à la fois de proximité et planétaire. C'est aujourd'hui qu'il faut préparer l'industrie touristique de l'an 2000, car le voyage vers le vingt et unième siècle est désormais bien court.

(*) Enseignant à l'université de Paris-XIII, membre du groupe de travail « Tourisme et Loisirs » au IXe Plan.

1 SALON des BEAUX-ARTS et de L'ANTIQUITÉ
du 19 au 23 JANVIER 1984
Ouvert de 11 h à 20 h
Pavillon Baltard
Rogent/Marne

RÉSIDENCES
Campagne · Mer · Montagne

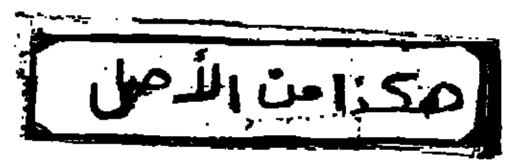
56 - BRETAGNE SUD - DAMGAN
Location juin - juillet - août - sept.
Mois ou quinzaine
Cabinet G. de LANGLAIS
Téléphone : (97) 41-10-94.

PORT CAMARGUE : except. marina
160 m² + 2 terras. + jard. + quai privé
50 m² - PX 1 200 000 F. C. ROSIER
84220 GORDES. h.b. (90) 72-00-70.

Résidence-Club RIVIERA I
PEYMEIDNADE PAR GRASSE
Pour cadres, professions libérales, commerciales retraités
VIVEZ dans un cadre magnifique de 8 ha
ACHAT en copropriété et LOCATION de studios simples ou doubles. Possibilité garages.
Tous les services au prix de revient pour une vie facile, heureuse
EN SÉCURITÉ
avec en plus un matériel paramédical 24 h sur 24.
Prix à partir de 138 000 F
Contacter Mlle JALIBERT, tél. : (93) 66-16-93
ou Michel Bergé, tél. : (93) 68-30-25
91, bd Carnot - 06400 CANNES







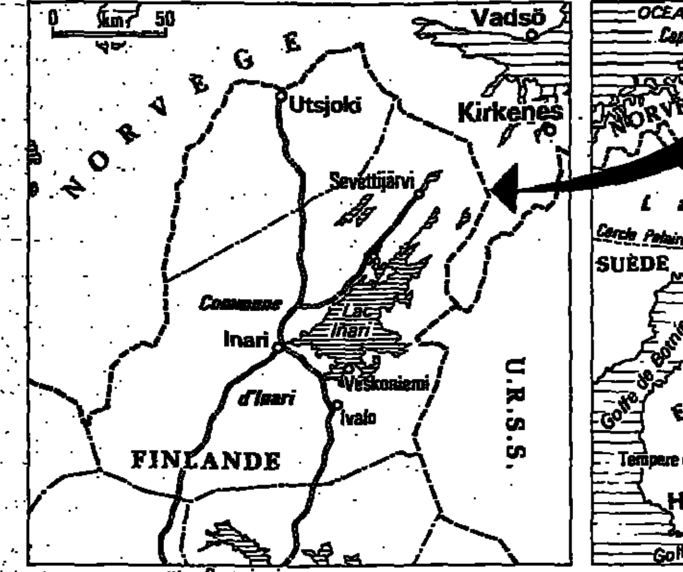
Ski de fond

En Laponie, sur la glace du lac Inari

MARDI, 10 heures. – Le chemin forestier ne va pas plus loin. Dans la clairière, une maison de bois. Le couple qui l'occupe nous offre spontanément l'hospitalité et nous finissons de nous équiper.

Il y a trois heures que nous avons quitté Veskoniemi. Après avoir traversé Ivalo, nous avons pris, en direction du nord-est, la route qui suit la rive occidentale du lac Inari. Peu avant Sevettijärvi, nous avons croisé plusieurs troupeaux de rennes.

Bernard Gentil, l'organisateur de notre voyage, situe notre position sur la carte : près de 400 kilomètres au nord du cercle polaire. Depuis ce matin, nous avons parcouru 150 kilomètres sans sortir des limites de la commune d'Inari, la plus vaste de Finlande, 17 000 km², – soit presque le double de la Corse, – 6 800 habitants, qui est frontalière avec la Norvège et l'U.R.S.S.



Bernard Gentil est un personnage peu ordinaire. Ancien pasteur luthérien à Saint-Véran, dans le Queyras, le village le plus élevé d'Europe, il s'est, après avoir quitté son ministère, consacré à la promotion du ski de fond en France. Puis, il y a une dizaine d'années, il a éprouvé, au cours d'un voyage en Laponie, un véritable coup de foudre pour le pays et ses habitants. Pour mieux les connaître, il a appris le finlandais.

Depuis, afin de faire partager sa passion, il organise chaque année des raids à skis de fond sur la surface gelée du lac Inari. Du début février à la mi-avril, il installe son camp de base à Veskoniemi, chez son ami Eero, qui fut son premier guide. Maintenant, c'est Matti, l'un des fils d'Eero, qui est chargé de tracer la piste et de préparer les bivouacs.

En trois jours, Bernard Gentil va nous donner un aperçu des paysages et des hommes que les randonneurs peuvent rencontrer pendant la traversée nord-sud du lac Inari, environ 200 kilomètres accomplis en sept jours, par étapes de 20 à 40 kilomètres. Mais, en cette période de l'année proche du solstice d'hiver, les conditions climatiques sont bien différentes de ce qu'elles sont trois mois plus tard : les journées ne durent que quatre heures au lieu de dix et la température avoisine, de jour comme de nuit, les – 30 °C, alors que le soleil printanier fait remonter le thermomètre jusqu'à – 5 °C.

Nous ne ferons donc pas toute la traversée et, sur les 150 kilomètres qui nous attendent, un tiers seulement sera parcouru à skis. Le reste le sera en traîneau, derrière le skidoo – scooter des neiges à chenille – conduit par Matti.

Nous avons laissé sur le traîneau bagages et tenues matelassées qui nous seront indispensables au bivouac, le thermomètre affichant ce matin – 35 °C. Matti est parti devant. Premières foulées dans ses traces, en direction du sud-ouest, dans une forêt légèrement vallonnée. Démarrage, prudent pour laisser aux muscles le temps de se réhabituer aux glissements du pas alternatif. Bernard Gentil a, selon son habitude, pris la tête du groupe, se souciant peu de voir entre lui et nous l'écart se creuser progressivement, car il estime que chacun est libre de skier à la vitesse qui lui convient, de s'arrêter pour jouir du paysage ou le photographier. Aujourd'hui, les arrêts seront fréquents. Si l'un d'entre nous s'attardait trop, Matti viendrait le rechercher avec le skidoo.

Nous arrivons sur un premier lac. Sous nos skis, la glace. Son épaisseur atteint déjà 25 centimètres. La « glisse » est bonne et la progression n'offre aucune difficulté particulière.

Au bivouac de la mi-étape, Matti a allumé le feu selon la méthode traditionnelle des bûcherons : il a abattu un arbre mort, l'a débité en bûches et a découpé l'une d'elles en planchettes. A l'aide du puukko, le court poignard lapon qu'il porte toujours à la ceinture, il a entaillé une douzaine de fines lamelles avec lesquelles il a formé des demi-éventails. Ceux-ci s'enflammeront sans qu'il ait à utiliser du papier.

Mirage ?

Nous effectuons la fin de l'étape, qui nous amène sur le lac Inari, en traîneau. Emmitouflés à ne pouvoir bouger, serrés les uns contre les autres, nous subissons cette première épreuve sans trop souffrir du froid. Nous passerons notre première nuit sur le lac dans un refuge d'Etat équipé d'un poêle à bois et d'une réserve de bûches que Matti reconstituera avant notre départ.

Ce soir spectacle inattendu sous la forme d'une magnifique aurore boréale dont les bords, tour à tour blancs ou roses, se forment ou se déchirent à une vitesse vertigineuse. Le spectacle est fascinant... mais il fait bien froid.

Mercredi. – L'étape d'aujourd'hui est entièrement plate et rectiligne. Le temps est clair et le soleil, que nous ne verrons évidemment pas, barre l'horizon d'une bande rouge de son lever à son coucher. Au loin, une ferme, but de notre première demi-étape. Le propriétaire s'est absenté pour aller surveiller ses rennes. Sa mère est là. Elle avoue ne s'être pas rendue en ville depuis huit ans.

Nous reprenons notre progression sur le lac. Au loin, Matti a allumé un grand feu. Mais la platitude du pays est trompeuse, et le mirage nous guette. A chaque corne de bois, on pense atteindre le bivouac. Mais ce dernier est toujours plus loin. On a la désagréable impression de skier sur place.

C'est en traîneau que nous atteindrons la maison d'Anti. Comme tous les Lapons, il se présente comme un « petit éleveur » de rennes – bien que le cheptel de Laponie compte près de 200 000 têtes. Ce soir, nous serons nombreux. Anti a déjà offert le gîte à deux employés de la compagnie des téléphones en tournée d'inspection.

Ce sera une grande soirée. Matti nous a mitonné un ragoût de renne et Anti a fait chauffer le sauna, situé au bord du lac, à 25 mètres de la maison qu'il nous a prêtée pour la nuit. Après nous être dévêtus au coin de l'âtre, il nous faut courir dans la neige pour franchir l'espace qui sépare les deux bâtiments. Entre chaque séance de sudation, une seule solution pour se rafraîchir : se rouler dans la neige. L'exercice est rude mais salutaire, et fatigue et courbatures disparaîtront comme par enchantement.

Jeudi. – C'est la pleine forme et la « glisse » est meilleure que jamais. Notre dernière visite sera pour Yrio. Artisan, il fabrique des traîneaux dans sa maison-atelier construite à une quinzaine de kilomètres de la frontière soviétique. Pour nous préparer une boisson chaude, il puisera de l'eau dans le lac, à travers un trou percé dans la surface glacée du lac, trou que, tous les jours, il doit dégager à coups de hache. La randonnée à skis se termine dans une hutte de pêcheur, inoccupée à cette période de l'année. Une bonne flambée et un peu d'alcool local nous réchauffent.

Au cours du trajet en traîneau, vers Veskoniemi, deux bonnes surprises. D'abord, événement rarissime, nous croisons une trace de loup. Ensuite, nous rencontrons un pêcheur qui, après avoir découpé dans la glace un trou carré et posé ses filets, attend, les mains nues croisées sur son giron, que le poisson veuille bien se laisser prendre.

En trois jours, nous aurons ainsi fait la connaissance de la moitié de la population – solitaire et accueillante – qui vit en permanence sur les rives du lac Inari.

JEAN-CLAUDE ROUY.

★ Voyages de dix jours de Paris à Paris – dont sept de randonnée à skis de fond – pour des skieurs moyens, en bonne forme physique. Terres d'aventure, 3-5, rue Saint-Victor, 75005 Paris, tél. : (1) 329-94-50. De 5 980 F à 6 500 F.

Renseignements, Office national du tourisme de Finlande, 13, rue Auber, 75009 Paris, tél. : (1) 266-40-13 et (1) 742-65-52.

A noter qu'Atlant's Tours, tél. : (1) 296-59-78 ; C.G.T.T. - Lepertours, tél. : (1) 742-43-50 ; Géotours, tél. : (1) 533-71-78 ; Nouvelles Frontières, tél. : (1) 260-56-70 ; Scanditours (Philippe Allibert) (1) 742-80-00, organisent également des raids-randonnées en Laponie.



Malte.
Ile chaleureuse et insolite.
Loin du froid, près de chez soi.

En Europe, peu de régions peuvent vanter la douceur de leur climat en hiver. Plus rares encore celles qui peuvent offrir une variété culturelle et historique sur un espace aussi restreint. Riche de 6000 ans d'histoire, Malte vous offre cette synthèse rare. Et si proche de vous. Charmé par la gentillesse de ses habitants, vous serez aussi ravi par le coût de la vie maltaise et son bien-être. Votre séjour à Malte une expérience aussi mémorable qu'enrichissante.

MALTE

Le soleil et le cœur sur la main

APPRENEZ L'ALLEMAND EN AUTRICHE
UNIVERSITÉ DE VIENNE
Cours d'allemand pour étrangers
3 Sessions du 9 juillet au 22 septembre 1984
COURS POUR DÉBUTANTS ET AVANCÉS (6 degrés)
LABORATOIRE DE LANGUES
EXCURSIONS, SOIRÉES
Age minimum 16 ans
DROITS D'INSCRIPTION ET DE COURS Pour 4 semaines AS 2 350 (env. FF 1 020)
PRIX FORFAITAIRE (inscription, cours, chambre) pour 4 semaines AS 6 390 (env. FF 2770). Exchange déc. 1983
Programme détaillé :
WIENER INTERNATIONALE HOSCHSCHULKURSE
A-1010 VIENNE, AUSTRIA UNIVERSITAET

SOUDAN
Exploration des tribus du SOUDAN en camion aménagé
PRIX : 12 000 F
Circuit accompagné par un spécialiste
14 personnes maximum
PEUPLES DU MONDE
10, rue de Turenne,
75004 PARIS
271-50-56
T.C.G. LICA 961

LE MEURICE EST AUSSI UN RESTAURANT
Déjeuner d'affaires 160 F service non compris - Dîner à la Carte
RESTAURANT LE MEURICE
230, rue de Rivoli - 75001 Paris - Tél. 260.38.60



UN HOTEL INTERCONTINENTAL

2 Complices pour vos voyages !

Enfin un hôtel ★ ★ à ORLY. Une étape à conseiller pour les départs matinaux ou les retours tardifs.

- CHAMBRES INSONORISEES A 1, 2, 3, 4 LITS AVEC DOUCHE ET WC (194 F LA CHAMBRE A 2 LITS).
- TELEPHONE AUTOMATIQUE DANS LA CHAMBRE.
- RESTAURANT LE "POINT DE RENCONTRE" CARTE ET MENU A 62 F.
- SALLE DE REUNIONS ET FORFAIT SEMINAIRE.
- NAVETTE GRATUITE (PORTE K ORLY SUD).
- ACCES DEPUIS PARIS (BUS RATP 215 ET 183 A)



AEROGARE SUD BP 151 • 94541 ORLY SUD CEDEX
TEL. (1) 687.33.50 • TELEX ARCAORY 203 121

MARIONNET

Larguez les amarres.



C'est en créant une vraie rupture que vous réussirez vos vacances. Vous vivez toute l'année à 200 à l'heure ? Flânez à 8 km/h. La routine vous lasse ? Partez à l'aventure. Vous connaissez la mer ? La montagne ? Découvrez le canal du Midi.

Beaver Fleet vous offre le confort total pour 2 à 10 personnes sur des house-boats sans permis qui pourront vous mener de la Camargue à la Garonne dans mille endroits différents et secrets.

En 3 jours ou plusieurs semaines ensoleillés, un choix de formules pour tous les budgets.

Renseignements, réservations chez Beaver Fleet :
16 (67) 90.91.70 et 90.93.44, ou dans les agences de voyages.

Beaver Fleet MI - SEDIP : 51, av. Georges Clemenceau, 34000 Montpellier.

Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite.

Nom ____
Adresse ____

BEAVER FLEET

L'Afrique du Sud.

C'est l'Afrique.

De prime abord, c'est en Afrique puisque c'est la pointe Sud du continent Africain.

Mais ce n'est pas tout. Comme au cœur de l'Afrique, on y trouve de vastes réserves d'animaux sauvages. Des plaines infinies bornées de montagnes grandioses.

Des déserts, des savanes arides côtoyant de vertes forêts. Des hivers doux, un ciel toujours bleu.

Une multitude de tribus, de coûtumes, de cultures différentes. Une nature absolument vierge.

L'Afrique du Sud, c'est l'âme de l'Afrique.

Sauvage. Sensuelle. Somptueuse. Comme elle.

Et ce n'est pas l'Afrique.

En 1652, les Hollandais arrivèrent. Avec leur architecture. Puis les Anglais. Avec leurs traditions. Les Allemands, avec leur culture. Les Français, quant à eux, apportèrent l'art du vin.

Une civilisation aux multiples facettes était née.

En 1871, des diamants furent découverts à Kimberley. Quinze ans plus tard, de l'or à Johannesburg. Avec les chercheurs de fortune, fleurit cette ambiance de prospérité qui est l'un des charmes du pays.

Maintenant, fermez les yeux et imaginez. Le Cap. Des plages dorées bordées d'un océan de fleurs rares, de toutes sortes et de toutes les couleurs.

Une ville dont les fondations sont l'or. Avec ses luxueuses boutiques de mode, enfer des hommes d'affaires voyageant avec leurs femmes.

Une population cosmopolite. Tout un monde de traditions linguistiques et culturelles.

Tout un monde rassemblé dans un pays. Unique. L'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud.
Un monde en un seul pays.

satour

Demandez le Recueil des Voyages en Afrique du Sud et une documentation générale
Office du Tourisme Sud-Africain,
9, Bld de la Madeleine, 75001 Paris.
Tél. 261 82 30. Telex 230090

LM 13.1

Nom ____
Adresse ____

10657 Le MoIA

Ski

Télémark : vive le rétro

PETIT district du canton de Fribourg, en Suisse, au nord du lac Léman et de Montreux, la Gruyère, pays du fromage qui porte son nom, n'a mis que trois jours à me séduire. Les pâturages et les forêts de conifères s'y succèdent au même rythme que les vallées et les épais mamelons alternent avec de somptueux massifs granitiques ne dépassant jamais 2 400 mètres. La montagne à l'échelle humaine, en quelque sorte, celle qui n'écrase pas l'homme et, à plus forte raison, le citadin à la neige.

C'est à Charmey, village typique de la région avec ses chalets traditionnels et petite station de ski alpin équipée de télébennes et de remontées mécaniques, que Terre d'aventure a établi son quartier général.

Là, Jean-Marc Duriaux, professeur de ski franco-suisse, Erhart Loretan, guide professionnel et himalayiste, confirmé (trois sommets à plus de 8 000 mètres en dix-sept jours) et Nicole Nicki, ex-membre de l'équipe nationale suisse de ski, initient les amateurs de grands espaces à une technique et à un matériel différents de ceux requis pour la randonnée alpine.

Le matériel d'abord. Les skis sont légèrement plus larges que des skis de fond traditionnels (5 mm), équipés de carres métalliques et de semelles plastiques thermoformées avec des « écailles » qui glissent dans le sens de la marche et agrippent la neige pour permettre de monter des pentes de faible dénivelé (sans chausser les peaux de phoque) ainsi que de fixations de fond standards. Les bâtons sont métalliques et également plus courts de 5 à 10 centimètres. Les chaussures, quant à elles, sont montantes, en cuir et rappellent étrangement les modèles utilisés, il y a une vingtaine d'années, pour le ski alpin.

La technique, ensuite. Aussi hybride que le matériel. Aussi proche du ski de fond sur le plat ou en montée que du ski alpin en descente. A ceci près qu'il est absolument indispensable de redécouvrir, ou d'apprendre, le virage télémark pour pouvoir se diriger efficacement et contrôler sa vitesse de manière sûre.

Cette technique au style quelque peu désuet, qui n'en finit pas d'amuser les skieurs traditionnels, ne se laisse pas maîtriser en trente secondes, Pourtant, elle a fait ses preuves. Le télémark fut en effet la première façon de négocier un virage à l'époque où le ski était, dans les pays scandinaves et plus particulièrement en Norvège, un simple moyen de locomotion.

C'est vers 1865, dans le petit village norvégien de Télémark que le virage du même nom a été mis au point. Heureux de se déplacer facilement, quel que soit l'épaisseur de la neige, les Télémarkais étaient las de ne pouvoir se mouvoir qu'en ligne droite et en terrain plat. Car leurs skis, dépourvus de carres métalliques et laissant la cheville libre, ne leur permettaient pas d'aborder les descentes.

Pour empirique qu'elle ait été, la mise au point du virage télémark n'en est pas moins géniale. Le premier principe est d'augmenter la stabilité longitudinale en avançant largement une jambe et en y portant quasiment tout le poids du corps, l'autre jambe nettement en retrait devant rester fléchie. Cette position de « grande fente » augmente la portance des skis sur la neige, tandis que l'équilibre est assuré par une position très écartée des bras et une utilisation généreuse des bâtons. Dans cette position, le virage est déclenché en inclinant le genou avant vers l'intérieur, tout en accentuant l'effet par une impulsion-rotation de la jambe et en pivotant également tout le haut du corps dans le même sens. La vitesse est contrôlée en fermant plus ou moins la courbe. La spatule du ski arrière se trouve, à ce moment-là, appuyée contre la chaussure avant, ce qui a pour effet d'obliger le ski arrière à suivre automatiquement la bonne trajectoire. Le virage terminé, il ne reste plus qu'à inverser la manœuvre : ramener le ski arrière vers l'avant pour être en position de faire un nouveau virage, cette fois dans l'autre sens...

Les progrès techniques et une nouvelle méthode, inventée dans un autre village norvégien, Christiania, devaient avoir raison du télémark. Pour un temps du moins. Car les Américains, qui ne sont jamais à court d'idées, brimés par les directions des stations et les propriétaires de remontées mécaniques qui interdisent formellement le hors-piste à partir des installations (pour des raisons de responsabilité et d'assurance), devaient le remettre au goût du jour, il y a trois ou quatre ans. Le télémark leur a permis de tourner la légalité en créant une nouvelle discipline : la *norpine wawe*. Il s'agit d'une activité située à mi-chemin entre le ski de fond et le ski alpin et qui permet de parcourir la nature d'une manière efficace et agréable.

FREDERIC FRITSCHER.

★ Terres d'aventure, 35, rue Saint-Victor, 75005 Paris. Tél. : 329-94-50. Randonnée à ski de fond en Gruyère et apprentissage du virage télémark. Six jours par groupes de six à douze participants, trois niveaux différents, 1 800 F la semaine.

● *Maxi ski dans les Alpes.* – Deux grandes stations des Alpes, La Plagne et Les Arcs, offrent pour la première fois à leur clientèle un forfait ski commun permettant d'accéder librement aux deux domaines skiables. Cet accord donne aux skieurs un formidable espace de ski : 142 remontées mécaniques, 285 km de pistes, et un débit total de 110 000 personnes par heure, les deux grands massifs voisins étant désormais reliés par une navette routière régulière. Prix forfaits ski Les Arcs et La Plagne : par exemple, pour un jour, 97 F ; sept jours, 596 f.

★ Pour tout renseignement complémentaire : Office du tourisme des Arcs – (79) 07-26-00 – et Office du tourisme de La Plagne : (79) 09-79-79.

● **Caravaneige 1984.** – De nombreuses stations de sports d'hiver disposent de terrains *d'accueil pour le caravaning de neige.* La Fédération française de camping et de caravaning en a établi la liste. On y trouvera le numéro de téléphone où il est possible d'appeler pour une éventuelle réservation ou tous renseignements complémentaires. *Cette liste peut être envoyée* sur simple demande accompagnée d'un chèque postal ou bancaire de 16 F et adressée à la Fédération française de camping et de caravaning, 78, rue de Rivoli, 75004 Paris, tél. : 272-84-08.

« Moto-neige » à Isola 2000

De drôles d'engins, venus d'outre-Atlantique, débarquent cet hiver à Isola 2000. Les A.T.C. (All Terrain Cycles) encore appelés « Trike » sont *des tricycles tout terrain,* chaussés d'énormes pneus ballons gonflés à basse pression, ce qui leur confèrent une conduite étonnante et des plus sportives.

A Isola 2000, ces étranges motos des neiges vont envahir les pistes du circuit moto-neige que la station la plus haute des Alpes-du-Sud a décidé d'offrir aux fanatiques d'émotions fortes. Deux anneaux de 150 mètres et de 750 mètres de long seront à la disposition des petits (dès sept ans) et des grands qui n'auront nul besoin de permis pour piloter ces drôles de machines.

De nombreuses épreuves animeront la saison moto-neige, dont le premier record du monde d'endurance en moto-neige, épreuve de haut niveau qui mettra en présence les meilleurs équipages de l'heure.

★ Pour tous renseignements : Office du tourisme d'Isola 2000. Téléphone (93) 23-10-50.

JURA :

Le T.G.V., et après ?

LA première apparition du T.G.V. dans le sud du Jura remonte à janvier 1983 et, depuis, les skieurs de fond ont pu apprécier la desserte par Bellegarde. Fin janvier 1984, ce sera le tour du Nord. Llibert Tarago (*le Monde* du 26-11-1983) a soulevé le problème des hébergements. Reste aussi celui des liaisons, car en descendant du train on chausse rarement ses skis en gare de Culoz, Bellegarde, Besançon, Frasne ou Vallorbe, Voici quelques informations sur les liaisons qui se mettent en place pour desservir les villages du massif du Jura et la G.T.J.

Côté Jura sud, il y a peu de transports transversaux. L'Ain est la partie la plus montagneuse du massif avec ses plus hauts sommets : au nord de Bellegarde, le Grand-Crêt-d'Eau, le Reculet, le crêt de la Neige, le Colomby-de-Gex, le crêt de Chalam ; entre Bellegarde et Culoz, le plateau du Retord et la montagne du Grand-Colombier. C'est le domaine de la randonnée nordique sportive, mais aussi celui des pistes de trois centres nordiques dynamiques qui reçoivent les randonneurs, organisent des stages et prévoient eux-mêmes le transport de leurs skieurs, par petites navettes ou autocars depuis Bellegarde :

Centre d'accueil Giron 1000 : à 20 kilomètres de Bellegarde. Tél. : 50/59-81-25, 10 itinéraires de 2 à 33 kilomètres, départ de la G.T.J.

Centre sportif montagnard de Menthières : à 15 kilomètres de Bellegarde. Tél. : 50/48-26-34, 40 kilomètres de pistes, randonnées au crêt d'Eau, au Reculet, au crêt de la Neige.

Ski nordique information Le Poizat-Lalleyrat : à 22 kilomètres de Bellegarde, Tél. : 74/76-11-97, 125 kilomètres de pistes, plateau du Retord et Grand-Colombier.

La vallée de la Valserine est desservie par cars : Bellegarde, Lélex, Mijoux. Régie des transports de l'Ain (R.T.A.). Tél. : 74/22-01-77.

Pour la partie nord Monts Jura Autocars assurera du 27 janvier au 15 avril 1984 les liaisons suivantes les vendredis, samedis et dimanches :

Frasne, Pontarlier, Montbenoît, Les Fourgs, L'Auberson, Sainte-Croix.

Frasné, Pontarlier, Montbenoît, Gilley, Morteau, Villers-le-Lac.

Frasne, Mouthe, Chaux-Neuve, Chapelle-des-Bois.

Vallorbe, Bois-d'Amont, Les Rousses, Prémanon.

Pontarlier, Métabief, Les Hôpitaux-Neufs, Jougne, Vallorbe.

Réservations obligatoires à Pontarlier : Tél. : 81 39-19-54. La place de retour le dimanche soir est garantie pour les voyageurs ayant acquitté au départ un billet aller-retour. Une idée du prix : entre 15 et 39 F suivant le kilométrage ; 30 % de réduction aux groupes de 10 personnes et plus, 50 % aux groupes de 30 personnes et plus. Transport des skis : 5 F.

A signaler encore d'autres liaisons intéressantes qui ne sont pas nouvelles :

Sur des lignes en correspondance avec le T.G.V. : Lons-le-Saunier, Champagnole, Morez, Saint-Claude, La Cluse, Pontarlier, Gex. *La relation hebdomadaire Paris*-Morez-Paris la nuit, en haute saison d'hiver, est maintenue du vendredi au samedi et du dimanche au lundi.

Régie départementale des transports du Jura (R.D.T.J.) : services réguliers de cars à partir des gares de Champagnole, Saint-Claude, Lons-le-Saunier, Morez. Tél. : 84/24-33-07.

La Gélinotte : liaison autocar depuis la gare de Saint-Claude par Septmoncel, Lamoura, Lajoux, Mijoux, Les Molunes, Les Moussières, Bellecombe, L'Embossieux et La Pesse, qui fonctionne les week-ends du 26 décembre 1983 au 25 mars 1984 et tous les jours du 4 au 26 février 1984. Tél. : 84/45-34-24, à l'office du tourisme de Saint-Claude.

La mise en place de ces transports sera sans doute très utile car bien des villages sont distants du rapide T.G.V. (La Chapelle-des-Bois à 53 kilomètres ou Sainte-Croix à 42), et il faut bien compter une heure pour les atteindre.

Enfin, avant de partir, un numéro bien pratique : ALLO-NEIGE 81/53-55-88 qui informe sur tout le massif du Jura.

A. M.

TUNISIE

Le tourisme épargné

Après les récentes émeutes qui ont troublé le pays, la Tunisie reprend son souffle. Le tourisme, surtout « installé » sur le littoral n'a guère souffert des événements. *« A aucun moment son activité n'a été perturbée »* affirment les responsables de l'Office national du tourisme tunisien de Paris, qui ajoutent : *« Toutes les dispositions ont en effet été prises pour veiller au bon déroulement du séjour de tous les touristes et à leur quiétude, pour assurer les liaisons aériennes en provenance et au départ du pays ainsi que les transferts des vacanciers à toute heure et en tout lieu. »*

Avec près de 370 000 visiteurs environ, la Tunisie est le premier pays touristique du Maghreb. L'été prochain devrait connaître une progression des séjours de 12 à 15 %.

PARTIR

● Alpes du Sud

Dans les Alpes du Sud, quatre auberges de jeunesse proposent des séjours de ski de piste, de fond et de randonnée en groupe ou individuellement dans les stations de Crevoux, la Foux-d'Allos- Pra-Loup, les Orres et Serre-Chevalier. Un séjour en pension complète en janvier ou mars coûte 800 francs la semaine et un stage de ski « tout compris » en janvier, 1 375 francs la semaine (pension, matériel, encadrement, remontées mécaniques et animation).

★ Auberge de jeunesse, B.P. 2 05240 La Salle-les-Alpes. Tél. : (92) 24-74-54.

● Ardèche

Dans les hautes Cévennes d'Ardèche, la ferme de la Besse, à 300 mètres du village de Rieutord, ouvre ses portes pour des stages de ski de fond. Cette bâtisse du quinzième siècle accueille les « fondeurs » mais aussi les enfants et les non-skieurs. Cuisine familiale et veillées. Skis, chaussures et batons compris dans le prix du forfait. Une semaine : 1 350 francs (non-skieurs : 900 francs).

★ Gérard Mejean, 07510 Usclades-Rieutord. Tél. : (75) 38-80-64.

● Jura

Logement à la ferme et ski de fond sur les 22 500 hectares de nature sauvage – mais avec des sites balisés – qu'offre ce paradis de la randonnée. Plusieurs formules au choix : le week-end, la semaine de séjour avec randonnées quotidiennes en raquettes, traîneaux ou ski nordique ou des traversées du massif dont la grande traversée du Jura. A noter des réductions jusqu'à 50 % en basse saison.

★ Dans toutes les agences de voyages Sélectour et au siège : 30, rue Le Peletier, 75009 Paris. Tél. : 246-91-03.

● Massif Central

Remis à jour, l'ouvrage d'Annick et Serge Mouraret, Randonnées à ski nordique dans le Massif Central, *propose dix grands itinéraires morcelables et totalisant avec leurs variantes plus de 600 kilomètres hors piste et sans balisage. Outre des plans généraux, des cartes, la description du cheminement, les kilométrages et les étapes, on y trouve des informations sur les courses populaires, les moyens d'organiser un séjour et la littérature concernant le ski nordique.*

★ Randonnées à ski nordique dans le Massif Central. Annick et Serge Mouraret. 58 F. Editions Creer. Rue Jean-Amariton. Nonette. 63340 Saint-Germain-Lembron.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. : Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	839 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde des PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

Dans le numéro de janvier
(80 pages)

● « LES NOUVEAUX PHILATÉLISTES »
2e dossier d'initiation à la philatélie

● Survol des « Helvetia Debout »

● Liste des prix offerts pour le concours de dessin réservés aux moins de 16 ans

● CARTOPHILIE
Timbres et types

● En vente dans les kiosques 11 F.

EXCEPTIONNEL
AVEC TOURISME S.N.C.F. 4 Jours à MOSCOU
du samedi 11 au mardi 14 février. 1984
Voyage aller et retour par avion
Pension complète à Moscou, visite de la ville
PRIX : 2 330 F + 150 F de frais de visa
Renseignements et inscriptions : TOURISME SNCF LAV 17 A
127, Ch-Élysées 75008 Paris – 15, bd des Capucines 75009 Paris
Dans les gares S.N.C.F. de Paris
PAR CORRESPONDANCE : TOURISME CIDEX 127 – 75045 PARIS
OU PAR TÉLÉPHONE : 321-49-44

SAMEDI DIMANCHE

● BRÉSIL :
La famine des « flagellados »

● ESPAGNE :
Le paysan moscoutaire du P.C.E.

● CHINE :
La camarade bonne à tout faire.

● FRONT NATIONAL :
Fantasmes et psychose collective.

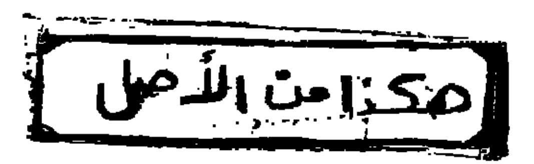
● PORTRAIT :
Bernard Tapie : une soif d'entreprise.

● ÉNERGIE :
Les désillusions du nucléaire.

● Et, avec « le Monde Dimanche », quatre pages de radio et de télévision.

Chaque week-end une nouvelle lecture de l'actualité.





Plaisirs de la table

Pour débuter l'année...

ET changer ses habitudes ! Alors pourquoi ne pas essayer de neuves adresses ? En voici quatre dont on n'a que peu – ou pas – parlé.

D'abord, à Levallois, *Gauvain.*

Ce personnage de la Table Ronde patronne une ancienne boulangerie *au décor amusant transformée* en restaurant par deux universitaires de formation, séduits par la bouffe. J'aime la sagesse de *leurs* propos puisque l'image d'Yves Bourrier, de Neuilly (chez qui, du reste, ils apprirent) ils ne proposent qu'une carte courte d'une dizaine de plats et de quatre desserts avec la possibilité d'y choisir, soit deux plats, fromage ET dessert (130 F) soit trois plats, fromage ET dessert (160 F) prix nets. Et comme la cuisine est bonne, sagement originale (lotte poêlée crème d'oursins, poulet fermier à la moutarde de Meaux, gratin de pommes au cidre) et les vins abordables, on fait ici mieux qu'un bon repas.

★ **Gauvain, 11, rue Louis-Rouquier à *Levallois*. Tél. *758-51-01*. Fermé samedi et dimanche.**

Sur l'autre rive, voici installé Didier Delu. Il a travaillé avec les lyonnais et les murs de ce bistrot misérabiliste s'ornent *des photos de Mado Point,* Bocuse bien sûr ! Lacombe, la bonne Mme Richard aux fromages merveilleux, etc. Léa, aussi, reine du « tablier de sapeur ». Il y a deux *menus* (110 et 155 F *prix nets* fromage ET dessert) et la carte. J'ai apprécié la salade de haddock fumé (existe-t-il du haddock non fumé ?) et la palette de poissons herbes fines. La gentillesse du service, aussi. Peut-être même est-il trop gentil, trop élégant pour ce décor où l'on *imagine un patron rubicond jaillir de* sa cuisine pour trinquer avec vous.

★ **Didier Delu, 85, rue Leblanc (15e). Tél. 554-20-49.**

Encore un restaurant d'hôtel. C'est celui du Westminster de la rue de la Paix. Mais le Céladon s'ouvre sur la rue Daunou, décoré d'un vert pastel *digne* du berger de l'Astrée. Alain Astier, directeur, à eu la main heureuse avec son cuisinier Jean-Claude Lhonneur. *La carte est* attrayante, les plats médités, les portions honnêtes et un menu à 160 F net, fromage ET dessert, peut satisfaire les plus difficiles avec son confit de lapereau *fondue de tomates, son* ragoût de lotte aux aromates, la rôtie de Chavignol et le panaché de sorbets, par exemple. A la carte, j'ai retenu une daube de pieds de porc aux *carottes fondantes* d'un roboratif bien plaisant mais le fondant de poivron rouge au coulis de tomates, le *court-bouillon de fruits de mer au* gingembre et le gâteau à la mousse d'orgeat ont bien du mérite distingué.

★ ***Le Céladon, 15, rue Daunou (8e). Tél. 261-57-46. Fermé samedi et dimanche.***

Et voici le quatrième, le meilleur peut-être. En cette *Braisière* un peu cachée qu'avait abandonnée l'ami Gillac, est venu tenté sa chance Bernard Vaxelaire, depuis Trébeurden. Spécialiste du poisson, la carte en est fournie, de l'humble salade de moules aux trois poissons crus, des *huîtres chaudes au blanc de lotte, du* panaché de la mer à la sole de petit bateau mousse de courgettes. Mais j'ai apprécié le tian d'agneau et la paupiette de lapereau aux choux croquants. Ce jour-là le marché avait permis la salade de rougets (succulente) et des noisettes de chevreuil au bourgogne.

C'est un endroit idéal pour le soir (à *midi mieux vaut réserver*), de parking facile, de décor douillet et calme. Et Mme Vaxelaire est aux petits soins (on a *beau dire,* une patronne, ou une hôtesse, ça compte !). *Bref,* du foie gras (de canard, cru et cuit au naturel) en dégustation au grand dessert on se *régale à cette Braisière. Découvrez*-en le chemin.

★ **La Braisière, 54, rue Cardinet (17e). Tél. 763-40-37.**

LA REYNIÈRE.

Pour découvrir la cuisine du Nord

Pour vous aider à découvrir une cuisine méconnue, celle du nord de la France, le Ribiguide 1984 a sélectionné 300 hôtels et restaurants des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. Un guide qui propose aussi une sélection de restaurants présentant des spécialités régionales ou étrangères.

En vente (au prix de 40 F) dans les kiosques, librairies et stations-service. Jusqu'au 20 janvier, la Maison de la région Nord-Pas-de-Calais à Paris présente une exposition sur « les produits régionaux ». Une journée de dégustation-vente *sera organisée le 18 janvier* (endive). La Maison est située au 18, boulevard Haussmann, Paris-9e. Tél. : 770-59-62.

Une bonne recette

Pour la nouvelle année, la presse britannique a donné une recette de volaille de Mme Thatcher. Belle occasion d'ironiser n'est-ce pas ? Elle est pourtant savoureuse cette recette que j'ai expérimentée : la poule est cuite au pot puis refroidie dans son bouillon et servie avec une sauce chaude faite d'œufs, crème, *sherry (Jerez) et zestes de citron.*

Sur R.T.L. une pécore ricanait de ce mélange chaud-froid du plus pur classicisme (Moyen Age) et l'on entendit M. Jean-Marie Rivière s'indigner. Puis M. Georges Blanc assurer, qu'il vaudrait mieux mettre, dans la *sauce, des truffes* (à 1 800 F le kilo !) que des zestes de citron ! Alors que, justement, ces zestes, en parfait accord avec le sherry, donnent à la crème un soupçon d'aigrelet réveillant la chair refroidie de la volaille.

Si l'on songe que le dernier sujet du Prix Taittinger était une poularde Alexandra : piquée de langue et de truffes, pochée, les *suprêmes levés, réformés* avec ajout d'une mousseline, nappée de sauce Mornay et garnie de pointes d'asperges, escalopes de suprêmes et glace de viande blonde, on admirera la simplicité gourmande et sage de la recette de Mme Thatcher. – L. R.

BIBLIOGRAPHIE

« La Sarthe, des origines à nos jours »

NON, cette *Sarthe des origines à nos jours* n'est pas seulement une nouvelle somme de 470 pages consacrées à l'histoire de la Sarthe. Les universitaires et les chercheurs – une douzaine d'auteurs dirigés par M. André Lévy, agrégé d'histoire au Mans – qui signent ce volume ne se sont pas contentés de juxtaposer une série d'analyses des grands mouvements de l'histoire de ce pays de marches où se jouèrent souvent, dès le premier millénaire, d'importants épisodes de l'histoire de France. Si leurs recherches les conduisent à mieux expliquer le passé, c'est pour mieux faire comprendre le présent. Une preuve parmi d'autres : l'importance accordée à l'avènement du rail. L'après-guerre va susciter l'éclosion d'un « monde nouveau », dont l'implantation de Renault deviendra le *symbole. La place* réservée à l'époque contemporaine, une centaine de pages, illustre les transformations et les ruptures de ce département souvent considéré par les observateurs comme une France en miniature.

Un document, donc, destiné à expliquer hier et aujourd'hui, depuis la civilisation du renne et du mammouth jusqu'à celle de la Renault 11, destiné aussi à poser des questions sur demain. Dans sa *préface, Catherine Paysan exhorte* les Sarthois à mieux utiliser leur « privilège » : celui de « *l'unité dans la diversité qui pourrait leur permettre d'affronter l'avenir, de résister aux tentations d'un nivellement futuriste, conçu en vase clos par des super-cerveaux, ou, plus exactement, par une poignée de technocrates coupés de toutes racines* ».

ALAIN MACHEFER.

★ *La Sarthe des origines à nos jours,* 470 pages, 189,50 F. Editions Bordessoules, Saint-Jean-d'Angely.

Cet ouvrage s'inscrit dans le cadre du grand inventaire que les Editions Bordessoules veulent dresser dans une nouvelle collection intitulée « Hexagone ». Trois autres, déjà parus, sont consacrés à la Charente-Maritime, la Vendée et l'Indre-et-Loire. Cinq sont en préparation, ceux qui concerneront la Loire-Atlantique, la Vienne, la Charente, la Mayenne et le Loir-et-Cher.

Astrolabe : cinq nouveaux catalogues

En présentant cinq nouveaux catalogues thématiques (oiseaux, *reptiles, ski, plein air, marine*), l'Astrolabe confirme l'élargissement de ses activités. Jusqu'alors librairie de voyages spécialisée dans la cartographie, elle s'occupe désormais de sciences naturelles et de sports. Les catalogues thématiques viennent compléter les catalogues géographiques que l'Astrolabe *met à jour* régulièrement.

★ L'Astrolabe, 46, rue de Provence, 75009 Paris. (tél. : 285-42-95).

1984 au vert

Le traditionnel guide de la Fédération nationale des gîtes ruraux de France vient de paraître. Dans l'édition 1984, 1 340 gîtes sont présentés, région par région, avec cartes de situation, photos, descriptifs complets des logis, des prix et la liste des loisirs situés à proximité. Figurent également dans ce guide les adresses des services départementaux de réservation. Prix : 45 F.

★ Fédération nationale des gîtes ruraux de France, 35, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris.

Philatélie

N° 1826

L'ART D'ACCOMMODER LES RESTES !

Dans les émissions abusives, les timbres qui n'ont pu trouver suffisamment d'acquéreurs pour être écoulés sont « dévalorisés » par surcharges.

Ce phénomène a pu être constaté dernièrement à propos du Bénin.

Vingt timbres des anciennes émissions, totalisant 3 765 F de valeur faciale d'origine, ont été surchargés par des valeurs moindres, correspondant mieux à l'affranchissement courant. Ainsi, cet ensemble ne s'éleva plus qu'à 725 F. Soit une réduction *de 80,744 %.*

Nous observons en passant que deux des plus petites valeurs font un chassé-croisé inutile pour un gain supplémentaire de 0,50 F avec les 75 F/5 F et 5 F/50 F. Alors que 75 F/50 F donne le même résultat et ramène le nombre à dix-neuf.

Comme, en principe, la collection d'un pays doit être complète, le philatéliste se trouve dans l'obligation d'acquérir les mêmes timbres avec les surcharges, vendus en solde à *19,256 % de leurs valeurs affichées* à l'origine.

Ainsi, ce qui avait déjà coûté aux collectionneurs (1 F C.F.A. = 0,02 F) 75,30 F coûta de nouveau 14,50 F. *C'est l'art d'accommoder les restes !*

En bref...

● **BARBADE** : Série « Noël 1983 », 10 et 25 cents, « La Vierge et l'Enfant » d'après Masaccio (détail) et un bloc-feuillet de 2 $. Cinquantenaire *du musée de la Barbade, 45, 75 c.* 2,50 $, tableaux divers artistes.

● **BOTSWANA** : Série « Noël 1983 », 6, *15, 25 et 45 thebe, sujets insectes, dans l'ordre* des valeurs, Pantala flavescens ; Anax imperator ; Trithemis arteriosa et chlorolestes elegans.

● ***FALKLAND (îles)*** : *Bicentenaire « Montgolfier 1883-1983 »,* sujets, avions et hydravions divers, 5, 13, 17 et 50 pence.

● ***GIBRALTAR*** : *Série « Noël 1983 »,* 4, 17 et 60 pence, sujets extraits des tableaux de Raphaël.

● ***JAMAIQUE*** : *Année mondiale des communications,* quatre valeurs, sujets divers, 20, 45, 75 cents, 1 $.

● ***KENYA*** : *25e anniversaire de l'Organisation maritime intergouvernementale.* 70 c., 2,50, 3,50 et shillings. Sujets : bâteaux, phare et poissons.

● **MALAWI** : Série « Noël 1983 », sujets fleurs diverses, 7, 20, 30 tambalas et kwacha, respectivement Clerodendrum myricoïdes ; Gloriosa superba ; Gladiolus laxiflorus et Aframomum angustifolium.

● **MAURICE (île)** : 125e anniversaire de la réforme sociale d'Adolf von Plevitz, sujets divers, 25 cents, 1,25, 5 et 10 roupies.

● **MAURICE (île)** : Centenaire de la mort de Swami Dayananda, sujets diverses phases religieuses, 25, 35 cents, 2, 5 et 10 roupies.

● **NAURU** : Série « Noël 1983 », trois valeurs, sujets divers tableaux religieux, *5, 15,* 50 cents.

● **NIGERIA** : Pêcherie mondiale, quatre timbres, sujets *divers, 10, 25, 30, 45 kobo.*

● **NIGERIA** : 75e anniversaire de la fondation de la « Brigade de la jeunesse », sujets divers, 10, 30 et 45 kobo.

● **NORFOLK (île)** : Année mondiale des communications, sujets divers aspects maritimes, 30, 45, 75, 85 cents.

● **NOUVELLE-CALÉDONIE** : série « coquillages », trois valeurs, 5 F., Conus chenui : 15 F., Conus molucensis (merleti) ; 20 F., Conus optimus. Offset, S.N. Cartor.

● **PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE** : Emission définitive, troisième tranche, sujets divers coraux, 20, 25, 35 et 45 toea, respectivement, Isis sp., Acropora sp., Stylaster elegans, Turbinaria sp.

● **POLYNÉSIE FRANÇAISE** : tableaux des peintres du XXe siècle en Polynésie, quatre timbres P.A., 40 F., vue sur Moorea, Mac Donald ; 60 F., le Porteur de feu, A.H. Gouwe : 80 F., Arrivée d'un escorteur, N. Mordvinoff : 100 F., Femmes sur la véranda, C. Lemoine. Hélio, Delrieu S.A.

● **SEYCHELLES** : Deuxième centenaire « Montgolfier 1883-1983 », sujets divers ballons et avions, *40 cents, 1,75, 2,75 et 7 roupies.* Premier vol international de l'« Air Seychelles », 2 roupies.

● **SRI-LANKA** : Série « oiseaux », quatre timbres, 25, 35 cents, 2, 20 roupies, respectivement, Columba torringtoni ; Zosterops ceylonensis ; Musicapa sordida ; Centropus Chlororhynchus.

● **WALLIS ET FUTUNA** : timbre de « Noël 83 », P.A., 200 F., La Madone de Saint Sixte, de *Raphaël (1483-1520).* – *Un* timbre P.A., sujet bateau, « Commandant Bory », 67 F. Offset, Edila.

FRANCE : *syndicats professionnels.*

Sous ce même titre, la semaine dernière, nous avons annoncé l'émission du timbre à l'effigie de Waldeck-Rousseau, pour les 28 et 29 janvier en « P. J. ».

Afin de coïncider avec la date du centenaire de l'entrée en vigueur de la loi autorisant la création de syndicats pro*fessionnels*, **l'émission du timbre a été reportée au 22 mars prochain en « P. G. » et au 23 en vente générale.**

Il convient donc d'annuler le numéro chronologique (2e/84). En temps utile, nous attribuerons le nouveau numéro.

● **CAMEROUN** : série « Noël 83 », 60 F., arbre de Noël ; 200 F., cathédrale de Yaoundé, Melchisedech : 500 F., cathédrale de Reims, Ange de l'Annonciation : 500 F., le repos pendant la fuite en Egypte (Philip Otto Runge). Un bloc-feuillet regroupe les trois dernières valeurs de cette série, pour 1 200 F. Offset. S.N. Cartor.

● **SAINT-MARIN** : la série « *Noël 83* » par ses trois sujets de tableaux les plus célèbres de Raphaël, souligne le 5e centenaire de la nais-



sance du peintre. 300, 400 et 500 lires. Respectivement « La Madone... au Grand Duc » : « ...avec le Chardonneret » ; « ...à la Chaise ».

Les programmes

● **AU CANADA**, le programme des émissions proposé pour 1984 comporte trente-deux timbres. Ils sont composés raisonnablement de valeurs d'usage courant : 27 à 32 c., 2 à 37 c., 2 à 64 c. et un à 1$ pour un total de 11,65$. C'est la sagesse des postes canadiennes.

● **A CHYPRE** en 1984, le programme comportera 15 timbres et un bloc-feuillet. Une nouvelle série d'usage courant de 16 valeurs sera émise fin 1984 ou début 1985, avec des sujets typiquement « touristiques ».

AU MOZAMBIQUE, le programme 1984 est accompagné de huit émissions, en 40 timbres, pour un montant d'environ 606 metials. – La



première série de six valeurs est consacrée aux Jeux olympiques de Los-Angelès, pour 120, 50 metials.

● **AUX NATIONS UNIES**, le futur programme contient 43 timbres pour les trois « bureaux » réparti comme suit : *New-York,* 26 timbres pour 6,35 $ (16 drapeaux inclus) ; *Genève* 8 timbres pour 5,75 F s. et *Vienne,* 9 timbres pour 59 schillings.

● **EN NORVEGE** : pour 1984, vingt timbres sont prévus, en dix émissions, dont les vœux de « Noël » en carnets, pour un montant de 61,50 Kr.

ADALBERT VITALYOS.

HÔTELS

Côte d'Azur

06600 MENTON

HOTEL DU PARC★★★
Tél. (93) 57-66-66. Près mer. Centre ville. Parking. Grand jardin. Cuisine réputée. Dépliant sur demande.

HOTEL PRINCE DE GALLES★★
Bord de mer - Jardin - Parking
Entièrement rénové
68 chambres avec bain et w.-c.

RESTAURANT *LE PETIT PRINCE*
4, avenue du Général-de-Gaulle
Tél. : (93) 28-21-21
OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Montagne

05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes)

LE VILLARD - Tél. : (92) 45-82-08
Studios + cuisinettes 2 à 6 pers.
Piste, fond. Forfaits plein ski janvier.
Tarif spécial mars

38520 BOURG-D'OISANS

HOTEL OBERLAND★★NN
30 ch., tt conf. (à 20 mn Alpe-d'Huez). B.P. 18, 38520 BOURG-D'OISANS. Parc, parking, téléph. direct, cuis. et serv. soignés. 1/2 pension (132 à 140 F), pens. (182 à 190 F). Tél. (76) 80-24-24.

Provence

ROUSSILLON - 84220 GORDES

Le petit hôtel de charme du Lubéron ouvert toute l'année. Haut confort. Cuisine de femme. Forfaits hiver. Randonnées équestres dans monts Ventoux et Lubéron avec guide. Semaines initiation au tourisme équestre.
MAS DE GARRIGON★★★
Tél. : (90) 75-63-22.
Accueil : Christiane RECH.

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés
Réservation : 41-32-333 VENISE
Télex : 411150 FENICE I
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

CH-1938 CHAMPEX-LAC (Valais)

Vacances blanches en Valais
Hôtel familial, détente, bien-être où les enfants sont les bienvenus. Paradis du ski de fond - Ski alpin - Promenades
7 JOURS en pens. compl. + skipass + ESS FF 2 250 (basse saison : 2 040)
Non-skieurs : FF 1 360 à 1 630.
Réduction pour enfants.
HOTEL SPLENDIDE ★★
1941/26/41145

CH-3962 CRANS-MONTANA (Valais)

Vacances d'hiver exceptionnelles : soleil, tranquillité, tout confort à l'hôtel ★★★ELDORADO★★★
Conditions avantageuses surtout en janvier et mars
F. BONVIN - Tél. : 19 (41) 27/41-13-33.

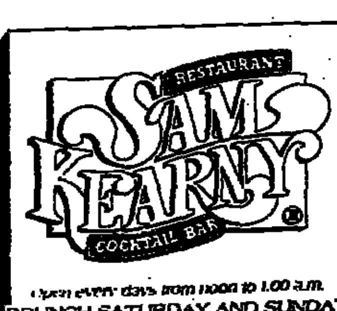
Hôtel CRANS-AMBASSADOR ★★★★★
Tél. : 19-41/27/41-52-22
Chambres tout confort, piscine couverte, sauna. *Massage, bar, dancing.*
Au départ des remontées mécaniques et à l'arrivée des pistes de ski.
Forfaits « Ski-Soleil » 7 jours demi-pension dès 3 355 FF
J. REY,
membre « Chaîne des Rotisseurs »

LEYSIN (Alpes vaudoises)
1 250-2 000 m. La station suisse la plus proche de Paris. Domaine skiable doublé. Accueil et qualité suisses à prix français. Hôtels ttes cat. 1/2 pension dès 150 FF env. Forfaits ski : hôtel 7 jours 1/2 pension + 7 jours remontées mécaniques, env. 1 320 FF.
Offres détaillées par : Office suisse du tourisme, 11 *bis,* rue Scribe, F-75009 PARIS, tél. : 01/742-45-45 ou Office du tourisme, CH-1854 LEYSIN, tél. : 19-41/25/34-22-44

HOTEL MONT-RIANT★★, 40 lits. *Confort. Lift. Accueil chaleureux,* soins attentifs, cuisine pour gourmets. Pens. compl. F.S. 53-71 selon chambre et *période (env. FF 190-260).* Tél. 19-41/25/34-12-35, CH-1854 Leysin.

HOTEL SYLVANA ★★
40 lits. Doté d'un confort moderne. Grand salon avec bar. Situation panoramique, à 200 m des pistes de ski. Son restaurant « Le Refuge » avec ses spécialités. Demi-pension dès F.S. 52 (env. F.F. 170).
L. Bonelli, chef de cuisine.
Tél. 19-41/25/34-11-36 - CH-1854 Leysin.

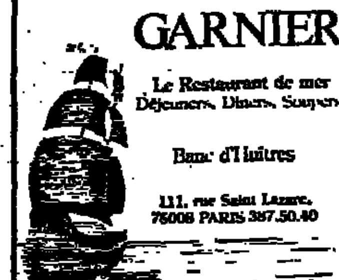
Rive gauche



le bar à huîtres
Poissons et coquillages
L'après-midi dégustation de fruits de mer
VENTE A EMPORTER
112, bd du Montparnasse 14e - 320.71.01
Tous les jours on sert jusqu'à 2h du matin
possibilité de parking

L'Alsace à Paris
9, place St-André-des-Arts, 6e
326-89-36 - F. mercredi.
DEJEUNERS, DINERS, SOUPERS
Grillades - Choucroutes
Poissons - Coquillages
Terrasse plein-air
Salons 15, 20, 30, 60 pers.

Rive droite



les 3 moutons
le spécialiste parisien des
GRILLADES D'AGNEAU ET DE BŒUF
63, avenue Franklin-Roosevelt (8e)
Salle climatisée
Ouv. après spect. - 225-26-95

CHEFS D'ENTREPRISE POUR VOS INVITATIONS
le soufflé
ANDRE FAURE
sa bonne cuisine française et ses soufflés
36, r. du MONT THABOR - F.Dim
(près pl Vendôme) 260.27.19
Prix raisonnables

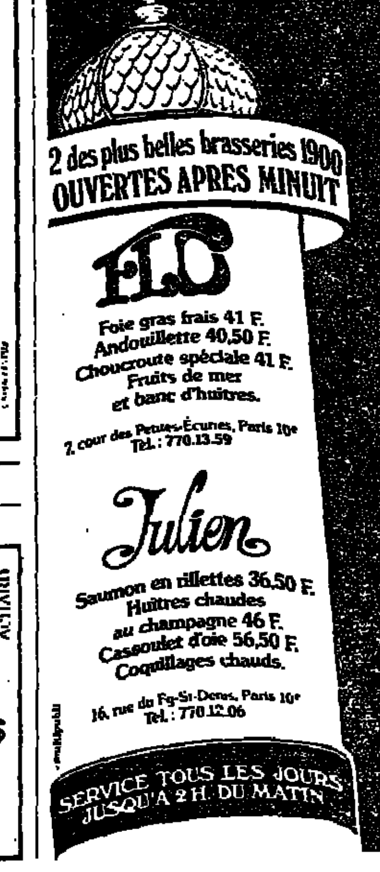
LE CHALUT
94, bd Batignolles (17e)
Tél. 387-26-84
SON POISSON DU JOUR
SON LOUP FLAMBÉ
Salles climatisées
F. dim. soir et lundi

FACE GARE DE L'EST
LA STRASBOURGEOISE
Dans un cadre rénové, vous propose toutes ses spécialités Choucroutes, Fruits de mer toute l'année, Poissons et toujours sa fameuse Choucroute Paysanne, Patisseries.
Salons jusqu'à 35 personnes. Repas d'affaires.
5, rue du 8 Mai 1945. 10e Réservations: 208.60.40. Tous les jours de 11h à 2h du matin









Jeux

échecs N° 1055

SACRIFICES EN SÉRIE

(Championnat de Ligue en République fédérale d'Allemagne, 1984)

Blancs : SIEGEL (Zahringen)
Noirs : Dr. BASSLER (Zah.)
Défense sicilienne

1. é4	ç5	20. Fxg6+	Ré7
2. Cf3	é6	21. Fé4!	Fxé6
3. d4	çxd4	22. Fxa8	Txa8
4. Cxd4	a6	23. b6! (n)	Tç8!
5. Cç3 (a)	Dç7	24. Dxd7+	Ff7
6. Fd3 (b)	Cf6	25. Tf1! (o)	Dd5 (p)
7. 0-0	d6	26. Txf6 (q)	Rxf6
8. f4	Cb-d7 (c)	27. Dh4+	Rf5
9. Fé3 (d)	b5 (é)	28. Dh7+	Rf6
10. f5	é5	29. Dh4+	Rf5
11. Cé6! (f)	fxé6	30. Dh3+! (r)	Ré4
12. fxé6	Cb6 (g)	31. Dxç8	Rxé3
13. Cd5!	Cbxd5	32. h3!	Ré2 (s)
14. éxd5	Fb7 (h)	33. b7	Dd4+
15. ç4	Fé7 (i)	34. Rh1	Fd5
16. çxb5	Fxd5! (j)	35. Dç2+! (t)	Rf1
17. Tç1 (k)	Da5	36. Df5+	Ré2
18. Txf6! (l)	Fxf6 (m)	37. b8=D abandon (u)	
19. Dh5+	g6		

NOTES

a) 5. ç4 et 5. Fd3 sont également jouables!

b) Ou 6. g3 ou encore 6. Fé2 ou 6. f4.

c) 8..., Db6 est inopérant à cause de 9. Rh1 (si 9..., Dxd4?; 10. Fb5+).

d) A considérer est 9. Rh1 ou 9. Cf3.

é) Ce développement de l'aile-D paraît prématuré. *9..., Fé7 est plus précis.*

f) Ce sacrifice n'est pas nécessaire mais les Blancs ont déjà prévu avec la poussée 10. f5 un jeu tactique assez riche.

g) Sur 12..., Cç5 la réponse 13. Cd5 est encore plus forte que dans la partie.

h) La position critique. Les Blancs, au prix d'un C, ont obtenu deux pions liés dangereux en d5 et é6, menaçant aussi bien Tç1 et ç4 que Txf6 suivi de Dh5+. La question est de savoir si le pion d5 peut immédiatement être pris, après quoi l'attaque des Blancs risque de tomber. Après 14..., Cxd5 ; 15. Dh5+, g6 ; 16. Fxg6+, hxg6 ; 17. Dxh8, Dg7 ; 18. Dh3, Cxé3 ; 19. Tf7, Dg8 ; 20. Df3, d5 ; 21. Dxé3, Fxé6 ; 22. Ta7 la position est avantageuse aux Blancs, mais les Noirs peuvent répondre sur 19. Tf7, Dh6 ! et après 20. Df3, d5 ! et il n'est pas facile de voir comment les Blancs pourraient continuer leur attaque. Cependant, *il faut revoir la suite* 15. Dh5+, Rd8 ; 16. Fg5+, Cé7 ; 17. Dxh7 !. Probablement le plus solide est 14..., Fé7 suivi du roque ; par exemple, 15. ç4, 0-0 ; 16. Tç1, bxç4 ; 17. Txç4, Da5 ; 18. b4, Dxd5 ! ; 19. Txf6 !, Fxé6 !.

i) Ou 15..., bxç4 ; 16. Da4+, Fç6 ; 17. Dxç4, Cxd5 ; 18. Fé4, Cxé3 ; 19. Dxç6+, Dxç6 ; 20. Fxç6+, Ré7 ; 21. Fxa8, Cxf1 avec égalité.

j) Et non 16..., 0-0 ; 17. b6 ! ni 16..., Cxd5 ; 17. Dh5+, Rd8 ; 18. Tç1, Da5 ; 19. Fg5, Cf6 ; 20. Df7, Tf8 ; 21. Dxg7, Tg8 ; 22. Txf6 !.

k) 17. b6 mérite aussi l'attention.

l) Ce sacrifice était dans l'air.

m) Après 18..., gxf6 ; 19. b4 !! les Blancs gagnent (si 19..., Dxb4 ; 20. Dh5+, Rd8 ; 21. Fb6 mat ou 20..., Rf8 ; 21. Df7 mat ; si 19..., Dd8 ; 20. Dh5+).

n) Les Blancs ont toujours une pièce en moins, mais conservent une forte attaque.

o) Et non 25. Txç8 ? Dé1 mat.

p) 25..., Dxa2 est certainement plus faible : 26. b7, Td8 ; 27. Dh6.

q) Ce second sacrifice de T est élégant, mais moins efficace que la suite *26. Dh6 ! (si 26..., Dé6 ; 27. Txf6* ; Dxf6 ; 28. Fg5, Tç1+ ; 29. Fxç1, Dxh6 ; 30. Fxh6 et les Blancs ont une finale gagnante et si 26..., Fh8 ; 27. Fg5+, Rd7 ; 28. Dh7, Tf8 ; 29. Fh6 !).

r) Malgré un violent zeitnot (trois *minutes pour atteindre le contrôle de* temps au quarantième coup), les Blancs cherchent encore le gain.

s) Ratant la nulle, après 32..., Dd4 ; 33. b7, Fd5 ; 34. b8=D, Ré2+ ; 35. Rh1, Fxg2+, les Noirs ont trouvé l'échec perpétuel.

t) Un coup intermédiaire qui change tout.

u) Les Blancs abandonnèrent au quarante-quatrième coup.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1054
(D. GURGUENIDZE, 1979)

(Blancs : Ra1, Ta3 et g5. Noirs : Rf8, Pd2, é3, f3.)

1. Tg1, f2 ! ; 2. Tf1 !, d1=D+ ! ; 3. Txd1, é2 ; 4. Tf3+, Rg7 ; 5. Tg3+, Rf6 ; 6. Tg-g1 !, Ré5 ; 7. Tg-é1 !, ou bien 6..., Rf5 ; 7. Td-f1 ! et les Blancs gagnent. Une miniature spirituelle.

ÉTUDE

L. PROKES (1921)

BLANCS (5) : Rf1, Dé3, Pd5, f3, f2.

NOIRS (8) : Rh3, Df7, Pd7, d3, é7, é5, g7 et g6.

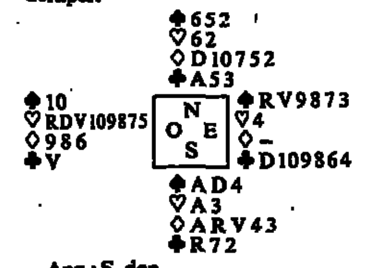
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 1053

PEAU DE BANANE SUÉDOISE

Dans cette donne de l'expert suédois Eric Jannersten, la réussite du chelem exige de prendre une certaine précaution si on ne veut pas déraper.



♠ 652
♡ 62
◇ D 10752
♣ A53

♠ 10
♡ RDV109875
◇ 986
♣ V

♠ RV9873
♡ 4
◇ –
♣ D109864

♠ AD4
♡ A3
◇ ARV43
♣ R72

Ann : S. don.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 ◇	4 ♡	5 ◇	passe
6 ◇	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Roi de Cœur, *comment Sud doit-il jouer pour gagner* LE PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Réponse :

Avec le Roi de Pique bien placé, le déclarant a dix levées : ensuite un placement de main, qui obligera Ouest à jouer dans coupe et défausse, lui procurera une onzième levée, et il faudra à la fin squeezer Est dans les couleurs noires pour trouver la douzième levée de ce chelem.

Pour que la mise en main soit possible, le déclarant commence par un jeu d'élimination : Sud prend avec l'As de Cœur, puis, avec trois coups d'atout (As, Roi et Dame), il fait l'impasse au Roi de Pique, tire le Roi de Trèfle et *rejoue Cœur*. Ouest prend et continue Cœur puisqu'il n'a plus que des Cœurs : le déclarant défausse le 5 de Pique et coupe de sa main ; enfin, il réalise l'As de Trèfle et les deux derniers atouts du mort :

♠ 6 ◇ 10 ♣ 5 / ♠ A 4 ♣ 7 — ♠ R ♣ D

Sur le 10 de Carreau, la défausse d'Est libère le 4 de Pique ou un Trèfle. *Il y a cependant un piège auquel* il est facile de se laisser prendre : si *le 6 de Cœur* n'est pas mis sur l'entame, le chelem chutera car Ouest fournira le 5 au second tour à Cœur et le placement de main à Cœur ne sera plus possible! Le déclarant gagnera une levée à Cœur, mais il n'aura plus la « coupe et défausse » et le squeeze...

Une communication dangereuse

Un des grands principes de la stratégie militaire est de détruire les communications adverses. Au bridge, c'est également vrai, mais la façon d'y parvenir n'est pas toujours facile.

Ainsi, dans cette donne proposée par l'Américain Sheinwold, la façon d'éloigner le danger n'était pas facile à trouver.

♠ 7543
♡ 765
◇ AD53
♣ 105

♠ 2
♡ 103
◇ 1098
♣ ADV9876

♠ AD6
♡ DV942
◇ 76
♣ 542

♠ RV1098
♡ AR8
◇ RV42
♣ R

Ann : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
3 ♣	passe	passe	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 10 de Carreau pour la Dame et le 7 d'Est, le déclarant a joué le 3 de Pique du mort. Est a fourni le 6, Sud le 8 et Ouest le 2. *Comment Sud doit-il ensuite jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 3 Trèfles » est correcte. Par contre il n'est pas certain qu'Est doive passer sur « 3 Trèfles » car il peut craindre que Nord-Sud n'ait un contrat à jouer (à Pique, Carreau, ou Sans Atout). Un soutien à « 4 Trèfles » (qui n'est pas un forcing mais un barrage) aurait été mieux joué. Enfin, précisons que Sud est trop beau pour dire seulement 3 Piques. Il aurait dû commencer par faire un contre d'appel.

PHILIPPE BRUGNON.

Courrier des lecteurs

Un lecteur demande « *d'où vient le terme mystérieux de Coup sans nom ?* » C'est Clubertson qui a proposé ce nom quand il a écrit, en 1933 dans le Red Book, qu'il s'agit d'un coup si difficile « que six joueurs seulement, dont une femme, l'ont compris et qu'il n'a pas de nom ». Il s'agissait effectivement d'un jeu de *perdante sur perdante* très délicat à manier dans la donne qui illustrait ce coup à cette époque.

dames N° 215

LA LOGIQUE FAIT LOI

Championnat d'U.R.S.S., 1983
Blancs : W. KOLESNIK
Noirs : A. GANTWARG
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23	17. 36x27	7-11
2. 28x19	14x23	18. 33-28 (l)	11-17
3. 37-32 (a)	10-14	19. 39-33 (m)	20-24
4. 34-30 (b)	17-21	20. 50-44	17-22 ! (n)
5. 41-37	11-17	21. 28x17	12x21
6. 30-25	6-11	22. 33-28 (o)	2-7
7. 35-30	1-6 (c)	23. 43-39	7-11
8. 40-35 (d)	14-19! (e)	24. 46-41	8-12
9. 25x14	9x20	25. 41-36	12-17 (p)
10. 30-25 (f)	4-9	26. 27-22!! (q)	18x27
11. 25x14	9x20	27. 36-31	27-36
12. 31-27 (g)	5-10	28. 28-22	17x28
13. 33-28	10-14 (h)	29. 35-30	24x35
14. 39-33	21-26	30. 44-40	35x33
15. 44-39 (j)	17-22! (k)	31. 38x20 (r)	15x24
16. 28x17	11x31	32. 32x14! (s)	abandon

NOTES

a) Guidé par le goût de l'inédit ou par l'amour de la difficulté, le conducteur des Blancs *peut jouer 3. 33-29*, comme dans le tournoi féminin, 1975, de l'industrie du sucre, dans la partie opposant Mme Barras (France) à Mme Reimann (Pays-Bas), qui répliqua par 3. ... (10-14) puis 4. 37-32 (4-10) ; 5. 41-37 (14-19) ; 6. 46-41 (10-14) ; 7. 39-33 (19-24) ; 8. 31-27 (13-19) ; faute tacti*que sur laquelle Mme Barras exécuta le* coup pratiquement assez simple : 9. 27-22 (17x30) [les Noirs prennent trois pions] ; 10. 36-31 (23x34) ; 11. 40x29 (24x33) ; 12. 35x4, B + au vingt-cinquième temps.

b) 4. 41-37 (14-19) ; 5. 46-41 (5-10) ; 6. 33-28 (17-22) ; 7. 28x17 (11x22) ; 8. 39-33 (7-11) ; 9. 44-39 (10-14) ; 10. 50-44 (1-7) ; 11. 33-28 (22-33) ; 12. 39-28 (11-17) ; 13. 44-39 (17-21) ; 14. 39-33 (21-26) ; 15. 34-30 (20-24) ; 16. 43-39 (7-11) ; 17. 49-43 (11-17) ; 18. 39-34 (2-7) ; 19. 31-27 (17-21) ; 20. 36-31 (7-11) ; 21. 41-36 *(12-17) ; 22. 30-25 (24-30 !)* ; [le premier temps d'une combinaison en six temps : Konwerski-Lepsic, *le Monde* du 29 septembre 1979].

c) Les Noirs prolongent au maximum *la temporisation* avant d'entrer dans le vif du combat.

d) L'attaque au centre 8. 33-28 était réfutée par 8. ... (4-10) ; 9. 28x19 (13x35), N+1.

e) Brisant l'enchaînement et contraignant positionnellement les Blancs à jouer 30-25, en l'absence de valeur stratégique du pion à 30 dans cette formation.

f) Positionnellement forcé donc.

g) Dans les tendances modernes, les Blancs ne craignent pas de jouer 12. 31-26 et de s'exposer à l'installation d'un pion à 27.

h) Ou 13. ... (21-26) ; 14. 47-41 interdisant 14. ... (20-24) qui livre le coup de dame 15. 28-22 (17-28) ; 16. 35-30 (24-x35) ; 17. 44-40 (35x33) ; 18. 38x29 (23-34) ; 19: 32x5, etc., B+1 après la prise de la dame.

j) Jeu de type classique, très prudent face à l'ex-champion du monde.

k) Chasse les Blancs du centre dans l'intention peut-être, acceptant ainsi une stratégie classique, de poursuivre par des harcèlements au centre avant d'enchaîner l'aile gauche.

l) Le retour au centre.

m) Anticipant sur l'objectif des Noirs, pour occuper à nouveau sans délai le centre, après en avoir été chassé par (17-22), ultérieurement.

n) En toute logique. Mais arrêtons-nous un instant pour le plaisir des yeux *dans l'hypothèse où un conducteur des* Noirs aurait poursuivi par 20. ... (2-7). Les Blancs exécutaient alors une jolie combinaison en sept temps : 21. 35-30 ! (24x35) ; 22. 33-29 (23x34) ; 23. 27-22 (18x27) ; 24. 32x21 (16x27) ; 25. 28-23 (19x28) ; 26. 37x32 (28x37) ; 27. 42x2 !, dame et +.

o) Au vu de ce combat, il est juste et logique que les Blancs fassent encore jeu égal avec l'ex-champion du monde, au demeurant bousculé par une suite continue de banderilles.

p) Renforçant la pression sur l'aile gauche des Blancs à qui est interdit 26. 39-33, les Noirs damant : 26. ... (17-22 !) ; 27. 28x17 (11x31) ; 28. 36x27 (23-28) ; 29. 32x12 (21x41) ; 30. 47x36 (13-18) ; 31. 12x23 (19x50 !), N+ sur cette combinaison en six temps.

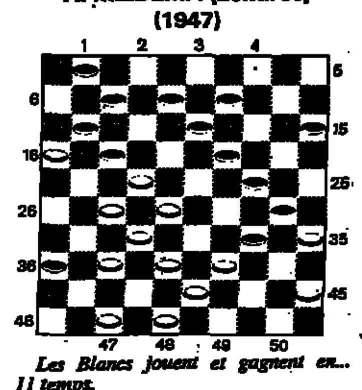
Apparemment fort, le coup du texte livre cependant un inattendu passage à dame en sept temps, que les Blancs, à ce niveau, ne pouvaient ne pas déceler.

q) Le premier temps de la combinaison.

r) Enchaînement de deux rafles meurtrières.

s) La hiérarchie des valeurs n'a pas été respectée, et ce, au profit de la logique du jeu de dames, laquelle, en règle générale, fait loi.

PROBLÈME :
A. MIEDEMA (Londres) (1947)



Les Blancs jouent et gagnent en... 11 temps.

● SOLUTION : 47-41 ! [1er envoi à dame] (36-47) 45-40 [l'arme des collages] (47-44...) 40x20 (15-x24) 43-39 ! (44x33) 28-x39 (17x28) 32x12 (7x18) 16x7 (1x12) 39-34 (30x39) 48-43 (39-48) [second envoi à dame] 35-30 ! [nouveau collage] (48x22) 30x28 !!, + par opposition emmenée *par composition.*

JEAN CHAZE.

* Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels) et suivre le déroulement des parties et des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules de la F.F.J.D. en s'adressant à Jean Chaze, « la Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

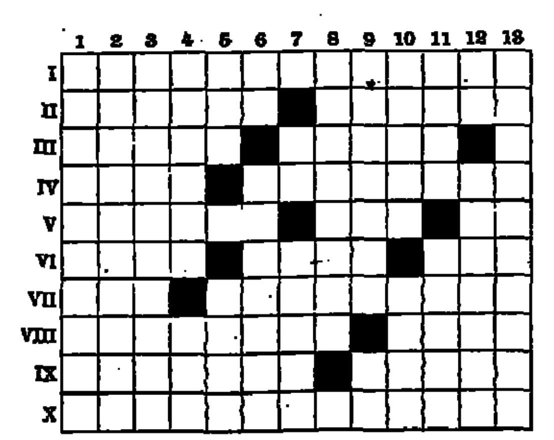
N° 284

Horizontalement

I. Un Américain du commerce international. – II. Ils vont faire saigner. Pas toujours à la hauteur. – III. De droite à gauche, comme de gauche à droite, il tourne. On y passe dans les Pyrénées. – IV. Du vent. On les a touchées. – V. Ça, chats? Fait disparaître. Dans la nasse. – VI. Il a vu grandir Buffalo. N'est-il pas là pour ça? On n'y est pas à un point près. – VII. Quand personne ne gagne. Va très bien avec le tango. – VIII. Autour de lui c'est l'indifférence générale. Délimite une frontière. – IX. N'a plus la flamme. Pour les corporatistes de haut niveau. – X. Les Chambres quand elles sont dissoutes?

Verticalement

1. Une espèce de tremplin. – 2. Donne un sérieux sentiment de malaise. – 3. Mises en pension. – 4. On le trouve sur le marché. Elle est plus connue que ses membres. – 5. A elle, mais pas en France. On rêve toujours d'être de leur côté. – 6. Au faîte. Des charges qu'il faut prendre au sérieux. – 7. En face. Ça l'aura certainement améliorée. – 8. Il faut d'abord en venir à bout pour avoir la paix. – 9. Même de haut en bas, c'est tout bas. Dans le cube. – 10. C'est un vrai fanatique. *Un plan mal relevé. – 11.* Pète le feu. Retravaille encore une fois. – 12. Symbole. Séduit. – 13. Elles peuvent devenir dangereuses si elles sont comme ça.



SOLUTION DU N° 283

Horizontalement

I. Hydroglisseur. – II. Avoine. Navire. – III. Besogneux. Vgs. – IV. Ile. Lettonnes. – V. Tisserai. Tenu. – VI. An. Oseille. Ts. – VII. Têtu. Unie. Bec. – VIII. Isatis. Sidi. – IX. Ornementent. – X. Non-assistance.

Verticalement

1. Habitation. – 2. Yvelines. – 3. Doses. Taon. – 4. Rio. Soutra. – 5. Ongles. Ins. – 6. Généreuses. – 7. Etain. Mi. – 8. Inutilisés. – 9. Saxo. Leint. – 10. Sv. Nte. Dta. – 11. Eivne. Bien. – 12. Urgente. Nc. – 13. Ressuscite.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

N° 284

Horizontalement

1. BEILSTU. – 2. AAEGIRR (+ 4). – 3. AAIILRTT. – 4. AAEFIRR (+ 1). – 5. EEIORSS. – 6. BEILOUUX. – 7. ILNOPSU (+ 1). – 8. EIINOPTT. – 9. AEIILNZ (+ 1). – 10. DEIIOT. – 11. AAOPRRT. – 12. EILPRTT. – 13. ACCEHIN *(+ 1). – 14. EEINRRTU. – 15. EB*MOPT (+ 1). – 16. AEIORTTV (+ 2). – 17. AEELLMR. – 18. AEFLSSU.

Verticalement

19. AALORSU. – 20. ABBEORUZ. – 21. COORTU. – 22. AEERRT (+ 2). – 23. AADNNPSU. – 24. AEEILRZ. – 25. ACEEIILT. – 26. EIILTTU. – 27. EGIOPRU (+ 1). – 28. AEINNOST (+ 1). – 29. AAIINR (+ 1). – 30. AEEHIPTT. – 31. EEIMNORT. – 32. EEEINNSS (+ 1). – 33. EEHMST.

* Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les *lettres de mots à trouver. Les chiffres qui* suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

SOLUTION DU N° 283

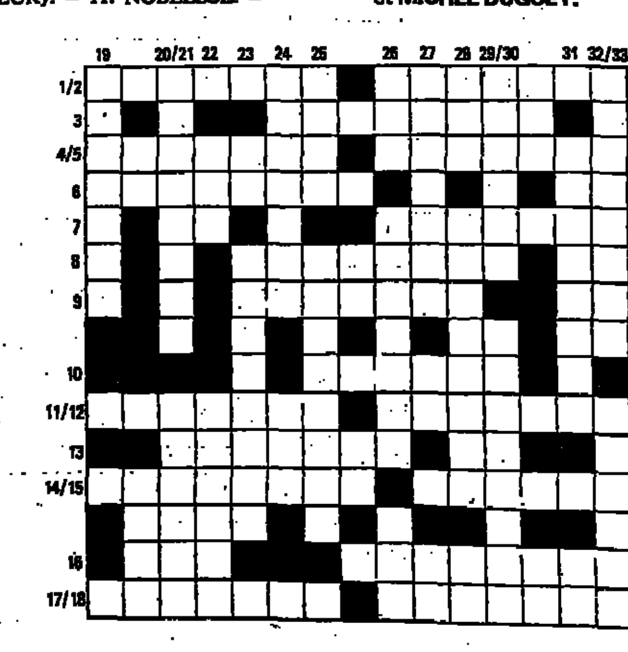
Horizontalement

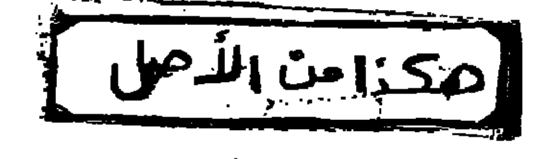
1. PEDALOS. – 2. OBESITE (OBEITES). – 3. INOPINE. – 4. MUTILER. – 5. CLOTURES. – 6. LITHINE. – 7. SIENNES (INSENSE). – 8. TRUIES (SITUER). – 9. DEDICAÇA. – 10. EFFILURE *(EFFILEUR).* – 11. NOBLESSE. – 12. UTOPISTE. – 13. SETACEES, adj. organe en forme de soie de porc. – 14. TRISTES. – 15. AVALEUR. – 16. NOETIQUE, phil. – 17. ANESSE (ANSEES ASSENE).

Verticalement

18. PIGISTE. – 19. ECUSSON. – 20. IRREFUTE. – 21. DOCTEUR. – 22. FLOTTEE. – 23. APLANIE. – 24. LIONNES (LEONINS). – 25. EUSSES. – 26. GENESE (GENEES). – 27. OMETTES (EMOTTES MOTTEES). – 28. BUSHIDO, code d'honneur des samouraïs. – 29. INITIALE. – 30. BIENNALE. – 31. ILLEGALE. – 32. RISORIUS, muscle facial. – 33. ERMITAGE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.





Le Monde

culture

EXPOSITIONS

LE RÉALISME EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE, A CHARTRES

Peinture de l'homme quelconque

Réaliste, la peinture l'a toujours été, même lorsque ses représentations sont altérées par le sentiment, la subjectivité. Mais elle ne le fut jamais autant que le jour où elle décida de s'imposer ce titre. L'avènement coïncida avec la monarchie de Juillet et ses sanglantes journées décrites par Michelet. Première du genre, l'exposition sur le réalisme en France au XIXe siècle, qui réunit cent soixante tableaux au musée des Beaux-Arts de Chartres, s'ouvre sur ces images tumultueuses de Paris l'été 1830, avec le peuple sur les barricades, les enfants patriotes dégenillés, les combats de rue à la porte Saint-Denis... Un tableau de Bezard montre un bourgeois transperçant à la baïonnette un soldat en tunique rouge, près de la colonnade du Louvre; un autre le peuple amassé devant l'Hôtel de Ville, avant l'incendie, ou bien le roi distribuant des drapeaux à la Garde nationale le 29 août.

L'évocation est meurtrière, mais la manière est presque tranquille, d'une objectivité parfaite, comme disait Flaubert, et d'un absolu respect de la vérité. Ce réalisme, dont on situe la naissance vers 1830 et qui a versé dans le naturalisme vers 1870, a eu son équivalent littéraire. Mais ce sont les peintres qui en ont donné les premières images, plus exactement les critiques, comme Laviron, Thoré, Champfleury, Duranty : ils en ont énoncé les concepts et défini le sujet. Ce faisant, ils formulaient des tendances latentes dans la société française, un peu plus d'une génération après la Révolution, alors qu'une nouvelle mosaïque sociale d'ouvriers et de paysans commençait à se dessiner.

Soudain, la peinture quittait l'espace des allégories historiques où elle avait, en France, ses habitudes, pour se mettre à considérer la vie quotidienne des braves gens. Les gens de la foule, les hommes quelconques, qui commençaient à avoir un visage et entraient dans les salons, où ils n'avaient, jusque-là, pas accès. Les peintres découvraient qu'il existait des paysans, des braconniers, des forgerons, des pêcheurs, des femmes qui arrachent des pommes de terre à un sol inondé; que l'ancien équilibre agreste du paysage était perturbé par l'implantation d'usines en plein champ, de houillères et de carrières d'argile à ciel ouvert, marquant l'avènement des grandes manufactures.

Ce changement de sujet de la peinture, qui, à part les Le Nain, n'avait d'yeux que pour les belles tournures aristocratiques et l'histoire, s'était manifesté très tôt. Diderot déjà demandait qu'on lui montre des personnages vrais au travail, pas des anges. Et Mercier, un artiste du XVIIIe siècle, disait à qui voulait l'entendre qu'il préférait peindre ses contemporains que les Phéniciens et les Egyptiens qu'il n'avait jamais vus. Jusqu'à Chardin, qui a traversé son siècle, dit des lumières, avec sa peinture réaliste de petites gens dans leurs petits intérieurs silencieux entourés de choses sans importance, réalisant la révolution dans sa peinture sans que nul ne s'en doute, comme le souligne Pierre Rosenberg dans son *Chardin* (chez Flammarion). Et Duranty, qui incitait les peintres à partir à travers la nature, sur le motif, pour en rapporter des images authentiques.

Décolletés sur les champs

Ces années 1830-1870 sont un moment d'ébullition. L'artiste se met en marche. Avec sa boîte de couleurs et son bâton de pèlerin, il va à la découverte du pays profond. Il se fait ethnologue, il découvre des types, des costumes, des coutumes. Il n'y voit que bures épaisses, mains calleuses, silhouettes tordues par une vie fruste. La laideur plébéienne ! Cette « laideur », voilà le sujet de l'art nouveau. Les Bretons au chapeau rond sont peints sous toutes les coutures par les Leleux, les Jeanron, les Giraud, les Luminais, les Lehmann, les Guillemin... Tels quels. Certes les paysans burinés de Nonanteuil sont un rien aristocratiques, illuminés de l'intérieur comme des saints: bataille esthétique, différend idéologique. La peinture est plutôt triste et moraliste à cette époque de travail pénible, où la paysannerie, de même que la foule triste des villes, l'hiver, est loin d'être avenante. Pour le peintre Leleux, il faut *« être simple et vrai, en dépit de tout, ne pas embellir, refuser le mensonge »*. Mais pour le critique Delécluze *« la pauvreté besogneuse est une infirmité sociale. C'est une idée fausse en morale que d'en faire parade, et, en matière d'art, une laideur qu'il faut dissimuler avec beaucoup d'adresse »*.

C'est ce qu'a fait Antigna dans un tableau intitulé *les Enfants dans le blé*, beaux comme des anges, les cheveux au vent. *« De vrais enfants du peuple. Vive le réalisme entendu de cette façon-là »*, écrit-on dans la presse. Mais, d'une manière générale, on ne la dissimule pas, cette « laideur ». Et bien sûr, sur ce chapitre, *l'Enterrement à Ornans* de Courbet est un grand coup à l'estomac de la critique « antidémocrate ». Tant de visages tristes et de méchantes redingotes ! Après tout, convient l'un d'eux, ce sont les visages et les redingotes qu'on voit ordinairement dans les enterrements de village et même de ville !

Les tableaux se mettent à palpiter d'une vie plus joyeuse lorsqu'il s'agit de travail dans les champs. Le champ d'or, avec sa population active d'hommes et de femmes, c'est le thème chéri des peintres réalistes, et pas seulement de Millet. *Les Glaneuses* et les *Moissons* surtout, qui sont l'occasion de peindre tout à la fois le labeur, le paysage, les figures. Hédouin, Veyrassat, Salmon, Jeanron, ont tous peint des glaneuses qu'ils faisaient poser avec de généreux décolletés de la blouse sur le dos. Et souvent la lumière sur les foins a des lueurs pré-impressionnistes. Pré-impressionnistes aussi sont les paysages de Troyon, notamment son très charmant tableau sur les vendanges des coteaux de Suresnes (il y avait de la vigne à l'époque !), les monumentales fenaisons de Rosa Bonheur, si patiente à rendre les iridescences de l'herbe coupée et la soie du pelage des grands bœufs du Nivernais.

La « révolution » réaliste, qui s'est référée à la peinture espagnole (découverte dans la galerie Louis-Philippe du Louvre, démantelée en 1848), aux Hollandais, à Rembrandt, aux Le Nain, à Chardin, s'est étendue sur les trois quarts du siècle, parallèlement aux autres mouvements qui ont pris le devant de la scène. C'est une part restée inconnue, méconnue du dix-neuvième siècle. Pas un seul livre récent en France. Le seul travail substantiel de défrichage et de synthèse est américain ! Il est dû à Gabriel P. Weisberg, qui a illustré ses travaux par une exposition au musée de Cleveland, en 1980. Après avoir voyagé à travers les musées américains, l'ensemble fut montré en Angleterre, à Glasgow, en 1982, mais pas en France. Le musée de Chartres, qui espérait l'accueillir, n'a pu, faute de moyens, qu'emprunter certaines œuvres.

On ignore souvent qu'un grand nombre de travaux de cette époque, achetés au moment de leur présentation aux salons, et jamais vus en France depuis, figurent dans des collections américaines. Aujourd'hui qu'ils ont une notable valeur marchande, il leur arrive d'en céder sur l'ancien continent. *Les Moissons*, de Bonhomme, grand tableau infusé de lumière dorée, acquis par le musée de Chartres, en est un exemple. Tandis que le grand portrait de Napoléon traversant les Alpes sous la neige, de Delaroche, a été récemment donné au Louvre, par un collectionneur américain.

Il est à espérer que nos musées nationaux s'occuperont, dans les années à venir, de cette tradition réaliste, au-delà de ses grands phares comme Courbet et Millet. La naïveté de son imagerie nous fait parfois rire encore. Mais un siècle n'a pas suffi à calmer les querelles autour de ce moment de la peinture en France.

JACQUES MICHEL.

★ « Le réalisme dans la peinture française entre 1830 et 1870 », exposition organisée par Sylvie Douce de La Salle et Patrick le Nouene, au musée des Beaux-Arts de Chartres. Jusqu'au 20 février.

NOTES

Cinéma

« RONDE DE NUIT » DE JEAN-CLAUDE MISSIAEN

L'esquisse d'un film policier

Jean-Claude Missiaen, ex-critique, ex-attaché de presse passé à la mise en scène, cultive les citations cinématographiques avec une ferveur digne d'un Martin Scorsese. Mais la greffe n'a pas eu le temps de prendre. Le démarquage du film policier américain de série B dont il se réclame – choix des ambiances, typage des rôles, photo somptueuse, comme d'un magazine en couleurs, quoique très sèche, proche du reportage – tourne à l'exercice scolaire par trop appliqué.

L'histoire, fondée sur une idée du metteur en scène, trimbale deux flics parisiens (on n'arrête plus de parler des flics, les flics sont de braves gens) enquêtant sur une affaire à plusieurs ressorts, politique, économique, social. Le meilleur de Missiaen est dans son goût de la scène brève, ramassée : l'ouverture du film avec le député masochiste dégustant son propre assassinat ou, un peu plus loin, l'interview d'un promoteur politicien jetant des fleurs de rhétorique pour masquer sa crapulerie.

Mais le cinéaste tend à en rajouter, demande à Raymond Pellegrin de pasticher Edward G. Robinson, à Françoise Arnoul de redevenir un peu la petite Nini de *French Cancan*, à Eddy Mitchell de jouer au naturel « la dernière séance ». Les acteurs n'ont pas le temps de trouver leur respiration, de se déployer dans le décor. Comme l'intrigue elle-même, ils succombent trop volontiers au style bande dessinée qui empêche les gens de vivre leur saoul, les choses d'arriver vraiment.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

Variétés

LE CIRQUE DE DEMAIN

La piste des espoirs

Le Festival mondial du cirque de demain est le seul concours réservé aux jeunes artistes. C'est une confrontation qui réunit les nouvelles attractions des cirques de Moscou, de Pékin, de Cuba, de Tchécoslovaquie, de Pologne, de Roumanie, de Hollande et du Caire, du Big Appel Circus de New-York, des cabarets de Londres, des écoles françaises d'Annie Fratellini et d'Alexis Gruss. Et les lauréats rivalisent ensuite avec les meilleurs artistes de la piste. Ainsi, en décembre dernier, participèrent au Festival international de Monaco le jeune jongleur américain Anthony Gatto, médaille d'or en 1982 du Festival du cirque de demain, et le jongleur suisse Serge Percelly, autre brillant espoir du précédent concours. La manifestation, qui en est à sa septième édition, démontre que les disciplines de la piste sont encore bien vivantes.

Quarante-cinq numéros ont été présentés cette année sous le chapiteau Gruss, porte de Pantin. Certains avaient sans doute le défaut de miser sur la force ou la technique en faisant abstraction de la grâce ou du rêve. Quatre attractions se sont partagé le premier prix : deux groupes chinois, l'un présentant des jeux de cerceaux au sol, l'autre des jeux de diabolos ; un jongleur soviétique sur échelle libre (Grégory Popovitch) et la jeune acrobate américaine Nathalie Enterline mêlant jonglage, acrobatie et équilibre. Les Soviétiques ont aussi proposé deux représentants de la nouvelle génération de clowns. Mais Vladimir Stolyarow et Sergei Solomatin, tous deux lauréats de l'école de cirque de Moscou, ont paru inégaux dans les différentes « reprises » proposées porte de Pantin.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Soirée de gala avec les meilleures attractions de ce festival ce vendredi 13 janvier à 20 h 30 et dernière représentation samedi 14 à 20 h 30.



THÉATRE

« RIRE A PLEURER », de et par Rufus

Une rose de fin du monde

C'est fort, ce que fait Rufus au Théâtre Antoine. Le titre : *Rire à pleurer*. Les gens de tout âge y *trouveront leur pain. Ceux qui* s'approchent du jour où ils décolleront pour un monde meilleur (meilleur peut-être). *Ceux qui ont* neuf, dix ans – *« la nouveauté »* comme disait Madame Jouhandeau. Et puis ce spectacle Rufus c'est une réflexion sur l'art de l'acteur : les élèves des cours dramatiques gagneront à y aller.

Ça commence dans le vide, ou si l'on veut dans une absence. Sur la scène, il y a juste une rose. Dans un petit vase de porcelaine blanche posé sur une mince colonnette.

Rufus arrive comme par hasard, comme s'il s'était trompé de porte. Une valise à la main.

Que peut-il bien faire ici, à cette heure-ci, ce voyageur ? Solitude ! Il n'a que cette rose, à qui parler. La rose rappelle un petit peu les décors imaginaires des photographes d'autrefois. Pour le photographe imaginaire, Rufus prend la pose. Il tente d'appuyer le coude sur la colonnette, mais elle est trop fragile.

Alors comment Rufus se retrouve-t-il campé sur le haut de cette colonnette avec sa valise sur les genoux et la rose dans le vase posé sur la valise ? C'est la magie miraculeuse des esprits immatériels : l'acrobate et le clown. Désormais il est bien là, ce voyageur : *sa réalité s'est affirmée* par une suite d'invraisemblances.

A l'autre extrémité du spectacle, deux heures plus tard (le rideau va tomber d'ici quelques secondes), Rufus ne sait plus quoi faire. Quoi dire. Parce que les gestes (simples) et les paroles (courtes) de l'homme à la rose se sont suivis de telle manière, ont mis à l'envers le vrai et le faux, le réel et le rêvé, de telle sorte, que tous les spectateurs présents, pris un par un, se retrouvent si disloqués qu'ils n'ont d'autre recours, d'autre réflexe, que de rire comme des déments, sans s'arrêter.

Ce ne sont plus des spectateurs, c'est un seul fou rire continu. Livide, impassible, l'homme à la rose voudrait colmater l'avalanche, mais s'il lève un doigt le fou rire unanime augmente, s'il ne lève pas le doigt le fou rire augmente aussi, s'il ouvre la bouche c'est pareil, pareil s'il la maintient close.

On dirait une fin du monde, par déflagration. Or ce rire inarrêtable, horrible presque, aurait pu ne pas commencer. Parce que les légères manipulations de l'espace, des objets, des paroles, qu'a faites Rufus depuis le premier regard intimidé sur la rose, *cela n'a été que des tentatives de* rien, des *« je tâte juste du pied pour voir »*. *Il arrivait avec sa* valise, ce n'était pas, peut-être, la gare espérée, il se demandait ce *qu'il faisait là. Un homme et c'est* tout. Qui, pour savoir où il en est, commence à bouger. A agir. Acteur.

Justement il y a une scène, au cours de la soirée, l'homme à la valise s'est laissé emporter, il a parlé trop, parce qu'il voulait prendre la défense d'un innocent, accusé, un innocent imaginaire, une idée qui lui est passée par la tête. *Il a parlé, parlé, et à bout de* forces il perd connaissance.

L'acteur rouvre les yeux, il ne sait pas où il est. *Aucun texte ne* lui vient. Ce qu'ils appellent « le trou », dans le métier. Mais il ne veut pas l'admettre. Rufus. *« Qu'est-ce que je devais dire ? »*, c'est pas un trou, c'est pas grave. *« Quel personnage j'interprète, donc ? »*, c'est pas un trou non plus, pas de quoi appeler le samu. Le vrai trou ce serait : *« Qu'est-ce que nous faisons là, tous, dans cette chienne de vie ? »*, dit Rufus. Et il a raison : c'est cela, la panique du trou. L'idée fixe, jamais loin, de la chute de l'homme. De l'acteur – être vivant, au monde.

Ce ne sont là que deux-trois bricoles de *Rire à pleurer*. Rufus en fait des dizaines d'autres. Le grand soir.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Antoine, 20 h 45.

LA GRÈVE A LA COMÉDIE-FRANÇAISE...

Les machinistes C.G.T. de la Comédie-Française ont décidé majoritairement de reconduire leur grève du 16 au 22 janvier. Cette grève, qui avait commencé par des arrêts de travail pendant les fêtes de fin d'année, s'est poursuivie par un retard d'une heure, en soirée, au lever de rideau. Retard qui a entraîné la décision de la Société des comédiens-français et de l'administrateur de supprimer les représentations du 9 au 15 janvier.

Les revendications portent sur des augmentations de salaire, la création de postes supplémentaires de huit machinistes, la nomination de trois brigadiers machinistes, l'intégration de la prime de fin d'année dans le calcul des retraites.

... ET AUX ARCHIVES NATIONALES

Les cinq salles de consultation des Archives nationales – ainsi que le *Musée de l'histoire de France* – sont fermées au public. Le personnel de magasinage des Archives nationales est en effet en grève depuis le 10 janvier, pour l'obtention d'une prime technique annuelle, acceptée dans son principe par l'administration, mais refusée par un arbitrage du premier ministre.

Ouverture de la quinzaine culturelle française à Madrid

Lors d'un banquet, qui a réuni à Madrid, le jeudi 12 janvier, quelque trois cents personnes, Mme Danièle Mitterrand a remis au chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, le manuscrit d'un roman de l'écrivain canarien, M. Benito Perez Galdos, considéré comme le « Stendhal espagnol ». Ce document – il s'agit du manuscrit du *Docteur Centeno* – avait été déposé dans un coffre-fort de l'Institut français de Madrid par des parents de l'écrivain à la fin de la guerre civile ; il a été découvert il y a peu.

Cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence des ministres espagnols de la culture et de l'éducation, MM. Salana et Maravall, marquait le début de la quinzaine culturelle française à Madrid, organisée conjointement par la mairie de la capitale et l'Institut français. Dans la soirée, une table ronde a réuni, devant un public nombreux, le directeur du *Monde*, M. André Laurens, ainsi que quatre rédacteurs de notre journal et plusieurs directeurs de quotidiens et journalistes espagnols.

Le débat était consacré au rôle joué par *le Monde* en Espagne durant les années difficiles du franquisme et aux problèmes de la presse écrite dans les deux pays.

La quinzaine culturelle continue ce vendredi par une nouvelle table ronde consacrée au thème : « Les intellectuels et la presse ». Du côté français, prendront notamment part au débat MM. Maurice Duverger et Alain Touraine. Samedi, un colloque étudiera « La pensée humaniste de Pierre Mendès France », avec la participation de M. Jean Lacouture. Parmi les autres manifestations de la quinzaine, figurent notamment la représentation du ballet *Roméo et Juliette* de Berlioz par les danseurs de l'Opéra de Lyon.

La nouvelle salle « Zénith » à la Villette

(Suite de la première page.)

Mais cela est de bon augure pour le rock français puisque, en bon professionnel, Higelin, même aphone, a su faire son numéro.

La salle, quant à elle, a montré *qu'elle sait encaisser tous les coups*, tous les bruits, et même la pluie intervenue entretemps. Carlos Ott, *architecte élu du futur opéra* de la Bastille et qui se trouvait là dans un monde qui n'est pas précisément celui du *Bel Canto*, a dû envier la simplicité des problèmes acoustiques à résoudre pour une salle de rock.

Zénith est une réussite. Parce que la formule répond d'abord au besoin d'une très grande salle, à Paris, destinée aux formes diverses de la musique populaire. Démontable – même si cela ne doit pas être aussi simple qu'un chapiteau de cirque – elle ira plus tard, en principe, circuler ou se fixer *en province, quand Paris sera* doté de la salle de Bagnolet, dix mille places en dur, si le projet voit le *jour* (1). *Mais le verra-t-il, s'il se* révèle plus efficace et moins coûteux de multiplier des structures de type *Zénith, à Paris et ailleurs, structures* dont la durée et l'usage correspondent sans doute à l'évolution rapide *des techniques en matière de pop-music ?*

Zénith a vu le jour en moins d'un an, après que le ministre de la culture et les siens eurent décidé d'en doter la capitale, la construction proprement dite n'ayant pas demandé six mois. Elle a coûté 29 millions de francs, soit dix à trente fois moins *qu'un projet en dur. Sur cette* somme, le ministère a dépensé 10 millions de francs, le reste ayant *été pris en charge par la Caisse des dépôts et consignations* qui retrouvera ses billes avec l'exploitation de la salle.

Philippe Chaix et Jean-Paul Morel sont les deux (jeunes) architectes de Zénith, avec la collaboration, entre autres, des ingénieurs du groupe Arcora, des équipes spécialisées de *la S.C.E.T., de Cocker pour la* programmation et des acousticiens de l'agence Peutz et associés.

Le parti est des plus simples : une grande salle carrée de 6 200 mètres carrés au sol, surmontée d'une charpente métallique sans aucun pilier intermédiaire, l'ensemble étant protégé par une double enveloppe. Les poutres, théoriquement démontables, ont ainsi une portée de 70 mètres. Outre les toiles destinées à supporter les rigueurs du climat, *elles portent tout l'équipement tech*nique nécessaire, jusqu'à 30 tonnes de matériel au-dessus de l'aire scénique. *La disposition des gradins dans* la salle a limité à une cinquantaine de mètres la plus grande distance entre *la scène et les sièges les plus éloignés.*

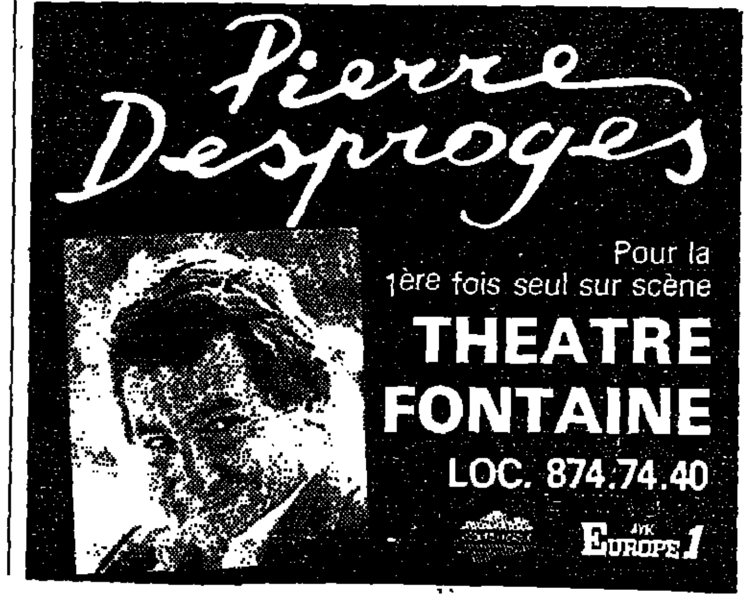
La salle du Zénith est un espace magnifique, aux sièges de plastique rouge (et robustes), aux « murs » bleus, et à la structure argentée, *l'ensemble produisant le plus bel et* patriotique des effets... L'apparence extérieure est plus conventionnelle. *D'un blanc brillant, lisse, d'allure un* peu massive malgré la légèreté de la toile tendue, Zénith est à mi-chemin *entre le dirigeable et le hangar* d'aviation. Mais cela a quelque sens puisque Zénith est le nom d'un de ces engins qui ont fait l'histoire de la conquête de l'air. Au bout d'un grand mât de béton – qui semble montrer que la salle est plus définitivement parisienne que prévu – flotte d'ailleurs joliment un petit avion rouge.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) La salle prévue à Bagnolet fait l'objet d'une consultation, dix architectes ont été sollicités dans un premier temps. Trois restent actuellement en lice : Claude Vasconi, Gilles Bouchez et l'équipe Nicole Eleb etc. dont les propositions doivent être remises d'ici le mois d'avril aux services du ministère de la culture.

★ **La programmation de Zénith a été confiée à une société privée, Coker. Sont prévus : Johnny Hallyday, pour sa rentrée parisienne à l'automne 1984, Sheila, France Gall, Julien Clerc, Michel Jonasz, le groupe Telephone, Diane Dufresne, des groupes Cure et Simple minds...**

■ CLAQUETTES. – Sept cents émules de Fred Astaire et de Ginger Rogers participeront les 18 et 19 février à Paris, au Centre international Maurice-Ravel, à une assemblée de danseurs de claquettes. A cette occasion, la Fédération française de danse à claquettes organisera également les championnats de France et d'Europe de cette spécialité ainsi qu'un festival international.



CARRE SILVIA MONFORT

Le dernier soliste de Jean-Paul Farré



531-28-34

PORTE MAILLOT
19e BROCANTE DE PARIS
12/22 JANVIER
on y chine, on y mange, on y boit
T.l.j. 11 h - 19 h
Sam.-Dim. 10 h - 19 h
Nocturne jeudi 12 jusqu'à 22 h

18 THÉÂTRE / 226.47.47
16, Rue Georgette Agutte - 18e
MÉMOIRES D'ISLES
récits antillais
THÉÂTRE DU CAMPAGNOL

50e ANNIVERSAIRE DU
GOLDEN GATE QUARTET
à l'OLYMPIA
LUNDI 16 JANVIER
20 h 30
Tarif unique : 80 francs

THÉATRE DE LA RENAISSANCE
VINCENT et MARGOT
PIERRETTE BRUNO – GERARD LARTIGAU
BERNARD LAVALETTE – PAUL PREBOIST – JACKIE SARDOU
Tél. 208.18.50

La pièce saluée par la critique unanime :
Encore une fois Pierrette Bruno a eu la main heureuse. Une vraie réussite. – Pierre MARCABRU (Le Figaro)
Une comédie très amusante. – Michel COURNOT (Le Monde)
Une soirée tonique d'où on sort tout réjoui. – Pierre BRUNEAU (Minute)
Un très bon spectacle réjouissant. – José BARTHOMEUF (Le Parisien)
Coup de cœur, plein d'humour, d'émotion et de joie de vivre – M. S. (VSD)

THÉATRE DE PARIS
LUNDI 23 JANVIER
Gala au profit de la recherche sur le SIDA
avec la présence exceptionnelle de JULIETTE GRÉCO, DANIEL VARSANO, RENAUD, JEAN MARAIS, NICOLETTA, JEAN GUIDONI, MIREILLE, DIANE TELL, SAPHO, ARMANDE ALTAI, etc.
Renseignements : A.M.G. 806-81-71

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

BERNARD GIRAUDEAU est "CHET" dans
RUE BARBARE
A VOIR ABSOLUMENT. – LE POINT
La mise en scène de Gilles BEHAT, nerveuse, elliptique, conduit implacablement au drame et à la violence déchaînée. – LE MONDE



Les qualités de ce film dur, violent, où gens et choses sont montrés avec un maximum de force, dans un style très efficace. – FRANCE SOIR
Le style, l'ambiance... l'incomparable présence des comédiens. – LE PARISIEN
Il s'agit d'un très bon film d'action, dans lequel Bernard GIRAUDEAU excelle, tout comme les autres comédiens. – L'HUMANITÉ
Un polar sombre et violent avec un époustouflant Bernard GIRAUDEAU. – PREMIÈRE
UN FILM DE GILLES BEHAT

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ENTRE LA RAISON ET LE DÉSIR (PHÈDRE) - Athénée (742-67-27), 20 h 30.
UN AUTOBUS POUR MATHILDA - Lucernaire (544-57-34), 22 h 15.
SI J'AVAIS SU LE JOUR - Lucernaire Forum (544-57-34), 18 h 30.
DIEU AIME LES HOMMES - Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h 30).
QUATRE SAINTS - Villejuif, Romain-Rolland (726-15-02), 20 h 30.
HAMLET - Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30.
LES POSSÉDÉS - Gémier (727-81-15), 20 h 30.
MARGUERITE DURAS - Petit Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.
LES SURGELÉS - Point Virgule (278-67-03), 20 h 15.
AUTOMOBILOCRATIE - Prologue (575-33-15), 20 h 30.
LA BALADE DE M. TADEUZ - Créteil, Comédie (339-21-87), 20 h 45.
LA BAGARRE - Atelier (601-49-24), 21 h.
LE PHARAON - Poche (548-92-97), 20 h 30.
LE PAYSAGE DE L'AVEUGLE - Esp. culturel, Théâtre noir (346-91-93), 20 h 30.
SIÈCLE ENCHAÎNÉ - Vincennes, Château (365-63-63), 21 h.
HAMLET - Antoine (208-77-71), 18 h 30.
WILLIAM Ier - La Bruyère (874-76-99), 21 h.
TAILLEUR POUR DAMES - Théâtre de la Ville (542-80-72), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Intermezzo.
CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer, 20 h 30 : voir concerts.
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h : Minna von Barnhelm.
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : la Prise de l'école de Madhubaï.
TEP (364-80-80), Théâtre : 20 h 30 : L'Oiseau vert.
BEAUBOURG (277-12-33), Concerts/Animations : 18 h 30, 19 h 45, 20 h 30 : Espace libre ; – Cinéma/Vidéo : Nouveaux films Bpi, 13 h : Construire et vivre à Pompéi, de J.-P. Adam ; 16 h : De l'animal à l'homme, un entretien avec K. Lorenz, de J. Brissot ; 19 h : Châteaux en Bavière, de C. Vilardebo ; 15 h : Dada-naissance et déclin (1916-1923), 18 h : Collections du musée ; De bœuf en bif ; Cinéma polonais : 19 h et 21 h : voir cinémathèque.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Groupe Emile Dubois ; 20 h 30 : Ballet Th. Arche.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 et 16 h : « Le dernier soliste » (J.-P. Farré).

THÉATRE MOGADOR
25, RUE DE MOGADOR 75009 PARIS
TRIOMPHE DES 2 MISES EN SCENE DE JEROME SAVARY
100ème



CYRANO
avec JACQUES WEBER et NICOLE JAMET
Location par Tél. : 285.28.80 et aux caisses 21 jours à l'avance
50ème



EN MATINÉE
"L'HISTOIRE DU COCHON QUI VOULAIT MAIGRIR"
racontée par le Grand Magic Circus
Samedi et Dimanche à 14 H, Mercredi à 14 H et 16 H 30, Matinées supplémentaires les 17 et 21 Février à 14 H.
Dernière le 22 Février à 16 H 30, avant le départ en tournée du Grand Magic Circus.
Location par Tél. : 285.45.30 et aux caisses 21 jours à l'avance

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 13 janvier

Les autres salles

A. DÉJAZET (887-97-34), 21 h : Un drame musical instantané.
AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Autoroute du soleil ; Dernière consigne ; Bag Lady.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Rufus.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : La difficulté d'être ; 21 h : la Vie unanime.
ATHÉNÉE (742-67-27), salle Ch. Bérard, 20 h 30 : le Passeport
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Épée de bois (808-39-74), 20 h 30 : Rue noire. - Tempête (328-36-36), 20 h 45 : Albatros.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) ; Galerie, 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre, 20 h 30 : la Mère confidente.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chicalit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Match d'impro.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : le Sixième Jour.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h : le Suicidaire.
ESSAION (278-46-42) I. : 21 h : Agatha. – II. 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONTAINE (874-74-40), 22 h : Batailles.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski. – II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : l'Amour de l'art ; En manches de chemise ; Enfantines.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : le Bonheur à Romorantin.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ; l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 20 h 30 : Don Juan aux enfers.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h : Mitton ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Images de... Kafka.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THÉATRE 18 (226-47-47), 21 h : Mémoires d'Isles.
TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Prince éternel.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), (D.) I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
ESPACE-MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Actrices.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : le Ticket : 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
RESTO-SHOW (508-08-81), 20 h 30 : M. Pascal.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, Spectacle branché.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet ; 22 h : Acteur est acteur.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30 : Danses d'Asie.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Danse Buto.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : l'Amour à Tahiti.

Les cirques

CIRQUE GRUSS (245-85-85), 20 h 30 : Festival mondial du cirque de demain.

Les concerts

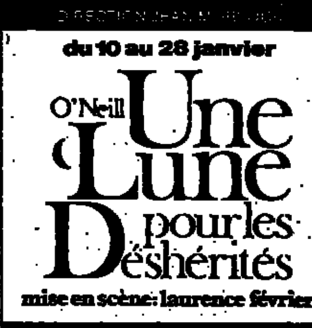
Salle Gaveau, 20 h 30 : Beaux-Arts Trio (Beethoven).
FIAP, 20 h 30 : J. Diestchy (Vivaldi, Praetorius, Satie...).
Salle Cortot, 20 h 30 : C. Fernier, E. Elias (Mozart, Brahms, Schumann...).
Chaillot, Grand Foyer, 20 h 30 : Ensemble Musique vivante, dir. Y. Prin (pour Voix de femmes, Michel Portal).

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : A. Métayer.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : Lâche-moi les claquettes.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : L. Odin, J.-P. Rémy, J. Raphaël ; à 22 h : F. Pralon, S. Margolin.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 15 : P. Desproges.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Font et Val.
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : Ch. Bernard.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Y. Duteil.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-73), 21 h : Nana Mouskouri.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Toto Bissainthe.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Marilyn, je t'aime.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : René, Daniel, W. Rios : 24 h : M. Litwin.



MAISON DES ARTS ANDRÉ MALRAUX CRETEIL
du 10 au 28 janvier
O'Neill



Une Lune pour les Déshérités
mise en scène : laurence février
Place Salvador Allende tél. 899.94.50 – Mº Créteil Préfecture



théâtre de la tempête cartoucherie 328.36.36
ALBATROS DE RICHARD DEMARCY
Albatros, ou le merveilleux s'allie au quotidien... où la folie du logis bouscule la raison... sans doute ce que Richard Demarcy et Teresa Motta ont fait de plus élaboré et de plus téméraire. – Pierre Marcabru LE FIGARO
Demarcy emploie un langage "décalé", très scandé, ponctué d'assonances drôles... qui convient au caractère de conte populaire, de parade féerique, de ce théâtre.
Demarcy s'affirme de pièce en pièce l'un des seuls vrais inventeurs du théâtre, aujourd'hui. – Michel Cournot LE MONDE

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

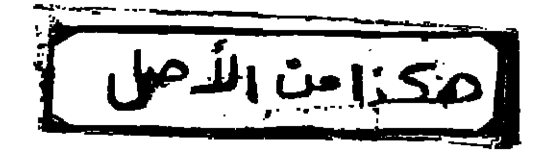
15 h : Charles G. Clarke : Tarzan et sa compagne, de C. Gibbons et J. Conway : 19 h, Festival de Rotterdam : la Pièce retardée, de F. van de Staak ; 21 h, Cinéma japonais : la Ville de l'amour, de T. Tasaka.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Festival Films des musiques du monde 1984 : Salsa music, de J. Marre ; Tango, de J. Cedron ; 17 h, Amir Khan, de S.N.S. Sastry ; Ustad alla rakha, de S. Nair ; la Ballade de Pabuji, de G. Luneau ; 19 h, Cinéma polonais : Chance, de F. Falk.

LES FILMS NOUVEAUX

LA CAGE AUX POULES, film américain de Colin Higgins, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-40-07) ; Images, 18e (522-47-94).
CANICULE (*), film français d'Yves Boisset, Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (*), film américain de Martin Dolman, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LONESOME COW-BOYS (*), film américain de Andy Warhol et Paul Morissey, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46).
PRÉNOM CARMEN, film français de Jean-Luc Godard : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR, film français de Michel Gérard : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
RONDE DE NUIT, film français de Jean-Claude Missiaen : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-54-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
TRAHISONS CONJUGALES, film anglais de David Jones, v.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 18e (606-34-25).



هكذا من الأصل

SPECTACLES

Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

ANDROIDE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (743-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES COMPÈRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

LES DENTS DE LA MER Nº 3 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

GET CRAZY (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA NUIT DES JUGES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Rialto, 19e (607-87-61).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-90) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : St-Andre-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-all., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Maxeville, 9e (770-72-86).

ZELIG (A.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CHAILLOT THEATRE NATIONAL

LES POSSEDEES

Rituel autour de l'adaptation libre d'une légende inconnue • Conçu et réalisé par Jacques Voyet

Théâtre Gémier

Du 12 au 29 janvier à 20h30. Dimanche à 15h.
Relâche dimanche soir et lundi. 727 81 15

THEATRE DE LA COMMUNE AUBERVILLIERS

Charles DENNER

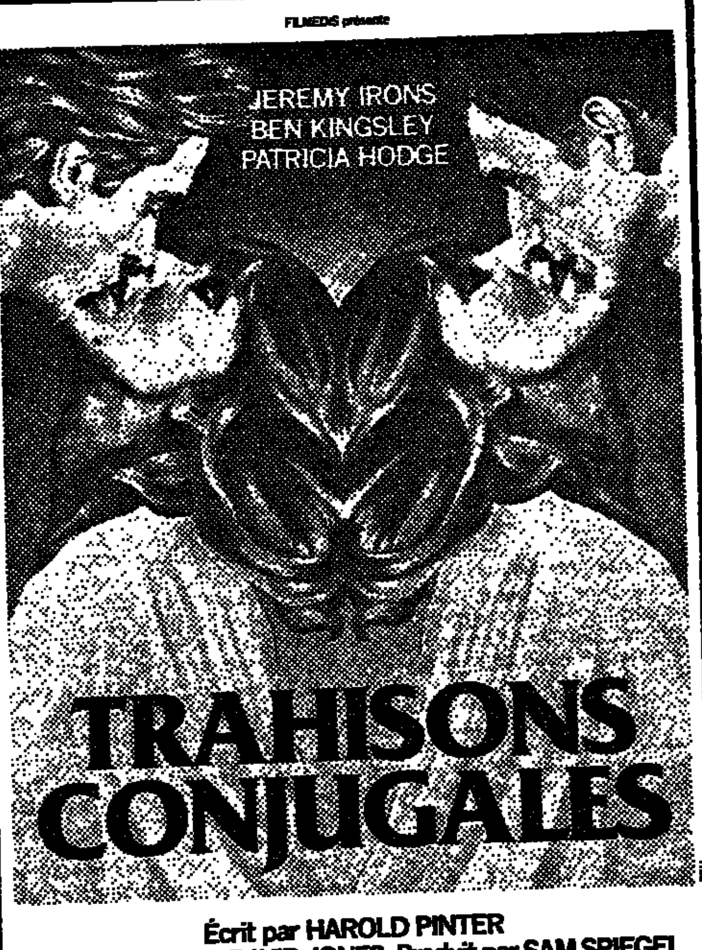
LE MARIONNETTISTE DE LODZ

de Gilles SEGAL

mise en scène Jean-Paul ROUSSILLON

833.16.16 Une création de la Comédie de St Etienne

V.O. : UGC CHAMPS-ELYSEES • UGC OPERA • UGC ODEON • UGC ROTONDE
CINE BEAUBOURG LES HALLES • 14 JUILLET BEAUGRENELLE • 14 JUILLET BASTILLE
V.F. : REX • PARAMOUNT MONTMARTRE





Exposition
Vente
TAPIS D'ORIENT
10 janvier - 29 février

En matière de Tapis, la passion le dispute à la raison. Surtout lorsqu'il s'agit de tapis persans, le nec plus ultra de cet art. Aussi, le Bon Marché en a-t-il confié la sélection à François Ollivier, connaisseur passionné, expert auprès des douanes françaises. Chaque tapis qu'il vous propose est à la hauteur de vos plus grandes exigences, à la fois artistiques, financières et... passionnelles.

Ainsi il a constitué une collection incomparable par sa richesse, sa diversité, son histoire : de somptueux Koum de laine ou de soie aux décors végétaux merveilleux, des Veramine Mina-Khani en voie de disparition, des Senneh à décor de Boteh... et tous les traditionnels tapis de tribus qui font toujours le ravissement de l'amateur.

Autant d'œuvres exceptionnelles par leur qualité de nouage, leur ancienneté, leur dessin, leurs coloris... qui permettent au Bon Marché de s'affirmer premier spécialiste de tapis d'Orient. Et de le prouver en multipliant sur chaque achat les marques de confiance. Certificat d'origine. Restauration par nos propres ateliers.

En toute raison.
En toute passion.

* Après acceptation du dossier par la Banque Sofinco et apport personnel 20 %. Frais de crédit (sauf assurance V.I.M. facultative) pris en charge par le Bon Marché.

ARMENIBAFF 200 x 133 ~~26 000 F~~ 20 800 F
Tapis persan début du siècle, noué par des Arméniens de la région d'ISFAHAN. Fond beige en laine naturelle de chameau.

COMMUNICATION

LA TÉLÉVISION EN CHINE

Le « matraquage » officiel a ses limites

L'Institut national de la communication audiovisuelle et le Centre Georges-Pompidou présenteront les programmes de la télévision chinoise au public français du 18 au 23 janvier. Cette télévision, née en 1958, compte trois chaînes et touche environ 200 millions de personnes (*le Monde* du 11 janvier).

De notre correspondante

Pékin. — Les Chinois, parait-il, n'aiment guère leur télévision, mais ils la regardent beaucoup. Fascination de l'image ? Plaisir encore neuf devant un instrument qui rapproche d'un *univers différent* du sien ? Ou, plus banalement, recours à l'un des seuls loisirs qui s'offrent facilement après le travail ? Il y a, sans doute, de tout cela à la fois dans cette curiosité envers le petit écran (1).

« Les programmes de la radio et de la télévision chinoises doivent se concentrer sur l'éducation du peuple dans l'esprit du patriotisme et du communisme, en même temps qu'ils doivent élargir l'éventail de ses connaissances. » Ainsi parlait, en avril 1983, M. Deng Liqun, grand prêtre de la propagande du P.C., devant une conférence nationale de la radio et de la télévision. Environ six mois plus tard, une nouvelle réunion de travail, consacrée aux mêmes questions, étudiait une circulaire du comité central indiquant que *« la radio et la télévision sont les moyens les plus efficaces, pour le parti et le gouvernement, d'entrer en contact avec les masses directement et rapidement »*.

Voilà donc le cadre posé. Les communistes chinois ne sont pas les premiers à découvrir l'immense pouvoir de la télévision, mais ils ne sont pas les derniers à tenter de domestiquer cet instrument à des fins idéologiques. Il ne faut pas s'étonner dans ces conditions que les programmes portent étroitement la marque des campagnes politiques du moment. Il y a un an environ, le parti décidait de rehausser le prestige des intellectuels, considérés pendant la révolution culturelle comme la *« neuvième catégorie puante »*. Ce fut alors, pendant plusieurs semaines, une avalanche de films et de téléfilms montrant d'honnêtes et courageux professeurs, savants, ingénieurs, dont l'existence était sinistrement identique : après s'être éreintés des années durant pour la bonne cause et avoir affronté indifférence, injustice, mépris, ces nouveaux héros mouraient tragiquement en crachant le sang.

Plus récemment, le parti a célébré avec éclat le quatre-vingt-dixième anniversaire de la naissance du président Mao. Et le petit écran de disparaître pendant quinze jours, sous un déluge de films retraçant les hauts faits de la Longue Marche et autres épisodes révolutionnaires. Le patriotisme est un thème plus constant depuis environ trois ans. Il a donné son empreinte, depuis peu, à l'annonce du journal télévisé. Celui-ci s'ouvre désormais sur l'image du drapeau rouge, frappé des cinq étoiles flottant au vent, suivi du défilé d'une unité militaire et — modernisme oblige — du lancement d'une fusée.

Ce « matraquage » obtient-il les résultats escomptés ? Difficile de savoir. Mais, si l'on en croit de nombreux échos, les téléspectateurs semblent de préférence attirés par tout ce qui vient de l'étranger. Ainsi, les dix dernières minutes du bulletin d'informations, consacrées aux nouvelles du monde — fournies par les banques d'images internationales U.P.I. et Visnews — auraient un succès nettement plus grand que les vingt minutes qui précèdent, et qui offrent les sempiternels reportages de bonnes récoltes, d'usines modèles et de réunions de travail, le tout débité sur un ton monocorde.

Les catastrophes n'arrivent qu'aux autres

La Chine est un pays où il ne se produit jamais aucun accident, aucun incendie, aucun trouble. Les catastrophes n'arrivent qu'aux autres. Mais, par effet de boomerang, cette vision bizarrement désordonnée de l'étranger est ce qui attire le plus. Réaction compréhensible dans un univers dominé par l'uniformité et le conformisme moral.

Le filet a cependant des trous. L'introduction de la publicité réserve parfois des surprises. Ainsi, au printemps 1983 (26 mars), la chaîne locale de Pékin diffusa-t-elle une séquence qui montrait un jeune couple dégustant un vin blanc sur un fond musical de *« Je t'aime, moi non plus »*. Il faut savoir qu'en principe la publicité pour les alcools et tabacs est interdite à l'écran. Par ailleurs, certains programmes artistiques révèlent de réelles qualités. L'engouement qu'ils suscitent correspond à l'aspiration du public pour des émissions *« vraies, naturelles »*.

Le documentaire sur le fleuve Yang-tseu-kiang, présenté en épisodes depuis plusieurs semaines, en est un exemple. Il offre des images, un texte, une musique d'une grande beauté. Il est vrai que la nature même du sujet l'éloignait de toute implication idéologique. Dans un autre genre, mais pour des raisons identiques, les programmes sportifs recueillent, eux aussi, un franc succès. La diffusion, il y a deux ans, d'un ou deux films de *kung-fu* a fait fureur, notamment dans la jeune génération. Apparemment, le thème n'est plus de mise aujourd'hui. En revanche, l'opéra chinois, surtout apprécié par les personnes plus âgées mais franchement boudé par les jeunes, est présent sur l'écran plusieurs fois par semaine.

Les questions de société — chômage des jeunes, criminalité, envoi dans des régions éloignées, vie à la campagne, logement — ont eu, à différentes périodes, depuis 1981, accès au petit écran, sous forme, la plupart du temps, de téléfilms. Dans ce genre, *les Années d'incertitude*, réalisé par Mme Cai Xiaoqing, dramatique diffusée en deux séquences — qui décrit les conflits d'un groupe de jeunes envoyés à la campagne dans les années 70, — est une œuvre remarquable. La tendance actuelle à la reprise en main idéologique ne favorise pas, cependant, cette sorte de création, et bon nombre de téléfilms déjà terminés restent bloqués dans les placards.

Dans un pays où les besoins en enseignement sont immenses, il est concevable que la télévision soit utilisée comme moyen d'éducation. Délaissant délibérément les premières étapes de l'apprentissage des connaissances, les programmes sont uniquement consacrés à des cours de haut niveau, principalement dans les domaines économiques et scientifiques. Bien que les méthodes pédagogiques soient très traditionnelles, leur attrait est grand et les cours débouchent sur l'obtention de diplômes.

Mais le premier rang au hit-parade, toutes catégories, est incontestablement détenu par « Follow me », émission pétillante d'esprit « british », qui a sans doute puissamment contribué à la diffusion de l'anglais en Chine, ces dernières années. Un programme d'enseignement du français doit commencer en octobre prochain. Espérons qu'il saura capter l'intérêt et qu'il sera suivi par un public nombreux.

ANITA RIND.

(1) Il existe à l'intention du public, outre un hebdomadaire national et vingt hebdomadaires provinciaux, demi-format sur papier journal (quatre pages), diverses revues spécialisées dont les plus importantes sont : *Télé-radiodiffusion nationale, Revue de la radio et de la télévision, Télé-Shangai* et *Télé des masses*.

M. FRANCIS ROUSSEAU NOMMÉ RESPONSABLE DE RADIO 7

M. Francis Rousseau a été nommé par le P.-D.G. de Radio-France, M. Jean-Noël Jeanneney, responsable de « Radio 7 », la station de service public s'adressant au public jeune de l'Ile-de-France. Il remplace à ce poste Mme Marie-France Brière, nommée le 1er décembre dernier directrice des variétés à TF 1, et sera assisté de M. Bertrand Mérino-Péris.

[Né le 11 janvier 1951 à Saïda (Algérie), Francis Rousseau a fait ses études supérieures aux Etats-Unis où il a produit en 1972 une série d'émissions pour le réseau public N.P.R. Producteur d'émissions musicales sur France-Culture et France-Musique, il collabore en outre, depuis 1981 aux rubriques vidéo et informatique du journal *Libération*. Concepteur de programmes informatiques, il fait également partie de la commission des techniques nouvelles à la Société civile des auteurs multimédias.]

[Né le 11 avril 1955 à Paris, Bertrand Mérino-Péris a fait partie de la première équipe de Radio 7. Devenu en janvier 1982 producteur de l'émission de vidéo-clips « Haute Tension » dans le programme d'Antenne 2 « Les enfants du rock », il est entré, en septembre de la même année, à Europe 1 comme animateur-réalisateur d'émissions du week-end.]

● *Publicis Conseil crée Médiafinance.* — L'agence de publicité fondée par M. Marcel Bleustein-Blanchet vient de fonder une nouvelle agence conseil spécialisée dans la communication économique et financière.

VU

Paradis cartésien

Devinette : trouvez une P.M.E. française de cent cinquante personnes, épargnée par la crise, se développant sur le marché international des biens de consommation sans craindre la concurrence du Japon ou celle de Hongkong et réalisant, bon an mal an, un chiffre d'affaires de *50 millions de francs* ? Réponse : Arthus Bertrand, fabricant de décorations depuis Napoléon. *« Ça aussi, c'est de l'économie »*, comme dit François de Closets.

L'admirable, avec *l'Enjeu*, c'est que, au fil de ces petites paraboles, on a l'impression de tout comprendre, l'impression que les mystères de ce monde de chiffres et de spécialistes glacés tombent enfin sous le sens, et le bon. Les indices qui nous gouvernent perdent de leur superbe dès qu'ils s'alignant sagement dans le cercle magique imaginé par les producteurs du magazine de TF 1, cible ou loterie selon les goûts.

Le monde de l'économie s'ordonne avec les séquences de l'émission : Renault explique Talbot ; le mauvais usage du téléphone rend compte de la fatigue des cadres qui renvoie, elle-même, à la stagnation de nos entreprises. Chaque graphique introduit un reportage qui amène un autre graphique. Pris dans cette logique qui marie le général au particulier, la théorie à la pratique, production, inflation, chômage et balance commerciale cessent leur ronde infernale et regagnent leur place dans un ordre des raisons.

Séduits, on se laisse guider par le discours de François de Closets, qui scande chaque phrase et détache les syllabes à la manière de nos vieux professeurs qui savaient que l'articulation des faits se ramène toujours à celle de leurs signifiants. Dans la grande tradition pédagogique, ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. On va se coucher satisfaits d'avoir compris, remerciant la télévision de nous avoir donné cette maîtrise de ce qui nous entoure. Maîtrise éphémère, hélas ! car les idées claires et distinctes ne passent pas la nuit et qu'il faut attendre un mois pour retrouver à la télévision ce *paradis cartésien*.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LITIGE SUR LES DROITS D'AUTEUR

Le programme francophone T.V. 5 cesse d'être diffusé à Amsterdam

De notre correspondant

Amsterdam. — Après seulement neuf jours, le réseau câblé de télévision d'Amsterdam a cessé le jeudi 12 janvier de transmettre le programme francophone T.V. 5, à la suite d'un jugement du tribunal de la capitale : l'émission portait atteinte aux droits d'auteur.

Dans une instance en référé, le magistrat donnait ainsi raison à la société néerlandaise qui supervise les droits d'auteur musicaux. Celle-ci avait argué que la distribution de programmes par satellite doit être considérée comme une « publication » dans le sens que la législation sur les droits d'auteur donne à ce terme, ce que constestait la société qui gère le réseau câblé d'Amsterdam, K.T.A., qui n'entendait pas payer ces droits.

K.T.A. a immédiatement obtempéré et cessé de transmettre le programme de T.V. 5 auquel contribuaient les chaînes de télévision françaises, suisse et belge wallonne. Sur l'écran, les téléspectateurs pouvaient en lire l'explication. La municipalité d'Amsterdam compte faire appel de la décision judiciaire, qui constitue une grande déception pour les abonnés au réseau câblé d'Amsterdam, pour les autres villes qui voulaient emboiter le pas et pour l'ambassade de France à La Haye, qui s'était longuement battue en faveur de la distribution de programmes français.

RENÉ TER STEEGE.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 13 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Variétés : Formule 1**
avec Enrico Macias, Y. Duteil, N. Mouskouri.
21 h 55 **Patinage artistique**
Championnats d'Europe, à Budapest.
22 h 45 **Branchés musique.**
Spécial Rolling Stones.
Avec un extrait du film « Let's spend the night Together ».
23 h 30 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Feuilleton : Fabien de la Drôme**, de J. Cosmos et S. Lorenzi, réal. M. Wyn. Avec J.-F. Garreaud, S. Aznar, C. Beautheac, F. Dorner.
Cinquième épisode des aventures de Fabien de la Drôme dans la France du Directoire. Chevauchées sauvages, bagarres... Une action simple, efficace, une morale manichéenne, bref un vrai western.
21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Les Cadres », sont invités : Luc Boltanski *(les Cadres)*, Guy Groux *(les Cadres)*, Daniel Jouve *(Votre carrière : comment la piloter)*, Jean-Louis Servan-Schreiber *(l'Art du temps)*, Alexandre Whicam, co-auteur avec Marc Patterson *(les Carriéristes)*.
22 h 50 **Journal.**
23 h **Ciné-club** (cycle des années 40) : **Lumière d'été.**
Film français de J. Grémillon (1942), avec P. Bernard, M. Renaud, P. Brasseur, M. Robinson, G. Marchal (N.).
En Haute-Provence, un aristocrate corrompu cherche à séduire, malgré la jalousie de sa maîtresse, une jeune fille éprise d'un peintre raté. Un ingénieur dirigeant les travaux d'un barrage veut tirer celle-ci du monde où elle s'enlise. Opposition de deux milieux sociaux, de la pureté morale et d'un jeu de passions perverses. Le « réalisme poétique » de Jacques Prévert ne s'accorde pas toujours au style de Grémillon, mais il y a des moments très forts et une remarquable interprétation.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Vendredi : Afin que nul n'oublie... ou les 75 ans de Simon Wiesenthal.**
Magazine d'A. Campana.
L'émission prévue avec M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. ayant été reportée au 20 janvier, elle est remplacée par une émission sur Simon Wiesenthal, fondateur du Centre de documentation sur les crimes nazis, un personnage qui a consacré sa vie à la recherche des criminels nazis.
21 h 50 **Journal.**
22 h 10 **Espace francophone : Charter dans l'océan Indien.**
Magazine de D. Gallet.
Avec E. Caramécox (Ile Maurice), M.-C. Medor et P. Victor (Seychelles), Boule (Comores), et le Trio Levelo (Madagascar).
22 h 40 **Prélude à la nuit.**
Concerto en mi bémol d'I. Stravinski, par l'Orchestre London Sinfonietta, dir. R. Chailly.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **Dessin animé : Du plomb dans la neige.**
17 h 10 **Un regard s'arrête.**
17 h 35 **Le monde à Paris.**
Alma Argentine.
17 h 50 **Les Six de Bourgogne.**
chez Marc Meneau.
18 h 5 **Intime harmonie.**
18 h 30 **Le magazine du jazz.**
18 h 56 **Dessin animé : Les Misérables.**
19 h **Informations.**
19 h 15 **Informations régionales.**
19 h 35 **Feuilleton : Fortune.**
19 h 50 **Vingt mille lieues sous les mers.**
Truquage vidéo d'après l'œuvre de Jules Verne.

FRANCE-CULTURE

20 h Relecture : F.-T. Marinetti, par H. Juin.
21 h 30 Musique : Black and Blue (la gloire du ragtime).
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20 Concert (émis de Baden) : Six pièces pour orchestre de Webern, Concerto pour violoncelle et orchestre nº 2 en ré majeur de Haydn, symphonie nº 4 en ut majeur de Schubert, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. B. Klee.
22 h 15 Fréquence de nuit : Feuilleton Lili Kraus ; à 23 h 10, Musiques de nuit.

Samedi 14 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h **Vision plus.**
10 h 30 **La maison de TF 1.**
12 h **Bonjour, bon appétit.**
Magazine culinaire de M. Oliver.
12 h 30 **La séquence du spectateur.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Amuse gueule.**
14 h 5 **Série : Pour l'amour du risque.**
15 h **Le grand ring dingue.**
15 h 40 **C'est super.**
16 h 5 **Dessin animé : Capitaine Flam.**
16 h 35 **Casaques et bottes de cuir**, magazine du cheval.
17 h 5 **Série : Joëlle Mazart.**
18 h **Trente millions d'amis.**
18 h 30 **Magazine auto-moto.**
Le rallye Paris-Dakar.
19 h 5 **D'accord pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : Les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Théâtre : Pauvre France**, de Jean Cau, d'après la pièce de R. Clark et S. Bobrick, réal. M. Mayats. Avec J. Lefebvre.
Victor Tabouré, cinquante-cinq ans, teinturier, père d'un fils charmant et époux d'une femme attentionnée, apprend qu'il est cocu. Les déboires ne s'arrêtent pas là...
22 h 30 **Droit de réponse : L'esprit de contradiction.**
Emission de Michel Polac.
Droit de réponse nouvelle formule devient, cette semaine, une émission littéraire. Au sommaire « Les meilleurs livres de 1983 ». Un débat qui réunit des journalistes, des écrivains et des éditeurs.
0 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 **ANTIOPE.**
11 h 10 **Journal des sourds et des malentendants.**
11 h 30 **Platine 45.**
12 h **A nous deux.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : La vie secrète d'Edgar Briggs.**
14 h **La course autour du monde.**
14 h 55 **Les jeux du stade.**
18 h 15 **Récré A 2.**
18 h 45 **Jeu : des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord.**
19 h 15 **Dessin animé.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées**, de M. Drucker.
Avec Renaud.
22 h 5 **Sport : tennis.**
Le tournoi des Masters à New-York.
23 h **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 **Les pieds sur terre.** Emission de la mutualité agricole.
14 h **Entrée libre...**
Avec M.C. Barrault.
Images d'histoire : portrait d'Ania Francos ; la glace et le métronome ; les immigrés de l'intérieur ; « l'Écume des jours », de Boris Vian ; le métier à tisser.
16 h 15 **Liberté 3.**
Emission proposée par J.-C. Courdy.
Sur le thème : la foi. Avec la fédération protestante de France, l'Église catholique, le Consistoire israélite de France, l'Union des athées et la Libre pensée.
17 h 30 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Série : L'univers du rire.**
Présentée par B. Reynolds, J. Lemmon, W. Matthau.
Une sélection des meilleurs moments du rire à travers tout le cinéma, du muet à nos jours en passant par la comédie légère des années 30. C'est à la fois trop ou trop peu. Des images qui, enlevées de leur contexte, perdent parfois de leur saveur.
21 h 30 **La vie de château**, émission de J.-C. Brialy.
Trois vedettes du cinéma, du théâtre ou de la télévision, invités par Jean-Claude Brialy. Intimité, complicité, la vie de château, quoi !
21 h 55 **Journal.**
22 h 15 **Musiclub.**
Trio en ut mineur, de Mendelssohn, par le Trio de Madrid.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35 **Troisième rang de face** : l'actualité culturelle.
18 h 10 **Feuilleton : Dynastie.**
18 h 55 **Court métrage.**
19 h **Informations.**
19 h 15 **Informations régionales.**
19 h 35 **Clip-clap** (panorama de la chanson et du cinéma français)
19 h 50 **Vingt mille lieues sous les mers.**
Truquage vidéo d'après l'œuvre de Jules Verne.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : Dérives.
8 h 30 Comprendre : aujourd'hui pour vivre demain : Cadres et techniciens : quelle formation face aux nouvelles technologies ?
9 h 7 Matinée du monde contemporain.
10 h 45 Démarches avec... Claude Lepape.
11 h 2 Musique : airs de Bretagne.
12 h 5 Le pont des arts.
14 h Sons.
14 h 5 Les samedis de France-Culture : Vent d'Ouest, le chant d'un monde.
16 h 20 Recherche et pensée contemporaines : Cercle de Vienne, année 1920 : la science contre la métaphysique.
18 h Les manuels scolaires : le manuel non directif.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Histoire-actualité : l'insécurité, c'était hier, avec A. Lebigre.
20 h Héloïse et Abélard, de Schütz, adapt. F. Rey (dans la série « Passages »). Avec M. Rayer, J.-N. Sissia, M. Teynac...
21 h 55 Ad lib.
22 h 5 La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

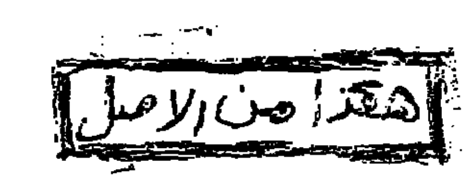
0 h à 6 h Fréquence de nuit : Dowland, Webern ; 1 h 35 Concert : œuvres de Scarlatti, Beethoven, Schuman, par C. Zacharias, piano.
6 h 2 Samedi matin : œuvres de Beethoven, Hotteterre, Roussel.
8 h 5 Avis de recherche.
9 h 5 Carnet de notes.
11 h 5 Les grandes répétitions : Karajan (Symphonie nº 39 de Mozart) ; P. Monteux (Symphonie nº 9 de Beethoven).
13 h 30 L'arbre à chansons.
13 h 40 Importation.
16 h 30 Concert : œuvres de Zimmermann, Jolas, Messiaen, Ligeti, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy.
18 h Les cinglés du music-hall.
19 h 2 Les pêcheurs de perles.
20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : *Elektra*, de R. Strauss par l'Orchestre national de France, dir. C. Perick et les chœurs de Radio France, dir. J. Jouineau et M. Paubon, sol. V. Winzing, L. Rysanek...
23 h Fréquence de nuit : le Club des archives (cycle Quatuor de Budapest, 1926-1967).

● *Radio-Andorre reprend ses émissions.* — Radio-Andorre a repris, jeudi 12 janvier, ses émissions, après un silence de près de trois ans. Composées exclusivement de musique ininterrompue et sans spots publicitaires, ces émissions ont débuté à 16 heures, en ondes moyennes, sur 702 mégacycles, l'ancienne fréquence de Radio-Andorre»)qui entre-temps avait été utilisée par la radio catalane espagnole, Radio-Miramar de Badalona). La reprise des émissions a été annoncée en espagnol par le directeur des programmes de la station, M. Gualberto Ossorio.

● *M. Christian Guy, co-responsable des journaux de TF 1.* M. Christian Guy vient d'être nommé par le directeur de l'information de TF 1, M. Jean Lanzi, aux fonctions de rédacteur en chef des éditions quotidiennes du journal télévisé, qu'il exercera conjointement avec M. Jean-Pierre Berthet.

M. Christian Guy était jusqu'à présent chef du service enquêtes et reportages de la rédaction et, depuis le 15 décembre dernier, responsable, avec M. Jean Offrédo, du journal de 20 heures, excepté le week-end.

● *Plusieurs radios locales parisiennes revendiquent l'espace 104-108 MHz.* — Un « comité national 104-108 » a été constitué, à l'initiative de la radio locale parisienne Radio Mouvance, par une poignée de petites stations, afin de revendiquer cet espace de la bande F.M. réservé normalement à l'armée et en faire *« un espace de liberté, contrôlé ni par l'Etat ni par la Haute Autorité »*. Ces radios, parmi lesquelles « 3 R », « Tonnerre », « Laser » et « Radio des poumons », se proposent donc de gérer elles-mêmes la bande des 104-108 MHz, en se dotant d'une charte définissant un code de bonne conduite, et notamment une limitation de la puissance d'émission.



هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

ESSO CHIMIE
- **JEUNES INGENIEURS** — Généraliste ou génie chimique — Réf. VM 6507 H
- **INGENIEURS DEBUTANTS** — Fonction commerciale — Réf. VM 5507 W

MATRA MICRO SYSTEMES
- **INGENIEURS CHEFS DE PROJET** — Réf. VM 19893 M

Compagnie Européenne d'Accumulateurs
- **CADRE COMMERCIAL EXPORT** — Réf. VM 19431 D
- **CHEF DU PERSONNEL** — Réf. VM 4212 AQ

Sud-Ouest
- **INGENIEUR DEBUTANT** (A.M. ou équivalent) — Réf. VM 5670 H

Orléans
- **CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE** — Réf. VM 22314 AF

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTRÉAL

média-system

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

recrute pour SES SERVICES CENTRAUX

UN (E) ATTACHÉ (E) A LA GESTION DU PERSONNEL

Diplômé (e) Sciences Po
Formation juridique souhaitée.
Trois ans d'expérience.

DEUX ATTACHÉS (ES) AU SERVICE DE GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

Diplômés (es) Science Po (Ecofi)
H.E.C. - E.S.C.P.
Formation juridique souhaitée.
Trois ans d'expérience.

Envoyer lettre de candidature et C.V. à :
C.C.I.P.
Direction du Personnel et des Relations Sociales
8, rue Chateaubriand, 75008 PARIS.

Ass. vac. banlieue nord Paris rech. pour service personnel aide-comptable expérimentée dactylo souhaitée.
Adresser C.V., photo, prétentions.
Ecr. s/n° 7.348 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RECHERCHONS PROFESSEUR

pour donner cours d'anglais et de portugais à domicile à BOULOGNE le matin de préfér.
Tél. : 523-34-46.

ÉCOLE PERCEVAL
Pédagogie Steiner
5, avenue d'Epremesnil, 78400 CHATOU
recherche urgent

PROF D'ANGLAIS

Classe 1re, terminale.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS recrute pour son service juridique

CADRE (H. ou F.)

titulaire MAITRISE EN DROIT
Ayant une première expérience dans un organisme social ou d'assurance.
Rémunération annuelle : 96.000 F.
Lieu de travail : proche banlieue nord de Paris.

Adresser lettre manuscrite C.V. et photo sous réf. 4.148 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Centre national de gestion agréé à Paris recherche

DIRECTEUR DIPLOMÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

EXPÉRIENCE MINIMUM 5 ANS

- Fort potentiel d'Organisation, d'initiative.
- De Communication, de Connaissances et de pratique dans l'informatique avec perspective de mise en place de moyens nouveaux en matière d'analyse financière, de gestion, d'adaptation au nouveau plan comptable, de l'information fiscale et de Formation.

Prière d'adresser dossier (C.V. avec photo, références, lettre manuscrite et prét.) à RÉGIE PRESSE sous n° T 043.920 M 85 *bis rue Réaumur*, 75002 PARIS.

Réponse dans tous les cas sous quinzaine. Discrétion assurée.

Cherche

SURVEILLANT D'INTERNAT

pour COLLÈGE DE JUILLY
Tél. : 436-23-85.

La Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des *CONSEILLERS* COMMERCIAUX (H.F.)
- Bonne présent., goût des contacts *à haut niveau*, sens des responsabilités.
- Formation assurée, *rémunération motivante*, possibilités de promotion.

Tél. : 500-24-03, p. 42.

Société expertise comptable et commissariat aux comptes recherche

ASSISTANTS ou STAGIAIRES

Expérience cabinet souhaitée. Ecrire avec C.V., prét. *SODIP*, 60, rue du Rendez-Vous, 12e.

BANQUE PRIVÉE

(rattachée à un important groupe bancaire)
recherche
pour son siège, Centre de PARIS

CADRE COMMERCIAL

pour exploiter et développer, *sous l'autorité du Directeur de l'Exploitation*, une clientèle d'entrepr. de toute dimension.

PROFIL :
- niveau Classe V (poste évolutif) ;
- 30 ans environ ;
- expérience de 1 à 2 ans dans fonction similaire ;
- *diplômes d'études supérieures ou techniques ;*
- anglais commercial.

Ecrire avec C.V. s/n° 7342 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, *rue des Italiens*, 75009 Paris.

IMPORTANT EDITEUR recherche pour son Département International

ASSISTANT (E) D'EDITION

qui assurera, sous l'autorité de la Directrice des éditions, les tâches suivantes :
- Participation à la définition des produits nouveaux, *notamment* étude des contenus ;
- Contrôle de la réalisation : contacts avec les auteurs et les services de fabrication ;
- Suivi des budgets.

Profil souhaité :
- Formation supérieure *(maîtrise de lettres, IEP...)* ;
- Bonne connaissance *d'une ou plusieurs* langues étrangères ;
- Sens de l'organisation ;
- Esprit créatif.

Deux à trois ans d'expérience professionnelle *souhaitées*.

Une connaissance de l'édition n'est pas indispensable.

Env. lettre manuscrite, C.V., *photo et prét.* sous réf. 86.195 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transmettra.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE - 8e recherche

COLLABORATEUR

Niveau D.E.C.S.
Exp. cabinet indispensable
Téléphone : 265-40-06.

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

THE INTERNATIONAL MONETARY FUND

has a career opening at its **Washington** Headquarters for an

INTERPRETER-TRANSLATOR

Candidates must be able to **interpret from English and Spanish into French** (and *if possible, from* French into English), and to **translate from English into French**. Candidates must have French as their *mother tongue* and a thorough knowledge of Spanish and English. They must have a related university degree or equivalent and professional work experience in interpretation and translation. Additional academic qualifications and/or experience in economics or law will be particularly useful. Translation work will account for a major share of the duties in the Fund; accordingly, qualified candidates will be required to take a translation test as well as an interpretation test.

Salary will be commensurate with academic qualifications and experience. The Fund offers attractive fringe benefits, including annual leave (home leave every two years), family and education allowances, retirement scheme, and health and life insurance.

Candidates should send a copy of their curriculum-vitae within two weeks of the publication of this announcement to:

Berend P. van Baak
Recruiting and Training Division
International Monetary Fund
Washington, D.C. 20431

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Personnel RENAULT, vd R 11 GTS, modèle 84, 47 600 F. Téléphone : 750-83-65.

de 12 à 16 C.V.

A vendre PORSHE 911 SC. Année 83. 5 000 km. Téléphone : (22) 91-80-26.

plus de 16 C.V.

JAGUAR XJ 12

Part., 79, bordeaux, intér. cuir havane, toit vinyl noir, air cond. Entièrement révisée, peinture et pneus neufs. Impeccable. 85 000 F. Domicile : 771-09-43, bureau : 238-11-94.

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt

R. BUFFON, imm. p. de t., ravalé, 3 P., entrée, cuis., w.-c., s. de bns, chf. centr., 1er ét., rue et jard. 500.000 F. 707-14-76.

6e arrdt

Me DUROC

Imm. p. de taille, chff. cent., gd *liv. dble, 2 chbres, cuis., bains*. Agréablement aménagé, r.-de-ch. s/square calme. 5, *square du Croisic, sam.*, dim., lundi 14/17 h.

7e arrdt

AVENUE LA BOURDONNAIS
Derniers étages DUPLEX
Gde récept., 3 chbres, 190 m²
MAGNIF. TERRASSES 135 m²
DORESSAY - 624-93-33.

10e arrdt

BONSERGENT

Ds imm. récent gd standing, asc. Beau 3 p., 70 m², 10 m² de balc. très clair. *580 000 F.* SIMRA - 355-08-40.

12e arrdt

80, AV. LEDRU-ROLLIN

Très bel imm. pierre de taille, *4 pièces parfait état, 5e étage*, asc., balcon. Prix 850 000 F. Samedi de 14 h à 17 h.

Me BEL AIR

Imm. récent, tt cft, 12e ét., liv. dble, 2 chbres, cuis., bains, refait neuf. Px intéressant. 9, rue Messidor, esc. 5, samedi, dimanche 14/17 h.

Me DUGOMMIER

Imm. p. de taille, asc., 3 p., entrée, cuis., bains, chff. cent. ind., 3e, ét. s/rue
PRIX INTÉRESSANT
7, rue Baulant
Samedi, dimanche 14/17 h.

13e arrdt

ÉLÉGANT PIED-A-TERRE
entier, meublé, pisc., sol, vue. *650.000 F. Tél. : 589-11-08.*

16e arrdt

EXELMANS

Bon imm. sur rue et cour beau 2/3 pièces, 60 m². A SAISIR. 525.000 F. SIMRA. 355-08-40.

17e arrdt

SQUARE DES BATIGNOLLES

Programme neuf de qualité 23 appts. Livraison 11/84. *Sur place ts les jours y compris* dimanche 14/18 h. 226-26-60. 67, place Dr Félix-Lobligeois.

19e arrdt

DANS BON IMM.

S/rue, plein SUD, 2 P., meublé, tt cft, 32 m². A SAISIR. 200.000 F. SIMRA. 355-08-40.

Me TÉLÉGRAPHE, appt 4-5 pces clair, calme, dble exposition bon immeuble. 445.000 F. LERMS. 363-39-69.

BUTTES-CHAUMONT

S/parc, studio, 40 m², viager *libre, 4e ét., asc. SAMEDI* 14/17 h., 21, RUE MANIN.

78-Yvelines

Particulier vend PARLY-2 APPARTEMENT TYPE 2 Deuxième et dernier étage, 2-3 pièces, 72 m². Loggia vitrée, 12 m². Porte blindée, cave, park. ext. Prix 470 000 F. Parfait état. Tél. : 951-34-13

92 Hauts-de-Seine

ST-CLOUD RESIDENTIEL
MAGNIFIQUE MAISON
300 m² habitables, terrasse *jardin 1.700 m²*, 2.300.000 F. GARBI. 567-22-88.

VAUCRESSON
Vrai 3 p. 85 m² dans parc privé 14 ha, 2 tennis. 640 000 F. Tél. 741-27-76 (après 18 h).

Particulier vend studio (F 1) 38 m² – balcon sud dans résidence standing, 5 minutes à pied Me Robinson. Libre immédiatement. *Téléphone : 630-31-45.*

93 Seine-Saint-Denis

DRANCY, 4 pièces, cuisine + garage. Prix 300 000 F. Tél. (46) 95-82-63 (ap. 20 h).

94 Val-de-Marne

VINCENNES R.E.R.
Idéal investissement, *studio* 35 m² + 20 m² sous-sol à aménager. Charges mensuelles *95 F, chauffage individuel.* 266-20-60 ou 266-27-66.

SAINT-MANDÉ PRÈS BOIS
4 pièces tt cft, état excellent. Visite samedi de 14 h à 17 h. 30, AVENUE SAINTE-MARIE.

VINCENNES

Me Château, ou R.E.R., Vincennes, imm. récent, tt cft, *park., séj., 2 chbres, cuis.*, bns PRIX TRÈS INTÉRESSANT 52, rue de Fontenay, 1er ét., *samedi, dimanche 14/17 h.*

appartements achats

JE RECHERCHE

A LA DEMANDE DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES
Appartements et Maisons bien *placés dans Paris. Classique* ou original
ESTIMATION GRATUITE PRÉALABLE A TTE VENTE
SERGE KAYSER. 329-60-60.

AGENCE DE L'ETOILE

DEPARTEMENT INTERNAT.
rech. habitations de standing DU PIED-A-TERRE à L'HOTEL PARTICULIER

380-26-08 - 267-06-05.

locations non meublées offres

Paris

Jeune couple MÉDECIN, INGÉ*NIEUR, cherche à louer appar*tement 3-4 pièces, tt confort, 4.000 F (charges comprises) 16e, 17e, sud, box si possible. MARLIAC. 790-66-49, p. 3144 ou soir 527-24-51.

locations non meublées demandes

Paris

POUR STÉ ÉLECTRONIQUE MONDIALEMENT CONNUE
Recherche appartements ttes catégories Paris, banlieue et villas pour cadres et personnel. Tél. 504-48-21 (poste 18).

Jeune couple rech. pr 1er avril appt 3/4 pces. *Préf. XIIe arrdt* ou proche. Achat envisageable. Ecr. s/n° 6.582 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. toutes banl. Loyer garanti 10 000 F. 283-57-02.

locations ventes

LOCATION-VENTE
ou VENTE
(78) Guyancourt
5 P. DUPLEX
et 6 P. DUPLEX
à 750 m S.N.C.F. et R.E.R.
Livraison immédiate
Prêts conventionnés et A.P.L. possibles
Tél. après 14 h, vendredi, samedi : 645-71-17. Dimanche de 11 à 13 h et de 14 à 19 h : 044-16-60.
SINVIM.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et ts services. 355-17-60.

maisons individuelles

Vds. Joinville (52), maison 153 m² au sol, étage, grenier, cave voûtée, r.-de-ch. habitable (s. de b. + w.-c. + nomb. possibilités. Tél. en semaine après 19 h (8) 321-62-79.

DEMANDES D'EMPLOIS

Etudiante cherche séjour au pair été. BOWLES, 5, Wilton grove - New Malden - SURREY - ENGLAND.

Etudiante cherche séjour au pair été. BOWLES, 5, Wilton grove - New Malden - SURREY - ENGLAND.

Pour une mission même courte France ou étranger, homme polyvalent, cadre supérieur, 50 ans, expérience :
de la PME à l'aménagement du territoire
de la création d'entreprise à sa gestion.
Tél. *CHRISTIAN LE SOURD* 16 (1) 340-91-00 ou
Ecr. s/n° 2.647 *le Monde Pub.*, *service* ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ETUDIANT SUISSE, J.H., 22 ans, visit. cours de langue, cherche place au pair du 27-2 au 14/4/84. Offres A. Reiser Weiherholz, CH-8320 FEHRALTORF.

SECRÉTARIAT-ACCUEIL

J.F. 26 ans, secrétaire dactylo, bonne présentation, *expérience* cherche emploi secrétariat-accueil
Ecr. s/n° 6.587 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre commercial 44 ans, spécialiste vente réussie par revendeur, prescripteur en hôtellerie, restauration collective, offre services à société désirant accroître sa part de marché ou s'implanter Sud (Perpignan Menton). Disp. rapidement. Etudie toutes propositions.

Ecrire sous le n° T043.884 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Responsable Marketing organisation, développement C.A. France et Export, études *de marchés, publicité, rech.* poste mi-temps de société. Paris ou R.E.R.
Ecrire sous le n° T043.840 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

chalets chalets

A VENDRE

CHALET - ISÈRE

100 lits - Parfait état
Tous agréments pour 3 classes
5.000 m², tennis privé

Ecrire sous n° T043.915 M, RÉGIE PRESSE, 85 bis rue Réaumur, PARIS-12e.

locaux industriels

Ventes

Investissement de premier ordre avec certitude de plus-value : Rendement garanti 7,5 % assuré
Prix vente : 45.000.000 F.
Superficie terrain : 11.970 m².
Superficie brute : 10.990 m².
Immeuble à PARIS VELIZY

SUTER + SUTER S.A.

Bureau d'Etudes Techniques
3, rue Le Corbusier
F-94568 RUNGIS/PARIS CEDEX
Silic 252. Tél. 1/686-18-22
SUTER + SUTER, société Fiduciaire-Immobilière, S.A.
Lautengartenstrasse 23,
CH - 4052 BALE
TÉL. : 19-4161-22-79-97.

fonds de commerce

Ventes

A vendre fonds de commerce garage 2.000 m² avec 300 m² couvert, route Romorantin-Châteaudun.
Tél. 16 (54) 98-31-81.

Vds 7 kms mer, supérette station-essence, 180 m², + gd *appt. Px total : 850.000 F.* Tél. : (51) 54-61-63.

pavillons

Dans petite résidence protégée, particulier vend à ABLON, 15' Austerlitz-St-Michel, pavillon *90 m², 3 chbres + séjour, tout* confort, chauff. gaz. Terrasse vitrée, comble aménageable, cave, garage. Vue rare sur Seine, 5' gare.
Prix : 450.000 F.
Tél. : 597-13-51.

IGNY, affaire rare, près commerçants et écoles, pavillon sur sous-sol complet. R.-de-ch. : séjour dble 45 m² avec cheminée, 2 chbres, salle de bains, cuisine, w.-c.
1er ét. : 2 chbres, salle de bains, w.-c., salle de jeux avec *bar, terrain 500 m²*
Prix : 1.000.000 F
Téléphoner au 941-34-97.

villas

(78) ST-GERMAIN-EN-LAYE
Belle maison pierre de taille triple réception, 5 chambres, *parfait état, dépendances*. GARBI - 567-22-88.

COSTA DEL SOL

Sud ESPAGNE, maison style *Andalou*, 2 ch., liv. F.O., vue mer/mont., jard. 2000 m². 300 000 F : A.V.C. Apartado *516 Torremolinos-Malaga*. Téléphone : 34 52 38-67-52.

Vend sud Montpellier, villa gd séj., 6 ch., terrasse 40 m², vue mer, s/terrain 2 000 à 5 400 m², arbres, 5 mn centre. Téléphone : (67) 42-64-76.

fermettes

190 KM SUD PARIS

FERMETTE 4 P., bains, W.-C., 500 m² terrain. 156 000 F
CRÉDIT 100 % - THYRAULT
SAINT-FARGEAU 89170
Tél. 16 (86) 74-08-12 ou après 20 h (38) 31-13-93.

propriétés

ROUSSILLON

A vendre belle propriété de caractère dans parc 1 ha, tt cft, nomb. dépend., *prix justifié*. HB (68) 96-07-38/HR (68) 96-15-18

terrains

St-GELY-DU-SESC

10 km de Montpellier, 20 km mer, à vendre terrain 3.900 m². Vue imprenable.
Prix : 200 F le m².
Ecrire M. Gracia, 10 rue du Pont-de-Bois, 77500 Chelles ou tél. 16 (67) 54-16-54.

Longjumeau, terrain à bâtir surface, 629 m², façade 15 m.
Prix : 330.000 F

E.T.I.

448-96-23.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

62.000 + 1.150, studio *+ petite pce tt cft, bel imm.* occupé. Fmme 77 ans, 2e ét., près Me Lamarck. 256-19-00.

l'agenda du Monde

Animaux

Part. vend chiot Labrador LOF parents chasseurs. Tél. (23) 97-62-38 - (28) 88-75-27.

Bijoux

ACHATS BRILLANTS

Toutes pierres précieuses Bijoux, or, etc. argenterie PERRONO Joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. V.-Hugo. Vente - occasions - échanges.

Si vous vendez : bijoux, or débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléph. : 588-74-36.

ACHAT OR

pièces or et argent
or dentaire, débris,
bijoux anciens, modernes même abîmés

DE 60 à 250 F le g

L'EMERAUDE

25, rue Louis-le-Grand PARIS-2e, Me Opéra.
Téléphone : 742-40-82 +
2, bd Bessières, PARIS-17e
Téléphone : 627-56-39 +
2 bis, *rue Maier*, PARIS-7e
Téléphone : 705-99-95 +
prévoir pièce d'identité et justificatif de domicile.

Papyrus

PAPYRUS D'EGYPTE peint main, gros, 1/2 gros, particuliers à partir de 35 F. 85, r. M.-Ange 75016. 651-61-67

Mode

« L'HOMME »

HABILLE LES HOMMES
ACTUELLEMENT SOLDE
77, *rue Riquet*, 75018 PARIS
Téléphone : 607-51-05.
Métro : Max-Dormoy.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE
(évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie)
en 1 mètre. 2.500 F. PARIS.
SANITOR, 21, *rue de l'Abbé-Grégoire*, Paris-6e – ouvert le samedi – Tél. 222-44-44.

Vidéo

CAMÉRA 7

SUPER-PROMO
CASSETTES VHS
HITACHI

3 heures : 80 F – 750 F les 10
2 heures : 72 F – 680 F les 10

7, rue La Fayette
75009 PARIS
874-84-43 – 280-28-12

Sécurité

BLINDEZ VOS VITRES, SECURY-FILM est un film polyester qui s'applique sur vos vitrages existants et leur confère une résistance minimum de 2 T 6 au cm². Invisible peu onéreux et très efficace. POLYPROTEC, 8, pl. de la Madeleine, 75008. 261-58-59

Vacances

Tourisme

Loisirs

(05) VARS, beau duplex, tt cft, pied des pistes, 6 personnes, garage, ttes périodes.
(1) 638-34-14 et (1) 726-89-63.

NEIGE 18/26 FEV.

Stud. 4 P. - 638-36-14.

CORSE LOCATIONS

Séjours. Tél. 797-44-59.

Ski de fond dans le massif du Jura

A 3 h 30 de Paris (T.G.V.) dans belle ferme rénovée tout confort, pain cuit au feu de bois, table d'hôtes, limité à 12 personnes. Tout compris (pension, accompagnement, mat. de ski) du dim. au dim. 1.660 F.
Places disponibles en janvier et février. Le Crêt de l'Agneau La Longeville 25650 Montbenoit.
Tél. (16-81) 38-12-51.

VARS *pied pistes*, appartements gd conf. 4 et 8 pers. février. Tél. : (93) 28-11-16

Le Monde

économie

AGRICULTURE

Les manifestations se multiplient pour protester contre les importations de viande

Un commando d'agriculteurs de l'Orne a intercepté, dans la nuit du mardi à mercredi 11 janvier, à Sées, deux camions britanniques chargés de pièces d'agneaux. Ils décidaient alors de retenir les chauffeurs et les véhicules pour les conduire, en cortège, vers Paris. Jeudi 12 janvier dans l'après-midi, la manifestation s'ébranlait, composée de sept cars, où avaient pris place les manifestants, des deux camions britanniques et d'un troisième poids lourd, français celui-là, mais chargé d'une cargaison de viande bovine d'origine urugayenne.

Les gendarmes intervenant à Dampierre-sur-Avre (Eure-et-Loir) obtenaient que les camions soient abandonnés, en échange d'une promesse : les manifestants seraient reçus au ministère de l'agriculture. Surtout, ils continuaient leur chemin, en emmenant les trois chauffeurs, dont les deux Britanniques, MM. John Barlow et Lesley Stocker.

Jeudi matin, le ministre britannique de l'agriculture, M. Michael Jopling, est intervenu auprès de M. Michel Rocard pour protester contre la « séquestration » des deux conducteurs et la « distribution gracieuse » d'une partie de la cargaison dans des hôpitaux et des congrégations religieuses. Dans l'après-midi, le leader du parti travailliste britannique, en visite à Paris, a été reçu par M. François Mitterrand, qui lui a assuré que des instructions avaient été données pour la libération des chauffeurs. Un peu avant 19 heures, sur le pont Mirabeau, la police est intervenue et les a libérés.

Une délégation de manifestants a été reçue au ministère de l'agriculture par un conseiller technique, M. Rocard ayant fait savoir qu'il n'était pas question qu'il les reçoive lui-même dans la mesure où il condamnait ces actions illégales.

A l'ambassade de Grande-Bretagne, les deux chauffeurs britanniques ont accusé, jeudi soir, les gendarmes d'avoir été du côté des manifestants, plusieurs témoins indiquant pour leur part que les « séquestrés » semblaient beaucoup s'amuser de cette aventure.

Alors que la presse populaire britannique titrait « Le calvaire des deux routiers » *(Daily Mirror)*, « Arrêtez ces pirates » *(Daily Mail)*, ou « Envoyez la troupe à ces brigands » *(Sun)*, le ministre de l'agriculture, M. Jopling, a déclaré, jeudi : *« Ce n'est pas le moment de penser à des représailles ; ce que nous voulons, c'est faire du commerce correctement. »* Il semble, en effet, que Mme Thatcher ne souhaite pas que cette affaire accentue la détérioration des relations franco-britanniques.

Accord et désaccord sur les prix

Sur les autres fronts, les éleveurs de porcs ont intercepté des camions à Fresnes-lès-Montauban (Pas-de-Calais), à Châlons-sur-Marne (Marne) et ont manifesté près de Senlis (Oise). Dans l'Aude, un groupe de viticulteurs a déversé sur la chaussée 5 000 litres de vin provenant de divers pays de la C.E.E. A la frontière franco-belge, près de Tourcoing, où les camionneurs avaient établi un barrage pour protester contre les blocages imposés par les agriculteurs, la circulation était redevenue normale jeudi après 19 heures.

D'autre part, notre correspondant auprès des Communautés européennes nous indique que la Commission a formellement approuvé, jeudi, ses propositions de prix agricoles pour 1984-1985 (*le Monde* du 13 janvier). Elle préconise une hausse moyenne des prix en ECU limitée à 0,8 %, ce qui, en France, compte tenu d'une dévaluation du franc « vert », se traduirait par un relèvement moyen à peine supérieur à 3 %. Deux modifications importantes sont à signaler par rapport au projet préparé par les services bruxellois. La Commission a renoncé à préconiser un relèvement de 2 à 3 % du prix indicatif de la taxe de coresponsabilité à laquelle sont assujettis les producteurs de lait. Elle s'est prononcée pour un démantèlement plus rapide des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) positifs appliqués par les pays à monnaie forte, ce qui entraînerait une baisse moyenne des prix en deutschemarks de 5,4 % (au lieu des 3,5 % envisagés par les services), de ceux en livres sterling de 3,2 % et de ceux en florins de 3,1 %.

M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A., s'exprimant jeudi à Roanne, a qualifié, pour sa part, de « *ridicules* » les propositions de la Commission de Bruxelles. Le syndicat des agriculteurs britanniques (National Farmers Union) a demandé à son gouvernement de s'opposer au gel virtuel des prix tel que l'envisage la Commission.

Dérapage...

« Ce que nous voulons, c'est faire du commerce correctement. » Cette profession de foi du ministre de l'agriculture britannique résume assez bien le conflit de la Communauté européenne. Le commerce peut-il être « correct » ? Il n'est question dans la Communauté que de « guerres » commerciales, celles se déroulant de part et d'autre de la Manche n'étant pas les moins nombreuses : tu rejettes mon lait ou ma dinde, je refuse ton mouton... Si le marché est « commun », les producteurs ne sont pas pour autant logés à la même enseigne.

En agriculture, la défense de l'outil de travail et de l'emploi ne passe pas par la grève. D'où les « contrôles » aux frontières et les destructions de marchandises importées, qui heurtent l'esprit. Dans le Marché commun — qui ne l'est pas dans la réalité, — les causes de conflit s'accroissent et continueront de se multiplier tant que l'on soumettra à des règles communes d'un marché libéral des producteurs placés dans des conditions naturelles ou historiques disparates. A l'inverse, ces règles communes accroissent les inégalités.

Faut-il pour autant « prendre en otages » d'autres travailleurs ? Certes non, et l'intervention personnelle du chef de l'État dans une pareille affaire revêt un caractère dérisoire, tandis que les organisations agricoles ne sortent pas très fières de l'aventure. Mais pourquoi, devant le succès de leurs opérations, les manifestants se priveraient-ils ? Le blocage des camions et des frontières conduit à un redressement, léger certes, du cours du porc et incite la Commission de Bruxelles à agir. La séquestration de camionneurs, faute d'une intervention rapide et légitime des forces de l'ordre, oblige à remonter jusqu'au président de la République. Que demander de mieux ? Dans ces conditions, il est à craindre que le blocage de la Communauté européenne et la paralysie de la politique agricole commune n'incitent les paysans à multiplier les exactions.

JACQUES GRALL.

AFFAIRES

Nominations

● **M. JEAN-ROGER VOISIN** a été élu président de la Fédération parisienne du bâtiment, en remplacement de M. Gilbert Lefaure. M. Voisin est également président de la cellule économique du B.T.P. d'Ile-de-France et de l'Union nationale des métalliers de France. Il est membre du bureau et du conseil de la Fédération nationale du bâtiment.

● **M. CHRISTIAN GÉRONDEAU** a été nommé, le 1er janvier, vice-président des hôtels Méridien. Ancien secrétaire général du comité interministériel de la sécurité routière (1972-1982), et directeur de la sécurité civile (1975-1982), il occupait, depuis 1982, les fonctions de directeur du développement des charbonnages de France.

● **M. GUY GRYMBERG** est nommé directeur général de la Compagnie financière de banque. Agé de trente-neuf ans, diplômé de sciences politiques, il est entré dans le groupe il y a dix ans. Il en était directeur général adjoint depuis 1980.

● **M. ANDRÉ VIEL** a été nommé président de la compagnie Sicli, filiale de la Lyonnaise des eaux, en remplacement de M. Penon, démissionnaire et appelé à exercer d'autres fonctions au sein du groupe. La compagnie Sicli fabrique des extincteurs. M. André Viel restera président de la Sides, également filiale de la Lyonnaise, qui fabrique des véhicules anti-incendie.

● **M. PIERRE JOLY** a été réélu président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique. Il avait, pour la première fois, accédé à ce poste en 1980. M. P. Joly est, d'autre part, vice-président et directeur général du groupe Roussel-Uclaf.

● **M. CHRISTIAN DE BEAUGRENIER** a été nommé P.-D.G. de Rhône-Poulenc Interservices, en remplacement de M. Gérard Worms.

DIX AIRBUS A-320 POUR AIR INTER

La compagnie intérieure Air Inter a signé, jeudi 12 janvier, avec Airbus Industrie, un protocole confirmant son intention d'acheter dix exemplaires du futur avion de cent cinquante places A-320. Les appareils lui seront livrés à partir de 1988. La compagnie a aussi pris des options sur dix autres exemplaires de l'avion.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,6630	8,6700	+ 160	+ 190	+ 320	+ 365	+ 830	+ 950
$ can.	6,9300	6,9345	+ 135	+ 160	+ 260	+ 305	+ 780	+ 820
Yen (100)	3,6930	3,6955	+ 175	+ 200	+ 355	+ 385	+ 1040	+ 1105
DM	3,0575	3,0595	+ 155	+ 170	+ 310	+ 335	+ 860	+ 915
Florin	2,7240	2,7247	+ 140	+ 150	+ 275	+ 295	+ 775	+ 820
F.B. (100)	15,0000	15,0074	+ 180	+ 270	+ 310	+ 450	+ 600	+ 915
F.S.	3,8580	3,8615	+ 285	+ 310	+ 560	+ 590	+ 1535	+ 1610
L (1 000)	5,0460	5,0494	− 230	− 190	− 430	− 380	− 1310	− 1195
£	12,1200	12,1300	+ 255	+ 320	+ 530	+ 620	+ 1440	+ 1660

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 1/2	9 7/8	9 5/8	10	9 15/16	10 5/16
DM	5 1/2	5 7/8	5 11/16	6 1/16	5 3/4	6 1/4	6 3/16	6 9/16
Florin	5 1/2	6 1/4	5 3/4	6 1/4	5 3/4	6 3/8	6 3/16	6 13/16
F.B. (100)	6	6 1/2	9 1/2	10 1/2	9 3/4	11	10 3/8	11 1/2
F.S.	1 3/8	2 1/8	3	3 3/8	3 5/16	3 11/16	3 7/8	4 1/4
L (1 000)	15 1/2	17 1/2	16 1/2	17 1/2	16 1/2	17 1/2	17 1/8	18 1/8
£	8 1/2	9 1/4	9 1/16	9 11/16	9 3/16	9 13/16	9 7/16	10 1/16
F. franç.	11 7/8	12 1/2	12	12 5/8	12 1/4	13 1/8	13 3/8	14 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

LA PRÉPARATION DU BUDGET JAPONAIS POUR 1984-1985

Diminuer l'impôt sur le revenu tout en assainissant les finances publiques

Dans ses grandes lignes, le projet de budget japonais pour 1984 (avril 1984-mars 1985) actuellement mis au point par le gouvernement prévoit une compression des dépenses publiques. Celles-ci resteraient sensiblement au niveau de l'exercice en cours, soit *214 milliards de dollars (50 400 milliards de yens)*. Compte tenu de la hausse des prix, cette stabilisation correspondrait à une baisse de 2 à 3 % des dépenses publiques en valeur réelle.

L'élément important de ce budget sera la façon dont le gouvernement financera la baisse des impôts produite : impôt sur le revenu et impôt foncier. Il sera important de savoir si le projet de réduction de la couverture médicale des assurés sociaux (couverture actuellement totale) passera dans les faits.

D'ores et déjà, le premier ministre, au nom de la *« reconstruction des finances sans augmentation des impôts »*, s'est prononcé pour un réexamen ou du moins une rationalisation du système d'imposition. S'il entend maintenir à son niveau actuel le pourcentage des recettes fiscales globales (par rapport au revenu national), il laisse ouverte la possibilité d'augmenter les impôts indirects (sur les alcools par exemple) pour compenser la baisse des impôts directs. Il semble toutefois que les milieux d'affaires ne soient pas disposés à accepter une augmentation de l'impôt sur les sociétés proposée par le ministre des finances également pour compenser la réduction des impôts sur le revenu.

Parmi les « instructions » de M. Nakasone figure la nécessité d'augmenter au maximum les recettes non fiscales de l'Etat, et de réduire autant que possible le recours aux emprunts d'Etat, qui ont permis jusqu'à présent d'éponger le déficit. Pendant l'année budgétaire 1983, les dépenses publiques auront été financées à concurrence de 26,5 % par des emprunts d'Etat (13 345 milliards de yens, soit 57 milliards de dollars). Le ministre des finances, M. Noburu Takeshita, a déclaré qu'il souhaitait réduire ces emprunts obligataires de 500 milliards de francs (2,1 milliards de dollars) pendant l'année fiscale 1984.

Compte tenu de l'austérité qui demeurera la règle, on peut se demander si le ministère des finances autorisera pour le budget de la défense une progression des dépenses équivalente à celle autorisée pour l'année en cours (6,9 %). Les responsables américains estiment qu'une progression des dépenses de 10 % serait nécessaire si Tokyo veut respecter son programme de défense nationale pour la période 1983-1987.

L'agence de défense réclame une augmentation de 6,88 % de son budget. Actuellement, le ministèrere des finances n'accorderait qu'une augmentation d'environ 4,7 %.

Après les marchandages d'usage entre le ministère des finances et les autres ministères, le cabinet devrait approuver le projet de budget le 25 janvier. Il devrait le soumettre à la Diète (Parlement) vers le 10 février. Même si le débat parlementaire se déroule sans heurt, le budget ne devrait pas être voté avant le début avril. — *(A.F.P.)*

Le taux maximum d'imposition serait ramené de 75 % à 70 %

Le contribuable japonais va voir sa charge fiscale sensiblement allégée à la suite d'un plan de réduction d'impôts proposé, mercredi 11 janvier, par le gouvernement.

Ce programme a été déposé par le gouvernement devant les autorités compétentes du parti libéral démocrate (P.L.D.). Son approbation ne devrait pas poser de problèmes.

D'une valeur totale de 1 000 milliards de yens (4,25 milliards de dollars), ce plan prévoit, avec effet rétroactif au 1er janvier, une réduction des impôts sur le revenu (700 milliards de yens) et des impôts locaux (300 milliards).

Le contribuable-type, indiquent les pouvoirs publics, chef d'une famille de quatre personnes, dont le revenu est d'environ 5 millions de yens par an (21 300 dollars) et qui paye environ 281 000 yens (1 200 dollars) d'impôts, verra ceux-ci diminuer de 56 000 yen (238 dollars).

Le plan prévoit également de relever le revenu minimum imposable de 8 650 à 10 100 dollars.

D'autre part, le projet prévoit la contraction de l'échelle progressive de l'impôt avec un relèvement du taux d'imposition minimum de 10 % à 10,5 % et l'abaissement du taux maximum de 75 % à 70 %.

Cette dernière mesure est destinée, selon les pouvoirs publics, à diminuer de dix-neuf à quinze le nombre des tranches de revenu imposable et à alléger la charge fiscale des revenus moyens.

C'est la première fois, depuis 1977, que le revenu minimum imposable est relevé et la première fois depuis quinze ans que le taux d'imposition minimum est augmenté.

EN BREF

Affaires

● **La liaison électrique France-Grande-Bretagne : le groupe C.G.E. emporte le contrat de 1 milliard de francs.** — Trois filiales du groupe C.G.E., la C.G.E.E.-Alsthom, Alsthom-Atlantique et les Câbles de Lyon participeront, pour un montant total d'environ un milliard de francs, à la liaison électrique sous-marine entre la France et la Grande-Bretagne résultant des accords d'échange de courant conclus entre EDF et son homologue britannique. Cette liaison d'une puissance de 2 000 mégawatts, dont les travaux se poursuivront jusqu'en 1986, entraînera la pose de huit câbles, fonctionnant à la tension continue de 270 000 volts, qui seront enfouis dans une tranchée de 1,50 mètre par des fonds de 30 mètres en moyenne, sur 45 kilomètres de long et aboutissant à des stations de conversion. La première mise en service de cette liaison est prévue en octobre 1985.

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans notre article intitulé « Quand le goût de la déréglementation gagne le Japon » dans *le Monde* daté 13 janvier, sur la déréglementation de Nippon Telegraph and Telephone. N.T.T. compte 320.000 salariés et non 320.

● **Thomson prend 100 % de CEPEM.** — Le groupe Thomson a repris 100 % de la Compagnie européenne pour l'équipement ménager (CEPEM, marques Sauter et Thermor), filiale de la C.G.E., et premier fabricant français d'appareils de cuisson et de chauffe-eau électriques. CEPEM compte 2 700 salariés, son chiffre d'affaires stagne (1 milliard de francs environ) et ses bénéfices régressent (5 millions de francs en 1982). Cette reprise par Thomson était prévue dans le cadre des accords signés en septembre dernier avec C.G.E. CEPEM avait engagé, l'an dernier, un rapprochement avec De Dietrich, autre fabricant du secteur électroménager. Ce rapprochement apparaît aujourd'hui compromis.

Conjoncture

LES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES IMPORTÉES CONTINUENT D'AUGMENTER

Les prix internationaux des matières premières importées ont augmenté en moyenne de 2,8% en décembre par rapport à novembre. La hausse atteint 37,2% si l'on compare les prix (en francs) de décembre au niveau moyen de 1982. En dollars, la hausse est de 12,8%.

Les prix des matières premières alimentaires ont augmenté de 2,7 % en un mois et de 64% par rapport à la moyenne 1982. Les prix des matières premières industrielles ont augmenté de 2,8% en un mois et de 23,4% par rapport à la moyenne de 1982.

Énergie

● **La Standard Oil of California menace de cesser ses achats de pétrole britannique.** — La compagnie américaine Socal a déclaré qu'elle cesserait d'acheter du brut à la compagnie nationale britannique (BNOC), si celle-ci refusait de diminuer ces tarifs pendant le premier trimestre. La Socal est le premier gros client de la BNOC à refuser la décision — quasiment acquise — des Britanniques de ne pas modifier le prix de vente de leur pétrole. En revanche, la plupart des autres compagnies présentes en Grande-Bretagne ont fait savoir qu'elles acceptaient la décision de la BNOC. Seul un léger ajustement des prix du brut produit à « Statfjord » (une baisse de 0,10 dollar par baril) devrait intervenir d'ici trois mois.

● **Le Koweït va racheter les actifs de Gulf en Italie.** — Le Koweït a conclu un accord de principe pour acquérir l'ensemble des activités de Gulf Oil en Italie, soit environ 1 400 stations d'essence, couvrant 3 % du marché, trois stations de carburant pour avion et une raffinerie à Sarni, près de Milan. Gulf, qui a déjà cédé au Koweït ses activités dans le Benelux et en Scandinavie, ne conserverait plus, en Europe, qu'un « pont » en Grande-Bretagne — une raffinerie, quatre terminaux, deux usines de traitement et 450 stations-service. — Le Koweït contrôlera, après cette acquisition, un réseau d'environ 3 000 stations-service en Europe.

Social

● **Chômage technique chez Renault en février.** — La direction de l'usine Renault de Billancourt (Hauts-de-Seine) a annoncé le 11 janvier au comité d'établissement la mise au chômage technique des 10 000 salariés de production pendant cinq jours, du 20 au 24 février. Pour les usines du Nord-Douai (8 300 salariés) et Maubeuge (2 900), — ce sera du 6 au 10 février.

Aux Etats-Unis

BEAUCOUP DE FAILLITES EN 1983 MAIS PLUS ENCORE DE CRÉATIONS DE SOCIÉTÉS

Il y a eu 31 334 faillites d'entreprises l'année dernière aux Etats-Unis, (+ 24 % par rapport à 1982). C'est le total le plus élevé depuis 1932, époque de la grande dépression (31 822), selon des statistiques publiées par la firme Dun and Bradstreet.

Le rythme des faillites s'est cependant ralenti au cours du dernier trimestre de 1983 et leur nombre va probablement continuer de diminuer en 1984 du fait de la reprise économique, précise la firme spécialisée dans la diffusion d'informations sur les sociétés américaines.

Dans un second rapport, Dun and Bradstreet ajoute, que 451 176 sociétés ont été créées aux Etats-Unis au cours des neuf premiers mois de 1983. Ce total, précise la firme, est en augmentation de 8 % par rapport au chiffre enregistré pendant la période correspondante de 1982.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PROGRESSERAIENT DE 9,4% EN 1984

Les entreprises américaines prévoient d'augmenter leurs dépenses d'investissements de 9,4% en 1984, la première hausse depuis 1980, a annoncé, jeudi 12 janvier, le département du commerce. En 1983, les investissement avaient, en effet, baissé de 3,5% en dollars courants, de 5,5% en 1982 et de 0,1% en 1981.

Selon une enquête réalisée par le département du commerce auprès des chefs d'entreprise, les investissements augmenteraient, en 1984, au rythme le plus élevé depuis 1977. Cette reprise des investissements seraient particulièrement forte dans les industries manufacturières, qui annoncent une progression de 13,3% (+ 7,4% pour le secteur non manufacturier). M. Malcolm Baldrige, secrétaire au commerce, s'est déclaré particulièrement satisfait de cette prévision, qui, a-t-il dit, *« assure le développement des capacités de production nécessaire pour maintenir la croissance économique au cours des années à venir »*.

« Deux récessions et la montée du dollar ont exercé d'importants ravages dans de nombreux secteurs de notre industrie, et d'importants programmes de modernisation sont nécessaires pour augmenter la productivité, afin de restaurer la domination technologique des États-Unis », a ajouté M. Baldrige.

CHRYSLER S'OPPOSE A LA COOPÉRATION ENTRE GENERAL MOTORS ET TOYOTA

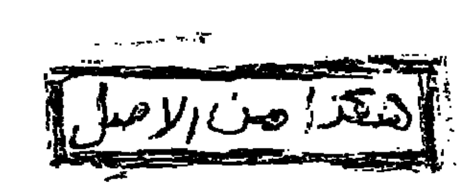
Chrysler a demandé, le 12 janvier, à la Commission fédérale du commerce de s'opposer au projet de General Motors et de Toyota de construire en commun un petit modèle en Californie. Cet accord aura *« un effet dévastateur sur la concurrence dans le secteur automobile »*, a affirmé un vice-président de Chrysler, M. Richard Goodyear, en introduisant un recours. Il a dénoncé la possibilité, pour les deux géants de l'automobile, de *« comparer leurs coûts, leurs fournisseurs, leurs stratégies de vente et leurs technologies »*.

La Commission fédérale du commerce a donné, le 22 décembre dernier, son accord de principe sur un mémorandum soumis par les deux partenaires. Celui-ci prévoit la construction de deux cent cinquante mille automobiles de petite cylindrée par an à l'usine de Fremont, en Californie.

L'ARGENTINE SUSPEND POUR SIX MOIS LE SERVICE DE SA DETTE EXTÉRIEURE

Confirmant les indications qu'il avait déjà données le mois dernier (*le Monde* du 17 décembre 1983), M. Enrique Vazquez, gouverneur de la Banque centrale d'Argentine, a déclaré devant le Parlement que son pays avait unilatéralement suspendu pour six mois le service de sa dette extérieure, évaluée à plus de 43 milliards de dollars, dont 3 milliards d'arriérés.

M. Vazquez a précisé que les réserves disponibles de l'Argentine ne s'élevaient qu'à 387 millions de dollars face à des échéances qui s'élèvent en 1984 à 5 milliards de dollars pour les intérêts et 14 milliards de dollars pour les remboursements. En conséquence, aucun versement ne sera effectué avant le 30 juin 1984.



SOCIAL

UNE ÉTUDE DU CERC

Les disparités de rémunérations des cadres se sont légèrement réduites de 1979 à 1982

Au risque de relancer la polémique sur ce sujet entre la C.F.D.T. et la C.G.C., le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) a publié le 12 janvier une enquête expérimentale sur l'évolution de l'échelle des salaires chez les cadres des entreprises à partir de données, rassemblées par une société de gestion de personnel, concernant environ treize mille cadres travaillant dans cent cinquante entreprises, entre 1979 et 1982 (1). Alors qu'il y a peu d'informations sur les salaires d'une catégorie dont le CERC, comme l'avait fait le rapport Padieu (2), souligne l'hétérogénéité, l'enquête ne concerne qu'*« une partie de la population des cadres des entreprises »* se trouvant *« en majorité dans des secteurs d'activité qui ont été plutôt favorisés par la conjoncture économique entre 1979 et 1982 (pétrole, agro-alimentaire, informatique, etc.) »*. Cela explique les différences qui peuvent être observées avec la dernière enquête de la C.G.C. (sur la période 1979-1981) ou encore avec l'enquête du ministère du travail sur les gains mensuels des salariés.

Ainsi, cette population apparaît quelque peu privilégiée par rapport à l'évolution moyenne des salaires des cadres : *« Elle a connu une progression de rémunération nominale plus rapide que la moyenne des cadres. »*. L'enquête montre que *« entre 1979 et 1982, la rémunération nette en espèces des cadres n'a pas évolué de façon uniforme. En termes réels (c'est-à-dire après avoir retiré de la hausse nominale la hausse des prix), deux baisses (1979-1980 et 1981-1982) encadrent une hausse (1980-1981) »* (3). Le CERC note que *« les disparités de rémunérations se sont légèrement réduites entre le bas et le haut de l'échelle des salaires »* avec des variations selon les catégories et les années.

« Chaque catégorie de cadres, observe le CERC, *a connu entre 1979 et 1982 des variations spécifiques de ses propres disparités internes, pour les techniciens, c'est le resserrement de la hiérarchie des rémunérations qui a prévalu. Pour les ingénieurs, au contraire, c'est l'élargissement de la hiérarchie qui domine. Pour les cadres administratifs, supérieurs et moyens, élargissement et resserrement de la hiérarchie des rémunérations ont alterné au cours de ces trois dernières années. »*

Le rôle des cotisations et de l'impôt

L'étude du CERC s'attache également à mesurer le rôle des cotisations sociales et celui de l'impôt sur l'évolution des rémunérations. Pour les cotisations sociales, il note que, *« d'une manière générale, ces variations semblent n'avoir affecté que médiocrement la hiérarchie des salaires nets chez les cadres ». « Sur l'ensemble de la période 1979-1982 les diverses mesures affectant les cotisations sociales salariales n'ont pas eu toutes la même importance dans l'évolution des rémunérations nettes des cadres. Ce qui semble avoir été prépondérant, c'est l'instauration en août 1979, puis la suppression en février 1981, puis le rétablissement en novembre 1981 d'un point supplémentaire de cotisation d'assurance-maladie s'appliquant sur l'ensemble du salaire »*, mesure qui a touché toutes les catégories de salariés.

Le CERC constate aussi une accentuation de la réduction des disparités de rénumérations entre cadres supérieurs et cadres moyens en faisant intervenir l'impôt sur le revenu payé dans l'année et éventuellement les prestations familiales. *« C'est principalement*, souligne-t-il, *entre 1981 et 1982 que l'on constate cette amplification de la réduction des disparités en raison des mesures fiscales de la fin de 1981. Il faut cependant noter que le phénomène est particulièrement sensible dans le cas de figure des cadres célibataires. »* Les cadres mariés ayant trois enfants ont été plutôt avantagés par les mesures fiscales et sociales en faveur des familles nombreuses entre 1980 et 1982. En fait conclut le CERC, au cours de cette période, *« il valait mieux être cadre dans un secteur d'activité plus dynamique que la moyenne, puis à l'intérieur d'un tel secteur, il était préférable d'être ingénieur de haut niveau que cadre administratif »*.

(1) Documents du CERC, nº 67. En vente à la Documentation française, 29, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. Prix : 30 francs.

(2) Rapport sur la connaissance des revenus des cadres (octobre 1982-juillet 1983), voir *le Monde* des 15 et 28 septembre 1983.

(3) La variation réelle de la rémunération nette en espèces (avant impôt sur le revenu) des cadres a été, de 1979 à 1982, de + 0,2 % pour les cadres administratifs supérieurs, de + 0,7 % pour les ingénieurs, de – 0,9 % pour les cadres administratifs moyens, et de + 1,6 % pour les techniciens.

● **Montreuil : les convoyeurs en grève rendent leur « butin ».** – Les convoyeurs de fonds de la Société parisienne de surveillance-transports (SPST), qui occupaient les locaux de leur entreprise à Montreuil (Seine-Saint-Denis) et y bloquaient quelque 150 millions de francs et près de quatre cents armes, ont accepté le jeudi 12 janvier de quitter les lieux, avant l'intervention des forces de l'ordre, demandé par la direction. Une négociation entre pouvoirs publics, syndicats et direction s'est ouverte le même jour à la préfecture de Bobigny. Les quatre cents grévistes protestent contre trente-deux licenciements au centre de Montreuil et réclament le treizième mois, un rattrapage du pouvoir d'achat et une diminution du temps de travail.

CONJONCTURE

La lutte contre l'inflation

CENT ONZE ENGAGEMENTS DE MODÉRATION ONT ÉTÉ SIGNÉS

Le *Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation* du 13 janvier comporte une nouvelle liste d'engagements de lutte contre l'inflation qui porte à cent onze le nombre des engagements publiés au titre du régime 1984, ce qui couvre environ des deux tiers de l'industrie.

Parmi les produits destinés au grand public, citons les engagements concernant les savons qui augmentent de 3 % à 5 % selon qu'il s'agit de savons de toilette ou de savons de ménage, la literie et les peintures grand public qui augmenteront de 5 %, ou les briquets jetables, dont la hausse sera de 4,5 %.

On note encore, à titre d'exemple, que sur la chambre syndicale des ingénieurs conseils de France et Syntec (Syndicat du service informatique) se sont engagés sur une hausse de 4,5 % des études, conseils et prestations informatiques régulières faisant l'objet de tarification.

En revanche, quelques secteurs retrouvent la liberté des prix. C'est le cas notamment des produits analysés, des fibres isolantes ou des brique est rechargeables.

Le *Bulletin officiel* publie également le texte de la réforme des comités départementaux chargés de surveiller l'évolution des prix au niveau local ils auront désormais à examiner régulièrement l'évolution générale des prix et les conditions de fonctionnement de la concurrence.

LA SITUATION DES ENTREPRISES SE SERAIT AMÉLIORÉE AU SECOND SEMESTRE

La situation financière des entreprises s'est améliorée au second semestre 1983, indique une enquête menée par l'INSEE en décembre : *« Les résultats d'exploitation se redressent légèrement, en particulier dans les grandes et moyennes entreprises »*, selon l'INSEE, qui ajoute : *« Ils retrouvent le niveau observé au premier semestre 1982 dans l'ensemble des secteurs, sauf l'automobile et les autres matériels de transport terrestre. »* Par rapport au premier semestre 1983, l'amélioration est surtout le fait des industries agro-alimentaires, de l'électronique, de l'informatique, de la mécanique, de la chimie de base, du caoutchouc et des matières plastiques.

Malgré cette amélioration, le pourcentage d'entreprises ayant retardé certaines dépenses d'investissement reste stable à un niveau élevé.

D'après les prévisions des industriels, l'amélioration de la situation des entreprises, enregistrée au cours du second semestre 1983, ne se poursuivrait pas au premier semestre 1984, les résultats d'exploitation se dégradant à nouveau.

[Cette enquête contredit la dernière analyse faite par l'INSEE à ce sujet qui prévoyait une amélioration au premier semestre 1984 après une dégradation au second semestre 1983.]

M. BÉRÉGOVOY : *le ministre du travail, c'est moi*

On a retrouvé le ministre du travail. Depuis la constitution du troisième gouvernement Mauroy, *ce poste ministériel avait disparu* – les attributions en étant *confiées à M. Pierre Bérégovoy* – au grand dam de la C.F.D.T. *M. Edmond Maire s'était plaint* de nouveau cette semaine de l' *« effacement »* de ce ministère, la *« fonction sociale »* au sein du gouvernement lui semblant avoir été confiée aux ministres communistes. M. Maire avait tort. Le ministre du travail existe et il s'appelle Pierre Bérégovoy. Le 12 janvier, en présentant ses vœux à la presse, l'ancien secrétaire général de la présidence de la République s'est présenté *« en ma double qualité de ministre des affaires sociales et de ministre du travail »*. Qu'on ne s'y trompe plus.

Cette absence de ministre du travail en titre dans la structure gouvernementale avait été particulièrement ressentie à l'occasion de conflits comme celui de Talbot. A tort là encore, selon M. Bérégovoy, qui, après avoir mis en parallèle le conflit Talbot et les *« reconversions négociées »* à Rhône-Poulec, B.S.N. et Saint-Gobain, a ajouté que, *« dans cette double fonction, je préfère être le ministre de la négociation que celui des conflits ». « Ma philosophie*, a-t-il poursuivi, *est qu'il ne s'agit pas de négocier à la place des partenaires sociaux mais d'aider ceux-ci, lorsque c'est nécessaire, à négocier. »*

M. Bérégovoy, qui a rencontré tout récemment M. Maire, aime à rappeler que le 18 décembre, au *« Club de la presse d'Europe 1 »*, il avait jugé légitime le souci des syndicats d'être *« plus étroitement associés à l'étude des problèmes de reconversion »*. L'année 1984, a-t-il déclaré, sera placée sous un double signe : *« le dialogue et la modernisation »*. L'essentiel est que le ministre des affaires sociales et du travail n'oublie pas qu'il est aussi celui de la solidarité nationale...

MICHEL NOBLECOURT.

CAISSES D'ÉPARGNE

La masse des dépôts a augmenté de 11 % mais la collecte nouvelle a chuté de 19 %

Pour les caisses d'épargne du réseau de l'Ecureuil, l'exercice 1983 a été très contrasté, estime M. Jean-Pierre Thiollon, administrateur unique du nouveau Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (Cencep). Si la masse des dépôts a augmenté de 56 milliards de francs et représente aujourd'hui 550 milliards de francs (+ 11,4 %) c'est, essentiellement, grâce à la capitalisation des intérêts réinvestis par les déposants (31,7 milliards de francs). La collecte nouvelle (excédent des dépôts sur les retraites), en revanche, a chuté de 19,2 % à 24,4 milliards de francs contre 30,2 milliards de francs en 1982 et 28,8 milliards de francs en 1981.

Les produits les plus touchés ont été le livret A (exonéré d'impôts), dont l'excédent annuel est revenu de 11,4 milliards de francs à 3,3 milliards de francs, niveau considéré comme *« exceptionnellement faible »*, et le livret B (normalement imposé), dont l'excédent de 5,6 milliards de francs en 1982 a fait place à une diminution nette de sa collecte de l'ordre de 2,7 milliards de francs.

En revanche, les produits nouveaux ont été favorisés. Le livret d'épargne populaire (livret rose) a enregistré une progression de 330 % de ses dépôts, passant de 2,63 à 11,32 milliards de francs, ce qui place le réseau de l'Ecureuil en tête de la collecte nationale à ce titre. En ce qui concerne les Codevi, lancés en octobre dernier, près de 7 milliards de francs ont été recueillis par les caisses d'épargne, soit 20 % de la collecte nationale, moins que la part détenue par les caisses sur le marché national de l'épargne (28 %). Près de la moitié des dépôts sur Codevi sont constitués par de l'argent frais, le reste provenant des livrets A et B.

A ce sujet, M. Thiollon a exprimé sa préoccupation. Certes, la baisse des excédents sur les produits traditionnels est due, pour une part, à une diminution du taux d'épargne des ménages, qui est passé de 15,5 % en 1982 à 15 % en 1983 : sous l'effet de la crise, lesdits ménages tirent sur leur épargne pour maintenir leur consommation. Mais elle est due, aussi, aux modifications des structures de cette épargne, celle-ci se portant sur d'autres produits.

Ce sont, d'abord, les placements longs, mieux rémunérés (obligations, soit par souscription directe, soit par le canal des Sicav et fonds communs à court terme, dits de trésorerie), qui ont recueilli 60 milliards de francs en 1983. Ce sont, ensuite, les produits nouveaux, livret rose et Codevi, dont le succès inquiète M. Thiollon : la faiblesse de la collecte sur les livrets A et B menace le financement des collectivités locales et du logement social. Ainsi, le contingent des prêts Minjoz, affectés à ce financement, stagnera, « au mieux », cette année et pourrait même diminuer. C'est pourquoi M. Thiollon souhaite un relèvement du plafond des livrets A, porté de 49 000 F à 58 000 F le 1er avril 1983, et qu'il voudrait voir porté à 65 000 F.

● **L'indice des prix de la C.G.T.** – Les prix ont augmenté de 0,6 % en décembre, selon la C.G.T., qui a publié son indice mensuel le 11 janvier. En glissement, de décembre 1982 à décembre 1983, les prix, en référence à cet indice, ont augmenté de 12,7 %.

Lisez *Le Monde* des PHILATÉLISTES

« La politique économique et sociale du gouvernement a considérablement aggravé les conséquences de la crise »

affirme le comité confédéral de F.O.

C'est par l'adoption d'une résolution ferme que le comité confédéral national de F.O. s'est achevé le 12 janvier. Ainsi, il *« constate que la politique économique et sociale du gouvernement a considérablement aggravé les conséquences de la crise économique »*. Lors d'un déjeuner de presse, M. André Bergeron s'est inquiété de la *« paralysie progressive de la négociation collective »*, ajoutant que le comité confédéral *« a réagi très durement »* au rigorisme salarial du gouvernement. *« On ne peut pas dire*, a poursuivi le secrétaire général de F.O., *que les salariés manifestent beaucoup d'empressement à s'engager dans des grèves. (...) Nous disons aux salariés : chaque fois que vous pouvez le faire, faites la grève pour demander le maintien du pouvoir d'achat. Tôt ou tard, nous aurons des conflits, et ce n'est pas nous qui chercherons à les apaiser. »* Déjà, les fonctionnaires F.O. envisagent une manifestation nationale pour le début de février.

Pour M. Bergeron, la situation *« est plus grave qu'on ne le dit »*. Ainsi, tout en répétant que *« les statistiques officielles ne sont pas trafiquées »*, il affirme qu'*« elles ne recouvrent pas la totalité des chômeurs »*, dont le nombre doit être d'environ 2,5 millions. *« En tout cas*, a-t-il déclaré dans son discours devant le comité confédéral, *nous allons atteindre 3 millions de chômeurs à la fin de 1984 ou au début de 1985. La grande question à laquelle je ne peux répondre, parce que c'est impossible : jusqu'où et jusqu'à quand l'opinion publique supportera-t-elle le fléau ? »* Dans ce contexte, même s'il précise qu'il n'en est pas heureux, M. Bergeron estime que l'accord sur l'assurance-chômage *« est le meilleur que nous puissions imaginer dans les circonstances actuelles »*.

Dans un vaste tour d'horizon d'actualité, M. Bergeron a renouvelé ses inquiétudes et ses critiques sur le projet de loi sur la presse, *« mal foutu »* – *« Pourquoi le gouvernement s'ingénie-t-il à se créer à lui-même des complications dont il aurait fort bien pu se passer ? »*, – et a abordé la querelle de la légitimité de M. Giscard d'Estaing, pour se déclarer respectueux du suffrage universel.

A propos de l'affaire Talbot, le secrétaire général de F.O. refuse de se laisser embarquer dans des polémiques qui *« ne servent pas le mouvement syndical »*. Il a ajouté qu'il n'avait pas été informé de ce qui s'était passé lors des discussions autour de l'accord P.S.A.-gouvernement : *« C'est déplorable. Je vais dire à Pierre Mauroy : « Ecoute, fais en sorte qu'à l'avenir « cela ne se passe comme cela, « d'abord parce que cela retombe « sur le nez du gouvernement. »* Là où, comme chez Talbot, des licenciements sont inévitables, des garanties doivent être, selon lui, négociées.

F.O. va tenir son prochain congrès confédéral du 20 au 23 novembre 1984 au parc floral de Vincennes : lors d'un nouveau comité confédéral, fin mai ou début juin, M. Bergeron confirmera – ou non – son intention de briguer un nouveau mandat. Pour l'heure, il se félicite de la vitalité de son organisation. Selon ses propres statistiques portant sur 1 833 139 suffrages exprimés, sur l'*« exercice 1983-1984 »*, F.O. a obtenu 30,83 %, juste derrière la C.G.T. (32 %) et devant la C.F.D.T. (19,42 %), la C.F.T.C. (5,7 %) et la C.G.C. (2,3 %). Un *« débat assez vif »* a agité le comité confédéral sur la loi de démocratisation du secteur public. Dans sa résolution, il la *« condamne absolument »*, car, a dit M. Bergeron, *« on ne peut à la fois être gouvernants et gouvernés »*, mais les différents courants de F.O. sont arrivés à un *« compromis »* : les candidats aux élections des administrateurs salariés *« parrainés »* par F.O. présenteront tous la même *« profession de foi »*.

M. N.

VOLVO ÉTABLIT UNE 4ème TÊTE DE PONT SUR PARIS:

PONT MIRABEAU

Non, non, il ne s'agit pas encore d'un nouveau modèle Volvo *mais d'une nouvelle succursale Volvo tout pres du Pont* Mirabeau. Aujourd'hui, c'est-à-dire ce matin, Volvo inaugure sa 4e succursale dans Paris. Au 54/56 de l'avenue de Versailles, 75016 Paris. Volvo Mirabeau. Une succursale Volvo pas comme les autres.
Elle regroupe toutes les Volvo d'occasion de Paris, en plus bien sûr des Volvo neuves. Facile pour vous de choisir la Volvo qui vous plaît à son juste prix dans un seul endroit de la capitale. Avantage encore pour les autres succursales : elles pourront ainsi se consacrer plus largement à la vente des Volvo neuves, à leur entretien et à leur après-vente.

VOLVO

VOLVO MIRABEAU : LE CENTRE DE TOUTES LES VOLVO D'OCCASION

Volvo Mirabeau, 54/56, avenue de Versailles 75016 Paris.
Tél. : 524.43.61

TBWA

ENQUÊTE

La guerre mondiale de la communication

IV. — Comment survivre ?

par ERIC LE BOUCHER et JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Dans la bataille mondiale pour le contrôle des industries de la communication, I.B.M. apparaît comme le principal bénéficiaire de l'offensive américaine. Le géant de l'informatique régnera-t-il demain sur les réseaux mondiaux de communication ? (*Le Monde* des 11, 12 et 13 janvier.)

La déréglementation américaine a détruit un ordre existant. Aujourd'hui, le monde des communications est apparemment en pleine confusion. La nature ayant horreur du vide, un nouvel ordre va s'instaurer. Qu'I.B.M. puisse en être, à l'échelle mondiale, le grand ordonnateur commence cependant à inquiéter.

A vrai dire, la prise de conscience a été tardive. Il aura fallu le « *coup de tabac* » dans la jeune industrie de la micro qui a suivi l'irruption du « *P.C.* » ; la violence des attaques contre Hitachi et les fabricants de compatibles ; la multiplication des initiatives de la compagnie et sa volonté de capter l'essentiel du marché (matériels et logiciels) de la communication d'entreprise, et la manne des services à forte valeur ajoutée qui seront attachés aux réseaux intercontinentaux, pour que les éléments du puzzle se mettent peu à peu en place. Aujourd'hui, chacun, de la petite société de micro ou de logiciels, à A.T.T., aux P.T.T. européennes et aux groupes japonais, en passant par les DEC, Apple, Burroughs, Wang, etc., se sent concerné, menacé, et se demande s'il ne sera pas le prochain sur la liste des victimes d'I.B.M.

« *I.B.M. réalise actuellement des marges brutes voisines de 24 %. Derrière il y a un premier peloton avec un taux moyen de 15-16 %. Puis vient un second peloton avec des marges voisines de 7 %* ». John Cunningham, président de Wang, qui s'est taillée en peu d'années une place de choix dans la bureautique (2 milliards de dollars de chiffre d'affaires) poursuit : « *Si I.B.M. décide de ramener sa marge à 20 % et de casser les prix, le second peloton, où notre société figure, pourra à peu près faire face, mais les dégâts seront importants chez les autres. Avec des marges trop faibles, ils ne pourront plus investir ni suivre les évolutions technologiques* ».

Entre I.B.M. et A.T.T. peu de groupes survivront donc, en préservant leur autonomie, à la bataille qui s'est engagée. « *Cinq ou six tout au plus à l'échelle mondiale* » estime John Cunningham. Les uns disparaîtront purement et simplement. D'autres basculeront dans l'univers I.B.M. Certains se concentreront sur des créneaux, des « *niches* », bien spécifiques.

Quant aux P.T.T. des différents pays, ils s'interrogent sur la place et le rôle qui leur seront laissés dans un monde de la communication déréglementé et sous influence I.B.M. Ils risquent fort alors d'être réduits à la portion congrue, ravalés au rang de « *poseurs de tuyaux* », l'architecture des systèmes de communication et tous les services qui y sont associés leur échappant peu à peu.

Prendre conscience du danger est une chose. Définir une politique pour y faire face en est une autre. Pris isolément, aucun des acteurs confrontés au défi d'I.B.M. n'a, pour le moment, autant d'atouts que le géant. Aucun ne couvre l'ensemble des secteurs de la communication, aucun ne dispose d'une aussi vaste implantation mondiale, aucun n'a de ressources financières équivalentes. A cela s'ajoutent les facteurs politiques et culturels qui conditionnent des approches différentes selon la nature ou la nationalité des acteurs. Ce qui ne leur facilite pas la tâche face à cette « église » qu'est I.B.M. Aussi les réactions varient-elles selon les continents.

Outre-Atlantique, les managers admiratifs des succès du plus beau fleuron de l'industrie américaine sont fiers de ce « *modèle de la libre entreprise* ». Certes, en tant que concurrents, ils s'en inquiètent, mais tentent de se rassurer. « *I.B.M. ne cherchera jamais à dominer la totalité du marché, mais seulement à contrôler 50 % de chaque segment. A nous de figurer parmi les survivants, d'être l'un des deux ou trois concurrents qui coexisteront avec I.B.M. dans chacun des grands créneaux du secteur* ».

Ce constat, la plupart des firmes américaines l'on maintenant fait. La compétition avec I.B.M. sur l'ensemble de la communication étant jugée impossible, — sauf peut-être par A.T.T. — elles vont se battre pour les secondes places. « *Nous devons être reconnus comme la plus sérieuse alternative à I.B.M.* » dit-on chez Burroughs. Même ambition chez le trio Honeywell-NEC-Bull, chez N.C.R. On va chercher à conserver une place en termes de produits ou de clientèles spécifiques (banques, universités, hôpitaux).

Dans le micro, c'est Apple qui va contre-attaquer en janvier avec un nouveau matériel pour maintenir son parc et surtout son standard face au P.C., DEC, affaiblie par son ratage dans la micro, quelques erreurs de *management* et la baisse de son bénéfice risque être la cible de la prochaine offensive d'I.B.M. sur les minis, les marchés universitaires et scientifiques. La société le sait et annonce elle aussi une profonde et rapide remise en ordre pour faire face à la menace.

L'Europe : un simple marché

Les conditions pour figurer parmi les survivants sont, selon John Cunningham, de plusieurs ordres. « *Il faut avoir une stratégie claire, bien choisir les segments du marché et s'y tenir. Car, I.B.M. peut se permettre des erreurs, les autres non* ». Ensuite, « *il faut être meilleur qu'I.B.M. sur ce segment en proposant des produits maniables, en étant plus proches des utilisateurs* ». Enfin, il faut « *envisager des coopérations, des complémentarités avec d'autres sociétés sur des segments voisins ou les réseaux* ». D'où la floraison, en 1983, d'accords de coopération, en particulier sur les réseaux locaux et leurs normes, et les circuits intégrés. D'où aussi les accords qui renforcent les implantations internationales, notamment sur le Vieux Continent.

Si l'Europe intéresse les Américains, c'est d'abord et surtout pour y distribuer leurs produits. Comme on s'attend à une forte croissance du marché européen de la communication, que ce soit pour les micros, la bureautique, les réseaux locaux, c'est la ruée pour trouver des partenaires européens disposant d'un bon réseau de distribution et d'une bonne connaissance du marché. N'est-ce pas là l'un des premiers objectifs des accords d'A.T.T. avec Philips et Olivetti ?

L'Europe intéresse également les Américains dans un autre domaine : les P.T.T. Ils veulent tous — à commencer par I.B.M. — que les marchés publics s'ouvrent. Ils jouent tous — sauf A.T.T., qui n'oublie pas ses cinquante-cinq ans de relations privilégiées avec les P.T.T. européens — la carte de la déréglementation en Europe. Ils souhaitent que les P.T.T. aient de moins en moins de pouvoir et d'argent, mais cherchent en même temps à obtenir leur caution. Car leur signature, en matière de norme, par exemple, vaut encore cher, et leur aura dans le reste du monde est importante. L'idéal serait que les P.T.T. contribuent à leur propre déclin.

Une fois encore, c'est I.B.M. qui se montre le plus actif, tant pour la pénétration du marché européen que pour l'« *entrisme* » au sein des P.T.T. (voir encadré). Comme si la compagnie cherchait à prendre le plus vite possible le maximum de positions afin d'être à l'abri de toute réaction nationaliste en Europe... et au Japon. Afin aussi d'être en position de force pour négocier un éventuel *deal* avec A.T.T. à l'échelle mondiale.

Face à cette offensive américaine et aux ambitions d'I.B.M., l'Europe flotte. Ses entreprises affaiblies agissent en ordre dispersé, cherchant leur salut dans des accords avec des partenaires américains. Les administrations des P.T.T. hésitent sur la stratégie à suivre. Les gouvernements, soumis à de multiples pressions, en viennent à douter de l'idée européenne et se demandent s'ils ne tireraient pas plus d'avantages à jouer une carte individuelle.

Sous-traitance ou participation au développement ?

Faut-il, au nom du réalisme, constater le retard, l'irréversibilité du phénomène de la déréglementation, l'impuissance de l'Europe à s'unir, et céder aux sirènes des plus forts, en l'occurrence I.B.M. ? Les tenants de l'alliance avec le géant ne manquent pas, notamment en France, et se recrutent dans tous les milieux. Avec l'idée que le premier qui traitera avec lui en tirera quelques bénéfices matériels.

Certes, I.B.M. a acquis, par sa réussite et les progrès qu'elle a fait faire aux techniques de l'informatique, un droit de cité. Impossible de l'oublier. Elle a sa place dans le jeu économique mondial, mais rien que sa place, qui est celle d'une entreprise privée. Or, même si elle n'en avait pas la volonté, sa puissance et sa compétence risquent de l'amener, pour peu qu'on lui laisse le champ totalement libre, à prendre peu à peu en main la gestion, l'organisation des réseaux mondiaux, et à sortir de son rôle.

Peut-on confier la communication mondiale à une seule firme privée, qui serait ainsi, par la force des choses, à même d'organiser les circuits des connaissances, et de déterminer les produits et les systèmes dont l'humanité a besoin ? Une firme qui, quelle que soit son éthique, imposerait vraisemblablement son modèle culturel à l'ensemble de la planète ?

Une autre tentation se fait jour en Europe et en France : jouer la carte de la déréglementation, et céder en Europe, en espérant récupérer des miettes du marché américain. Une tactique qui passe par l'ouverture des réseaux européens aux nouveaux *common carriers* américains qui concurrencent désormais A.T.T., tant pour les longues distances aux Etats-Unis que pour les liaisons intercontinentales. M.C.I. frappe ainsi à la porte des P.T.T. européens. La Grèce s'est déjà laissé séduire. La France a failli le faire. Avec l'espoir qu'en autorisant M.C.I. à raccorder son trafic au réseau européen cette société passerait des commandes de centraux téléphoniques à C.I.T.-Alcatel pour le marché américain. Avec l'idée également d'échapper ainsi aux deux géants I.B.M. et A.T.T.

Cette approche peut paraître de prime abord astucieuse, mais elle présente deux risques majeurs. D'une part, elle n'apporterait pas de véritable réponse aux problèmes industriels de l'ensemble de l'industrie électronique française. Seule C.I.T.-Alcatel en tirerait quelque avantage précaire. D'autre part, elle ferait éclater définitivement le front européen. Chacun irait en ordre dispersé, signerait avec son *common carrier*, ouvrant la voie de la balkanisation. Pour le plus grand profit, à terme, du plus puissant : I.B.M.

« *Les Européens sont assis sur un marché d'une valeur considérable* constate M. Etienne Davignon, commissaire européen aux affaires industrielles. *Allons-nous négocier avec les Américains une simple sous-traitance ou la participation au développement ? Si les Européens ne mettent pas d'abord de l'ordre chez eux, alors ils en seront réduits à la sous-traitance et à vendre leurs marchés à I.B.M. ou à A.T.T., voire aux deux. Mais... on ne vend son marché qu'une fois !* »

Bref, pour répondre au défi posé par la déréglementation et la poussée américaine, il faut d'abord s'entendre entre Européens, entre P.T.T. et industriels du Vieux Continent, définir une stratégie pour négocier ensuite dans de meilleures conditions.

Pour les administrations (P.T.T., Bundespost, etc.), la tâche est difficile. Elles doivent prouver par une efficacité accrue qu'elles sont à même de faire face aux nouveaux besoins des utilisateurs à des prix compétitifs. Ce qui implique une mobilisation interne des personnels, une remise en cause de quelques dogmes, une révision des structures tarifaires. Elles doivent harmoniser leurs actions. Les velléités d'ouverture conjointe des marchés respectifs actuellement discutés entre la France et la Grande-Bretagne devraient s'étendre à d'autres pays et déboucher sur une coopération plus vaste, concernant l'ensemble des activités liées à la communication (normes, services et produits), comme cela vient d'être décidé par exemple entre la France et la R.F.A. pour le radio-téléphone.

Ce n'est qu'en organisant très vite une « déréglementation à l'européenne » que le Vieux Continent peut espérer survivre en tant qu'entité autonome. Sa résistance pourrait servir d'exemple au Japon et au reste du monde. Unie, l'Europe pourra alors négocier sur un pied d'égalité. Car le nouvel ordre mondial des communications devra de toute façon être discuté avec l'un des deux géants américains qui s'affrontent.

Affaibli par la *déréglementation*, la perte de son marché *captif*, son absence d'implantation internationale, ses « trous » dans certains segments de la communication, A.T.T., qui a une « culture » de service public, serait sans doute pour les P.T.T. et les gouvernements européens un partenaire — provisoirement — plus malléable. Au nom du principe selon lequel « *il vaut mieux négocier avec le plus faible de ses ennemis* ».

Cette alliance, entre « exploitants » gestionnaires de réseaux et de services (concernant notamment les normes et les nouveaux services) ne serait pas exclusive d'accords de coopération que les industriels européens pourraient signer avec d'autres firmes, américaines ou japonaises, qui se battent pour survivre dans chaque secteur du marché de la communication. Pour être efficace une telle stratégie suppose enfin que le rôle de chacun soit clairement défini. Aux administrations, aux pouvoirs politiques, de mener les négociations globales, sans se mêler des accords ponctuels, qui sont du ressort des chefs d'entreprise.

Tout en fait va se jouer en 1984. Si l'Europe n'est pas capable dans l'année qui vient — M. Davignon parle même de six mois — de prendre conscience du péril, et de mettre en place le cadre, le calendrier et les moyens d'une véritable coopération dans un secteur aussi vital que les communications, alors le Vieux Continent et les pays qui le composent risquent d'être marginalisés.

FIN

La toile d'araignée

Si l'offensive d'I.B.M. passe toujours par ses filiales locales et *n'exclut pas une certaine concurrence entre elles, elle ne laisse aucune* place à l'improvisation. Procédant d'une stratégie *mondiale, elle est étroitement coordonnée.* Il en est ainsi des propo*sitions* allèchantes que la *compagnie a fort discrètement formulées ces derniers mois tant aux* P.T.T. *qu'aux administrations (universités, centres de recherche,* hôpitaux, *éducation nationale) et aux gouvernements européens.*

En R.F.A., I.B.M. a été choisie par la Bundespost pour développer le vidéotexte allemand. Au grand dam de Siemens.

En Grande-Bretagne, la compagnie a proposé aux banques, en coopération avec British Telecom, d'installer un vaste réseau de paiement électronique reliant les commerçants et les établissements financiers. Des connexions sont également prévues entre British Telecom et S.B.S.

En France, I.B.M., a réussi quelques percées dans le bastion des P.T.T. Ainsi, elle va participer avec la société française SESA à l'automatisation du Centre de renseignement (le « 12 »). Elle a failli obtenir la commande d'un système d'ordinateur pour le centre de recherche du CNET à Lannion. Ce contact a été « suspendu » au dernier moment par l'Elysée. Le même scénario s'est produit pour les nouveaux équipements destinés à la facturation détaillée des abonnés au téléphone.

Le programme d'informatisation des hôpitaux avec la perspective de connecter par un réseau local les établissements entre eux est l'objet d'une âpre bataille entre I.B.M. et un tandem français Bull-Intertechnique. I.B.M., là aussi, a failli gagner par surprise.

Plus spectaculaire encore est l'action de la compagnie en faveur de l'éducation nationale et de la recherche. Elle a mis au point un réseau européen université-recherche qui pourra relier toutes les universités de sept pays européens, en commençant par celles qui sont équipées de ses matériels. Quatre établissements français ont été choisis dans un premier temps : l'Ecole normale supérieure, H.E.C., l'Ecole des mines à Sophia-Antipolis, près d'Antibes, et le Centre national universitaire Sud calcul à Montpellier. L'idée est d'offrir — gratuitement — à tous ces centres une partie des équipements. D'ores et déjà, l'Ecole normale supérieure a reçu *un I.B.M. 4341, des terminaux graphiques et des « P. C. » pour une valeur estimée à 10 millions de francs.*

Le réseau EURN serait ensuite raccordé au réseau des universités américaines et canadiennes.

Pour les laboratoires de recherche, I.B.M. envisagerait de donner en 1984 plusieurs dizaines de « P. C. ». Une action identique est menée vers l'éducation nationale. En France et dans toute l'Europe.

(publicité)

RÉPUBLIQUE DU ZAIRE
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DES ROUTES
Appel d'Offres nº OR/SGMTP/006/CA/83
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La République du Zaïre a obtenu un prêt de l'International Developement Association en vue de financer partiellement le projet d'entretien routier de l'Office des routes.

1. **OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**
L'Office des routes met en adjudication en quatre lots, la fourniture de filtres, de lames et coins de lames, de jets de bronze et d'acier et de pneumatiques, nécessaires à la réalisation de son programme d'entretien routier.

2. **ÉLIGIBILITÉ**
Les biens proposés devront obligatoirement provenir et être produits dans les territoires des Etats participants ou pays membres de l'IDA et de la Suisse.

3. **ACHAT DU DOSSIER**
Le dossier complet d'appel d'offres peut être obtenu :
— auprès de la direction générale de l'Office des routes, Boîte postale nº 10 899 à Kinshasa I (bâtiment situé ex. avenue Descamps à Kinshasa, Gombe), contre paiement d'une somme de six mille zaïres ou versement de la même somme au compte nº 968.727/26 ouvert au nom de l'Office des routes, direction générale, auprès de la Banque commerciale zaïroise, à Kinshasa
— auprès de l'Union mondiale ORT, 1-3, rue Varembé 1211, Genève 20 (Suisse), par versement d'une somme de 200 dollars ou sa contrevaleur en francs suisses, au compte nº 151 842/4, ouvert au nom de l'Union mondiale ORT, auprès de la Société de banque suisse, 2, rue de la Confédération, 1200 Genève, Suisse
— auprès de l'American ORT Federation, 817 Brodway - 10003, New York, USA
— auprès de l'Union mondiale ORT, ORT HOUSE, SUMPTER CLOSE, FINCHLEY ROAD, LONDON NW3, 5HR - ENGLAND.

4. **REMISE ET OUVERTURE DES OFFRES**
Les offres doivent parvenir sous pli fermé au secrétariat permanent du Conseil des adjudications de l'Office des routes, Boîte postale 10 899 à Kinshasa I, avant le 15 février 1984, à 10 h, date et heure auxquelles il sera procédé, en séance publique, à l'ouverture des offres.

5. **LIEU DE LIVRAISON**
La livraison se fera au centre S.G.M.T.P. de l'Office des routes à Kinshasa, où se fera la réception de toutes ces matières.

OFFICE DES ROUTES
DIRECTION GÉNÉRALE

SHAFALI BUSIKU, Administrateur directeur — J. BAUDOIN, Président délégué général

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. — Obligations 8,50 %-1971

Les intérêts courus du 17 janvier 1983 au 16 janvier 1984 seront payables à partir du 17 janvier 1984 à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal contre détachement du coupon nº 12 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 6,37 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 31,46 F.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée, Paris (15e), aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après : Banque nationale de Paris, Crédit lyonnais, Société générale, Banque Paribas, Banque de Suez et de l'Union des mines, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial, Caisse centrale des banques populaires, Crédit du Nord, Banque de l'union parisienne, L'Européenne de banque, MM. Lazard frères et Cie, Caisse des dépôts et consignations, Banque de l'union européenne, Société marseillaise de crédit, Société centrale de banque, Société générale alsacienne de banque, Banque de l'Indochine.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.

(Publicité)

« Une France de l'extérieur, ou les souvenirs d'un conseiller commercial »
Par Michel Dupont
160 p. 39 F. Editions LANORE, 1, rue Palatine à Paris 75006
Un petit livre instructif, vivant, plein de franchise sur la Chine, Ceylan, la Syrie, la Finlande, l'Irlande, les Enarques, le quai d'Orsay.
Un livre qui ne laisse pas indifférent.

JOURNÉES DE LA FRANCOPHONIE

NANCY 19 ET 20 JANVIER 84

UNE CRÉATION



INSTITUT COMMERCIAL DE NANCY
4, rue de la ravinelle, 54000 nancy — tél. (8) 335.22.52

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 janvier

La hausse reprend

En voiture dans le nouveau train de hausse. A 12 h 30 jeudi, la célèbre cloche de la Bourse a sonné le départ. Après deux jours de stationnement, le convoi s'est ébranlé, d'abord très lentement, puis à toute vapeur, sur l'impulsion donnée par Carrefour, ensuite Lafarge, Peugeot même, surtout C.S.F. (+ 8,8 %), la vedette du jour. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance proche de 1 % environ, s'établissant ainsi à son plus haut niveau depuis le 31 décembre 1982, « de toujours », insistaient les professionnels, mais sans finir toutefois au mieux de la journée (+ 1,3 % à mi-séance).

« La phase de consolidation est terminée », assurait le spécialiste d'un grand établissement de la place. « Le marché est parti pour une nouvelle étape de hausse... jusqu'au prochain arrêt. » Avant l'ouverture, la demande s'était faite à nouveau pressante. La preuve en est que les liquidités excédentaires sont loin d'être épongées. L'intérêt s'est principalement porté sur le matériel électrique, les travaux publics aussi et la distribution. Notons que la cotation de Penarroya dut être réservée avant qu'une hausse de 7,3 % soit affichée. Bref, la fête a derechef battu son plein. « Un vrai train de plaisir », ironisait un vieil habitué. Une façon comme une autre de célébrer la dernière touche de coquetterie mise à la corbeille dont le bord a été revêtu d'un velours bordeaux tout neuf (ce rhabillage se fait tous les dix ans) et les abords est-ouest complétés par des bureaux en bois exotiques.

Sous l'effet dollar, la devise-titre a crevé tous ses plafonds pour s'échanger dans une fourchette de cours historiques compris entre 11,31 F et 11,34 F (contre 11,18 F-11,28 F).

Sur les indications venues des Etats-Unis, l'or s'est redressé à Londres (371,25 dollars l'once contre 367,75 dollars) et, par contre-coup, à Paris avec le lingot à 103 000 F. Par sympathie, peut-être, le napoléon a regagné le franc perdu la veille (650 F contre 649 F).

Le volume des transactions a peu varié : 9,30 millions de francs contre 9,63 millions.

NEW-YORK

Indécis

Toujours un peu indécis, le marché new-yorkais a légèrement progressé par solde jeudi, puisqu'on a finalement dénombré 867 titres en hausse face à 695 replis. L'indice Dow Jones des industrielles s'est contenté d'afficher un modeste gain de 1,99 point, à 1 279,31 points, mais les spécialistes de Wall Street tiennent à souligner le volume important des transactions, signe réel de vigueur du marché et, surtout, le nombre important des blocs de titres échangés.

Au cours de cette séance, qui a porté sur 99,41 millions d'actions contre 98,66 millions la veille, 1 832 blocs de 10 000 titres ont trouvé preneur (contre 1 725 mercredi).

Pour la plupart des observateurs, il ne s'agit là que d'une pause du marché new-yorkais en attendant que le signal d'une nouvelle marche en avant soit donné soit par une nouvelle favorable sur les taux d'intérêt, soit à caractère économique élargi.

En attendant, les investisseurs se sont intéressés aux situations particulières. C'est ainsi que l'action C Three Inc a cédé 5 7/8 points, à 7 5/8 après l'annonce, par l'armée américaine, qu'elle pourrait rayer cette société de la liste de ses fournisseurs. Il semble que le département de la défense reproche à C Three Inc *« une conduite inappropriée »* à l'occasion d'un programme militaire exécuté dans l'Etat du Nouveau-Mexique.

VALEURS	Cours du 11 janv.	Cours du 12 janv.
Alcoa	47 3/8	47 3/4
A.T.T.	65 1/4	65 1/4
Boeing	47 1/8	47 3/8
Chase Manhattan Bank	47 3/4	48 1/2
Du Pont de Nemours	51 5/8	52 3/8
Eastman Kodak	74 7/8	74 3/4
Exxon	37 3/8	37 7/8
Ford	48 1/8	48
General Electric	57 7/8	57 3/4
General Foods	53 7/8	53 7/8
General Motors	78 5/8	78 1/4
Goodyear	30 5/8	30 1/8
I.B.M.	122 1/4	121 5/8
I.T.T.	48 3/4	47
Mobil Oil	29 5/8	29 1/4
Pfizer	35 7/8	36
Schlumberger	47	47 3/4
Texaco	38	38
U.A.L. Inc.	39 3/8	39 1/2
Union Carbide	64 3/8	63 1/2
U.S. Steel	32 1/4	32 1/4
Westinghouse	55 1/4	55 7/8
Xerox Corp.	50 1/8	50 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SINTRA-ALCATEL. — Suspendue depuis le 28 décembre dernier, la cotation des actions de cette société (négociées à la cote officielle de la Bourse de Paris) a repris, le 13 janvier 1984, après officialisation de la prise de contrôle de Sintra-Alcatel opérée par Thomson-C.S.F. Cette dernière a, en effet, acquis, ce même jour, auprès d'Alcatel-Electronique un total de 428 225 actions Sintra-Alcatel, ce qui équivaut à 72 % environ de son capital. Ce bloc de contrôle a été négocié sur le marché officiel au prix unitaire de 600 F, aucune autre négociation ni application à ce cours de 600 F n'ayant été autorisée.

D'autre part, la société Thomson-C.S.F. a indiqué à la Chambre syndicale qu'elle s'engageait à mettre en œuvre la procédure de maintien des cours pendant quinze séances de Bourse, à compter du 16 janvier prochain (soit jusqu'au 3 février inclus), de manière que le cours de l'action Sintra-Alcatel ne tombe pas en deçà de 550 F, un cours agréé par la Chambre syndicale des agents de change, *« compte tenu des conditions particulières, dont est assortie la vente du bloc de contrôle de la société Sintra-Alcatel »*. Cette acquisition, réalisée au prix unitaire de 600 F, sera payée en trois échéances : 200 F payables le 31 décembre prochain, un montant équivalent fin décembre 1985 et les derniers 200 F le 31 décembre 1986.

INTERNATIONAL HARVESTER. — Les actionnaires de la société américaine de matériel agricole International Harvester ont approuvé, à une large majorité, le plan de refinancement de cette société, essentiel pour la sauver de la faillite. Les deux cent vingt créditeurs privés de la firme de Chicago avaient approuvé, en décembre dernier, ce plan, permettant le refinancement d'une partie des 3,5 milliards de dollars de dettes de la société. Au cours d'une réunion extraordinaire, les actionnaires ont, à leur tour, donné leur accord à un plan prévoyant essentiellement la création de 100 millions d'actions nouvelles, attribuées aux créditeurs en échange de leurs créances, et l'émission de warrants et actions préférentielles convertibles.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	11 janv.	12 janv.
Valeurs françaises	106	106,7
Valeurs étrangères	104,2	104,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1983)

	11 janv.	12 janv.
Indice général	165,3	166

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 janvier 12 7/8%

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 janv.	13 janv.
1 dollar (en yens)	234,60	234,67

BOURSE DE PARIS — Comptant — 12 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27	0 852
5 %	39 20	4 740
3 % amort. 45-54	....	1 352
Emp. 7 % 1973	9678	..
Emp. 8,80 % 77	113	5 650
9,80 % 78/93	89 80	4 954
8,80 % 78/86	91	0 789
10,80 % 79/94	92 20	3 888
13,25 % 80/90	100 65	8 109
13,80 % 80/87	102 48	3 356
13,80 % 81/99	101 65	13 724
16,75 % 81/87	111 14	5 721
16,20 % 82/90	111 82	16 200
16 % juin 82	111 60	9 630
E.D.F. 7,8 % 61	237 50	14 990
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 80	8 165
Ch. France 3 %	143	..
CNB Bques janv. 82	101 95	0 438
CNB Paribas	101 97	0 438
CNB Suez	101 98	0 438
CNI janv. 82	101 96	0 438

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2880	3000
Carrefour 6,75 % 77	316	325
Interbail (obl. conv.)	222 10	222 10
Lafarge 6 % 72	338 90	334
Martel 8,75 % 70	1900	1950
Michelin 5,50 % 70	615	615
Moët-Hennes. 8% 77	1900	1890
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	213	211
Peugeot 6% 70-75	338 50	340
Sanofi 10,25% 77	....	....
SCREG	171	173
Télém. 7% 74	171 50	172 50
Thom.-CSF 8,5% 77	272	288

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	55 50	56 90
A.G.F. (St Cent.)	358	356
A.G.P. Vie	5200	5410
Agr. Inc. Madag.	94 50	98 50
Alfred Herlicq	88 45	85
Allobroge	385	380
André Roudière	145	145
Applic. Hydraul.	307	307
Arbel	40 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay S.A.	225	219
De Dietrich	325	326
Degremont	163 60	164 90
Delalande S.A.	260	260
Delmas-Vieljeux	612	636 d
Dév. Rég. P.d.C (Li)	112	112 20
Didot-Bottin	360	364
Dist. Indochine	350	360 10
Drag. Trav. Pub.	218 40	227 10
Duc-Lamothe	260	221 o
Dunlop	7 30	8 30 d
Eaux Bass. Vichy	981	981
Eaux Vittel	1020	999
Ecco	2925	3000
Economats Centre	411	420
Electro-Banque	273	266
Electro-Financ.	509	490
Elf-Antargaz	156	159
E.L.M. Leblanc	560	566
Entrepôts Paris	280	283
Epargne (B)	1060	1056
Epargne de France	295 50	316 50 d
Epeda-BF	1425	1425
Escaut-Meuse	403 20	387
Eurocom	738	738

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Torsy indust. inc	21 35	21 35
Vieille Montagne	600	620
Wagons-Lits	380	380
West Rand	70 50	72 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1130	1145
C.D.M.E.	501	505
Delsa	360	360
Dauphin O.T.A.	1399	1400
Marin Immobilier	1850	1850
Métallurg. Minière	133	133
M.M.B	306	303
Novotel S.I.E.H.	2000	1978
Petit Bateau	417	403
Petrofigaz	545	566
Poron	580	560
S.C.G.P.M.	223	225
Far East Hotels	1 13	1 20
Sodexho	2980	3000
Sofibus	214	216
Rodamco	....	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	7 60	....
Alser	173	....
Cellulose du Pin	29 50	29 90
C.G. Maritime	7	7 10
CMM-Mar Madag.	....	....
Coparex	509	503
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files Fourmies	1 76	1 70 o
Imp. G.-Lang	1 10	....
La Mure	60 50	....
Pronuptia	128	125
Rorento N.V.	709	713
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	150
Total C.F.N.	51 50	....
Ufinex	230	....

Étrangères

SICAV 12/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1816	4,5 % 1973	1839	1850	1850	+ 0 59
3100	C.N.E. 3 %	3260	3245	3248	− 0 36
205	Accor	237	236	236	− 0 42
770	Agence Havas	850	861	861	+ 1 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
885	Euromarché	749	760	760	+ 1 4[illegible]
605	Europe n° 1	607	610	611	+ 0 6[illegible]
730	Facom	876	880	880	+ 1 [illegible]
760	Fichet-Bauche	794	800	800	+ 0 7[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 640	8 693	8 400	8 800
Allemagne (100 DM)	305 780	305 700	293	313
Belgique (100 F)	15 010	15 006	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 540	272 390	258	279
Danemark (100 krd)	84 580	84 600	80	88
Norvège (100 k)	109 150	109 400	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 111	12 137	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 420	8 427	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 053	5 051	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	385 500	385 820	371	392
Suède (100 krs)	105 240	105 380	101	108
Autriche (100 sch)	43 390	43 390	42 300	44 300
Espagne (100 pes.)	5 348	5 368	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 310	6 320	5 400	6 600
Canada ($ can 1)	6 906	6 950	6 720	7 060
Japon (100 yens)	3 699	3 702	3 570	3 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/1
Or fin (kilo en barre)	102750	103250
Or fin (en lingot)	102200	103000
Pièce française (20 fr)	649	650
Pièce française (10 fr)	441	475
Pièce suisse (20 fr)	627	626
Pièce latine (20 fr)	615	611
Souverain	761	771
Pièce de 20 dollars	4005	4070
Pièce de 10 dollars	1830	1840
Pièce de 5 dollars	1055	1090
Pièce de 50 pesos	4090	4100
Pièce de 10 florins	635	639

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 13 janvier 1984 a été tiré à 521 186 exemplaires

SOLDES D'HIVER





TISSUS "COUTURE" ET "DÉCORATION"
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

A B C D . F G H

En Tunisie

M. Bourguiba a ordonné la création d'une commission d'enquête sur les émeutes

De notre correspondant

Tunis. – M. Bourguiba, qui a réuni le jeudi 12 janvier à Tunis le conseil des ministres, a ordonné la constitution d'une commission d'enquête à la suite des troubles qui ont eu lieu la semaine dernière dans le pays. Un communiqué précise que cette commission *« a pour but de faire toute la lumière sur les véritables facteurs et motifs qui ont été à l'origine de la détérioration de l'ordre public, notamment le 3 janvier dans la capitale ».*

Cette commission, qui aura pour tâche *« de délimiter les responsabilités »*, sera présidée, croit-on savoir, par un magistrat. Elle comprendra notamment des représentants du premier ministre, des ministères de la défense nationale et de l'intérieur, ainsi que de la Chambre des députés.

Pour la première fois jeudi, le journal gouvernemental *la Presse* a évoqué les *« anomalies »*, les *« détails douteux »*, les *« coïncidences troublantes »* qui ont marqué les récents événements. Sous le titre « Droit de savoir », le quotidien pose une série de questions auxquelles la commission d'enquête devrait pouvoir apporter des réponses.

« Est-il vrai que trois mille cinq cents agents mis à la disposition de la préfecture de police de la ville de Tunis sous les ordres du préfet n'aient rien pu faire pour contenir manifestants et autres pilleurs et casseurs ?

» Est-il vrai que quarante-huit heures avant l'éclatement des incidents – mardi 3 janvier – des policiers ont été désarmés ?

» Est-il vrai que quatre cents agents étaient en congé normal et qu'ils n'ont pas été rappelés ?

» Est-il vrai qu'aucun plan de déploiement des forces de l'ordre n'avait été prévu, alors que, trois jours avant, des désordres graves avaient éclaté dans certaines villes du Sud ?

» Comment répondre aux remarques et allusions de toute la presse – pas seulement locale – sur l'origine des slogans dirigés vendredi après l'intervention du président ? (1)

» Comment expliquer que les mêmes slogans aient éclaté au même moment à différents endroits ce même vendredi ? »

M. D.

(1) Les slogans étaient dirigés contre le premier ministre, M. Mohamed Mzali.

TANDIS QUE SE POURSUIVENT LES NÉGOCIATIONS SYRO-AMÉRICAINES

M. Walid Joumblatt accuse le président Gemayel de « saboter » l'application du plan de sécurité

Des combats à l'arme lourde se sont poursuivis toute la journée du jeudi 12 janvier entre, d'une part, l'armée libanaise et les milices phalangistes; et, de l'autre, les combattants druzes de M. Walid Joumblatt. Ces derniers ont bombardé les quartiers chrétiens de l'est et de la banlieue sud-est de Beyrouth, ainsi que le port. Les échanges de tirs se sont également produits autour des positions de l'armée libanaise à Souk-El-Gharb. Dans la soirée, Beyrouth et sa banlieue ont été plongées dans une obscurité totale.

Dans une interview publiée jeudi par le *Washington Post*, M. Walid Joumblatt a accusé le président Gemayel d'avoir *« saboté »* l'application du plan de sécurité pour Beyrouth et la montagne avoisinante. Il a affirmé que le chef de l'Etat a empêché ses représentants de se rendre à Damas afin de régler les problèmes qui avaient surgi dans la rédaction du projet de ce plan.

Parmi les problèmes évoqués par le chef druze figure le couvre-feu imposé à Beyrouth-Ouest, qui, a-t-il déclaré, devrait être levé sans tarder. Il réclame également la levée de la censure sur la presse, qui, selon lui, ne s'applique qu'aux publications paraissant à Beyrouth-Ouest.

Le gouvernement américain estime, pour sa part, que c'est l'intransigeance de M. Joumblatt qui bloque la mise en œuvre du plan de sécurité, mais espère que le gouvernement syrien exercera sur le chef druze les pressions nécessaires pour sortir de l'impasse.

Les négociations entre Damas et Washington se poursuivent. Jeudi, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, s'est longuement entretenu avec l'émissaire du président Reagan, M. Donald Rumsfeld. Le même jour, le secrétaire britannique au Foreign Office avait été reçu successivement par M. Khaddam par le président Assad. Sir Geoffrey Howe a déclaré au cours d'une conférence de presse, avant de quitter Damas, que la Syrie et le Royaume-Uni étaient d'accord, en ce qui concerne le Liban, sur *« la nécessité d'un Etat souverain et indépendant, non soumis à des interférences extérieures (...) ».*

Le président syrien, s'adresssant à Sir Geoffrey Howe, a réclamé le retrait immédiat du Liban tant des forces israéliennes que de celles des Etats-Unis, rapporte l'agence de presse Sana. M. Assad a remarqué que le contingent américain de la Force multinationale *« est devenu partie prenante dans la guerre et s'est transformé en une milice »*, ajoutant : *« Les peuples de cette région ne considèrent plus les forces américaines comme une force de paix et neutre. »*

Le président Assad a encore déclaré à son interlocuteur britannique : *« Quand les forces israéliennes quitteront ce pays, il n'existera plus aucun problème entre la Syrie et le Liban. Nous voulons une solution politique de la crise libanaise afin que ce pays redevienne arabe et non européen ou américain. »* Le chef de l'Etat syrien a, enfin, souligné que le Royaume-Uni pouvait jouer un rôle positif dans ce domaine. – *(A.F.P.)*

DOLLAR PLUS CALME : 8,66 F

Sur les marchés des changes nettement plus calmes à la veille du week-end et au terme d'une semaine très agitée, les cours du dollar ont légèrement fléchi, revenant vendredi 13 janvier, à Paris, de 8,69 F, record historique battu le jeudi 12 janvier, à 8,66 F environ.

A Francfort, la monnaie américaine est passée de 2,8450 DM à 2,8350 DM. Le franc a continué de glisser lentement par rapport au mark, dont le cours atteignait 3,06 F.



En Pologne

LES SYNDICATS OFFICIELS S'OPPOSENT A UNE HAUSSE MODÉRÉE DES PRIX

Les autorités polonaises ont décidé de réduire la prochaine hausse prévue des prix des denrées alimentaires devant le mécontentement de la population qui s'est en majorité prononcée contre ces augmentations.

Selon un nouveau projet diffusé par la presse, jeudi 12 janvier, les nouveaux prix sont inférieurs de 15 % en moyenne aux prévisions initiales, soumises à une « consultation populaire » depuis la mi-novembre. Les produits de luxe seront plus touchés que les biens de consommation courante.

Cependant les nouveaux syndicats mis en place par le pouvoir en Pologne ont catégoriquement rejeté ces hausses, au cours d'une rencontre avec les représentants du gouvernement. Ils ont exprimé leurs craintes qu'elles n'engendrent une nouvelle « valse des étiquettes » dans tous les secteurs.

Ils ont également « critiqué » comme insuffisante l'augmentation des allocations aux familles nombreuses et aux indigents, prévue par le projet.

D'autre part, les manœuvres d'intimidation contre les prêtres proches de Solidarité se poursuivent. Le Père Jerzy Popieluszko, a été à nouveau convoqué pour lundi prochain au commissariat central de Varsovie ou il avait déjà été entendu jeudi pendant deux heures. Le Père Popieluszko, qui appartient à la paroisse Saint-Stanislaw de Varsovie, est l'un des soixante-neuf prêtres « extrémistes » dénoncés par le pouvoir. Il est accusé d'abus du sacerdoce à des fins politiques.

A Gdansk, le confesseur de Lech Walesa, le père Henryk Jankowski, a indiqué qu'il avait reçu des menaces de mort anonymes et que les autorités tenteraient de le faire partir de sa paroisse. Les responsables de l'Eglise catholique ont cependant fait savoir qu'ils n'avaient pas l'intention de céder aux pressions du gouvernement et qu'ils ne déplaceraient pas le Père Jankowski qui fait également l'objet d'une enquête pour avoir *« abusé de la liberté religieuse »* en soutenant Solidarité dans ses sermons. – *(A.F.P.-A.P.)*

● *Arrestation d'un avocat de Solidarité à Varsovie.* – L'un des plus célèbres avocats de Solidarité, Me Paciej Bednarkiewicz, connu pour sa défense des prisonniers politiques et des victimes de la répression, a été arrêté ce mercredi 11 janvier à Varsovie après une perquisition à son domicile, a-t-on appris de source judiciaire. L'avocat est *« soupçonné d'incitation a faux témoignage, d'assistance à personne se cachant et faisant l'objet d'un avis de recherche, et d'incitation à dévoiler les secrets d'État et professionnels »*, a indiqué l'agence P.A.P. – *(A.F.P.)*

Sur le vif

Ne quittez pas !

Hier après-midi, ça n'allait pas. J'étais mal fichue. Je décide de décommander un ami avec qui j'avais rendez-vous le soir-même, à la sortie du métro Glacière, pour aller dîner dans le coin. J'appelle sa boîte et je demande le directeur de la communication et des relations publiques. Au standard, on ne sait pas qui c'est. Comment il s'appelle ? M. Crafougnat. Ne quittez pas. On cherche son numéro de poste, on ne le trouve pas ; on me demande si je le connais. Non, désolée. Nouvelles et interminables investigations. On revient pour me dire que c'est le 2633, me prier de le noter, me signifier qu'il est occupé et m'intimer l'ordre de ne pas quitter. J'obéis.

Quand enfin le poste est libre, on me le passe, ce n'est pas le bon. C'est celui d'un monsieur pressé qui me suggère de rappeler et de demander le directeur de la communication et des relations publiques. Je le supplie de me repasser le standard, je suis dans une cabine, je n'ai plus de pièce de 1 F. Il refuse : c'est très compliqué et c'est très risqué, ça ne marche qu'une fois sur quatre. Enfin... Si j'y tiens ! Ça coupe, en effet. Je vais faire de la monnaie. Je rappelle, je tombe sur un disque. Entre-temps, l'abonné a changé de numéro.

Troisième essai et deuxième standardiste aussi ignorante que la première, qui me balade à tous les étages et dans tous les bureaux de la société, jusqu'à ce que je tombe, épuisée, au bord de la crise de nerfs, sur une dame que je prends pour la secrétaire de l'insaisissable Crafougnat. Tragique erreur. Ce n'est pas sa secrétaire, c'est son assistante... Il n'est pas là. Elle ne sait pas quand il reviendra, s'il revient jamais. De toute façon, elle ne le verra pas avant demain et... Bon, allez, ça suffit comme ça ; je raccroche, tant pis pour Crafougnat.

Le soir, bien au chaud, je sirote un grog devant ma télé et qui est-ce que je vois débarquer dans le magazine « l'Enjeu » ? Une femme d'affaires astucieuse, Sophie de Menton, qui se fait fort d'enseigner aux Français comment utiliser leur téléphone au mieux de leurs intérêts. Ses cours comportent des exercices de respiration par le nez, par la bouche, pour améliorer son élocution, des mouvements de relaxation pour contrôler son agressivité, des leçons d'efficacité, d'amabilité, de chaleur humaine, d'écoute et de contact. C'est tout un apprentissage.

Moi, je connais un moyen plus simple et plus radical. Quand Crafougnat m'a demandée, furibard, au téléphone, après avoir poireauté pendant trois quarts d'heure devant sa bouche de métro, je lui ai dis : je vais la chercher ; et je l'ai prié d'attendre. Il attend toujours. Ça lui apprendra.

CLAUDE SARRAUTE.

M. MITTERRAND INAUGURE LE VINGT-TROISIÈME SALON NAUTIQUE

M. François Mitterrand devait inaugurer vendredi 13 janvier, en fin de matinée, le vingt-troisième Salon nautique international qui ouvre ses portes samedi au centre des expositions de la Défense **(voir page 15).**

MORT D'ANDRÉ BOURRILLON

Le journaliste sportif André Bourrillon est décédé le vendredi 13 janvier à l'île de la Réunion, à l'âge de soixante ans.

[Né le 15 novembre 1923 à Marmande (Lot-et-Garonne), André Bourrillon débute dans le journalisme en 1942 au quotidien *l'Auto.* Engagé à la R.T.F. à la Libération comme reporter sportif, il entre en 1952 à Radio-Luxembourg, où, jusqu'en 1964, il devient le grand rival du célèbre Georges Briquet pour la narration radiophonique du Tour de France cycliste.

Après un passage à Radio Monte-Carlo, André Bourrillon avait gagné l'île de la Réunion ces dernières années, collaborant à Radio-France Outremer (R.F.O.).]

● *Nouvelle grève sur la ligne C du R.E.R.* – Par suite d'une grève des conducteurs C.G.T., le service ne devait être assuré qu'à raison de deux trains sur trois vendredi 13 janvier sur la ligne C du R.E.R. (Saint-Quentin-en-Yvelines - Etampes - Dourdan). Les revendications portent sur des problèmes d'effectifs.

Le projet de loi sur la presse

LES POUVOIRS DE LA COMMISSION POUR LA TRANSPARENCE

La commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale a continué, jeudi 12 janvier, la discussion du projet de loi sur la presse.

A l'article 17, qui énumère les personnes pouvant saisir la commission pour la transparence et le pluralisme, elle a ajouté *« les comités d'entreprise, d'établissement ou de groupe des entreprises de presse ».* A l'article 18, qui explicite les pouvoirs de cette commission en lui permettant de faire appliquer les règles limitant la concentration des titres, la majorité des commissaires ont supprimé la référence précise à la possibilité d'ordonner *« la séparation des entreprises ou actifs regroupés »*, prévue par le texte du gouvernement, mais elle a indiqué que la commission pour la transparence met *« en demeure les personnes intéressées de respecter »* la législation.

Devant la commission spéciale du Sénat, M. Dominique Brochard, président du Syndicat général des journalistes F.O., a annoncé, le jeudi 12 janvier, que ce même jour le comité confédéral de F.O. avait porté *« une condamnation totale »* du projet gouvernemental et demandé son retrait.

Th. B.

TED LAPIDUS
SAINT - HONORÉ
Femmes SOLDES Hommes
23, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

aramis
Chemisier - Habilleur
SOLDE
sa collection de grand luxe
36 rue du Faubourg St Honoré Paris

No 1 DE LA FOURRURE D'OCCASION
SOLDES de -20 à -50 %
LES DEUX OURSONS
106 Bd de Grenelle
Paris 15e Mo La Motte Picquet
575.10.77

PIERRE CARDIN
victor hugo
solde ses collections
27, avenue Victor Hugo PARIS

Francis Javitt
HORLOGER BIJOUTIER
ARTICLES DE CADEAUX
SOLDES
jusqu'à 40 %*
AVANT TRAVAUX
* sa collection 1983 présentée dans les vitrines signalées.
Francis Javitt
Centre commercial Tour Maine-Montparnasse
75015 PARIS - Tél. 538.66.52
OUVERT LE LUNDI. 1 H DE PARKING OFFERTE.